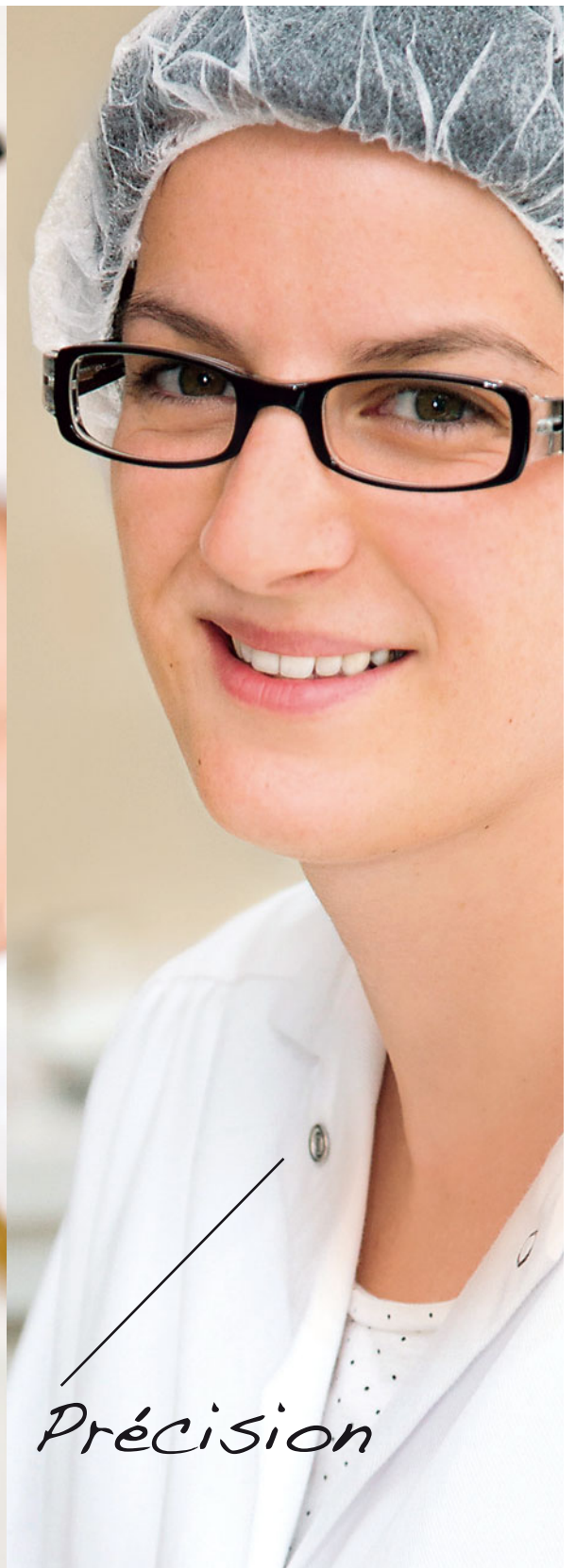




Transparence



Précision

Document
de référence
2011-2012



Bonduelle

1	<p>LE GROUPE BONDUELLE 3</p> <p>1.1 Chiffres clés du Groupe Bonduelle RFA 4</p> <p>1.2 Message de la Direction générale 6</p> <p>1.3 Stratégie et politiques d'entreprise 8</p> <p>1.4 Marché mondial des légumes 10</p> <p>1.5 Bonduelle dans le monde 12</p> <p>1.6 Organisation du groupe 14</p> <p>1.7 Nos activités RFA 15</p>
2	<p>RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE RFA 23</p> <p>2.1 Introduction 24</p> <p>2.2 Démarche et engagements RSE de Bonduelle 25</p> <p>2.3 Engagements environnementaux 35</p> <p>2.4 Engagements sociaux et sociétaux 45</p> <p>2.5 Responsabilité du fait du produit 53</p> <p>2.6 Pilotage de la démarche 57</p>
3	<p>GOVERNEMENT D'ENTREPRISE 61</p> <p>3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle 62</p> <p>3.2 Informations concernant les mandataires sociaux 65</p> <p>3.3 Informations complémentaires concernant les organes de Direction et de Surveillance 68</p> <p>3.4 Rapport du Conseil de Surveillance 71</p> <p>3.5 Rapport du Président du Conseil de Surveillance RFA 72</p> <p>3.6 Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance RFA 77</p>
4	<p>COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE RFA 79</p> <p>4.1 Activités et résultats 80</p> <p>4.2 Gestion des risques 86</p>
5	<p>COMPTES CONSOLIDÉS RFA 91</p> <p>5.1 Compte de résultat consolidé 92</p> <p>5.2 Bilan consolidé 93</p> <p>5.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé 94</p> <p>5.4 Variation des capitaux propres consolidés 95</p> <p>5.5 Annexe aux comptes consolidés annuels 96</p> <p>5.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 148</p>
6	<p>COMPTES SOCIAUX RFA 149</p> <p>6.1 Compte de résultat 150</p> <p>6.2 Bilan 151</p> <p>6.3 Tableau de flux de trésorerie 152</p> <p>6.4 Annexe aux comptes sociaux annuels 153</p> <p>6.5 Renseignements concernant les filiales et participations 172</p> <p>6.6 Résultats financiers des cinq derniers exercices 173</p> <p>6.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels 174</p> <p>6.8 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées 176</p>
7	<p>INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL 177</p> <p>7.1 Renseignements concernant le capital RFA 178</p> <p>7.2 Actionnariat RFA 187</p> <p>7.3 Action Bonduelle et dividendes 189</p> <p>7.4 Descriptif du programme de rachat d'actions 190</p> <p>7.5 Renseignements de caractère général concernant la société 191</p>
8	<p>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 199</p> <p>8.1 Responsable du document de référence et du rapport financier annuel RFA 200</p> <p>8.2 Contrôleurs légaux 201</p> <p>8.3 Documents accessibles aux actionnaires et au public 202</p> <p>8.4 Tables de concordance 203</p>

Document de référence

2011/2012

Incluant le rapport financier annuel



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, le 25 octobre 2012, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

1

Le Groupe Bonduelle

1.1	Chiffres clés du Groupe Bonduelle <small>RFA</small>	4	1.4	Marché mondial des légumes	10
1.1.1	Chiffres clés 2011-2012	4	1.4.1	Tendances	10
1.1.2	Répartition du chiffre d'affaires 2011-2012	4	1.4.2	Structure	11
1.2	Message de la Direction générale	6	1.5	Bonduelle dans le monde	12
1.3	Stratégie et politiques d'entreprise	8	1.6	Organisation du groupe	14
1.3.1	Priorité au long terme	8	1.7	Nos activités <small>RFA</small>	15
1.3.2	Croissance	8	1.7.1	Faits marquants	15
1.3.3	Sécurité alimentaire	8	1.7.2	Bonduelle Conserve International	17
1.3.4	Respect de l'environnement	8	1.7.3	Bonduelle Frais International et Bonduelle Traiteur International	17
1.3.5	Rentabilité	8	1.7.4	Bonduelle Food Service	18
1.3.6	Politique de marque	8	1.7.5	UCR	19
1.3.7	Innovation	9	1.7.6	Gelagri	19
1.3.8	Implication agro-industrielle	9	1.7.7	Bonduelle Champignon	19
1.3.9	International	9	1.7.8	Bonduelle Amérique du Nord	20
1.3.10	Développement personnel	9	1.7.9	Bonduelle Development	21

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

1.1 Chiffres clés du Groupe Bonduelle

1.1.1 Chiffres clés 2011-2012

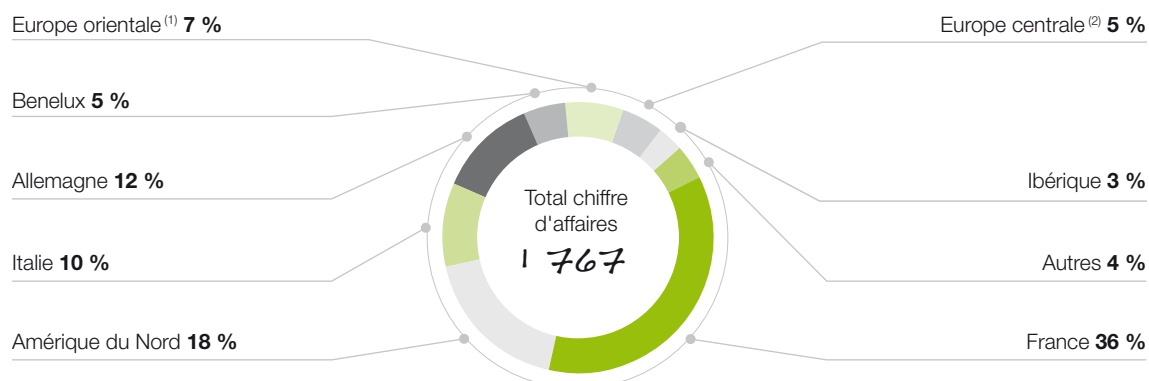
(en million d'euros)	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2012
Résultat opérationnel courant	104	81	101
EBITDA*	167	139	170
Gearing (en %)	116 %	102 %	121 %**
Chiffre d'affaires	1 560	1 726	1 767
Résultat net	58	31	48
Progression du chiffre d'affaires en change courant	2,30 %	10,70 %	2,38 %
Investissements industriels	90	81	77

* EBITDA (Earnings before interest, taxes, depreciation and amortization). Cet indicateur représente le profit généré par l'activité, indépendamment des conditions de financement, des contraintes fiscales et du renouvellement de l'outil d'exploitation.

** 106 % : retraité de l'autocontrôle.

1.1.2 Répartition du chiffre d'affaires 2011-2012, en million d'euros

■ Chiffre d'affaires par zones géographiques



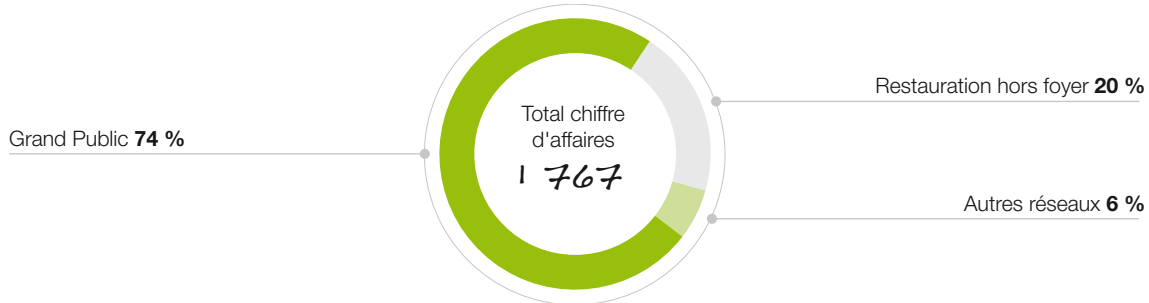
(1) Russie + autres pays CEI.

(2) Ex-pays de l'Est ayant intégré l'Union européenne.

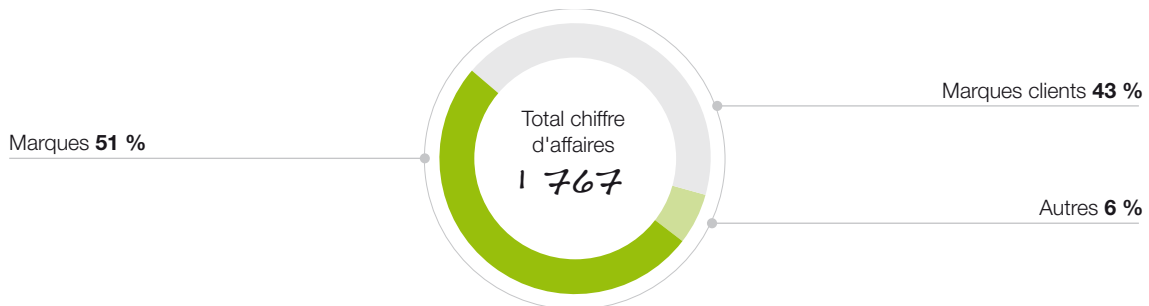
■ Chiffre d'affaires par zones Europe et Hors Europe



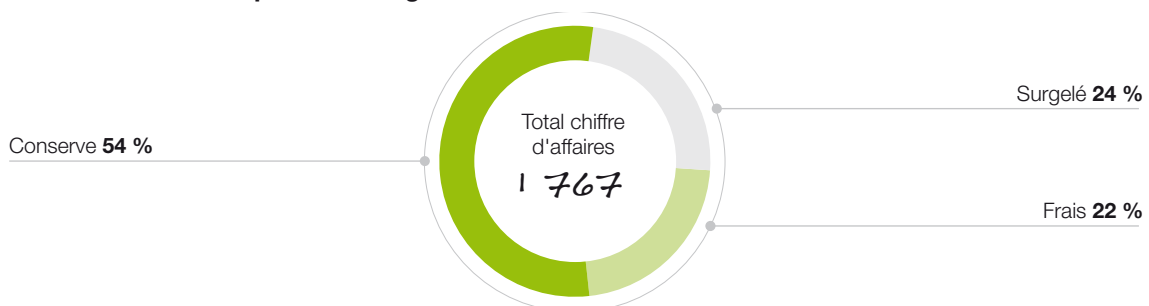
■ Chiffre d'affaires par circuits de distribution



■ Chiffre d'affaires par marques



■ Chiffre d'affaires par technologies



1.2 Message de la Direction générale



Daniel Vielfaure
Directeur général

Christophe Bonduelle
Président

L'année 2011-2012 aura été celle du redressement de la rentabilité

(après le trou d'air exceptionnel de 2010-2011) mais aussi celle d'évolutions de périmètre importantes et très structurantes pour l'avenir.

Fort rebond de la rentabilité

L'année 2010-2011 avait été marquée par un effet de ciseau dévastateur pour la rentabilité du groupe : sur-stocks dans la profession, entraînant des baisses de prix de vente suivies d'une très mauvaise campagne de production !

Cette situation s'est corrigée lors de la campagne 2011 et, sur base de stocks assainis, les prix de vente ont pu être redressés, ce qui a largement alimenté le rebond de la rentabilité opérationnelle (+ 42 %).

Cette forte amélioration a également été alimentée par l'effet des restructurations courageuses mises en œuvre l'exercice précédent, qui assurent désormais un plan de charge optimisé pour l'ensemble des usines, et qui ont été menées dans le respect de nos valeurs et de notre politique volontariste en matière de développement durable.

Croissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires connaît également une évolution positive, à taux de change et périmètre constants (+ 3,2 % contre + 0,6 % au 30 juin 2011) sur l'ensemble des zones et des technologies du Groupe Bonduelle.

Changements de périmètre

Après l'intégration réussie du champignon en 2010-2011, l'année 2011-2012 aura été le théâtre de nombreux changements de périmètre :

■ U.C.R (ULTRA CONGELADOS DE LA RIBERA)

La cession de la marque Frudesa en Espagne, et la création d'une *joint-venture* industrielle avec Ardo dans ce pays, ont permis de sortir d'une activité durablement déficitaire mais aussi d'y renforcer la compétitivité de notre *sourcing*.

« Cette performance montre la résilience du groupe en temps de crise, mais aussi sa capacité à saisir les opportunités que celle-ci génère. »

RUSSIE ET HONGRIE

L'acquisition de ces actifs agricoles, industriels et commerciaux (marque Globus en Europe orientale) nous permettra d'assurer nos développements importants en conserve dans cette région du monde.

ALLENS SURGELÉS USA

Enfin l'opportunité s'est présentée de nous implanter industriellement aux USA en y rachetant trois sites de surgélation et un site de conditionnement qui nous permettront de « désengorger » nos sites canadiens, de nous mettre à l'abri des variations de change et d'équilibrer nos ventes entre Canada et USA.

Perspectives

Après le refinancement dans de très bonnes conditions de ces acquisitions, le groupe aborde un exercice 2012-2013 dans des conditions prometteuses et avec une nouvelle géographie de ses activités (1/3 France avec 36 % du chiffre d'affaires, 1/3 autres UE avec 36 % et 1/3 hors UE avec 28 %) qui traduit bien le caractère désormais mondial du groupe.

1.3 Stratégie et politiques d'entreprise

Les dix axes stratégiques du Groupe Bonduelle, intrinsèquement liés, répondent aux objectifs fondamentaux définis par l'actionnaire familial : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs.

1.3.1 Priorité au long terme

Société familiale née en 1853, Bonduelle est aujourd'hui le leader mondial du légume prêt à l'emploi. Un succès qui résulte de la priorité toujours donnée au long terme. À l'écoute des mutations économiques, sociétales et environnementales du monde, le groupe a souhaité en 2011-2012 réaffirmer son engagement durable en initiant le projet « Vision » destiné à définir ce que sera le Groupe Bonduelle à l'horizon 2025. Pour ce faire, quatre groupes de travail ont été constitués : le premier rassemblant les actionnaires familiaux, le deuxième les membres du Comité Exécutif, le troisième le « Top 50 » du management et le quatrième un groupe de 150 managers. Le partage des réflexions, menées dans le cadre d'ateliers et de séminaires spécifiques, a permis d'identifier différentes pistes d'actions privilégiant notamment un investissement accru dans le domaine du développement durable.

1.3.2 Croissance

Bonduelle appuie sa croissance à la fois sur la croissance interne et sur une stratégie d'acquisitions raisonnée lui permettant tout à la fois de renforcer sa présence géographique, de réduire les risques de changes monétaires et de s'assurer d'une meilleure répartition climatique. Cette politique permet en outre au groupe d'opérer des synergies agro-industrielles pertinentes, garantes de son développement ; elle s'est illustrée, en 2011-2012, par des acquisitions en Hongrie, en Russie et aux États-Unis. Le Groupe Bonduelle affiche pour cet exercice une croissance totale de 2,4 %.

1.3.3 Sécurité alimentaire

Pour Bonduelle, la sécurité alimentaire constitue une priorité majeure, assurant au groupe une reconnaissance incontestée dans le monde. Les plans « Qualité » déployés dans chacun des sites de production du groupe, conjugués à un dispositif de surveillance continue (46 500 analyses réalisées sur des produits de conserve, et 17 500 sur des surgelés en 2011-2012) et à une politique de renouvellement et de mise à niveau de ses trieurs optiques garantissent le meilleur du légume aux consommateurs. Le groupe a de plus instauré dans chacune de ses filiales une charte de développement produits (revue en 2011-2012) qui va au-delà des exigences réglementaires. Un projet

initié en 2011-2012, vise quant à lui à diminuer ou à limiter les additifs présents dans les recettes.

1.3.4 Respect de l'environnement

Les actions initiées par Bonduelle afin de limiter son impact environnemental s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. Le bilan de la performance énergétique des usines (- 2,6 % à volume d'activité constant en 2011-2012 par rapport à l'exercice précédent) traduit l'implication du management, des opérateurs, et l'efficacité du système d'échange de bonnes pratiques mis en place au sein du groupe. Bonduelle a de plus instauré en 2011-2012 un système d'audits « énergie » réalisés par un prestataire extérieur afin de bénéficier d'un autre regard sur les performances enregistrées grâce à un benchmark élargi. En 2011-2012, 8 sites pilotes ont bénéficié de ce type d'audit qui sera mené durant l'exercice prochain sur deux autres unités. Enfin, la cible de réduction de la demande en eau a elle aussi été atteinte avec une baisse de 9,3 %.

1.3.5 Rentabilité

2011-2012 a été marqué par un bond de la rentabilité opérationnelle (+ 42 %), démontrant la résilience du groupe en temps de crise et l'efficacité de sa stratégie de développement à long terme. Cette forte amélioration résulte notamment de l'optimisation des plans de charge dans chacune des usines du groupe et de l'assainissement des stocks permettant de redresser les prix de vente.

1.3.6 Politique de marque

Proposer le légume sous toutes ses formes, sous toutes les marques, dans tous les circuits et dans toutes les technologies est l'ambition clairement affichée du groupe qui bénéficie d'un portefeuille de marques internationalement reconnu. Pour porter encore plus haut les marques Bonduelle, Cassegrain et Arctic Gardens, Bonduelle a accru ses investissements marketing de 15 % en 2011-2012, exercice qui a notamment vu le retour sur les écrans télé français du lapin Cassegrain, mascotte star de la marque.

1.3.7 Innovation

Dans un contexte de concurrence accrue, l'innovation est la clé de la différenciation mais aussi une manière d'anticiper les évolutions des modes de consommation. Lancement de légumes précuits vapeur en surgelé en France, déploiement du procédé vapeur en conserve à l'international, de crudités en conserve en France, de salades en sachets oxo-biodégradables ou encore de nouvelles recettes de carottes râpées à la coriandre ou à la moutarde à l'ancienne en traiteur... Bonduelle a multiplié les innovations en 2011-2012. Innovations sur les produits, mais aussi en terme de services, à l'image de l'outil MARELLE (www.marelle-repasequilibres.com), lancé par le service recherche et développement et Bonduelle Food Service en 2012. Il permet de créer des plans alimentaires conformes à la réglementation GEMRCN (Groupe d'étude des marchés de restauration collective et de nutrition) et les menus qui en découlent pour la restauration scolaire.

1.3.8 Implication agro-industrielle

Dans la logique de son engagement en faveur d'une agriculture durable le groupe et ses partenaires se sont investis depuis 2009 dans le développement d'un programme pilote de production intégrée de légumes de plein champ déployée sur 8 fermes. Bonduelle a présenté au mois de juillet 2012 les premiers acquis du programme, permettant de préconiser de nouvelles pratiques et de faire progresser la filière en réduisant certains traitements phytosanitaires. La ferme de la Woestyne est un autre exemple. Berceau du Groupe Bonduelle elle est toujours exploitée par des membres de la famille avec des techniques de culture innovantes : *non labour*, semis directs sous couvert végétal, cultures intermédiaires, juste utilisation des produits phytosanitaires... Un laboratoire d'idées et de bonnes pratiques !

1.3.9 International

L'exercice 2011-2012 a renforcé la dimension internationale du groupe qui a procédé à trois opérations majeures : l'acquisition des actifs agricoles, industriels et commerciaux du groupe français coopératif Cecab en Russie et ceux de la société hongroise Kelet-Food. Ces deux achats vont permettre d'alimenter la croissance importante des ventes de conserves dans cette région du monde, tout en assurant une meilleure répartition des risques agricoles. De plus l'achat de trois usines de transformation et d'un centre de conditionnement de légumes surgelés appartenant au groupe américain Allens constitue pour Bonduelle un axe de développement majeur pour ses activités aux États-Unis.

1.3.10 Développement personnel

Bonduelle place l'Homme au cœur de son projet d'entreprise et s'emploie à garantir à chacun de ses collaborateurs les meilleures conditions de travail favorisant le développement personnel. Cette politique s'est notamment illustrée en 2011-2012 par la rédaction d'une charte éthique, l'instauration d'un réseau « Sécurité » au niveau du groupe, et encore par la signature de multiples accords avec les partenaires sociaux concernant entre autres la gestion prévisionnelle des emplois et carrières (GPEC), la pénibilité, le bien-être au travail, l'égalité hommes-femmes, l'emploi des seniors et des personnes souffrant de handicap...

1.4 Marché mondial des légumes

Dans le monde, le marché des légumes voit la part des légumes prêts à l'emploi progresser avec l'évolution des modes de vie. Ces produits répondent aux attentes des consommateurs en quête d'aliments pratiques et aux qualités gustatives et nutritionnelles optimales.

1.4.1 Tendances

Les légumes prêts à l'emploi sont conditionnés quelques heures après la récolte et uniquement à maturité. La maîtrise des procédés et la proximité des zones de récoltes avec les sites de production préservent tous les bienfaits* et les qualités organoleptiques des légumes. La praticité d'utilisation constitue un second argument majeur pour séduire les consommateurs. En quelques décennies,

l'allongement des temps de transport, l'évolution du travail des femmes, l'augmentation du temps consacré aux loisirs et les nouvelles technologies facilitant le quotidien ont modifié en profondeur les habitudes alimentaires. Le temps passé à la préparation des repas quotidiens a diminué et de nouveaux styles de consommation sont apparus comme le nomadisme alimentaire. Les légumes prêts à l'emploi accompagnent ces évolutions en proposant des solutions issues d'un effort constant d'innovation.

■ Évolution moyenne annuelle de la consommation de légumes par habitant en volume sur trois technologies entre 2006 et 2011**

Pays	Frais brut	Surgelé	Frais 4 ^e gamme
Canada	- 1,2 %	2,1 %	- 0,3 %
France	- 1,6 %	0,7 %	2,4 %
Allemagne	- 0,2 %	2,6 %	1,6 %
Italie	- 2,5 %	3,8 %	1,2 %
Pologne	- 1,7 %	0,8 %	4,1 %
Hongrie	0,3 %	3,3 %	1,8 %

■ Répartition du marché mondial des légumes par catégorie en valeur**

Légume frais 4 ^e gamme	3 %
Légume en conserve	10 %
Légume surgelé	10 %
Légume brut	77 %

* Dans l'assiette des consommateurs, les qualités nutritionnelles des légumes frais bruts sont équivalentes à celles de légumes prêts à l'emploi. Favell D.J. 1998. A comparison of the vitamin C content of fresh and frozen vegetables. Food Chemistry, 62 (1), 59-64.

** Source : Food For Thought 2012.

1.4.2 Structure

Le marché des légumes se divise en quatre catégories :

- le légume frais brut, vendu directement sans étape d'élaboration, puis le légume prêt à l'emploi, décomposé ainsi :
- le légume appertisé (en conserve, bocal...);
- le légume surgelé ;
- et le légume frais prêt à l'emploi dit de 4^e gamme (salade en sachet) et le légume frais prêt à consommer (salade traiteur assaisonnée).

La part de la catégorie légume brut reste majoritaire dans le monde, ce qui laisse au légume prêt à l'emploi un formidable réservoir de croissance.

Hormis la classification par technologie, le marché du légume est structuré selon deux circuits de distribution en fonction des clients. Le marché de la grande consommation tout d'abord, correspondant à la vente de légumes directement aux consommateurs au travers des surfaces de distribution. Vient ensuite le marché de la restauration hors domicile, incluant toutes les prestations commerciales avec le monde de la restauration et des services alimentaires hors foyer. Dans ce secteur où les professionnels attendent des produits une qualité constante et des prix compétitifs, le marché du légume prêt à l'emploi domine généralement celui du légume frais brut.

■ Marché du légume pour la restauration hors domicile par technologie en valeur en 2011**

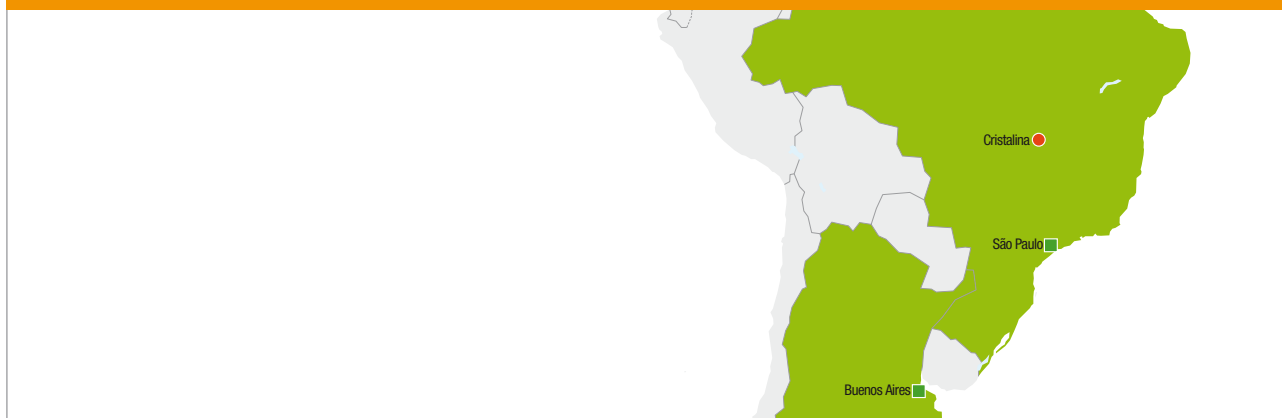
<i>(en millions d'euros)</i>	Frais brut	Prêts à l'emploi
Canada	597	967,2
France	1 068	1 282,1
Allemagne	422	815,3
Italie	1 122	608,2
Pologne	617	83,5
Hongrie	68	12,7

** Source : Food For Thought 2012.

1.5 Bonduelle dans le monde



“ Bonduelle offre une gamme complète de produits aux marques nationales et marques clients adaptés aux spécificités de chaque zone géographique. Doté d'un savoir-faire agro-industriel unique, Bonduelle installe ses zones de production au plus près de ses clients. Près de 500 variétés de légumes sont proposées au travers des gammes de produits et sont cultivées sur près de 100 000 hectares. ”



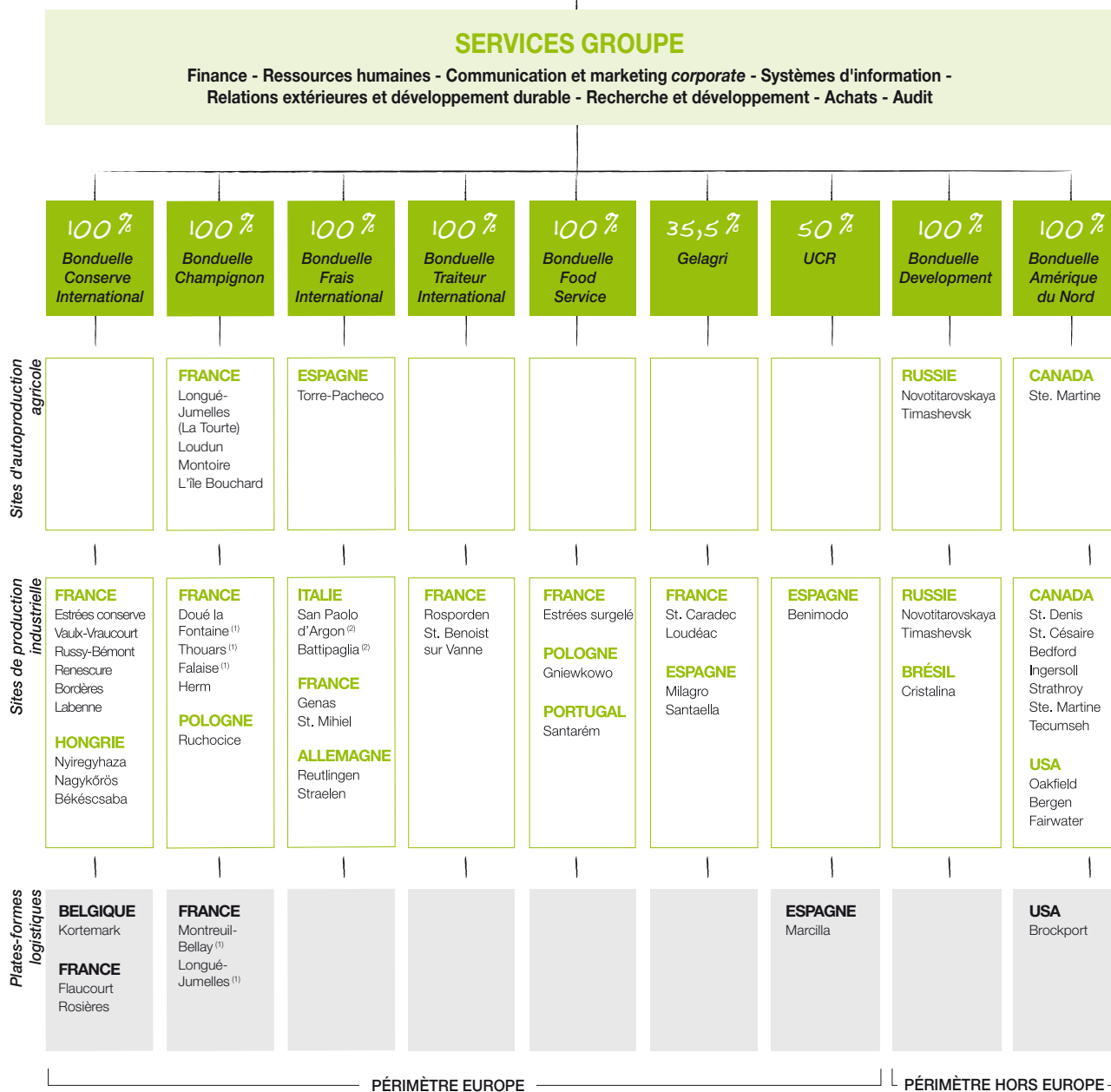


(1) En association au sein de la coopérative France Champignon.

(2) En partenariat avec OP OASI.

1.6 Organisation du groupe

Direction générale



(1) En association au sein de la coopérative France Champignon.

(2) En partenariat avec OP OASI.

1.7 Nos activités

1.7.1 Faits marquants

■ **CRÉATION D'UNE JOINT-VENTURE INDUSTRIELLE EN ESPAGNE**

En juillet 2011, les Groupes Bonduelle et Ardo ont décidé de créer une *joint-venture* en vue d'approvisionner, en Espagne et au Portugal, la marque Findus avec laquelle ils ont signé un accord de fabrication exclusive. Bonduelle a, dans ce cadre, cédé ses marques Frudesa et Salto à Findus. Par cette alliance, et grâce aux synergies dégagées, Bonduelle et Ardo entendent créer une structure compétitive de production de légumes surgelés.

■ **DE NOUVELLES ACQUISITIONS**

En 2011-2012, le Groupe Bonduelle a finalisé les acquisitions d'actifs de différentes sociétés en Hongrie, Russie et aux États-Unis.

Le groupe renforce, en mai 2012, son dispositif agro-industriel en Europe centrale avec une conserverie hongroise d'une capacité de 25 à 30 000 tonnes.

Bonduelle Amérique du Nord a confirmé l'acquisition, le 30 mars 2012, de trois usines de transformation et d'un centre de conditionnement de légumes surgelés aux États-Unis.

À cette même date, le Groupe Bonduelle a acquis en Russie des actifs industriels et commerciaux du groupe coopératif Cecab : l'usine de Timashevsk située à proximité de l'usine Bonduelle de Novotitarovskaya, l'exploitation d'un kolkhoze de 6 000 hectares qui viendra compléter celui de 3 500 hectares de Bonduelle, et la marque Globus dans les pays de la CEI.

■ **BAISSE IMPORTANTE DE LA PRODUCTION EN AMÉRIQUE DU NORD EN RAISON DE MAUVAISES CAMPAGNES 2011**

L'Amérique du Nord a connu un printemps particulièrement chaud ainsi qu'une pluviométrie excessive entraînant des déficits de production. De bonnes campagnes 2012 ont permis de corriger cette situation.

■ **LA FONDATION LOUIS BONDUELLE AU PARLEMENT EUROPÉEN**

En novembre 2011, la Fondation Louis Bonduelle a organisé, au Parlement Européen de Bruxelles, une conférence sur le thème : Bien manger pour bien vivre ? L'impact des nouveaux modes de vie et habitudes alimentaires sur la santé des citoyens. La conférence a fait suite à une exposition d'une semaine intitulée : Une alimentation saine pour tous.

■ **LA POLITIQUE D'AGRICULTURE DURABLE DE BONDUELLE**

Une journée de présentation de méthodes et de techniques de cultures innovantes (agriculture durable) a été réalisée à la ferme de la Woestyne à Renescure le 21 septembre 2011. Des techniques de cultures respectueuses de l'environnement y sont mises en œuvre depuis plusieurs années. Il s'agit notamment du changement radical du travail du sol (sans labour), de semis directs sous couvert végétal avec des cultures intermédiaires, et de la juste utilisation des produits phytosanitaires.

■ **LE LAPIN CASSEGRAIN DE RETOUR À LA TV, EN FRANCE**

La mascotte star de la marque Cassegrain est revenue sur le petit écran au mois de novembre 2011 avec une nouvelle campagne publicitaire pour la ratatouille. La publicité met en scène le lapin chantant des chansons d'amour à ses légumes.

■ **INNOVATIONS CHEZ BONDUELLE CHAMPIGNON**

Un important programme de déploiement de systèmes de coupe mécanique de champignons de Paris a été mis en place sur l'ensemble des maisons de culture du Groupe Bonduelle. Le dispositif de la coupe mécanique s'étendra aux coopérateurs associés de Bonduelle Champignon.

D'autre part, l'année 2011-2012 est marquée par le transfert de la marque Royal Champignon vers la marque Bonduelle en France mais aussi par le lancement de nouvelles gammes de champignons en Espagne, Portugal, République Tchèque, Hongrie, Pays-Bas et Russie. En Pologne, le passage de la marque Abra à Bonduelle a été réalisé avec succès.

■ **POUR TOUJOURS PLUS DE SAVEURS**

Fort de son succès, le procédé vapeur continue de s'étendre en Europe et notamment au Portugal et en Espagne avec la nouvelle gamme de légumes vapeurs Natur +.

En surgelé, une nouvelle gamme de mono-légumes précuits à la vapeur est lancée en France permettant de garder une texture et une saveur proche du légume frais.

Au goût frais et à la texture croquante, différentes variétés de crudités sont désormais disponibles en conserve, en France.

La gamme « Légumes du soleil » est lancée au Benelux et en Russie sous la marque Bonduelle.

Deux nouveaux mélanges de légumes en conserve à base de petits pois frais (uniques sur le marché) ont été lancés sur le marché brésilien.

Au Canada, le Food Service propose à ses clients les légumes « Minute » : précuits à la vapeur, les légumes gardent ainsi toutes leurs saveurs.

Bonduelle Traiteur International revisite les carottes râpées avec ses recettes au citron de Sicile, à la coriandre et à la moutarde à l'ancienne.

Au rayon surgelé, Bonduelle Benelux innove avec « Bonduelle Kookhulp », une gamme de légumes ingrédients lavés et coupés.

■ PRIX REÇUS PAR LE GROUPE BONDUELLE

PRODUITS GRAND PUBLIC

En Pologne, l'épinard haché en galets Bonduelle a remporté le prix du « Ticket de caisse d'or » décerné par le magazine HURT & DETAL. Les commerçants polonais ont évalué le nombre de ventes du produit, la qualité des actions promotionnelles, l'attractivité générale, etc.

Les deux produits Bonduelle « Broccoli Soup » et le mélange « Maïs olives » ont été nommés « Perles du marché » par le magazine polonais WIADOMOŚCI HANDLOWE.

Les pois chiches Bonduelle allemands reçoivent le prix HIT 2011, récompensant son excellent lancement dans la filière fruits & légumes !

En France, la gamme Précuit Vapeur a été retenue comme meilleure innovation de l'année 2011 dans la catégorie des produits de grande consommation surgelés, par un jury de 53 membres de la rédaction LSA.

En Pologne, les champignons au vinaigre doux à l'aneth ont gagné la 3^e place du concours : « Le meilleur produit 2012 ».

Au Benelux, la gamme des légumes à la provençale a été choisie comme la meilleure innovation de 2011 dans la catégorie des « Légumes » et a été couronnée du prix « Golden Archer ». Ce prix est décerné par les distributeurs et les acheteurs de la distribution en fonction de plusieurs critères : produit innovant et qualitatif, qui a gagné le consommateur à sa cause et bonne coopération entre le producteur et le distributeur.

L'association lituanienne des chambres de commerce a reconnu deux produits Bonduelle comme étant les plus populaires en 2011 dans la catégorie des légumes appertisés. Il s'agit des bocaux de petits pois et des boîtes de maïs.

PRODUITS FOOD SERVICE

En France, le Mille-feuille d'épinard Bonduelle Food Service (BFS) a été reconnu « Saveur de l'année » Restauration 2012. Sélectionné et approuvé par un jury de chefs, le Mille-feuille d'épinard BFS démontre ses nombreuses qualités (process inédit, qualité et rapidité de remise en œuvre...).

Au Brésil, Bonduelle est reconnue première marque dans la catégorie des légumes surgelés par la revue « Cozinha Profissional », spécialisée dans l'alimentation hors foyer. L'enquête a été menée auprès de ses lecteurs et des professionnels de la cuisine durant 6 mois afin d'élire les principales marques de chaque catégorie de produit.

WEB

Le nouveau site web du Benelux, lancé en décembre 2011 et accessible par www.bonduelle.nl et www.bonduelle.be a obtenu le prix « IMA Best in Class » dans la catégorie des « Consumer goods ». Sur 105 inscriptions, Bonduelle a été choisi comme l'un des 5 gagnants ! Ce prix, décerné par le « Interactive Media Council », est un prix international annuel qui évalue les sites web sur le design, les contenus et la facilité d'utilisation.

AUTRES RÉCOMPENSES

Christophe Bonduelle, Président, a reçu le Prix Chaptal 2011 dans la catégorie Agriculture et Industries Agro-Alimentaires.

Décerné par la société d'encouragement pour l'industrie nationale, cette distinction récompense les industriels promouvant l'industrie à la pointe du progrès.

Christophe Bonduelle a su affronter, avec ses équipes, les défis de la concurrence mondiale, du progrès technologique ainsi que celui de la crise financière et économique, en poursuivant la mise en œuvre d'une stratégie d'innovation, de croissance externe et de développement international dans le respect de l'environnement et des attentes du consommateur.

En Roumanie, la marque Bonduelle a remporté le prix « Superbrand » 2011-2012. Elle est reconnue pour la seconde année de suite comme une marque référente de la catégorie des légumes en conserve. Ce prix reflète l'opinion de 1 500 consommateurs roumains au niveau de la qualité, la fiabilité et la distinction sur le marché des différentes marques. 1 260 marques de 40 secteurs industriels différents ont été évaluées.

Chez Bonduelle Amérique du Nord, Steve Tultz, Directeur des ventes – Service alimentaire Ontario, a remporté le prix Tim Hortons d'excellence pour l'ensemble des améliorations continues, dans la catégorie des aliments et boissons. L'évaluation s'est portée sur les critères suivants :

- représentation des comptes ;
- assurance qualité ;
- R&D ;
- distribution ;
- finance.

1.7.2 Bonduelle Conserve International

« Les marques Bonduelle et Cassegrain ont consolidé leurs parts de marchés grâce au lancement de nouveaux produits à forte valeur ajoutée et différenciants. »

Philippe Carreau, Directeur général, Bonduelle Conserve International.

Alors que le marché européen des légumes en conserve a affiché un recul global de ses volumes en 2011-2012, Bonduelle Conserve International (BCI) a maintenu ses positions, tant en marque propre qu'en marques de ses clients, et a enregistré une hausse de ses ventes de surgelés.

Soumis à de fortes tensions liées à l'environnement économique, le marché européen de la conserve de légumes – pourtant produit « refuge » en période de crise –, a « décroché » durant l'exercice 2011-2012, affichant une baisse d'environ 1,5 % en volume. Un phénomène qui cache cependant des situations diverses : les pays de la zone ibérique (Espagne, Portugal) ont été les plus durement touchés (- 5 %), tandis que l'Italie marquait le pas à un moindre niveau et que le marché français se stabilisait. Le positionnement géographique équilibré de BCI en Europe, couvrant la plupart des pays de cette zone, a permis à la filiale de conserver ses parts de marché en marques propres (Bonduelle, Cassegrain) en bénéficiant notamment du dynamisme des ventes observé en République Tchèque et plus encore en Hongrie. En marques clients, BCI a, dans un contexte marqué par une forte hausse des matières premières, su tenir ses positions et est parvenue à développer son activité maïs.

L'ANNÉE DU CHAMPIGNON !

Bonduelle Conserve International a par ailleurs poursuivi et finalisé sa stratégie de transfert de la marque Royal Champignon vers la marque Bonduelle. Cette transition s'est opérée en France par étapes et avec succès grâce à des investissements marketing conséquents (campagne d'affichage et spots TV). Simultanément, la commercialisation de champignons – en conserves ou en bocaux selon les pays et les variétés – a démarré en Espagne, au Portugal, en République Tchèque, en Hongrie et aux Pays-Bas et a été renforcée en Allemagne. Avec une croissance des ventes de l'ordre de 15 % sur un marché en recul de 2,5 % en Europe en 2011-2012, la gamme de champignons présente un avenir très prometteur, tout comme le déploiement en légumes du procédé vapeur à l'international (Portugal et Espagne notamment).

SCHÉMA INDUSTRIEL OPTIMISÉ

2011-2012 a par ailleurs vu la fermeture de l'usine de Saint-Sever dont les lignes de production ont été transférées dans les autres usines. BCI a également fait l'acquisition d'une conserverie hongroise d'une capacité de 25 000 à 30 000 tonnes qui produit des conserves de maïs doux et de pois commercialisées aux marques clients sur son marché national et les marchés de proximité. Elle avait été placée en redressement judiciaire suite à la crise de 2008, aux mauvaises campagnes de production de 2010 et à la hausse des matières premières agricoles enregistrées en 2011.

LE SUCCÈS QUI VIENT DU FROID !

Côté surgelés à la marque Bonduelle, BCI a réalisé un bon exercice avec une croissance à deux chiffres sur un marché pourtant peu dynamique (hausse de 2 % en moyenne en Europe). La France, les Pays-Bas et l'Italie ont été les moteurs de ces performances, alimentées également par le lancement de nouveaux produits comme les légumes précuits « vapeur » (haricots verts, brocolis, chou fleur) qui laissent aux consommateurs l'opportunité de finaliser la cuisson selon leurs goûts.

UNE OPPORTUNITÉ EN EUROPE CENTRALE

L'acquisition, par le Groupe Bonduelle, en mai 2012, d'actifs de la société hongroise Kelet-Food renforce son dispositif agro-industriel en Europe centrale. Présent depuis plus de 20 ans en Hongrie, le Groupe Bonduelle y dispose de deux unités industrielles situées dans le sud du pays : Nagykörs (acquise en 1992, et Békéscsaba rachetée en 2002). L'usine de Nyiregyhaza va permettre au Groupe Bonduelle de renforcer sa présence sur des marchés en fort développement. En outre, située dans une zone de production différente des deux autres implantations du groupe, cette acquisition assure une meilleure répartition des risques agricoles.

1.7.3 Bonduelle Frais International et Bonduelle Traiteur International

« 2011-2012 a souligné une évolution des marchés du frais et du traiteur en Europe, plusieurs opérateurs auparavant spécialisés dans l'un ou l'autre de ces domaines, développent une offre enrichie autour de savoir-faire mixtes dans l'univers du Snacking. »

Patrick Néaume, Directeur général Bonduelle Frais International et Bonduelle Traiteur International.

Le contexte de récession économique a impacté les activités de Bonduelle Traiteur International et de Bonduelle Frais International, les deux filiales parvenant cependant à renforcer leurs positions.

Sensibles aux variations de la conjoncture économique, les marchés du traiteur et de la salade 4^e gamme ont globalement stagné en 2011-2012 en Europe. Un phénomène qui doit cependant tenir compte de réalités multiples : les consommateurs italiens, durement touchés par la crise et conséquemment par la baisse de leur pouvoir d'achat ont recentré leurs choix sur des produits de premier prix, issus notamment de marques clients, ou sur des produits à la marque, mais en délaissant les références à forte valeur ajoutée. Ces évolutions ont engendré une légère baisse des volumes vendus, Bonduelle maintenant ses parts de marché grâce à de fortes actions promotionnelles.

INNOVATIONS ET PROMOTIONS

Le marché allemand a quant à lui retrouvé ses couleurs : suite à la crise sanitaire du printemps 2011 due à la présence de la bactérie E.Coli dans certains légumes, les ventes de salades 4^e gamme avaient accusé une baisse de 25 % en volume au cours du deuxième

1 Le Groupe Bonduelle

Nos activités

semestre de cette année. Depuis le début 2012, l'activité a repris dans des conditions similaires à celles observées avant cet épisode qui ne concernait en rien la qualité des produits livrés par Bonduelle.

En France, le marché a repris le chemin de la croissance après une période de creux. La marque Bonduelle a été le premier contributeur de cette croissance en 4^e gamme comme en traiteur et est ainsi parvenue à augmenter sensiblement ses parts de marché grâce aux lancements de nouveautés – tant en termes de packaging que de produits – et à une politique de promotions très active.

L'innovation n'a pas de frontière : en Italie, le lancement de salades-repas inspiré d'un concept de salades vertes enrichies développées en France est un succès.

Plus respectueux de l'environnement (conditionnement oxo-biodégradable, utilisation d'encre « vertes »), les nouveaux sachets de salades Bonduelle ont adopté un design en phase avec les valeurs de Bonduelle : modernité, fraîcheur, vitalité !

Des salades Bio cultivées dans le respect des méthodes de l'agriculture biologique, une préparation Bio avec un lavage à l'eau claire, un emballage Bio avec un sachet oxo-biodégradable... Bonduelle se démarque en proposant (en Italie et en France) la première gamme de salade Bio de A à Z.

Après les carottes assaisonnées au jus de citron de Sicile, Bonduelle élargit sa gamme. Au menu, des carottes à la coriandre ou à la graine de moutarde. Des carottes râpées qui changent des carottes !

CONVERGENCE DES MARCHÉS

Si le phénomène n'est pas nouveau, 2011-2012 a cependant permis de mieux cerner une évolution notable du marché du frais : les opérateurs européens historiques spécialistes de la 4^e gamme tendent de plus en plus à élargir leur périmètre d'expression en incluant des produits traiteur dans leur offre.

120 TONNES OFFERTES

Bonduelle Traiteur International a choisi depuis de nombreuses années d'offrir ses produits de marque Bonduelle aux Banques Alimentaires, Restos du Cœur, Secours populaire français ou CCAS des régions Bretagne et Champagne. Ainsi, 120 tonnes ont été offertes au cours de l'exercice 2011-2012.

1.7.4 Bonduelle Food Service

« Dans un contexte de récession, Bonduelle Food Service a pour objectif de proposer une offre économique, innovante et durable à ses clients en mettant à leur disposition ses ressources de développement et de conseil. »

Pascal Bredeloux, Directeur général, Bonduelle Food Service.

Sur un secteur particulièrement sensible aux variations de la conjoncture économique, Bonduelle Food Service a maintenu ses parts de marché en Europe en privilégiant l'accompagnement de ses clients pour une meilleure gestion de leurs coûts.

Le *Food Service* répond aux attentes des professionnels de la restauration collective (entreprises, institutions, établissements hospitaliers, groupes scolaires...), tout autant qu'aux aspirations de loisirs des particuliers : restauration commerciale. Deux axes sensibles aux aléas de la crise, le second ayant été au cours de l'exercice 2011-2012 encore plus impacté que le premier par la récession économique. Ceci avec des disparités nationales fortes. Dans la zone ibérique, le secteur de la restauration commerciale accuse une baisse d'activité de 20 % sur les trois dernières années, avec pour l'exercice 2011-2012, un volume de fermetures d'établissements frôlant les 8 % ! L'Europe du Nord – Scandinavie, Pays-Bas, Belgique – a mieux résisté au contrecoup de la « froidure économique » avec une croissance de 1 %, ceci alors que la Pologne et la République Tchèque, relais de croissance durant le deuxième semestre 2011, ont eux aussi été rattrapés par la crise, avec à la clé un freinage brutal de la consommation sur ce segment.

PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE

Développement de gammes plus économiques, mise en avant des mono-légumes, conditionnements adaptés aux besoins... Bonduelle Food Service a multiplié, durant l'exercice passé, les initiatives visant à accompagner ses clients dans ce contexte difficile. Un programme de conseils spécifiques a de plus été lancé auprès des professionnels avec l'aide des conseillers culinaires afin d'aider les restaurateurs à diminuer leurs charges, notamment grâce à l'usage de produits « Minute », déjà cuits, et donc synonymes de réduction des charges énergétiques et de main-d'œuvre. Toujours dans le domaine de la formation et du conseil, le service recherche et développement du groupe et Bonduelle Food Service ont lancé en mai 2012 l'outil MARELLE (www.marelle-repasequilibres.com) qui permet de créer des plans alimentaires conformes à la réglementation GEMRCN (Groupe d'étude des marchés de restauration collective et de nutrition) et les menus qui en découlent en restauration scolaire. Ce travail a été reconnu par le ministère français de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt. Il se traduit par l'attribution du logo du Programme National pour l'Alimentation (PNA).

OPTIMISER LES FLUX LOGISTIQUES

Le développement durable est également au cœur des préoccupations de BFS qui a en 2011-2012 initié un programme d'optimisation de ses flux logistiques selon deux axes clés : un souci de proximité et de fraîcheur pour les produits, et une réduction substantielle des émissions de CO₂. Ce programme se réalise en synergie avec la démarche interne de guide d'éco-responsabilité et l'évaluation de chaque nouveau produit BFS.

SATISFAIRE TOUS LES GOÛTS

Le partenariat instauré de longue date avec le Centre de Recherche de l'Institut Paul Bocuse et les travaux menés par le chercheur David Morizet (thèse soutenue et financée par Bonduelle, portant sur le comportement alimentaire des enfants de 8 à 11 ans) s'est poursuivi en 2011-2012. Bonduelle Food Service s'est ainsi doté en janvier 2012 d'un nouveau département dédié aux « Sciences des consommateurs » en lien avec le service recherche et développement

du groupe. Objectif : mieux répondre aux attentes des consommateurs grâce à des produits en phase avec leurs modes de consommation spécifiques, en privilégiant toujours l'équilibre alimentaire. En parallèle BFS a engagé une démarche visant à développer des produits aux goûts et aux niveaux de cuisson correspondant aux attentes des seniors des différents pays d'Europe.

100 % « LÉGUMES »

Initié à l'échelle du groupe en 2011-2012, un projet engage chaque filiale à aller plus loin que les réglementations européennes en matière d'adjonction d'additifs aux produits commercialisés par le groupe. C'est ainsi que chez BFS est née une gamme 100 % légumes, sans conservateur ni additif (purées de brocoli, carottes...) commercialisée depuis septembre 2011.

ÉCOLE PLEINE DE SANTÉ

Le partenariat mené en République Tchèque et en Slovaquie dans des cantines d'écoles avec l'objectif d'augmenter la quantité et la qualité des légumes consommés, est un vrai succès avec déjà 1 240 établissements participants.

1.7.5 UCR

Ultra Congelados de la Ribera, la joint-venture industrielle signée entre Bonduelle et Ardo intervient sur un marché espagnol, fortement touché par la crise.

En juillet 2011, Bonduelle s'associait avec Ardo, leader de la production de légumes surgelés en Europe. L'objectif était d'approvisionner le marché espagnol, et en particulier la marque Findus, avec une gamme de produits très large : légumes, mais aussi viandes et poissons. Cette association s'avère une réussite car elle a permis de dégager de nombreuses synergies économiques et logistiques dès le premier exercice, malgré un marché en retrait de plus de 15 %.

UN DÉSIR COMMUN D'INNOVATION

La joint-venture a aussi mis en évidence le désir commun d'innovation et de lancement de nouveaux produits. Ainsi sur le site de Benimodo a été entamée la production d'un risotto commercialisé en Espagne et dans cinq autres pays européens à la marque Bonduelle. Cette nouveauté s'est accompagnée de la commercialisation de nouvelles références Findus.

DEUX SITES COMPLÉMENTAIRES

Les activités et la localisation des deux sites UCR – l'un au nord de l'Espagne, près de Pampelune, dédié au conditionnement, à la logistique et au stockage ; le second au sud, aux environs de Valence, spécialisé dans la fabrication, le conditionnement et le stockage – en font deux sites complémentaires assurant une bonne couverture géographique du marché espagnol, tout en s'inscrivant dans la continuité des bassins agronomiques du sud-ouest de la France. La consolidation des ventes de légumes à la marque Findus,

en Espagne ainsi que le développement de nouvelles références répondant aux besoins des partenaires de la joint-venture offrent de nouvelles perspectives de développement à Ultra Congelados de la Ribera.

Les deux sites d'Ultra Congelados de la Ribera (UCR) sont situés au nord et au sud de l'Espagne. Deux positions complémentaires pour servir le marché espagnol.

1.7.6 Gelagri

Pour Gelagri, la joint-venture associant Bonduelle et Triskalia, l'exercice passé a été placé sous le signe du développement de synergies à tous les niveaux : industriel, sourcing, supply chain...

Gelagri Iberica et Gelagri France, deux entités issues du partenariat de Bonduelle avec Triskalia sont spécialisées dans la fabrication de produits surgelés commercialisés en marques clients. L'objectif commun est de confirmer une position de leader sur les marchés européens.

VALORISATION DES GAMMES

Au regard de la période de difficultés économiques, Gelagri a enregistré, au cours de l'exercice 2011-2012, une activité saine, principalement portée par la valorisation de ses gammes de produits. La complémentarité apportée par Ultra Congelados de la Ribera (UCR) sur les marchés ibériques et français confirme la volonté du Groupe Bonduelle de faire fructifier ses activités dans cette zone en renforçant ses investissements dans le domaine du surgelé.

AMBITIONS EUROPÉENNES

La volonté de Gelagri de développer ses activités marques clients et gammes premier prix en Europe, via les circuits de la grande distribution et de la restauration, s'est concrétisée en 2011-2012 par des prises de marché significatives. Gelagri a par ailleurs renforcé, au cours de l'exercice passé, ses exportations dans d'autres zones du monde, donnant à la joint-venture de nouvelles perspectives de croissance.

1.7.7 Bonduelle Champignon

« Le plan de modernisation des cultures de champignons, avalisé en juin 2012 par les producteurs de la Coopérative Agricole France Champignon, fournisseurs de Bonduelle, va donner à la filiale l'opportunité de renforcer sa compétitivité en Europe. »

Jérôme Bonduelle, Directeur général de Bonduelle Champignon.

Dans un contexte de marché difficile, Bonduelle Champignon a poursuivi l'intégration des actifs acquis en 2010, en progressant dans le plan de modernisation de son outil agro-industriel, en innovant pour accompagner le développement des ventes en marque propre réalisées par les filiales du groupe, et en redynamisant les ventes de champignon frais.

En recul de 2,5 % en moyenne en Europe, le marché des champignons de Paris en conserve a accusé le contrecoup de la crise en 2011-2012. Dans ce contexte, les stratégies marketing déployées pour le champignon par les filiales du groupe ont permis un développement encourageant des ventes en marque propre, en particulier au *retail* (voir Bonduelle Conserve International « l'année du champignon »). En *Food Service*, le succès du lancement de champignons sylvestres surgelés, toujours à marque propre, confirme le potentiel que représentent ces produits à haute valeur culinaire dans l'offre légumes de Bonduelle sur le marché de la restauration.

DU NEUF EN FRAIS

Les difficultés relatives du marché du champignon transformé en Europe sont compensées par le dynamisme des ventes de champignons frais, un segment en hausse continue depuis plusieurs années.

Sur ce marché du frais, les efforts entrepris par la coopérative France Champignon, partenaire de Bonduelle, ont permis d'améliorer les pratiques culturales et ainsi d'obtenir des produits à plus haute teneur qualitative, se conservant mieux et offrant à la filière l'opportunité de gagner des parts de marché, avec des volumes en hausse de 4 % sur le second semestre. De plus, la finalisation d'un procédé de coupe mécanique de champignon frais doit prochainement permettre à France Champignon de se positionner de manière encore plus concurrentielle sur ce segment en visant plus particulièrement une offre « entrée de gamme » d'origine française.

INVESTIR ET INNOVER

L'exercice 2011-2012 a été marqué par de nombreux investissements destinés à moderniser l'outil agro-industriel, principalement dans le Val de Loire et en Pologne (champignons de Paris), mais aussi dans le Sud Ouest (champignons sylvestres) : rénovation de l'outil de compostage à La Tourte, mise en place de trieurs optiques à Thouars, automatisation et augmentation de la capacité de stérilisation de l'usine de Ruchoce (Pologne), nouveaux tunnels de surgélation à Herm pour les champignons sylvestres... Enfin les efforts soutenus de recherche et développement en 2011-2012 doivent aboutir à la commercialisation, en automne 2012, d'une nouvelle gamme de champignons cuisinés positionnée sur le segment « premium », à la marque Cassegrain.

LA VENTILATION AU NATUREL !

Bonduelle Champignon encourage une initiative inédite lancée par un groupe de producteurs. L'idée est de profiter des flux d'air circulant dans les caves désaffectées pour assurer la régulation thermique des nouvelles salles de culture, ceci grâce à des conduits spécialement aménagés entre les deux. Ce procédé naturel assure une meilleure qualité aux champignons et génère des gains énergétiques de 25 % environ.

1.7.8 Bonduelle Amérique du Nord

« En plus d'alimenter la croissance de nos ventes, l'acquisition des quatre sites d'Allens nous permet de mieux nous protéger des risques de changes et des aléas climatiques. »

Louis Frenette, Directeur général, Bonduelle Amérique du Nord.

L'acquisition de quatre sites industriels aux États-Unis marque une étape essentielle dans le développement de Bonduelle Amérique du Nord.

L'achat de trois usines de transformation et d'un centre de conditionnement de légumes surgelés appartenant au groupe américain Allens constitue pour Bonduelle un axe de développement majeur pour ses activités en Amérique du Nord. Bonduelle Amérique du Nord (BAN) est en effet leader en conserves de légumes et en légumes surgelés au Canada sous des marques clients et ses propres marques (Bonduelle, Arctic Gardens...) avec plus de 335 000 tonnes de légumes cultivés au Québec et en Ontario. La filiale exportait jusqu'alors 30 % de sa production vers les États-Unis, principalement en surgelé, dans les réseaux de la distribution « Food Service ». Les trois usines de transformation de surgelés d'Allens – Bergen et Oakfield dans l'État de New-York, et Fairwater dans le Wisconsin –, ainsi que le centre de conditionnement de légumes surgelés de Brockport (État de New-York) vont permettre à BAN d'alimenter la croissance de ses ventes en répartissant son chiffre d'affaires de manière identique entre le Canada et les États-Unis.

400 nouveaux collaborateurs permanents ont rejoint le Groupe Bonduelle dans le cadre du rachat des quatre sites d'Allens.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE

Coté activité, Bonduelle Amérique du Nord a dégagé en 2011-2012 un chiffre d'affaires en hausse. Les nombreux aléas climatiques (inondations printanières au Québec, puis période de sécheresse suivie d'un épisode cyclonique – ouragan Irene) se sont traduits par une production déficitaire, engendrant des surcoûts importants pour la filiale.

L'ATOUT « MINUTE »

Dans le *retail*, les légumes surgelés ont souffert de la concurrence du frais. Arctic Gardens est cependant parvenue à surperformer dans sa catégorie, en particulier grâce au succès de la marque dans les Hard Discount implantés en Ontario et au Québec. Concernant le *Food Service*, le lancement des légumes « Minute » s'est avéré très prometteur, notamment auprès d'utilisateurs ciblés privilégiant des équipements de remise en température. Qualité et simplicité d'usage font de cette gamme un axe de développement fort pour Bonduelle Amérique du Nord.

UNE ANNÉE D'INVESTISSEMENTS

En parallèle à l'acquisition d'Allens, Bonduelle Amérique du Nord a opéré de nombreux investissements, d'un montant total de 17 millions de dollars canadiens visant à renforcer sa compétitivité (couteaux automatiques à l'usine de Tecumseh), la qualité et la

sécurité de ses sites (label GFSI – *Global Food Safety Initiative*), et à réduire son empreinte environnementale. Depuis décembre 2011, l'usine de Saint-Denis-sur-Richelieu fonctionne en effet au gaz naturel permettant de réduire de plus de 30 % les émissions de gaz à effet de serre (GES), soit près de 4 500 tonnes de CO₂ émises en moins annuellement. Ce projet s'inscrit dans la volonté de Bonduelle Amérique du Nord de faire du développement durable une priorité, avec notamment la valorisation à 95 % de ses sous-produits végétaux.

POUR DES HABITUDES DE VIE PLUS SAINES !

Au Canada, Arctic Gardens soutient le défi 5/30 (5 portions de fruits et légumes par jour et 30 minutes d'exercice) organisé chez les distributeurs Sobeys. La marque apporte aussi son concours à « La tablée des chefs » qui vise à aider les entreprises à améliorer les habitudes alimentaires de leurs employés grâce à des suggestions de *boîtes à lunch* plus équilibrées. Ces initiatives s'inscrivent dans la logique des actions entreprises par la Fondation Louis Bonduelle au Canada.

1.7.9 Bonduelle Development

« La force de la marque, conjuguée à des investissements marketing et commerciaux massifs nous a permis de positionner Bonduelle Development au-dessus des performances des marchés sur lesquels la filiale intervient. »

Benoît Bonduelle, Directeur général Bonduelle Development.

Avec une croissance à deux chiffres – tant sur les volumes que le chiffre d'affaires – Bonduelle Development signe un exercice 2011-2012 à la hauteur de ses ambitions.

Des pays de l'Est à l'Amérique du Sud, les performances enregistrées par Bonduelle Development concrétisent la dynamique industrielle, marketing et commerciale réaffirmée au cours de l'exercice précédent. À l'Est, en Russie, Bonduelle Development (BDV) a conforté sa croissance et fait fructifier ses parts de marché en tirant notamment profit du *statu quo* paritaire sur le rouble. La filiale y a réalisé de très bons résultats suite à la modification de la structure d'approvisionnement, désormais en ligne directe ce qui a permis d'être encore plus réactif et en phase avec les attentes des clients GSA (Grandes Surfaces Alimentaires). Le lancement de nouveaux produits (gamme premium « Fusion », commercialisation de champignons à la marque Bonduelle...), associée à des investissements forts en marketing et forces de vente ont contribué à cette réussite également enregistrée au Kazakhstan, en Azerbaïdjan, en Ukraine et dans les Balkans. Les activités en Biélorussie, en Roumanie et en Bulgarie, pays encore fortement touchés par la crise, ont quant à elles marqué le pas.

NOUVELLES SYNERGIES EN RUSSIE

Au-delà de ces performances, l'actualité de BDV en Europe de l'Est a été marquée par la conclusion des négociations relatives à l'acquisition d'actifs agro-industriels et commerciaux (marque Globus) du groupe français coopératif « Cecab » en Russie et dans la CEI (Confédération des États Indépendants). Cette opération, finalisée en mars 2012, va renforcer la présence de Bonduelle dans les pays d'Europe centrale et orientale où le groupe est implanté depuis le milieu des années quatre-vingt-dix. L'usine de Timashevsk, située à 30 kilomètres du site Bonduelle de Krasnodar, présente en outre de nombreuses possibilités de synergies agro-industrielles.

6 000 hectares de terres issues du kolkhoze Cecab, en plus des 3 500 déjà exploités directement, seront cultivés par Bonduelle selon les règles agronomiques du groupe.

TIMASHEVSK : DU NOUVEAU À L'EST !

L'acquisition, en 2012, par le Groupe Bonduelle, du dispositif agro-industriel de Timashevsk et de ses 160 salariés, au sud-ouest de la Russie, vise à assurer le développement des ventes de conserves de légumes aux marques Bonduelle et Globus. L'acquisition s'accompagnera d'investissements destinés à optimiser le système d'irrigation et d'augmenter les capacités de production de l'usine à hauteur de 50 000 tonnes annuelles.

CAP SUR LE BRÉSIL

Sur le Mercosur, au Brésil, Bonduelle Development a pleinement tiré bénéfice de sa nouvelle usine de Cristalina qui a achevé durant l'exercice 2011-2012 sa première année d'activité complète, avec à la clé des volumes de ventes particulièrement satisfaisants dans ce pays où BDV appuie son développement par l'innovation et la différenciation de l'offre : lancement de petits pois frais, maïs sous vide, commercialisation de deux nouveaux mélanges (Duetto – maïs et petits pois ; Seleta – association de petits pois, carottes et pommes de terre). Ces succès vont amener la filiale à renforcer ses équipes sur le site de Cristalina dont la production dessert le Brésil, mais aussi l'Argentine où a été commercialisée cette année une gamme de pois et maïs.

QUELQUES NOUVEAUTÉS

Aubergines, courgettes, ratatouille... La gamme Premium « Légumes du soleil », a été lancée en Russie à la marque Bonduelle avec un succès commercial prometteur !

En Russie, la commercialisation de champignons – marinés en bocaux par exemple – témoigne du respect des attentes et des goûts des consommateurs. Avec en prime la garantie de la qualité Bonduelle...

2

Responsabilité sociale et environnementale

2.1	Introduction	RFA	24	2.4	Engagements sociaux et sociétaux	RFA	45
2.2	Démarche et engagements RSE de Bonduelle	RFA	25	2.4.1	Engagement social		45
2.2.1	Historique		25	2.4.2	Engagement sociétal		51
2.2.2	Gouvernance		25	2.5	Responsabilité du fait du produit	RFA	53
2.2.3	Dialogue avec les parties prenantes		28	2.5.1	La qualité : une priorité		53
2.2.4	Charte éthique		31	2.5.2	La composition des produits et leur qualité nutritionnelle		54
2.2.5	Guide d'éco-responsabilité, pour intégrer des critères environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des produits		34	2.5.3	Information et satisfaction des consommateurs		54
2.2.6	Charte d'approvisionnement		34	2.5.4	Indicateurs		55
2.2.7	Glossaire		34	2.5.5	Promotion de meilleures habitudes alimentaires : la Fondation Louis Bonduelle		55
2.3	Engagements environnementaux	RFA	35	2.6	Pilotage de la démarche	RFA	57
2.3.1	L'accompagnement de l'amont agricole		35	2.6.1	Contexte et objectifs du <i>reporting</i>		57
2.3.2	Préservation des ressources naturelles		36	2.6.2	Procédure de <i>reporting</i>		57
2.3.3	Optimisation du transport		44	2.6.3	Périmètre du <i>reporting</i>		57
				2.6.4	Indicateurs		58
				2.6.5	Calendrier du <i>reporting</i>		59
				2.6.6	Rapport d'assurance modérée		59

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

2.1 Introduction

« Entreprise familiale créée en 1853, Bonduelle est devenu le leader mondial du légume prêt à l'emploi. Son développement s'est résolument appuyé sur deux fondamentaux : le respect du milieu naturel – essentiel pour un groupe dont le métier est en lien direct et quotidien avec la Terre –, et la volonté de mettre l'Homme au cœur d'un projet d'entreprise pérenne.

Ce projet vise à offrir le meilleur de la nature dans le respect de principes éthiques forgés par six générations impliquées dans la transformation agricole. Ainsi le groupe a-t-il été pionnier dans le domaine du développement durable, ceci en pleine cohérence avec les objectifs définis par l'actionnaire du groupe : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs.

Soucieux de répondre mieux encore aux attentes de la société tout en formalisant sa démarche, le Groupe Bonduelle a décidé en 2002/2003 de renforcer ses actions en faveur du développement durable en procédant à la mise en place d'un Comité de Pilotage dédié. Celui-ci, transverse, rassemble une fois par mois des représentants des fonctions agro-industrielles, des ressources humaines, de la communication et du contrôle de gestion.

Les actions entreprises ont permis, au cours des dernières années de réduire les consommations énergétiques (- 2,6 % à volume d'activité constant en 2011-2012 par rapport à l'exercice précédent) et la demande en eau de ses sites, en baisse de 9,3 % sur l'exercice passé. Parallèlement, le groupe a multiplié les initiatives destinées à assurer la sécurité de ses collaborateurs. Le taux de fréquence des accidents a régulièrement diminué depuis les cinq dernières années, et le plan d'actions renforcé engagé en 2011-2012 a permis de réduire ce taux de 23 %.

Ces performances illustrent concrètement la détermination de Bonduelle à être exemplaire dans ses activités. Elles incitent également le groupe à aller encore plus loin dans sa démarche responsable. Dix ans après le lancement de sa politique de développement durable, Bonduelle a donné, en 2011-2012 un nouvel élan à son engagement environnemental, social et sociétal. Ce nouveau souffle s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue du groupe, accompagnant sa croissance et le renforcement des échanges avec ses parties prenantes. »

Jean-Bernard Bonduelle
Directeur des relations extérieures et du développement durable

2.2 Démarche et engagements RSE de Bonduelle

2.2.1 Historique

Depuis la formalisation et le lancement de sa politique de développement durable, le Groupe Bonduelle a fait évoluer sa démarche :

2002/2003

- Définition de quatre domaines d'actions prioritaires : la production agricole, les Hommes, la nutrition et la qualité, les ressources naturelles
- Fixation des axes de progrès
- Mise en place d'indicateurs
- Publication des premiers résultats
- Sensibilisation à la démarche en interne
- Adhésion au *Global Compact*

2003/2004

- Homogénéisation des indicateurs
- Élaboration d'outils d'auto-évaluation
- Mise en œuvre de plans d'actions
- Poursuite du déploiement en interne
- Réponse au *Carbon Disclosure Project* (CDP)

2004/2007

- Inscription des enjeux du développement durable dans l'ensemble des plans de progrès des filiales
- Mobilisation en interne
- Évaluation de la première phase

2007/2011

- Définition d'un cinquième domaine d'actions prioritaires : le transport
- Lancement de fermes pilotes sur un programme de réduction de produits phytosanitaires et de production intégrée et signature de la charte de l'Institut de l'agriculture durable
- Renforcement des actions en faveur de l'accueil des handicapés et de la sécurité
- Soutien au lancement du Forum mondial de l'économie responsable à Lille

2011/2012

- Implication renforcée auprès de parties prenantes
- Préparation d'une charte éthique, d'un guide d'éco-responsabilité, de la quatrième version de la charte d'approvisionnement dédiée aux planteurs
- Bonduelle adopte le référentiel GRI et fait vérifier ses données RSE

2.2.2 Gouvernance

Le Comité de Pilotage recense et diffuse les informations, propose des objectifs et des axes de progrès qui sont par la suite soumis à la Direction générale du groupe. Cinq domaines sont privilégiés : Hommes et sécurité, agriculture, ressources naturelles, qualité-nutrition, transport. La collecte des données environnementales et sociales à l'échelle du groupe sert de référentiel pour les actions de progrès, réactualisées chaque année, qui permettent à Bonduelle d'enrichir sa démarche.

RÉSULTATS 2011-2012 ET PERSPECTIVES 2012-2013

Axes	Résultats 2011-2012	Perspectives 2012-2013
Hommes et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Taux de fréquence des accidents du travail : Objectif : diminution de 15 % pour l'exercice 2011-2012 Résultat : 18,76 soit - 23 % Entretien d'évolution : Objectif : réaliser 100 % des entretiens d'évolution Résultat : 82,02 % d'entretiens d'évolution réalisés Égalité hommes - femmes Objectif : lancer un programme de travail sur l'égalité hommes - femmes Résultat : élaboration avec les représentants du personnel 1^{er} et signature, en France, le 5 juin 2012 d'un accord « promotion de l'égalité hommes - femmes » Poursuivre le plan d'action en faveur des handicapés Résultat : 10.65 % personnes handicapées intégrées dans le groupe Rédiger et communiquer la charte éthique Résultat : rédaction de la charte éthique en juin 2012 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la sécurité au travail, viser 0 accident du travail Favoriser l'évolution des collaborateurs et leur formation, réaliser 100 % des entretiens d'évolution Poursuivre les travaux visant à favoriser l'équité, la diversité et l'intégration des personnes handicapées Poursuivre les actions en faveur de l'égalité hommes - femmes Déployer la charte éthique
Agronomie	<ul style="list-style-type: none"> Rédiger la 4^e charte d'approvisionnement agro en intégrant les parties prenantes Résultat : lancement d'un groupe de travail et élaboration de la charte agro Réduire de 20 % les produits phytosanitaires sur 3 ans Résultat : actions en cours visant à maîtriser l'utilisation des produits phytosanitaires Mesurer l'impact environnemental de la pratique agricole, mettre en place des indicateurs Résultat : formations des agriculteurs aux techniques d'optimisation de la pulvérisation Poursuivre les travaux de recherche en production intégrée * Résultat : un point d'étape avec les agriculteurs en juillet 2012, opération « fermes pilotes » 	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser et faire partager la 4^e charte agro Réduire de 20 % les produits phytosanitaires 2011-2015 Mesurer l'impact environnemental des pratiques agricoles et mettre en place des indicateurs Poursuivre les travaux de recherche en agriculture intégrée
Ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> Réactualiser l'impact environnemental du groupe Résultat : impact environnemental de l'approvisionnement/fabrication des matières premières à la livraison chez le client : 1 800 000 teqCO₂ +/- 600 000 émises sur l'année Réduire la consommation d'énergie en usine - 5 % par an Résultat : - 2,6 % (à activité constante, périmètre 2011-2012 sans Italie) Réduire la consommation d'eau en usine - 3 % par an Résultat : - 9,3 % (à activité constante, périmètre 2011-2012 sans Italie) Valoriser > 75 % des déchets industriels banals Résultat : 73 % Développer des projets d'énergies alternatives (biomasse, biogaz ...) Résultat : valorisation <i>in situ</i> du biogaz de Nagykovács (Hongrie) en campagne 2012 + finalisation de l'étude de valorisation biogaz sur St-Denis (Canada) Initier un guide d'éco-responsabilité Résultat : le projet « Guide d'éco-responsabilité » est finalisé et en phase de test 	<ul style="list-style-type: none"> Réduire la consommation d'énergie de 5 % par an de 2011 à 2014 Réduire la consommation d'eau de 3 % par an de 2011 à 2014 Valoriser les déchets industriels banals à hauteur de 80 % de 2012 à 2015 Lancer 5 projets valorisant l'énergie renouvelable en 5 ans Déployer le guide d'éco-responsabilité, se doter d'outils de mesure d'impact environnemental

Axes	Résultats 2011-2012	Perspectives 2012-2013
Qualité - Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre la charte approvisionnement fournisseur à 100 % des fournisseurs de fruits et légumes Résultat : 63 % de fournisseurs représentant 79 % des apports en légumes 93 % des fournisseurs champignons évalués • Formaliser la politique qualité groupe - Réunion annuelle en janvier de coordination et de plan d'actions communs - Achats centralisés avec une politique qualité commune • Démarrage d'une démarche de réduction des additifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre la charte approvisionnement fournisseur à 100 % des fournisseurs de fruits et légumes • Réduire le taux de réclamation • Maintenir les certifications et les reconnaissances par organismes extérieurs
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire de 3 % le CO₂ à la tonne transportée Résultat > 3 % sur la logistique conserve • Étendre la mise en place des indicateurs transport dans tous filiales et pays Résultat : tous filiales et pays pris en compte à l'exception du Canada • Intensifier le rail-route La démarche initiée il y a 3 ans se poursuit • Optimiser la logistique amont - aval Poursuite des actions d'optimisation de la logistique • Mutualiser le transport aval avec d'autres industriels Le dossier est en cours mais les recherches n'ont pas abouti en 2011-2012 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre 3 000 tonnes d'économie de CO₂ • Poursuivre le déploiement des mesures d'émission CO₂ dans toutes les filiales • Identifier et partager les actions pilotes • Optimiser les outils logistiques et intensifier les alternatives à la route

* Techniques de production agricole priorisant l'agronomie (travail du sol, rotation des cultures, génétique, inter cultures...) avec pour objectif de limiter l'utilisation des intrants au profit d'une diminution des impacts environnementaux.



Dix ans après la formalisation et le lancement de la démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), le Groupe Bonduelle a souhaité donner un nouvel élan à celle-ci pour mettre le développement durable plus que jamais au cœur de l'entreprise en mobilisant les énergies sur des projets tels que le guide d'éco-responsabilité des produits ou encore le développement des relations avec les parties prenantes. Ce nouveau souffle s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue du groupe, accompagnant son développement économique et géographique, ininterrompu depuis ces dix dernières années.

2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes

Le Groupe Bonduelle mène de longue date une politique active de dialogue avec ses parties prenantes, tant en interne (collaborateurs, partenaires sociaux), qu'à l'externe (agriculteurs, fournisseurs, institutions publiques nationales et locales...). Des collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux d'organisations professionnelles (liste page 34, dans la partie 2.2.7. Glossaire) en tant que membre de commission, administrateur ou Président.

Il s'agit pour Bonduelle d'assumer sa responsabilité d'acteur dans la filière et de faire valoir ses intérêts, *via* la communication de ces interprofessions et fédérations auprès des instances gouvernementales, en Europe et en France. Les sujets abordés portent sur la protection de l'environnement et des cultures agricoles. Par ailleurs le Groupe Bonduelle, en France et à l'étranger, ne finance aucun parti politique.

Ainsi, l'entreprise a historiquement noué de nombreux partenariats et mené des actions, notamment des programmes pilotes avec des institutions et organisations publiques ou privées afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Jean-Bernard Bonduelle, Directeur des relations extérieures, en charge du développement durable a pour mission de développer les relations avec ces parties prenantes dans leur diversité : fédérations professionnelles, institutions, autorités et agences de réglementation nationales, européennes et internationales, ONG, agences de notation, communautés

locales, médias, établissements d'enseignement et de recherche... Par ailleurs, la Fondation Louis Bonduelle est particulièrement dynamique pour promouvoir avec des partenaires scientifiques, publics et associatifs une évolution durable des comportements alimentaires, ceci alors que les problèmes de santé publique liés à l'alimentation ne cessent de progresser.

Le Groupe Bonduelle a également fait évoluer le dialogue avec ses parties prenantes. Le périmètre s'est élargi avec la formalisation de la démarche RSE : de nouveaux interlocuteurs (agences de notation, recherche/association de solidarité...) et de nouvelles thématiques (exigences de la grande distribution, partenariat pour mener la politique handicap et projets environnementaux comme le projet « usine sobre ») ont contribué à enrichir la démarche de Bonduelle.

En 2011, le groupe a souhaité renforcer ce dialogue afin de donner une nouvelle dynamique à sa démarche. En décembre 2011, un panel de parties prenantes a été invité à échanger avec le Directeur général de Bonduelle, Daniel Vielfaure, ainsi que d'autres représentants des différentes fonctions de Bonduelle impliquées (ressources humaines, agronomie, industrie, commerce, marketing et développement durable). Les parties prenantes ont été choisies afin de représenter des experts RSE généralistes, des experts concernant les 5 domaines d'actions prioritaires de Bonduelle et des associations. Les différents types de lecteurs du rapport annuel étaient ainsi représentés, notamment par des organisations avec lesquelles le groupe n'avait pas encore développé de dialogue formalisé. L'objectif était de challenger la démarche développement durable du Groupe Bonduelle et la communication qui en était faite. Les parties prenantes ont pu soumettre au groupe des idées de thématiques à approfondir et demander des précisions quant aux informations publiées, notamment des informations plus pédagogiques pour le consommateur sur les actions de développement durable du groupe. Le présent rapport tient compte de la réflexion engagée à la suite de cette réunion.

Dans le cadre de sa démarche en cours sur l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans la conception des produits, le groupe a également interrogé en amont quelques parties prenantes afin de nourrir ce projet et intégrer au mieux leurs attentes.

Ci-dessous, un tableau précise les différents types de parties prenantes avec qui Bonduelle est en lien et les modalités d'information et de dialogue mises en œuvre par Bonduelle :

Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue consultation	Accords-partenariats-Collaboration
Collaborateurs / partenaires sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Outils de communication Internet (Intranet, Internet) 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue avec les salariés, les représentants des salariés et les syndicats Comité d'Entreprise Européen – réunion à minima une fois par an 	<p>En France, 3 accords (pénibilité au travail, promotion de l'égalité professionnelle, Handipol) signés en 2011-2012 et 5 avenants à des accords précédemment signés (dont accord seniors et salariés âgés, bien-être au travail)</p>
Clients		<ul style="list-style-type: none"> Réponse aux questionnaires et audit RSE des clients - une fois par an 	
Citoyens / Consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> Sites Internet dédiés dans les pays Rapports RSE Actions de sensibilisation de la Fondation Louis Bonduelle 	<ul style="list-style-type: none"> Consultation de panels de consommateurs – Étude en profondeur tous les 3 ans Fondation Louis Bonduelle dont les 3 objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> informer différents publics agir sur le terrain soutenir la recherche 	
Institutions / Autorités et agences de réglementation nationale, européenne et internationale	<ul style="list-style-type: none"> Conférence et Exposition au Parlement Européen sur l'alimentation avec la Fondation Louis Bonduelle 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion d'information au Parlement européen à Bruxelles le 27/04/2012 Participation d'institutions nationales et internationales à la session de parties prenantes organisée en décembre 2011 – une fois par an Participation au <i>Global Compact</i> – une fois par an 	
Agriculteurs sous contrat avec Bonduelle		<ul style="list-style-type: none"> Dialogue et conseil – une fois par an et contact permanent durant les récoltes 	<ul style="list-style-type: none"> Charte d'approvisionnement
Fournisseurs		<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation aux droits de l'homme, aux conditions de travail et au respect de l'environnement – une fois par an Évaluations 	<ul style="list-style-type: none"> Clause de développement durable dans les contrats d'achat (rappel de l'adhésion aux 10 principes du Global Compact)
ONG	<ul style="list-style-type: none"> Brochures, rapports, site Internet 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses aux sollicitations Rencontre avec les ONG – une fois par an Participation d'associations environnementales et sociales à la session de parties prenantes organisée en décembre 2011 	
Agences de notation	<ul style="list-style-type: none"> Brochures, rapports, site Internet 	<ul style="list-style-type: none"> Réponse à des questionnaires / sollicitations ponctuelles – une fois par an 	



Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue consultation	Accords-partenariats- Collaboration
Investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Information financière trimestrielle Résultats financiers semestriels et annuels Rapports annuels / semestriels Performance RSE du groupe : rapport d'activité et de développement durable et document de référence Lettre aux actionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> Événements financiers / réunions d'analystes – deux fois par an à <i>minima</i> Réunions spécifiques (fonds ISR) – une fois tous les deux ans Réponse à des questionnaires / sollicitations ponctuelles – une fois par an (pour le CDP) (ex : Le <i>Carbon Disclosure Project</i> (CDP) est une association qui rassemble plus de 280 investisseurs institutionnels. Chaque année, le CDP envoie aux principales entreprises mondiales un questionnaire portant sur leur prise en compte du changement climatique et sur leurs émissions de gaz à effet de serre. Bonduelle répond au questionnaire depuis la première édition de l'étude (CDP1) en 2003. Ses réponses sont disponibles sur le site Internet du CDP (www.cdproject.net). 	
Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Événements spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue avec des communautés locales – sur sollicitation – ex. : Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées (Marpa) : Le dernier projet de la Fondation Louis Bonduelle propose aux personnes âgées des ateliers culinaires et « art-nature » en partenariat avec la Fédération Nationale des Marpa, qui représente 162 établissements sur le territoire français. 	
Médias	<ul style="list-style-type: none"> Communiqués de presse – une fois par an à <i>minima</i> Site Internet Visite d'une ferme pilote en juillet 2011 		
Fédérations professionnelles	<p>Un ou plusieurs collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux des organisations professionnelles suivantes en tant que membre de commission, administrateur ou Président, moyen d'assumer sa responsabilité d'acteur dans la filière et de faire valoir ses intérêts : ADEPALE ; FIAC ; UNILET ; ANIFELT ; ANIA ; UPPA ; CTCPA ; PROFEL ; ILEC ; ECOPAR ; SYNAFAP ; SFPPE ; AETMD ; ANICC (les acronymes sont détaillés page 34 dans la partie 2.2.7. Glossaire) – rencontres lors des Conseils d'Administration et Assemblées Générales</p>		
Enseignement et recherche	<ul style="list-style-type: none"> Interventions auprès des écoles à proximité des sièges des filiales et des sites 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil de stagiaires et apprentis Partenariats/études avec, par exemple, UTC, UPJV Amiens, École des Mines de Paris, Université de Bretagne Occidentale, ISA, LASALLE Beauvais, Université de l'Artois, Institut National Polytechnique Grenoble, ESI Reims, ICAM (les acronymes sont détaillés page 34 dans la partie 2.2.7 Glossaire) 	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats avec des écoles
Experts RSE		<ul style="list-style-type: none"> Réponse à des questionnaires – une fois par an Participation à des forums – une fois par an (ex : World Forum de l'Économie Responsable de Lille dont Bonduelle est « grand partenaire ») Enquêtes de satisfaction – une fois par an 	

En cours actuellement :

- élaboration d'un site Internet dédié à la démarche RSE visant notamment à mieux informer les consommateurs des engagements de Bonduelle en matière de développement durable ;
- rédaction de la 4^e charte d'approvisionnement Bonduelle.

2.2.4 Charte éthique

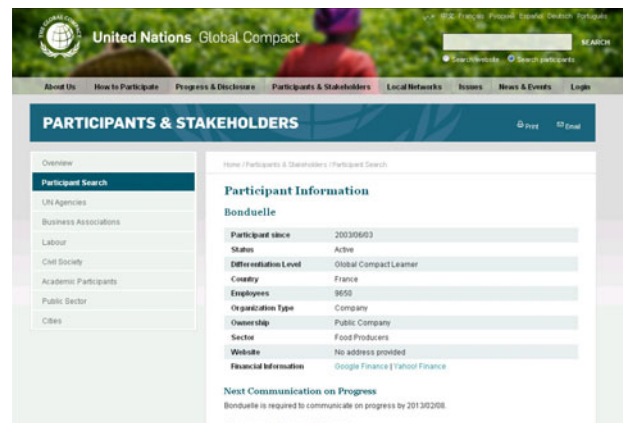
Le Groupe Bonduelle a rédigé en 2012 une charte éthique donnant corps aux valeurs qu'il porte depuis des années et souhaite promouvoir : souci de l'homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence. Cette charte exprime la volonté du groupe de s'impliquer dans une démarche de progrès permanent. Elle complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles les collaborateurs doivent se conformer tout en permettant à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle, en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle. Dans la dynamique d'ouverture et de confiance qui caractérise Bonduelle, le groupe encourage le dialogue et la discussion sur les questions éthiques.

À l'issue de la période de communication de la charte, avant la fin de l'exercice 2012-2013, sera constitué un Comité d'Éthique afin d'accompagner la démarche du groupe dans ce domaine et d'assurer une mission de conseils sur ces questions.

La charte éthique rappelle en outre l'engagement du groupe dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers l'adhésion au Global Compact depuis 2003. Ce pacte mondial initié par l'ONU engage à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux

droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption, aux normes de travail et d'environnement. La charte souligne par ailleurs l'ensemble des points qui font de Bonduelle une entreprise citoyenne et responsable, une entreprise équitable, une entreprise intègre.

SITE INTERNET DU GLOBAL COMPACT



TEXTE DE LA CHARTE ÉTHIQUE DE BONDUELLE

CHARTÉ ÉTHIQUE

L'éthique en action

Une charte éthique, pourquoi ?

Nous avons décidé d'écrire, en 2012, une charte en nous inspirant de notre histoire, de nos valeurs et en souhaitant nous impliquer dans cette démarche de progrès permanent.

Nous avons conscience que l'éthique n'est pas absolue mais qu'elle doit inspirer chacun d'entre nous en interne ainsi que les parties prenantes avec lesquelles nous sommes en relation.

Elle doit nous conduire à agir de manière responsable dans l'esprit Bonduelle.

L'esprit Bonduelle et ses valeurs

Bonduelle entend donner corps dans cette charte éthique aux valeurs qu'il souhaite défendre et promouvoir : souci de l'homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence.

Bonduelle est convaincu que sa réussite provient aussi de sa culture, et souhaite continuer son développement en s'appuyant sur les valeurs précitées.

Le groupe s'engage à faire vivre concrètement cet « esprit Bonduelle » à travers un comportement éthique qui favorise de saines pratiques. Bonduelle, en agissant avec intégrité, tisse un lien de confiance avec ses parties prenantes. Le défi consiste à consolider ce lien, à le faire partager et perdurer.

Une démarche éthique, pour quoi faire ?

Cette charte éthique complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles chacun doit se conformer. Elle permet de définir le cadre des différentes politiques mises en place par Bonduelle et mieux en comprendre la logique et les intentions.

Il s'agit d'un outil qui doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision. Il permet à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle tout en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle.

Les dilemmes éthiques n'ont que rarement des solutions évidentes, certaines situations sont en effet complexes. C'est pourquoi, dans la dynamique d'ouverture et de confiance qui caractérise Bonduelle, le groupe encourage le dialogue et la discussion sur les questions éthiques.

Un Comité d'Éthique

Un Comité d'Éthique sera constitué et pourra être consulté dans les situations d'intérêt général qui n'auront pas trouvé de réponse auprès de la hiérarchie, des experts internes du groupe, notamment en Ressources Humaines, Hygiène et Sécurité ou Achats.

Le Comité d'Éthique aura pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupera un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis seront consultatifs.

Il sera composé de 8 membres, 4 membres désignés au sein de l'entreprise et 4 membres externes à l'entreprise, choisis en fonction de leur expérience, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs.

Il se réunira au minimum trois fois par an, et un secrétaire sera désigné.

Une entreprise citoyenne et responsable

Fort de son histoire et soucieux de sa pérennité, le Groupe Bonduelle est un acteur majeur et engagé dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers la signature du Global Compact.

RESPECT DE L'HOMME

Bonduelle est soumis aux lois des diverses organisations internationales.

Il s'engage également à respecter les conventions de l'Organisation internationale du travail.

Il porte une attention toute particulière à s'assurer que les droits fondamentaux au travail sont respectés. Il s'agit notamment de la liberté d'association, de la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, de l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et de l'abolition effective du travail des enfants.

Il s'engage à respecter, notamment, la charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation.

RESPECT DE LA CITÉ

Par son envergure internationale, le groupe respecte les communautés et cherche à valoriser et développer leurs territoires dans tous les pays. C'est pourquoi Bonduelle, notamment à travers la Fondation Louis Bonduelle, s'engage auprès des collectivités où il développe ses activités et apporte son soutien à des associations locales.

Bonduelle encourage ses collaborateurs à jouer un rôle actif et à s'engager dans ce type de projets.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Bonduelle respecte l'environnement et cherche à réduire son impact écologique indépendamment de son activité. Il est un acteur majeur et engagé du développement durable. Il assure la responsabilité de l'impact de ses activités, produits et services sur l'environnement dans les zones rurales et urbaines ainsi que sur l'environnement au sens large.

Cet engagement doit également se refléter dans les actions que chacun effectue quotidiennement.

Bonduelle fait référence à cette responsabilité environnementale envers ses producteurs agricoles et ses fournisseurs.

Une entreprise équitable**DIALOGUE AU SEIN DE L'ENTREPRISE**

Bonduelle entend s'appuyer sur le dialogue et l'ouverture dans les relations internes.

Il respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives.

Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif.

Bonduelle est à l'écoute de ses collaborateurs, notamment grâce à des enquêtes internationales diligentées par un organisme externe indépendant concernant la satisfaction du personnel sur les conditions de travail.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail.

Chacun doit donc respecter les règles définies par Bonduelle sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE

Bonduelle est attaché à proposer les conditions d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Il favorise donc le dialogue et l'écoute entre les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques afin d'organiser au mieux le travail en fonction des obligations et des attentes de chacun.

Le groupe souhaite proposer un environnement de travail où le bien-être de chacun a sa place et fait l'objet d'un véritable souci.

DISCRIMINATION

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs.

Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de condition de travail fondée, entre autres, sur l'âge, la couleur, l'état matrimonial, le handicap, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou sociale, la race, la religion, et le sexe.

Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel.

Chaque collaborateur dispose de la liberté de prendre part, à titre personnel, à des activités ou des organisations, notamment de type politique ou religieux.

HARCÈLEMENT

Bonduelle place au cœur de son organisation et de sa façon de travailler le souci de l'homme.

Les politiques de Bonduelle protègent les salariés contre toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de victimisation, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle.

Tout type d'action relevant d'une forme de harcèlement moral ou sexuel est donc fermement condamné.

Chaque employé a droit au respect et à un environnement de travail positif, harmonieux et professionnel dans lequel les idées et les contributions de chacun sont reconnues. Tout collaborateur doit promouvoir cet engagement et s'assurer de son respect en se montrant ouvert et simple dans ses rapports avec ses collaborateurs. Ceci permettra de maintenir au sein du groupe une culture basée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

FORMATION

L'excellence garantit la réussite et la compétitivité du groupe.

Bonduelle cherche à développer à tous les stades de l'expérience professionnelle les compétences de ses employés grâce à des politiques volontaristes en matière de formation et d'apprentissage.

C'est pourquoi Bonduelle a créé l'Institut Pierre et Benoît Bonduelle qui a pour vocation de dispenser des formations à l'ensemble du personnel qui font l'objet de certificats de qualification professionnelle validés par l'interprofession.

FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

L'action des fournisseurs et sous-traitants intervient pour une grande part dans la valeur des produits Bonduelle et joue un rôle important dans la satisfaction du client.

Il devra être adopté vis-à-vis d'eux, notamment dans les décisions d'achat, un comportement qui s'appuie sur les valeurs de Bonduelle.

Bonduelle exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel. Il exige également que chaque sous-traitant et fournisseur s'engage dans une démarche éthique.

Les décisions d'achat se doivent de prendre en considération l'ensemble des valeurs prônées et mises en place par Bonduelle et s'appuient notamment sur l'équité, l'excellence et l'ouverture. Les relations avec les fournisseurs doivent entretenir une confiance réciproque dans le souci de l'homme et de la simplicité.

Ces décisions reposent sur une évaluation objective de la fiabilité et de l'intégrité du fournisseur ou sous-traitant ainsi que de l'attractivité globale de son offre par rapport à des considérations et objectifs à court et long terme. L'acheteur doit par ailleurs prendre en compte le rôle important qu'il a dans l'écosystème local.

Une entreprise intègre

QUALITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES

Bonduelle accorde une grande importance à la qualité des produits et des services qu'elle propose aux consommateurs. Proposer des produits et des services performants et de grande qualité prouve notre engagement et notre respect vis-à-vis des consommateurs. Bonduelle porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour l'entreprise.

La sécurité alimentaire maximale est garantie par des solutions technologiques performantes et une adaptation constante aux nouvelles contraintes réglementaires.

CONFIDENTIALITÉ

Le respect de la confidentialité garantit l'intégrité de Bonduelle et assure le maintien de relations de confiance avec ses différents partenaires. Il est donc essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre à Bonduelle reste strictement confidentielle.

Aucune information obtenue par des collaborateurs au sein du Groupe Bonduelle ne peut ainsi être utilisée de manière directe ou indirecte à des fins d'investissements personnels.

Il est nécessaire d'assurer la confidentialité de toute information qui a trait à l'activité de l'entreprise ou à ses partenaires quelles que soient les fonctions occupées et le domaine concerné, notamment

en définissant le niveau d'information des différents collaborateurs et en assurant la sécurité des données.

PRÉSERVATION DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Les fonds ou biens de Bonduelle ont notamment pour objet d'assurer les résultats et l'indépendance financière du groupe. Un mauvais usage ou un gaspillage de ces ressources nuit au groupe ; il ne peut donc en être fait aucune utilisation illicite ou sans rapport avec son activité.

Il faudra veiller à préserver les ressources matérielles ou immatérielles de la société et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers, par exemple tout type de systèmes d'informations mis à disposition ne peut être utilisé de manière inappropriée. Tous les actifs de la société sont propriété de Bonduelle.

TRANSPARENCE

Bonduelle s'assure de traiter honnêtement et équitablement ses clients, notamment en transmettant des informations exactes et transparentes sur ses produits et services et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées.

La transparence des informations transmises aux différents collaborateurs fait partie de la relation de confiance que Bonduelle souhaite instaurer et faire perdurer.

En particulier, les actionnaires reçoivent une information fiable, transparente, véritable et en temps requis, en référence au Code de bonne conduite des pratiques boursières.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de Bonduelle et qui pourraient nuire au groupe.

L'objectivité doit guider chacun dans ses relations avec les différents partenaires du groupe. De telles relations ne doivent ni s'engager, ni être influencées par des éléments personnels ; il appartient à chacun de veiller à conserver cette objectivité dans les relations qui perdurent.

Tout conflit potentiel doit être révélé afin de permettre à la société de le prévenir ou de le résoudre.

De plus, le groupe met tout en œuvre pour empêcher la corruption et s'implique en pratique dans la mise en place d'une politique responsable dépendant du respect du principe de légalité.

CADEAUX ET INVITATIONS

L'amélioration des démarches commerciales n'exclut pas des échanges de cadeaux et d'invitation dans la mesure où ils n'entraînent pas d'incompatibilité entre bénéfices personnels et obligations professionnelles.

C'est pourquoi la transparence est de mise lors de la réception des cadeaux ou des invitations ; ces derniers ne peuvent excéder une valeur symbolique. Il peut, par exemple, s'agir d'actes de courtoisie ou d'hospitalité usuels mais en aucun cas s'apparenter à des actes de complaisance ou de favoritisme.

ACTIONS POLITIQUES

Chaque collaborateur a le droit de mener, à titre personnel, des activités politiques dans la mesure où elles sont effectuées en dehors des heures de travail, qu'elles n'engagent aucun bien de Bonduelle et qu'il est clair qu'il ne représente pas l'entreprise.

Bonduelle et ses collaborateurs dans le cadre de leurs fonctions se conforment à toute réglementation applicable régissant les contributions à des partis politiques quel que soit le lieu d'exercice des activités de l'entreprise.

REPRÉSENTER LA SOCIÉTÉ

Chaque collaborateur est ambassadeur de Bonduelle.

Il est donc important d'agir avec discernement en accord avec les valeurs et les intérêts de Bonduelle et de veiller à ce que la distinction entre ses opinions ou ses intérêts personnels et ceux de Bonduelle soit explicite.

Chaque collaborateur engage ainsi la réputation du groupe et veillera à ne pas tenir de propos préjudiciables à l'image de Bonduelle.

2.2.5 Guide d'éco-responsabilité, pour intégrer des critères environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des produits

En 2012, une équipe regroupant des fonctions diverses au sein de l'entreprise (R&D, marketing, achat, communication...) a travaillé à l'élaboration d'un guide visant à aider les équipes à intégrer des critères environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des produits. Il a vocation à guider l'ensemble des équipes en charge de la conception, de la production et de la commercialisation. Il fixera des objectifs incontournables pour l'ensemble des produits des marques Bonduelle vendus dans le monde entier (Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens) et donnera des pistes d'amélioration en matière de plaisir et de goût, d'accessibilité et de responsabilité.

Un outil sera associé au guide afin de permettre aux équipes d'engager des démarches de progrès en fonction de leurs objectifs et des attentes des consommateurs de leur marché. Une phase d'état des lieux et de test est en cours avant la publication du guide et le déploiement de l'outil auprès de l'ensemble des équipes.

2.2.6 Charte d'approvisionnement

La charte d'approvisionnement de Bonduelle est l'expression de la demande du groupe auprès de ses partenaires producteurs. Elle a pour objectif principal de limiter les risques liés à la production agricole pour préserver la qualité des légumes.

Un chantier de renouvellement de cette charte a été lancé durant l'exercice 2011-2012. Cette quatrième édition – la première a été lancée en 1996 – constituera dès 2013 un document de référence pour les partenaires producteurs du Groupe Bonduelle.

La future charte intégrera de nouveaux enjeux environnementaux et sociaux (sécurité et santé). Elle accompagnera également le développement de l'entreprise à l'international par la définition d'un référentiel commun auquel chaque filiale ou pays Bonduelle pourra ajouter des aspects supplémentaires, en conformité avec la politique développement durable du groupe.

2.2.7 Glossaire

- **ADEPALE** : Association Des Entreprises de Produits Alimentaires Élabores
- **AETMD** : Association Européenne des Transformateurs de Maïs Doux
- **ANIA** : Association Nationale des Industries Alimentaires
- **ANICC** : Association Nationale Interprofessionnelle du Champignon de Couche
- **ANIFELT** : Association Nationale Interprofessionnelle des Fruits et Légumes Transformés
- **CTCPA** : Centre Technique Agro-alimentaire
- **ECOPAR** : Compagnie Pour la Participation Éco-Emballages
- **ESI Reims** : École Supérieure d'Ingénieur de Reims
- **FIAC** : Fédération Française des Industries d'Aliments Conservés
- **IAD** : Institut de l'Agriculture Durable
- **ICAM** : Institut Catholique d'Arts et Métiers
- **ILEC** : Institut de Liaisons et d'Études des industries de Consommation
- **ISA** : Institut d'enseignement Supérieur spécialisé dans l'Agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement
- **ORSE** : Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises
- **PROFEL** : Organisation européenne des industries transformatrices de fruits et légumes
- **SFPAE** : Syndicat des Fabricants de fruits et légumes Prêts À l'Emploi
- **SYNAFAP** : Syndicat des fabricants de produits traiteurs frais
- **UNILET** : Interprofession des légumes en conserve et surgelés
- **UPJV Amiens** : Université de Picardie Jules Verne
- **UPPIA** : Union Pour la Promotion des Industries conserve Appertisé
- **UTC** : Université de Technologie Compiègne

2.3 Engagements environnementaux

2.3.1 L'accompagnement de l'amont agricole

Le respect de l'environnement est un axe fondamental de la politique de développement durable du Groupe Bonduelle qui concerne la production agricole, la préservation des ressources naturelles et les transports.

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AMONT AGRICOLE, UN AXE PRIORITAIRE POUR BONDUELLE

L'ambition du Groupe Bonduelle est de produire des légumes sains, de qualité, accessibles et cultivés dans le respect de la Terre, et plus largement de l'environnement.

Dans ce cadre, Bonduelle entretient des relations étroites avec ses partenaires producteurs (3 500, regroupés en organisations de producteurs) afin de garantir les critères de qualité et de rendement nécessaires à son activité et également de les encourager à limiter leurs impacts environnementaux.

Les partenaires producteurs de Bonduelle lui fournissent 90 % de ses légumes. Pour les autres achats de légumes, le groupe exige de ses fournisseurs qu'ils respectent toutes les dispositions législatives liées à leurs activités et à leur environnement professionnel (voir page 51, engagement sociétal).

Des règles sont ainsi fixées par la charte d'approvisionnement de Bonduelle que le groupe demande à ses partenaires producteurs de signer. Cette charte constitue un engagement contractuel exclusif qui s'étend de la graine à la récolte afin que soit respecté le cahier des charges élaboré par Bonduelle sur différents domaines : sélection des parcelles, choix de la semence, conduite de la culture...

Les partenaires producteurs de Bonduelle sont à 87 % signataires de la charte d'approvisionnement formalisée par le groupe pour la première fois en 1996. Cette charte témoigne de l'engagement continu de Bonduelle en faveur de techniques agricoles respectueuses de l'environnement.

Auprès de ses partenaires, Bonduelle a développé une organisation qui permet de les accompagner sur le terrain.

Pour répondre aux attentes et aux enjeux des pays et des marchés, l'organisation agronomique du groupe est conçue selon une approche par filiale, chacune d'elles étant responsable de sa politique agricole. Leurs prévisions commerciales déterminent l'activité des services agronomiques de chaque zone d'activité. Ainsi les services agronomiques gèrent : le choix des surfaces à ensemercer, la signature des contrats et la relation avec les Organisations de Producteurs (OP), le choix des gammes variétales

en fonction du plan de semis, le suivi des cultures et de la maturité des légumes, la date de récolte et le choix du matériel à utiliser par les prestataires spécialisés, la logistique du transport jusqu'à l'usine, et enfin s'assurent du bon respect du cahier des charges avant que les légumes soient préparés. Relais entre Bonduelle et les partenaires producteurs, les chefs de plaine jouent un rôle essentiel dans ce dispositif. Enfin, un réseau « agro » international permet d'échanger au niveau du groupe sur les meilleures pratiques agronomiques.

LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT

Sur le terrain, le suivi des cultures et l'accompagnement des producteurs sont les points forts de la politique agricole de Bonduelle. Ces actions se concrétisent en premier lieu par la prévention, en sélectionnant les parcelles les plus adaptées aux différents types de légumes et en procédant à la rotation régulière des cultures afin de ne pas épuiser les ressources de la Terre tout en favorisant la biodiversité et de meilleurs rendements. Le lancement, en 2012 d'un système de géoréférencement des parcelles constitue dans ce domaine un atout majeur, permettant de disposer d'une véritable « mémoire agronomique » des espaces cultivés (variétés, date de semis et de récolte, rendement, analyse qualitative...) et ainsi d'affecter au mieux, d'année en année, les cultures aux sols. Cette initiative prolonge l'instauration d'une méthode de tests prédictifs sur les terres, afin de prévenir les éventuelles maladies susceptibles de mettre en péril les semis, et réduisant de facto, les risques d'échec de culture et le gaspillage de matières premières : semences, fertilisants, eau... Dans le même esprit d'anticipation ont été mis en place des réseaux d'observation qui détectent l'arrivée de ravageurs dans les plaines. Par exemple, en France, en fonction des informations recueillies, les partenaires producteurs sont alertés sur les techniques à mettre en œuvre pour maîtriser au mieux les risques. Cette démarche fait partie intégrante du dispositif de « surveillance biologique du territoire » établi par le ministère de l'Agriculture et dont l'animation est confiée depuis 2010 aux professionnels de la filière.

La maîtrise des produits de soin des plantes et la baisse de l'IFT, l'Indice de Fréquence de Traitement, passe également par des formations adaptées : techniques d'optimisation des doses en fonction de l'hygrométrie, du vent, du PH et de la dureté de l'eau...

LE RESPECT DU SOL ET DE LA BIODIVERSITÉ

C'est un principe constant pour l'entreprise, qui se décline de différentes manières. Pour le Groupe Bonduelle, le sol n'est pas un simple support mais un milieu de vie qu'il convient de préserver. De même la protection des cultures est optimisée avec pour objectif de réduire de 20 % l'utilisation de produits phytosanitaires sur 3 ans.

LE CHOIX DES SEMENCES

Le choix des meilleures semences constitue le « levier génétique » de la politique de réduction des produits phytosanitaires menée par Bonduelle. Le groupe travaille avec des partenaires semenciers nationaux et internationaux pour identifier les variétés les plus résistantes aux maladies, au stress hydrique et climatique, ceci grâce à des méthodes de sélection classique. Bonduelle prend également part à des tests de nouvelles variétés afin de mesurer leur adaptation et leur comportement aux différents territoires.

L'INNOVATION

Nouvelles techniques de semis, méthodes alternatives de désherbage mécanique, recherches sur l'optimisation du travail du sol, tests d'apport de champignons ou de bactéries pour stimuler le système racinaire des plantes et ainsi les protéger contre les parasites, pilotage de l'irrigation grâce à des sondes capacitatives... Bonduelle multiplie les projets pilotes en faveur d'une agriculture qui privilégie des moyens naturels et des mécanismes de régulation proches de ceux existants dans la nature. Ces projets sont menés en partenariat avec d'autres institutions (voir page 51, engagement sociétal).

INDICATEURS

Biodiversité	Près de 500 variétés de légumes diffusées au travers des gammes de produits. 216 collections variétales ont permis d'observer, en 2011-2012, 818 variétés
Effectifs agronomiques	283 personnes
Charte d'approvisionnement	87 % des agriculteurs l'ont signée
Agriculteurs évalués	78 % des agriculteurs ont été évalués
Analyse des sols	89 % des fumures azotées ont été calculées par la méthode des reliquats
Intensité culturale	25,5 ha de légumes cultivés par producteur
Réseau de surveillance	131 réseaux de piégeage

2.3.2 Préservation des ressources naturelles

La conférence de Rio de juin 2012 a souligné la nécessité de déployer une « économie verte » pour assurer le développement d'un monde « soutenable ». Parmi l'ensemble des thèmes de l'économie verte, on reconnaît certains des axes de la stratégie de Bonduelle en matière de développement durable :

- généraliser l'intégration de critères environnementaux dans les processus de conception et de production des produits et services ;
- revoir les modes de consommation et de production pour se désengager notamment des combustibles fossiles dans les décennies à venir ;
- valoriser les énergies renouvelables en lien avec le solaire ;
- rechercher une haute qualité de construction ;
- recycler les matières premières minérales et les matériaux ;
- assurer le retour des matières organiques au sol pour les terres agricoles ;
- tester des outils de planification afin de prendre en compte des objectifs collectifs (dont réduction des gaz à effet de serre et réduction des consommations des matières premières).

MANAGEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

En matière de ressources naturelles, Bonduelle a toujours privilégié le travail en réseau et le partage d'informations entre ses usines, ses filiales et ses services centraux pour mener à bien sa stratégie, en cohérence avec les problématiques sociétales et les aspects plus particuliers liés à ses activités : raréfaction des ressources naturelles, tarifs à la hausse, mesure de l'impact environnemental...

Ainsi, des réunions « réseau opérationnel » sont organisées chaque année. Ces rencontres inter-filiales sur l'énergie et l'environnement permettent de contribuer au partage des meilleures pratiques et au déploiement des axes de la politique du groupe. Selon les thèmes, les profils des participants vont de l'exploitant d'équipements au Directeur technique de filiale.

Le groupe s'appuie par ailleurs sur un cycle de visites triennales de ses usines (18 sites visités en 2011-2012) menées par des experts internes. Ce dispositif repose sur une grille de lecture commune permettant d'évaluer la performance des process. Il participe lui aussi au partage des bonnes pratiques et à la mise en œuvre concrète de la politique environnementale du groupe.

En complément, Bonduelle s'est défini un programme expérimental de 2 ans pour faire réaliser par un prestataire extérieur des audits « énergie ». Cette méthode apporte un autre regard sur les performances enregistrées grâce à un benchmark élargi. Elle permet également d'intégrer de nouvelles perspectives d'actions en fonction des situations locales, et constitue une aide à la décision pour engager des études et/ou investissements futurs. En 2011-2012, 8 sites pilotes (situés en France, en Allemagne et en Italie) ont

bénéficié de ce type d'audit qui sera mené durant l'exercice prochain sur les deux unités hongroises. Le bilan interne de cette opération sera diffusé à l'ensemble du groupe.

La création de guides techniques de référence, dédiés aux problématiques techniques transverses et rassemblant les recommandations du groupe en termes de bonnes pratiques (eaux de refroidissement, matériel d'éclairage, chaufferie...) permet en outre de faire progresser les performances des sites. Le processus se décline en quatre étapes :

- mise en place de documents de référence sur la base de diagnostics de sites pilotes ;
- construction de grille d'auto-évaluation pour aider les usines à cibler leur effort et à mesurer leur écart par rapport à la situation idéale avec une notice de formation associée ;
- diffusion de l'information lors des réunions de réseau et des visites d'usine et aide à la mise en place dans les usines ;
- bilan annuel de suivi et déploiement à l'ensemble des sites.

Cette démarche a notamment été adoptée en 2011-2012 dans le domaine de la gestion des eaux de refroidissement et des chaufferies sur 8 sites repartis sur 3 filiales. Une plate-forme informatique collaborative permettra la mise en commun des documents.

Enfin, Bonduelle organise des formations techniques à destination de ses collaborateurs, à l'image du module énergie thermique, dont

la première session test s'est déroulée sur l'usine de Resecure (France) en 2011-2012.

- Formation Optimisation Thermique des process appertisés : nouveau module créé en 2011-2012 et testé lors d'une session pilote de 8 personnes. Le programme de démultiplication est à établir pour le groupe.
- Formation Optimisation Froid Industriel - Domaine surgelé : module en cours de déploiement depuis 2010 : session de 10 personnes.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES PROCÉDÉS : CONSOMMATION D'EAU ET D'ÉNERGIE

2011 a été difficile sur le plan agronomique avec une grande précocité de la saison en Europe et des dérèglements climatiques au Canada. L'activité globale du groupe a connu une légère hausse (+ 3 %) du tonnage travaillé par rapport à 2010-2011. Le bilan de la performance énergétique des usines est très positif en 2011-2012. Même s'il n'atteint pas exactement les cibles théoriques, il récompense les efforts des parties prenantes internes (management, opérateurs, formation, benchmark et échange) menés depuis plus de 8 ans.

En 2011-2012, la performance et les cibles sur l'évolution du ratio de consommation ramené à la tonne de produits fabriqués, sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Évolution des ratios de conso électrique/thermique/eau versus N-1

Groupe	EAU Ratio m ³ /TPF	ÉNERGIE		
		TOTAL Ratio kWh/TPF	ÉLECTRICITÉ Ratio kWhé/TPF	THERMIQUE Ratio kWhéPCs/TPF
2011-2012 (sans Italie)	12,3	901	343	558
2010-2011 (avec Italie)	13,7	939	370	569
Évolution donnée corrigée des variations d'activité	- 9,3 %	- 2,6 %	- 5,8 %	- 0,4 %
Objectif	- 3 %	- 5 %	- 5 %	- 5 %

L'historique de l'évolution des ratios permet de quantifier une économie cumulée sur 6 ans (date de l'intégration du périmètre Bonduelle Amérique du Nord dans le groupe) :

- 54 000 MWhé non consommés sur 6 ans soit la consommation annuelle de près de 6 900 Français (selon données 2008 – 7,9 MWhé/hab/an – Banque mondiale – Consommation d'électricité par habitant) ;

- L'équivalent de 132 GWhPCs de gaz non consommé en 6 ans soit 10 100 tonnes équivalent pétrole ;
- 10 300 000 m³ d'eau non consommée sur 6 ans soit la consommation annuelle de près de 190 000 Français (Commissariat général au développement durable – 2011).

■ Focus sur la performance de 3 usines entre 2006-07 à 2011-2012 (5 ans)

Usines sélectionnées pour leur évolution de tonnage sur 5 ans plutôt constante. L'évolution est exprimée en indice.

Technologie	Frais : Reutlingen, Allemagne		Conserve : Nagykőrös, Hongrie		Surgelé : Ingersoll, Canada	
	2006-2007	2011-2012	2006-2007	2011-2012	2006-2007	2011-2012
TPF	1	1,17	1	0,98	1	1,14
m ³ /TPF	1	0,53	1	0,6	1	1,18
kWhé/TPF	1	0,63	1	0,63	1	0,96
kWhPCs/TPF	1	0,61	1	0,61	1	0,73

Le groupe s'est fixé deux objectifs en terme d'efficacité énergétique : la réduction de 5 % par an de ses consommations énergétiques et de 3 % annuels pour sa consommation en eau. Le respect du premier engagement passe, entre autres, par la généralisation des installations de récupération d'énergie sur les processus thermiques.

Depuis 2006-2007 : 1 940 milliers d'euros investis sur des équipements de récupération d'énergie soit 13 % des investissements consacrés à l'énergie par le Groupe Bonduelle.

Le renouvellement des outils et des équipements dans une perspective de sobriété énergétique est un autre levier fondamental dans la politique environnementale du groupe qui a notamment amélioré les performances de ses unités de stockage en chambre froide (températures négatives).

L'investissement réalisé pour la construction de la chambre froide grande hauteur d'Estrées (150 000 m³) a ainsi permis de respecter la cible de consommation d'énergie fixée pour cet équipement de dernière génération. À l'issue d'une année de fonctionnement, le ratio de consommation se confirme être inférieur de 50 % au ratio moyen de consommation des chambres traditionnelles. Au global, cet investissement cumulé au plan de suivi des équipements et d'optimisation du pilotage des chambres froides initié en 2006-2007, ont permis d'abaisser le ratio du groupe de 18 % en 2010-2011.

La recherche de meilleures performances énergétiques s'illustre aussi au travers du projet mené en partenariat avec le service recherche et développement d'EDF et le Centre Énergétique des Procédés (CEP) de l'École des Mines de Paris de 2009 à 2011. Soutenu par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), le programme « Usine Sobre » avait pour vocation d'étudier les pratiques du groupe et ses procédés.

L'analyse faite sur 3 sites pilotes représentatifs de 3 technologies a permis d'identifier des solutions technologiques éprouvées s'appliquant à une opération spécifique, et des solutions globales impactant plusieurs opérations et reposant sur l'intégration énergétique.

Ces solutions ont été hiérarchisées selon leur intérêt technico-économique et font l'objet d'actions de référence dans les usines pilotes puis dans d'autres usines du groupe.

D'autres solutions, plus complexes ont fait l'objet de développements spécifiques pour décliner des règles de mises en œuvre opérationnelles et les budgets d'investissement associés pour leur mise en application dans les usines. Par exemple, l'installation d'éclairage à LED, en remplacement des tubes fluorescents, s'accompagne d'études de répartition de la lumière en fonction de la position par rapport au sol afin de respecter les contraintes réglementaires d'éclairage.

Dans ce domaine, les cellules centrales de Bonduelle (Achat/Énergie) ont également entamé un état des lieux des offres des fournisseurs, analysant simultanément les aspects technologie-performance-consommation-coût pour aboutir *in fine* à des préconisations de type « bon éclairage au bon endroit » sur les stockages de conserve, les chambres froides à température négative et les entrepôts froids à température positive. Le périmètre de cette étude est international (11 pays) et concerne 7 fournisseurs mondiaux.

Enfin, certaines solutions identifiées constituent des ruptures technologiques, basées sur de nouveaux concepts. Elles ont abouti à 3 programmes de recherche 2012-2013 dénommés « Usine Sobre – phase 2 ».

Au-delà des actions menées dans le cadre du programme Usine Sobre, Bonduelle a également finalisé un projet d'amélioration de la qualité des rejets en 2011-2012 : l'implantation de deux chaudières fonctionnant au gaz naturel (en remplacement du fioul) sur le site canadien de Saint-Denis. Les bénéfices sont : une amélioration de 10 % de l'efficacité énergétique, une hausse de la qualité des rejets atmosphériques et une réduction de 3 500 teqCO₂/an émises par la combustion.

Sur ce même site de Saint-Denis a été déployée une initiative pilote de cartographie des consommations d'eau, un préalable essentiel à tout programme d'optimisation et de recyclage. Ce plan s'inscrit dans le cadre d'un programme québécois du Conseil de la Transformation Agroalimentaire des produits de Consommation (CTAC) concernant l'utilisation optimale de l'eau dans les procédés agroalimentaires.

Il rassemble 5 partenaires industriels, ainsi qu'un cabinet d'ingénierie et de conseil, Axor. L'enjeu sur deux ans, consiste à :

- identifier les technologies de traitement d'eau permettant de réduire la consommation des établissements de 25 % ;
- établir un plan de mise à l'essai des meilleures technologies disponibles ;
- analyser l'évolution réglementaire nécessaire pour s'adapter aux réalités de l'industrie et de la technologie, en partenariat avec l'Agence Canadienne des Inspections des Aliments.

Une démarche similaire en interne a été lancée à Santarém au Portugal : établissement d'une cartographie destinée à identifier et à hiérarchiser les pistes de réduction à la source des consommations d'eau en termes de process, de lavage ou de réutilisation.

Ces études seront relayées dans le groupe et la méthodologie pourra être déployée par les nouveaux sites volontaires.

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS DE RESSOURCES VIERGES ET DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une excellente performance en 2011-2012 :

- la consommation d'eau du groupe est de 12 215 056 m³ soit un ratio de 12,3 m³/TPF soit une réduction du ratio en 1 an de - 9,3 % (en donnée corrigée des variations d'activité). L'objectif de réduction du ratio de - 3 % par rapport à 2010-2011 est largement amélioré ;
- par rapport à 2010-2011, l'effort de réduction de consommation a permis d'économiser près de 2 000 000 m³ (consommation annuelle d'une ville de 36 000 habitants) ;
- les ¾ de l'approvisionnement en eau des usines se font à partir de forages privés, le reste provenant des réseaux de distribution urbains d'eau potable ;
- sur 3 ans, plus de 1 000 milliers d'euros ont été investis pour l'amélioration des approvisionnements en eau dans le groupe en Hongrie, en Pologne et au Québec.

Dans le cadre de son travail en réseau, Bonduelle poursuit ses efforts d'**optimisation des emballages** et des process logistiques. Les actions entreprises dans la technologie « surgelé » ont abouti à une nette amélioration des modes de conditionnement secondaires grâce à des outils autorisant un meilleur remplissage des cartons. Ce processus a engendré une économie de 155 tonnes de carton en France et la démarche s'étend aux autres implantations du groupe. De plus, la réduction des dimensions de certaines références conditionnées en sachet a permis de réduire jusqu'à 11 % de surface de film par emballage.

Pour les conserves, la politique de réduction des emballages s'est élargie à tous les modes de conditionnement et notamment au film de lots et de fardelage. Les économies potentielles de film sont de l'ordre de 90 tonnes annuelles. Concernant les emballages métalliques, les réductions d'épaisseurs réalisées sur les 2 dernières années permettent d'économiser 500 tonnes de métal/an en Europe.

En parallèle une démarche d'intégration de critères environnementaux dans la conception des produits est en cours de mise en place dans le groupe. Le packaging en représente un des axes majeurs. Pour accompagner cette démarche des ratios ont été établis afin de suivre les évolutions de packs chez Bonduelle. Le but étant, lors de la conception, d'utiliser l'emballage nécessaire et suffisant à son application, qui garantisse et préserve la sécurité et la qualité des produits. Enfin Bonduelle entretient toujours une veille permettant d'avancer sur l'utilisation de bio matériaux dans ses emballages.

Le recyclage des **déchets industriels** est une autre des priorités du groupe qui a pour ambition d'atteindre 75 % de taux de recyclage par des actions de tri sélectif à la source et de politique achat avec les fournisseurs.

En 2011-2012, le groupe a produit 35 502 tonnes de déchets industriels banals soit un ratio de production à la tonne de produits fabriqués de 35,8 KG/TPF ce qui représente une réduction du ratio de production de 6 % par rapport à 2010-2011.

Les filières déchet représentent 73 % (76 % en 2010-2011) du tonnage produit par les filières de valorisation matière ou énergétique. La mise en enfouissement technique représente 27 % du tonnage.

L'écart à la cible serait couvert par la valorisation de 700 tonnes de déchets industriels banals. Les usines de tous pays doivent maintenir la sensibilisation des salariés, et renforcer les organisations efficaces de tri à la source par le fonctionnement interne ou la sous-traitance.

Un des points importants est le taux de recyclage et son amélioration dans le maintien des coûts d'exploitation globaux des usines.



L'objectif 2012-2013 en matière de performance de valorisation a été renforcé pour atteindre 80 % du tonnage global des déchets industriels banals produits.

En 2011-2012, 239 tonnes de déchets industriels spéciaux (soit 0,24 kg/TPF) ont été produits et évacués en filière spécialisée. Le cadencage des opérations ponctuelles d'évacuation explique les variations annuelles du ratio et du tonnage produit (228 tonnes et 0,23 kg/TPF).

Ont été produits 443 697 Tbrut de sous-produits organiques (végétaux ou champignon) en 2011-2012 soit un ratio ramené à la tonne de produits fabriqués de 448 kg de composés végétaux (CV/TPF), ratio stable par rapport à 2010-2011 (444 kg CV/TPF).

En 2011-2012, 95 % du gisement a été valorisé en alimentation animale, en méthanisation ou sous forme de produit normalisé (compost NF 44-051). Les autres filières agronomiques représentent 5 % du gisement.

Si la maîtrise des consommations énergétiques est un des axes essentiels de la stratégie environnementale du groupe, le développement des **énergies renouvelables** constitue un autre vecteur de progrès en faveur du développement durable. C'est dans cette optique que Bonduelle prospecte des projets d'avenir pour réduire la dépendance aux ressources fossiles comme la co-génération ou la méthanisation. En effet, Bonduelle dispose d'un gisement organique intéressant avec un pouvoir méthanogène correct et une matière sèche de l'ordre de 10 % adaptée à la méthanisation mixte avec des sous-produits agricoles. Sans investir directement, le groupe soutient les développements locaux de projets en lien avec le monde agricole et pérennise un débouché pour ses sous-produits, notamment sur les sites de Tecumseh (Canada, filière active avec la société SEACLIFF ENERGY depuis 2011) et de Bordères (France, mise en service prévue en 2015).

Le groupe poursuit ses initiatives en faveur de la production et de la valorisation du biogaz issu du traitement de ses effluents biodégradables. Le site de Nagyköros, en Hongrie est ainsi le premier à opérer la valorisation *in situ* du biogaz produit en 2012. Trois autres unités devraient adopter le même principe d'auto consommation d'ici à 2015.

Actuellement, le volume de biogaz produit dans les méthaniseurs de station d'épuration biologique représente un potentiel de 6 000 tonnes équivalent pétrole.

■ TRAITEMENT DES EFFLUENTS ET INTÉGRATION LOCALE

Investissement pour l'amélioration des équipements de traitement

En 6 ans, le groupe a investi plus de 19 millions d'euros dans les équipements d'épuration de ses effluents sur l'ensemble de ses usines :

- 18 usines sont équipées de station d'épuration autonome → 4 stations construites ou réaménagées en 5 ans ;
- 10 usines utilisent des infrastructures urbaines pour achever le traitement de leurs effluents ;
- 5 usines Bonduelle disposent d'une valorisation agricole de leurs effluents après un traitement physique ou biologique préalable.

Les volumes d'eau rejetés par Bonduelle représentent près de 11,4 millions de m³. La qualité de ces effluents est contrôlée et pilotée par les services environnement des usines :

- 89 % des volumes rejetés transitent par une station d'épuration urbaine ou Bonduelle ;
- 8 % des effluents sont épurés par voie agronomique (fertirrigation, épandage) ;
- 3 % des effluents sont rejetés dans le milieu naturel directement compte tenu de leur bonne qualité.

Simultanément, les usines développent des méthodes propres à réduire la charge organique libérée (DCO) dans les effluents et traitée en station d'épuration. Ces solutions nécessitent en général des aménagements techniques valables si la filière agricole en amont est compatible ou si la collecte du flux chargé est bien circonscrite.

En 2011-2012, les effluents produits par l'activité industrielle représentent une charge organique d'environ 19 000 tonnes de demande biologique en oxygène (DBO). Les processus opératoires contrôlés par Bonduelle en assurent le traitement à 99,6 %.

L'épuration des effluents a généré près de 5 250 tonnes de MS de boue biologique en 2011-2012. Les boues sont valorisées par épandage agricole contrôlé, en filière de compostage ou de méthanisation. Les usines développent des actions pour réduire à la source la quantité de charge organique libérée dans les effluents et alléger d'autant le travail d'épuration en aval.

La prise en compte de l'intégration des stations avec leur voisinage est une préoccupation de tous les sites industriels. Pour limiter les gênes olfactives occasionnelles, Bonduelle agit au cas par cas en développant un panel de solutions spécifiques, comme l'amélioration de l'aération des ouvrages de stockage et de traitements, et les équipements de brumisation sur lagunages de stockage.

En lien avec les directives européennes de protection de l'environnement et de la santé publique émerge une nouvelle thématique autour de la réduction des consommations de produits chimiques dans les opérations de traitement d'eau et de leurs émissions dans le milieu naturel. Dans ce contexte, Bonduelle fiabilise les pratiques de traitement de ses eaux techniques et travaille à la réduction ou la substitution à la source des produits chimiques.

COMPTER POUR SAVOIR, SAVOIR POUR AGIR, AGIR POUR RÉDUIRE

Pour garantir aux consommateurs une information environnementale fiable et lutter contre les allégations infondées, Bonduelle participe activement en France depuis 2011 aux travaux de mesure des impacts environnementaux engagés par le ministère de l'Écologie. Le groupe a ainsi mesuré l'impact d'une boîte de conserve de petits pois extra-fins, au jus, de format familial (850 ml). Cette expérimentation a permis d'établir à 94 grammes d'équivalent CO₂ les émissions de gaz à effet de serre pour 100 g de poids net égoutté (PNE) sur le cycle de vie complet du produit. La consommation d'eau s'élève quant à elle à 0,9 litre pour 100 g PNE sur un périmètre restreint au lavage du légume et remplissage de la boîte, faute de méthodologie établie et de base de données disponible.

Au-delà de cette première expérience, Bonduelle s'engage dans une démarche de mesure de ses impacts à l'échelle de l'ensemble du groupe.

L'étape préliminaire à la mesure de l'impact environnemental de l'activité (bilan de l'impact en émission de gaz à effet de serre (GES) et en consommation d'eau de l'activité Bonduelle dans son périmètre 2011-2012) est la cartographie des données initiales. La collecte des données s'appuie sur l'analyse de cycle de vie telle que décrite dans la norme ISO 14040.

Cette seule étape a mobilisé une soixantaine de collaborateurs tous services et pays confondus et a duré 6 mois au cours desquels ont été effectués :

- la sectorisation des étapes du cycle de vie en entité homogène (activité ou géographique) ;
- la présentation du projet aux interlocuteurs ;
- la mise en place de fiches de collecte de données.

L'exploitation des données a pris en compte la contrainte internationale des implantations du groupe et repose sur plusieurs bases de données reconnues en France et à l'international (base ADEME, base ECOINVENT). Une restitution circonstanciée des résultats est prévue en 2012-2013 auprès des interlocuteurs impliqués. Cette démarche spontanée et interne a permis d'acquérir une compétence et une base de données spécifiques à l'activité de « transformation du légume ».

Résultats :

Au global **les émissions nettes de gaz à effet de serre** calculée pour l'activité 2011-2012 ont été estimées à 1 800 000 teqCO₂ +/- 600 000, soit l'émission annuelle de près de 200 000 Européens. (ADEME - 8,8 teqCO₂/Européen de l'Ouest/an).

La répartition entre les étapes de l'ACV est la suivante :

- matières premières alimentaires cultivées et achetées : émissions pour la fabrication, mise en culture et approvisionnement des usines : 45 % ;
- matières premières non alimentaires de type emballage : émissions pour la fabrication, approvisionnement, fin de vie et évitée par la réutilisation matière : 36 % ;
- transformation industrielle : émissions énergétiques directes et indirectes relatives au scope 1 et 2 du GHG protocol et les émissions liées au traitement des déchets industriels banals : 10 % ;
- transport des produits intermédiaires et finis : émissions du transport intersite et clientèle jusqu'à l'entrepôt du client distributeur : 8 % ;
- transport des salariés et déplacements professionnels : 1 %.

On remarque que le tri des déchets industriels représente près de 4 % des émissions brutes totales.

La **consommation d'eau calculée** pour l'activité 2011-2012 est estimée entre 70 000 000 et 105 000 000 m³/an.

Avec la répartition suivante :

- production agricole (pour les matières alimentaires cultivées) : 62 % ;
- fabrication des matières premières non alimentaires de type emballage : 23 % ;
- transformation industrielle : 15 %.

La cartographie des impacts sera présentée à l'ensemble des parties prenantes du groupe et permettra une vaste action de sensibilisation et la recherche de plans d'amélioration.

Par les différentes actions engagées, **le Groupe Bonduelle anticipe les exigences émergentes** de la société civile mondiale en se dotant d'outils de simulation de différents scénarii fiscaux, réglementaires, marketing :

- calcul des émissions massiques indépendantes de la performance énergétique dans le cadre, en France, de la « Loi Grenelle » obligeant à fournir un bilan des émissions de gaz à effet de serre sur son périmètre SCOPE 3 d'ici 2015 ;
- répondre aux besoins de l'expérimentation française en cours sur affichage de l'impact environnement des produits de grande consommation et pour laquelle Bonduelle est entreprise volontaire pilote au sein de l'ADEPALE (Association Des Entreprises de Produits Alimentaires Elaborés) ;

- fournir un outil opérationnel de caractérisation des produits sous l'angle de l'impact environnemental émissions de gaz à effet de serre et consommation d'eau qui permettra de faire évoluer la conception de ces derniers afin de minimiser leurs impacts.

Ces démarches permettent de nouer contact avec de nombreux interlocuteurs : organismes de tutelle (ANIA, fédérations professionnelles internationales et locales), entreprises internationales leader en matière de mesure de l'impact environnemental, chercheurs et spécialistes internationaux de méthode et exigences « clientèle » pour se tenir en veille (benchmark externe).

INDICATEURS

Les indicateurs ci-dessous ont été élaborés conformément à notre référentiel de *reporting* dont les principaux éléments ont été synthétisés dans la note méthodologique figurant page 57 de ce rapport.

Tonnes TPF	991 463 tonnes TPF
Consommation d'eau	12 215 056 m ³ ✓ consommés soit 12,3 m ³ par tonne de produits fabriqués
Sourcing de l'eau	9 259 339 m ³ d'eau de forage 2 903 957 m ³ d'eau du réseau de distribution urbain 51 760 m ³ d'eau de surface
Consommation d'énergie	<p>Consommation globale de 3 095 342 gigajoules (GJ)</p> <p>dont Électrique : 1 226 234 GJ ✓</p> <p>dont Gaz naturel : 1 612 125 GJ ✓</p> <p>dont Fuel (très basse teneur en soufre) : 168 475 GJ</p> <p>dont Propane : 36 091 GJ</p> <p>dont GPL : 4 603 GJ</p> <p>dont Fioul domestique : 29 778 GJ</p> <p>dont Biomasse : 18 036 GJ</p> <p>Répartition de l'Électricité par pays :</p> <p>60 % France</p> <p>27 % Canada</p> <p>4 % Portugal</p> <p>4 % Pologne</p> <p>2 % Hongrie</p> <p>2 % Allemagne</p> <p>1 % Russie</p> <p>0,3 % Brésil</p>
Production de déchets banals	35 502 tonnes ✓ soit 35,8 kg par tonne de produits fabriqués
	<p>Filières de traitement :</p> <p>Centre d'enfouissement technique : 27 %</p> <p>Valorisation énergétique : 4 %</p> <p>Recyclage : 69 %</p>

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

Production des déchets spéciaux	239 tonnes ✓ soit 0,24 kg par tonne de produits fabriqués
Production de composés végétaux	443 697 tonnes ✓ soit 448 kg par tonne de produits fabriqués
	Valorisation :
	Épandage agricole : 3 %
	Alimentation animale : 76 %
	Valorisation énergétique : 1 %
	Produit commercialisable : 18 %
	Autres (compost) : 2 %
Rejets de pollution	Filières de traitement, répartition en m³ :
	89 % m ³ rejetés en station d'épuration
	7 % m ³ rejetés en épandage après prétraitement
	1 % m ³ rejetés en épandage direct sur culture fourragère
	3 % m ³ en rejet d'effluent clair
	Rejet des polluants et proportion épurée :
	18 747 tonnes Demande Biologique en Oxygène (DBO) produites sur les sites industriels (valeur évaluée par estimée)
	95 % de la DBO traitée en station d'épuration Bonduelle
	2 % de la DBO traitée par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé)
	2 % de la DBO traitée en station d'épuration externe
	0,4 % rejeté dans le milieu naturel conformément à la réglementation
Biosolids	Production de 5 244 tonnes de matière sèche de boue biologique. Production de 1 543 320 Nm ³ de biogaz.
Emballage	145 220 tonnes
	Répartition par typologie des matériaux :
	Bocaux en verre : 9,6 %
	Boîtes métalliques : 58,4 %
	Films plastiques : 8,6 %
	Cartons : 17,4 %
	Barquettes en plastique : 1,7 %
	Capsules : 3,0 %
	Étiquettes et autres : 1,4 %
Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement	Eau et boue de station d'épuration : 2 077 414 € Déchets industriels et composés végétaux : 262 650 € Air et énergie : 3 572 954 €
Émission de gaz à effet de serre	41 567 teqCO ₂ d'émissions indirectes (achat électricité) 153 149 teqCO ₂ d'émissions directes (achat d'énergies fossiles, biomasse, fuite de fluide frigorigène)
Émissions de gaz réduisant l'ozone	2 197 teqCO ₂ pour R22, R134A, R404A, R422A

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

■ QUOTAS D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE – UE

Le Groupe Bonduelle est concerné par la directive européenne 2003-1987/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté européenne pour 4 de ses sites : Estrées, Vaulx, Renescure, Russy.

L'affectation des quotas pour la période 2008-2012 est de 355 115 teqCO₂.

Les émissions annuelles ont été de :

- 2008 = 49 460 teqCO₂ ;
- 2009 = 43 473 teqCO₂ ;
- 2010 = 45 566 teqCO₂ ;
- 2011 = 47 045 teqCO₂.

2.3.3 Optimisation du transport

Le transport des légumes vers les sites industriels et des produits finis auprès des points de distribution est un élément central des activités de Bonduelle. Le groupe déploie de nombreux projets pour optimiser les flux et ainsi réduire les impacts environnementaux, notamment les émissions de gaz à effet de serre.

Pour appuyer sa stratégie dans ce domaine, Bonduelle s'appuie sur un comité de suivi « Transport et développement durable » composé de représentants internationaux des services commerciaux et des entités logistique des usines, de membres du département *Supply chain* et de la centrale d'achat, de responsables du développement durable. Le comité est notamment chargé d'opérer une veille sur les évolutions législatives du secteur, les avancées du Grenelle de l'Environnement en France et de rechercher des solutions pérennes pour abaisser les impacts environnementaux des flux.

Depuis sa création et afin de conserver au mieux les qualités des produits cueillis à maturité en limitant les temps entre la récolte et le traitement des produits, Bonduelle implante ses usines à proximité des bassins de production agricole. Ces derniers sont sélectionnés en fonction des terres et climats des régions mais sont également choisis au plus près des zones de consommation. Ce dernier élément permet de limiter les kilomètres parcourus par les produits Bonduelle et de favoriser le développement des économies locales.

Au-delà de ces principes, Bonduelle s'interroge systématiquement sur l'optimisation des transports de ses produits et de l'ensemble de ses approvisionnements.

Cela peut se faire par la mise en place d'infrastructures de stockage suffisamment dimensionnées. Les sites logistiques sont également organisés par aires géographiques et sont chargés du référencement

des transporteurs pour la distribution auprès de la clientèle afin de sélectionner les options de transport les plus cohérentes.

En 2008, le groupe a initié un programme de mesure des émissions de CO₂ au sein de sa filiale BCI (Bonduelle Conserve International) afin d'identifier les marges de progrès et les meilleurs leviers d'action pour abaisser le niveau d'émissions de GES. Cette approche pionnière dans le secteur agro-alimentaire est basée sur une méthode de calcul élaborée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et validée par Bio Intelligence Service, un cabinet d'expertise indépendant.

Mis en place initialement sur les transferts de produits entre les usines et les plateformes logistiques françaises de BCI, le programme de mesure a par la suite été étendu à l'ensemble des pays d'Europe desservis en produits finis pour les livraisons en clientèle. Il a permis de mesurer les progrès accomplis grâce au déploiement du trafic rail-route, notamment entre les usines françaises du Sud-Ouest et le Nord-Picardie. Le rail-route a également été déployé pour les livraisons des clients du Nord-Picardie vers le sud-est de la France et l'Italie, ainsi que pour les flux au départ de Hongrie à destination de l'Allemagne.

Dans une perspective d'amélioration continue, Bonduelle a entrepris en 2011-2012 d'élargir le périmètre de mesure à ses autres filiales spécialisées dans le surgelé, le frais et le traiteur, chacune d'entre elles bénéficiant de la nouvelle plateforme collaborative e-space pour y présenter ses résultats et les différentes initiatives déployées afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Simultanément, le recours au mode combiné rail-route a été renforcé (liaison Hongrie-France, Hongrie-Belgique par exemple), permettant d'améliorer la performance environnementale. Ainsi la filiale Bonduelle Conserve International est parvenue à économiser 2 203 tonnes équivalent CO₂ en 2011-2012.

En plus du combiné rail-route, Bonduelle s'est engagé avec deux de ses prestataires de transport historiques dans le déploiement de chargements de 44 tonnes pour la totalité des flux routiers intersites dans l'Hexagone. Ce nouveau dispositif fait suite à l'autorisation officielle donnée en France en 2011 pour la circulation de ce type d'attelage qui permet de réduire massivement le nombre de camions sur la route.

D'autres actions d'amélioration des performances ont également été initiées en 2011-2012 : investissements dans de nouvelles chambres froides (Estrées, Santarèm, Labenne...) pour assurer un volume de stockage plus important et réduire les trajets entre différents sites prestataires ; déploiement d'un système de géolocalisation des parcelles garantissant une organisation optimale des récoltes et donc des modalités de transport associées, recherche de mutualisation de chargements avec des partenaires industriels, optimisation et allègement des emballages. Enfin, le groupe poursuit sa réflexion sur l'utilisation d'un autre mode alternatif à la route : le transport maritime, pour, par exemple, desservir l'Espagne depuis le Nord de la France.

INDICATEURS

Émissions CO₂ (en tonnes)	En amont agricole, 11 920 tonnes équivalent CO ₂
	En distribution, 63 731 tonnes équivalent CO ₂
	En intersite, 18 231 tonnes équivalent CO ₂
	Soit 93 882 tonnes équivalent CO ₂ (hors Canada)
Ratio kg CO₂/tonne	En amont agricole, 17 kg CO ₂ émis/tonne transportée
	En distribution, 69 kg CO ₂ émis/tonne transportée
	En intersite, 21 kg CO ₂ émis/tonne transportée

2.4 Engagements sociaux et sociétaux

2.4.1 Engagement social

Dialogue social, conditions de travail, formation, diversité, santé et sécurité... Ces préoccupations sont centrales dans la politique de Ressources Humaines du Groupe Bonduelle qui place l'Homme au cœur de son projet d'entreprise.

La politique ressources humaines du Groupe Bonduelle se fonde sur les 7 valeurs de l'entreprise : le souci de l'Homme, l'intégrité, la confiance, l'excellence, l'équité, l'ouverture, la simplicité. Pour l'exercice 2011-2012, elle s'articule sur 6 axes prioritaires : la sécurité au travail, axe majeur de l'exercice avec l'instauration d'un réseau mondial « sécurité », la formation, l'égalité des chances, l'emploi des seniors, les parcours professionnels, les rémunérations.

Les collaborateurs Bonduelle sont 8 971 en équivalent temps plein, dont 6 449 permanents ✓. 23 % des effectifs sont situés hors Europe, 20,6 % en Europe (hors France) et 56,4 % en France.

(Le détail des effectifs figure en fin de rubrique.)

MODE D'ORGANISATION

Pour mener à bien sa politique de Ressources Humaines, Bonduelle s'appuie sur un Directeur des ressources humaines au niveau du groupe. Celui-ci, membre du Comité Exécutif Mondial, participe et contribue à l'élaboration de l'ensemble des décisions stratégiques du groupe. Il est assisté d'une équipe en charge des 4 domaines suivants :

- développement des carrières et relais avec les DRH des unités européennes (hors France) ;
- rémunérations et relations avec les DRH des unités hors Europe (Bonduelle Amérique du Nord, Bonduelle Development) ;

- relations sociales au sein du groupe et Ressources Humaines en France ;
- communication globale sur les Ressources Humaines.

Un séminaire international, organisé à minima deux fois par an, rassemble l'équipe de la Direction des ressources humaines groupe et l'ensemble des DRH des pays dans lesquels Bonduelle est implanté. Ces rencontres permettent de présenter la stratégie globale de Bonduelle en matière de Ressources Humaines, et de recueillir les propositions d'actions formulées par les interlocuteurs RH des différents pays. La politique, validée par le Comité Exécutif Mondial, est ensuite déployée dans chaque pays où les interlocuteurs RH pilotent un réseau d'interlocuteurs dédiés présents dans chaque filiale.

SANTÉ-SÉCURITÉ

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail.

En novembre 2011, le groupe a entrepris de revoir son organisation en matière de sécurité en redéfinissant les responsabilités de chacun à tous les niveaux hiérarchiques, et en lançant une vaste campagne de sensibilisation sur ce thème fondamental dans l'activité de Bonduelle à travers le monde.

Le dispositif de *reporting* a ainsi été renforcé, la sécurité figurant obligatoirement à l'ordre du jour des Comités de Direction des usines – organisés chaque semaine –, des rencontres mensuelles entre les Directeurs industriels de chaque filiale avec les Directeurs d'usine, et

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

des réunions trimestrielles entre la Direction générale des filiales et les responsables « pays ».

Afin de mobiliser plus fortement les salariés sur cette problématique, le montant des primes de rémunération variable accordée aux collaborateurs opérationnels est désormais lié à leur performance en termes de sécurité.

Autre axe de progrès : la constitution d'un réseau sécurité, entamée en mai 2012, rassemblant des représentants de sites et de filiales afin d'échanger sur les meilleures pratiques, les priorités d'actions et d'investissements... avec un *reporting* mensuel.

La mise en œuvre de cette nouvelle démarche a déjà permis au groupe d'enregistrer des progrès significatifs, puisque le taux de fréquence d'accident est passé de 24,4 en 2010-2011 à 18,76 ✓ en 2011-2012.

DIALOGUE SOCIAL

Conformément à sa charte éthique en cours de déploiement, Bonduelle privilégie l'ouverture et le dialogue dans les relations internes. Le groupe respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif.

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) se réunit à minima une fois par an afin notamment d'exposer les orientations stratégiques du groupe et le bilan de l'exercice écoulé en Europe et dans les autres pays d'implantation de Bonduelle. Le Comité de Groupe France est l'instance représentative des activités de Bonduelle présentes sur le territoire français (conserve, surgelé, frais et traiteur) est, quant à lui, rassemblé trois fois par an.

Le Comité de Groupe permet notamment à Bonduelle de fournir aux instances représentatives des salariés français (56,4 % des effectifs) des informations complémentaires, au-delà de ses obligations légales, sur les activités de Bonduelle en Europe et hors Europe.

La dynamique du dialogue social au sein du Groupe Bonduelle s'est notamment illustrée en 2011-2012 par la signature de différents avenants et accords :

- avenant à l'accord GPEC ;
- avenant à l'accord seniors et salariés âgés ;
- avenant à l'accord bien-être au travail ;
- accord égalité hommes-femmes ;
- accord Pénibilité ;
- accord Handipol 3.

Ces accords donnent l'impulsion de la politique RH dans le groupe. Pour exemple, la part des travailleurs handicapés dans le Groupe Bonduelle est passée de 7,76 % en 2010-2011 à 10,65 % en 2011-2012.

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'accord sur la pénibilité au travail négocié en juin 2012 avec les partenaires sociaux a pour objectif de préserver chaque salarié de toute forme de pénibilité dans l'exécution de son travail : contraintes physiques, environnement agressif, rythme. Il fixe pour principes directeurs la réduction de la polyexposition des salariés aux facteurs de risques, l'adaptation et l'aménagement des postes de travail, l'amélioration globale des conditions de travail en intervenant sur les sources de pénibilité, la prévention et la formation. Ce dernier axe se décline en quatre points : stages de sensibilisation aux différents risques, intégration dans les formations techniques aux postes de travail de modules dédiés à la prévention, sensibilisation du personnel d'encadrement, actions de professionnalisation pour les collaborateurs occupant des postes pénibles.

Pour atteindre ses objectifs, Bonduelle entend consacrer en France 10 % du budget formation à la sécurité-pénibilité. L'accord, signé pour 3 ans prévoit en outre une à deux réunions de suivi annuel avec présentation du bilan des actions engagées, ainsi qu'une consultation sur la base d'un bilan établi par le CHSCT de chaque site.

L'avenant à l'accord sur le bien-être au travail vise quant à lui à renforcer la prise de conscience et la compréhension du stress au travail et des risques psychosociaux par l'entreprise, les salariés et leurs représentants, ceci en anticipant les risques susceptibles d'apparaître dans des situations particulières touchant à l'organisation du travail (aménagements importants modifiant les conditions de santé et de sécurité, introduction de nouvelles technologies...), et en fournissant aux collaborateurs un cadre permettant de détecter, de prévenir et de traiter les éventuels cas de stress au travail.

Ces accords s'inscrivent dans la continuité des actions menées de longue date par le Groupe Bonduelle, qui développe par ailleurs depuis des années des actions spécifiques dédiées aux personnels saisonniers. De par la nature de ses activités, rythmées par les récoltes, Bonduelle emploie en effet un nombre important de saisonniers. Les emplois saisonniers représentent près de 24 % de l'ensemble des contrats du Groupe Bonduelle (en équivalent temps plein). Ils sont fidélisés grâce à une politique de rémunération compétitive et des contrats de travail par type de récolte leur assurant une activité professionnelle compatible avec d'autres emplois saisonniers. À ce titre, Bonduelle travaille, sur certains sites, en lien avec des groupements d'employeurs afin de partager les compétences et d'assurer une régularité d'activité aux saisonniers qui peuvent bénéficier de formations spécifiques telles que la qualification « cariste ». Cette politique passe également par le développement, aux États-Unis et au Canada, de maisons d'accueil permettant à ces personnels de loger dans de bonnes conditions et d'éviter les coûts de logement.

Selon les bassins d'emplois où ses sites sont implantés, Bonduelle privilégie l'emploi local ou l'accueil de personnes issues de zones économiques offrant peu d'opportunités professionnelles.

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

FORMATION

La formation des collaborateurs est un des éléments centraux de la politique de Ressources Humaines du Groupe Bonduelle qui a privilégié quatre domaines d'actions en 2011-2012 : l'accompagnement et le développement de la sécurité dans l'ensemble de ses activités, la capitalisation des compétences, la découverte et l'intégration au groupe, le développement des nouveaux talents. Le taux de formation des salariés est de 1,76 % (dépenses de formation rapportées à la masse salariale) et la durée moyenne de formation par individu est de 14,98 heures.

Lancé en 2002, l'université du groupe, l'Institut de formation Pierre et Benoît Bonduelle (IPB) se veut un accélérateur du développement des compétences et de la dimension humaine du groupe. Il s'adresse à l'ensemble des collaborateurs du groupe.

Ses activités s'articulent autour de trois objectifs :

- partager les valeurs et la culture de l'entreprise. Par exemple des séminaires « découverte de l'entreprise » et des séjours d'immersion linguistiques sont organisés pour permettre aux nouveaux arrivants d'intégrer la culture du groupe ;
- développer les savoir-faire et les expertises métiers spécifiques du Groupe Bonduelle. Par exemple des modules de formation aux techniques du sertissage sont proposés aux usines de l'activité conserve du groupe ;
- développer les compétences relationnelles et managériales. Le dernier programme développé par l'institut, le Bonduelle Executive Program porte sur la détection et le développement des talents internes, afin d'anticiper sur l'organisation managériales de demain.

L'avenant à l'accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et carrières (GPEC) signé en 2008 et étendu fin 2011 prévoit en outre d'évaluer les évolutions prévisibles des métiers et du marché de l'emploi en rapport avec les besoins de l'entreprise et de promouvoir de façon pédagogique la connaissance de ses travaux, dans le but d'informer et de responsabiliser l'ensemble des acteurs. Il contribue à orienter certaines actions de formation en identifiant différents éléments :

- besoins en effectifs en augmentation qui nécessitent d'anticiper des actions de formation, de reconversion, de recrutement, etc. ;
- besoins en effectifs en diminution au-delà du mouvement des départs naturels (emplois menacés), qui nécessitent d'anticiper des actions de reconversion, de formation, etc. ;
- besoin en effectifs stables, mais avec des départs naturels importants nécessitant des mesures correctrices garantissant la permanence des ressources et compétences clés ;
- évolutions importantes en termes de contenu exigeant des compétences nouvelles et appelant des politiques de formations adaptées.

Pour 2012-2013, le groupe s'est fixé les orientations suivantes en matière de formation, car elle est un vecteur d'accompagnement de sa stratégie globale ressources humaines :

- culture d'entreprise : accompagner le développement des managers, mettre en œuvre et partager les valeurs, intégrer et accompagner le développement des collaborateurs ;
- expertise métier : capitaliser et développer les domaines d'expertise fondamentaux (agronomie, industrie, qualité, *supply chain*...) et les domaines émergents (marketing, commerce, innovations produits...);
- responsabilité sociale : améliorer la sûreté, la sécurité au travail et l'employabilité des collaborateurs.

DIVERSITÉ

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Le groupe n'a fait l'objet en 2011-2012 d'aucune condamnation en matière de discrimination. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Elle s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité. Ainsi en 2011-2012 a été signé un accord sur l'égalité hommes-femmes au sein du groupe s'appuyant sur quatre thèmes :

- recrutement ;
- conditions de travail ;
- rémunération effective ;
- articulation entre activité professionnelle et exercice de la responsabilité familiale.

Cet accord s'accompagne d'un plan d'actions visant notamment à :

- nouer des partenariats avec les écoles et/ou centres de formation agréés pour susciter des candidatures ;
- réaliser 3 guides métiers et un film sur les carrières ;
- mettre en place une journée porte ouverte dans 4 sites industriels à destination prioritaire des étudiants ;
- étudier les contraintes des postes par un travail en amont pour adapter des structures de vie professionnelles et de formation ;
- examiner les actions de formation à envisager avant le retour d'un collaborateur ayant pris un congé familial.

On constate la poursuite de la féminisation du management en 2011-2012, pour exemple : nomination d'une Directrice à la tête de l'un des plus importants sites industriels du groupe dans le nord de la France, à Renescure, et de Directrices des affaires financières en Pologne et en Espagne. Ces trois nominations illustrent la volonté du groupe de promouvoir l'évolution de carrière des femmes et confirment l'engagement du groupe sur la voie de l'égalité professionnelle.

Autre fait marquant de l'exercice passé en faveur de la diversité : la signature de l'accord Handipol 3 qui doit ancrer les démarches engagées depuis plusieurs années grâce à de nouvelles actions de

sensibilisation en interne et à l'implication de tous les collaborateurs. Le groupe s'engage ainsi à :

- atteindre un taux d'emploi des salariés porteurs de handicap supérieur ou égal à 6 %. En 2011-2012 ce taux est de 10,65 % ;
- adapter à chaque filiale les objectifs et moyens mis à leur disposition dans ce domaine ;
- anticiper la gestion des éventuelles inaptitudes afin de favoriser le maintien dans l'emploi ;
- agir en tenant compte des problématiques de population vieillissante sur les différents sites du groupe.

De multiples initiatives soutiennent la politique du groupe en matière de handicap :

- création de la Mission Handicap au sein de la DRH France avec un pilote dans chaque établissement et un Comité Paritaire de suivi au niveau du groupe ;
- création d'un poste de coordinateur Handipol 3 ;
- organisation de campagnes d'information et de sensibilisation pour les collaborateurs présentant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 10 % ;
- communication régulière sur les actions menées *via* le journal interne et l'Intranet... ;
- recrutement de 10 travailleurs porteurs de handicap minimum en CDI à l'issue de l'accord ;
- ouverture de tous les postes accessibles aux personnes porteuses de handicap ;
- tutorat possible avec accord collaborateur porteur de handicap ;
- formation ou sensibilisation des acteurs directs de la politique handicap de l'entreprise aux spécificités de l'emploi des porteurs de handicap ;
- développement de l'accueil de stagiaires issus du milieu protégé.

Pour compléter cette politique diversité, Bonduelle a signé avec les partenaires sociaux un avenant à l'accord de 2009 sur l'emploi des seniors avec trois principes essentiels : l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles, le développement des compétences et des qualifications ainsi que l'accès à la formation, la transmission

des savoirs et des compétences et le développement du tutorat. Selon cet accord, le groupe devra compter plus de 11 % de salariés de 55 ans et plus au 31 décembre 2012.

DROITS DE L'HOMME

Bonduelle respecte les règles internationales en matière de travail. Le groupe s'engage notamment à respecter et promouvoir les 7 conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, à l'abolition effective du travail des enfants, à l'élimination du travail forcé ou obligatoire. Il s'engage également à respecter la charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation.

Dans le cadre de sa charte éthique, publiée en 2012, Bonduelle exige de l'ensemble de ses collaborateurs, de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel. Il encourage ses sous-traitants et fournisseurs à s'engager dans une démarche éthique.

Enfin, le Groupe Bonduelle est membre depuis 2003 du Global Compact, une initiative lancée en 2000 par les Nations Unies incitant les entreprises à adopter des valeurs fondamentales selon dix principes inspirés de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, de la convention des Nations Unies contre la corruption.

INDICATEURS

Les indicateurs ci-dessous ont été élaborés conformément à notre référentiel de *reporting* dont les principaux éléments ont été synthétisés dans la note méthodologique figurant page 57 de ce rapport.

EFFECTIF

- 6 449 permanents ✓
- 8 971 CDI, CDD, saisonniers et autres en équivalent temps plein

Effectif total par type de contrat de travail et zone géographique (en équivalent temps plein)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Permanent	3 879,69	1 231,35	1 251,52	6 362,57
Non Permanent	296,11	118,85	46,93	461,89
Saisonnier	829,64	496,54	766,46	2 092,64
Autres	45,54	6,7	1,53	53,77

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

■ Effectif total par sexe, statut et zone géographique (effectifs permanents)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes	1 662	527	472	2 661
Hommes	2 249	744	795	3 788
Cadre	729	280	112	1 121
Non cadre	3 182	991	1 155	5 328

Ancienneté (effectifs permanents) :

- 0 à 3 ans : 1 082 ;
- 3 à 9 ans : 1 534 ;
- + 9 ans : 3 833.

Ancienneté Moyenne : 14,99.

Embauches en nombre de contrats :

- CDI : 459 ✓ ;
- CDD : 940 ✓ ;
- Saisonniers : 6 316.

Part des travailleurs handicapés : 10,65 %.

TURNOVER

Turnover global groupe : 10,75 %.

■ Turnover par contrat

	France	Europe (Hors France)	Hors Europe	Total	
Effectif ETP	Permanent	3 879,69	1 231,35	1 251,52	6 362,57
	Non permanent	296,11	118,82	46,96	461,89
	Saisonnier	829,64	496,54	766,46	2 092,64
	Autre	45,54	6,70	1,53	53,77
	Total	5 050,98	1 853,41	2 066,47	8 970,86
Cadre	Du fait d'un licenciement - Cadre	8	12	6	26
	Du fait d'un décès, retraite, rupture conventionnelle... - Cadre	22	6	2	30
	Du fait du salarié (démission, fin période essai...) - Cadre	18	12	4	34
Non-Cadre	Du fait d'un licenciement - Non-Cadre	92	83	55	230
	Du fait d'un décès, retraite, rupture conventionnelle... - Non-Cadre	70	89	10	169
	Du fait du salarié (démission, fin période essai...) - Non-Cadre	327	57	91	475
TURNOVER	10,63 %	13,97 %	8,13 %	10,75 %	

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

■ Turnover par sexe

	France	Europe (Hors France)	Hors Europe	Total
Départ Homme	305	145	108	558
Départ Femme	232	114	60	406
Turnover Homme	6,04 %	7,82 %	5,23 %	6,22 %
Turnover Femme	4,59 %	6,15 %	2,90 %	4,53 %

■ Turnover par âge

	France	Europe (Hors France)	Hors Europe	Total
Départ moins 26	159	53	34	246
Départ 26 - 35	116	76	35	227
Départ 36 - 45	85	72	38	195
Départ 46 - 49	24	14	21	59
Départ plus 50	153	44	40	237

FORMATION

- Part de la masse salariale : 1,76 %.
- Nombre d'heures de formation : 144 639 ✓.
- Durée moyenne de formation par individu : 14,98 heures.
- Répartition des formations par sexe : 38,08 % de femmes et 61,92 % d'hommes.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ

- Taux de fréquence des accidents du travail : 18,76 ✓.
- Taux de gravité des accidents du travail : 1,64 ✓.

■ Répartition des accidents du travail

Zone géographique	Sexe	Nombre Acc. de travail avec arrêt	Taux de Fréquence	Nombre J. perdus du travail (AT)	Taux de Gravité AT	Nombre J. perdus maladie professionnelle (MP)	Taux de Gravité MP	Heures travaillées	Taux Absentéisme
Hors Europe	F	14	9,97	601	0,43	0	0,00	1 404 893	NC
	M	22	9,96	924	0,42	0	0,00	2 209 477	NC
Total Hors Europe		36	9,96	1 525	0,42	0	0,00	3 614 370	NC
Europe	F	32	22,98	742	0,53	0	0,00	1 392 723	4,51 %
	M	31	16,58	494	0,26	0	0,00	1 869 920	2,51 %
Total Europe		63	19,31	1 236	0,38	0	0,00	3 262 643	3,36 %
France	F	74	21,15	4 404	1,28	9 696	2,81	3 452 201	6,80 %
	M	110	22,71	6 015	1,27	1 806	0,38	4 754 841	4,11 %
Total France		184	22,42	10 419	1,27	11 502	1,40	8 207 042	5,28 %
RÉCAPITULATIF		283 ✓	18,76 ✓	13 180	0,87	11 502	0,76	15 084 055 ✓	4,42 %

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

DÉPART ET MUTATIONS

Départs : 964 ✓.

Démissions : 509 ✓.

Licenciements : 256 ✓.

Mutations dans un autre établissement : 59 ✓.

RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES

Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement : 19.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Nombre d'heures travaillées : 15 084 055 ✓.

Taux d'absentéisme : 4,42 % (hors Canada).

RÉMUNÉRATION ET ÉVOLUTION

Montant des rémunérations (CDI + CDD + saisonniers) : 234 819 248 euros.

Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques : 82,02 %.

Répartition par sexe des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques : 86,29 % de femmes et 79,81 % d'hommes.

2.4.2 Engagement sociétal

L'engagement sociétal du Groupe Bonduelle s'illustre notamment par son implication sur la chaîne de valeur : politique d'approvisionnement, de formation et de sensibilisation intégrant des critères environnementaux et sociaux.

POLITIQUE D'ACHAT

Tout comme pour les achats de légumes cultivés par ses partenaires producteurs (3 500, regroupés en organisations de producteurs) – signataires d'une charte d'approvisionnement particulièrement rigoureuse – Bonduelle s'attache pour ses autres fournitures (boîtes métalliques, cartons et films d'emballage, légumes et ingrédients entrant dans la composition de ses recettes et non cultivés ou produits par le groupe, énergie, denrées animales, publicité et communication, semences...) à mettre en avant ses valeurs fondatrices : équité, excellence, ouverture.

Le groupe exige ainsi de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent toutes les dispositions législatives liées à leurs activités et à leur environnement professionnel. De plus, cette politique d'achat se traduit par l'intégration de critères sociaux dans les contrats d'achat (passés à l'échelle du groupe ou localement), par l'analyse – pour les denrées alimentaires – des risques sanitaires liés aux produits avec un système de notation et de cartographie des fournisseurs, ou encore par des actions auprès des fabricants de boîtes de conserve visant à réduire l'épaisseur des contenants...

Bonduelle encourage ses fournisseurs et sous-traitants à s'engager dans une démarche environnementale. En effet, dans le cadre de la relation contractuelle, les fournisseurs s'engagent à respecter les principes du Global Compact auxquels Bonduelle a adhéré en 2003. Cette démarche est en cours de déploiement à l'échelle du groupe. Pour exemple, en 2011-2012, 85 % des contrats d'achats de boîtes de conserve (en valeur) intègrent les principes du Global Compact. Les boîtes représentent 40 % de l'ensemble des achats. Les décisions d'achat reposent sur une évaluation objective de la fiabilité et de l'intégrité du fournisseur ou du sous-traitant ainsi que de l'attractivité globale de son offre par rapport à des considérations et objectifs à court et long terme. Les acheteurs du service achat groupe – avec, pour certains produits, des relais locaux – doivent par ailleurs prendre en compte le rôle important qu'ils ont dans l'écosystème local. La prise en compte de l'activité locale est d'ailleurs inhérente aux activités de Bonduelle (voir page 44, 2.3.3. Optimisation du transport). Enfin les relations avec les fournisseurs doivent entretenir une confiance réciproque dans le souci de l'Homme et de la simplicité. Bonduelle s'attache ainsi à travailler avec ses partenaires pour garantir au mieux la qualité de ses produits et le respect de critères environnementaux et sociaux. Bien que la politique du groupe soit de s'approvisionner au plus près des bassins de consommation, les approvisionnements, pour certains types de produits, doivent parfois se faire dans des pays plus éloignés, notamment en Afrique. Dans ce cas, le groupe choisit des partenaires organisés de manière à travailler avec des petits producteurs, leur garantissant ainsi des revenus complémentaires à leur activité et à la culture vivrière. Les partenaires de Bonduelle ont des certifications en matière de qualité et ils accompagnent leurs producteurs afin de limiter et maîtriser au mieux les traitements nécessaires. Ce travail de long terme avec des partenaires reconnus est pour Bonduelle l'assurance de contribuer efficacement au développement économique local. L'un d'entre eux propose par exemple aux petits producteurs travaillant pour lui des solutions de micro-crédit servant à financer leur location, leur main-d'œuvre, ou encore un service de soins aux salariés de l'usine. Par ailleurs, pour s'assurer du respect des critères de production définis par Bonduelle et pour accompagner ses partenaires dans une démarche de progrès continu, des collaborateurs du Groupe Bonduelle sont présents en permanence au sein de ces structures.

PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET ÉCHANGES DE BONNES PRATIQUES POUR ENCOURAGER L'ÉVOLUTION DES MÉTHODES CULTURALES

Pour Bonduelle, l'agriculture est un maillon essentiel dans la chaîne de valeur de la filière des légumes préparés. Dans la logique de son engagement en faveur d'une agriculture durable, le groupe et ses partenaires se sont investis depuis 2009 dans le développement d'un programme pilote de production intégrée de légumes de plein champ. L'initiative, menée avec les organisations de producteurs du nord de la France, approvisionnant les usines de Picardie, les Chambres d'agriculture de cette région, AgroTransfert, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), l'Union interprofessionnelle des légumes en conserves et surgelés (UNILET), la Fédération Régionale

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

contre les organismes nuisibles de l'agriculture (FREDON) est déployée sur 8 fermes.

Au mois de juillet 2012, Bonduelle a présenté sur une exploitation pilote les premiers acquis du programme, notamment en matière de désherbage. En effet, après trois ans de travaux sur les bio agresseurs des légumes (adventices, maladies, ravageurs...), des avancées concrètes permettent de préconiser de nouvelles pratiques, permettant de faire progresser la filière et d'offrir aux consommateurs des produits toujours plus sains et de qualité.

Les différents outils mécaniques testés ont permis d'optimiser les machines et de réduire certains traitements phytosanitaires. Dans la continuité de ce programme, AgroTransfert a édité une brochure (« Le désherbage mécanique des légumes en région Picardie ») dressant le bilan de cette nouvelle approche et distribuée à l'ensemble des producteurs de la région.

Autre exemple d'implication sociétale : la visite, organisée en septembre 2011, de la ferme de la Woestyne, berceau du Groupe Bonduelle dont elle est aujourd'hui indépendante, mais toujours exploitée par des membres de la famille avec des techniques de culture innovantes : semis directs sous couvert végétal avec des cultures intermédiaires, juste utilisation des produits phytosanitaires... Un laboratoire d'idées et de bonnes pratiques pour là encore, offrir les meilleurs légumes aux consommateurs.

Il s'agit donc pour Bonduelle de développer et de partager les expériences afin de promouvoir des pratiques ayant moins d'impact sur l'environnement auprès de l'ensemble de la profession.

FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES AU NIVEAU INTERNATIONAL ET LOCAL

Le Groupe Bonduelle s'engage depuis 2004 dans la promotion d'une meilleure alimentation.

À travers la Fondation d'entreprise Louis Bonduelle, le groupe lance chaque semestre depuis 2007, un appel à projets destiné à soutenir les initiatives locales ayant pour objectif d'aider les populations à mieux se nourrir. Ces appels sont ouverts mondialement et ont déjà permis de soutenir 100 projets, soit plus de 280 000 individus bénéficiaires, pour un budget total de plus de 330 000 euros. De même chaque année depuis 2005, la Fondation Louis Bonduelle propose un prix de recherche de 10 000 euros destiné à soutenir

un travail de thèse lié à l'alimentation. Le périmètre de ce prix est également mondial. Les efforts de soutien à la recherche menés par la Fondation Louis Bonduelle représentent plus d'1 150 000 euros. Une information théorique et pratique sur les méthodes pour faire évoluer ses comportements alimentaires est par ailleurs proposée sur le site Internet de la Fondation Louis Bonduelle. Son contenu est accessible en anglais, français, italien et néerlandais. En 2012-2013, le site Internet sera accessible en espagnol et portugais.

Par ailleurs, l'ambition de Bonduelle est de développer ses engagements sociétaux dans chacun des pays où il est présent. C'est pourquoi sa fondation développe régulièrement de nouvelles implantations avec, en 2011-2012, une présence au Canada et dans plusieurs pays européens. Dans ces pays la fondation mène des actions nationales. Par exemple :

- en France la fondation a réalisé des actions de sensibilisation des populations défavorisées à une meilleure alimentation en partenariat avec le Secours populaire français, l'action se nomme « Ronde des légumes » ;
- en Italie, la fondation a sensibilisé les enfants 6 à 14 ans aux principes d'une alimentation équilibrée et à l'origine des aliments en partenariat avec Slow Food, l'action se nomme « Orto in Condotta ».

Enfin, la Fondation Louis Bonduelle poursuit son ambition de faire évoluer durablement les comportements alimentaires grâce à différentes manifestations, comme les Rencontres de la Fondation, dont la dernière édition s'est tenue en juin 2012 sur le thème « Alimentation et bien vieillir ». Le questionnaire de satisfaction proposé à l'issue de cet événement souligne l'intérêt suscité par cette démarche, puisque 86 % des participants étaient satisfaits de ces rencontres, 94 % précisant qu'elles permettaient d'acquérir de nouvelles connaissances.

Plus d'information sur www.fondation-louisbonduelle.org et présentation de la Fondation Louis Bonduelle page 55 partie 2.5.5. Promotion de meilleures habitudes alimentaires.

DONS ALIMENTAIRES

L'investissement social et sociétal de Bonduelle s'exprime également par les dons alimentaires dont le volume a atteint 2 144 tonnes en 2011-2012 pour la France, l'Italie, la Pologne et la Hongrie, sur des produits en conserve, surgelés, en salade 4^e gamme et traiteur.

2.5 Responsabilité du fait du produit

Le Groupe Bonduelle fait de la qualité un de ses axes prioritaires. Garante de l'engagement de Bonduelle auprès des consommateurs et de la pérennité des activités du groupe dans le monde, la politique qualité fait l'objet d'un processus d'amélioration continu tant en interne qu'avec les fournisseurs. Cette démarche se conjugue aux actions menées par le groupe afin d'assurer une satisfaction de ses clients et consommateurs, notamment en diffusant une information transparente sur ses produits et en développant l'accessibilité des légumes. À la qualité, s'ajoute ainsi comme principe pour Bonduelle dans la fabrication de ses produits, le plaisir, le goût et la responsabilité (environnementale et sociétale).

2.5.1 La qualité : une priorité

Pour assurer la qualité maximale de ses produits, Bonduelle dispose de processus et d'un système de management, conduits dans chacune de ses filiales par un Directeur qualité. Ceux-ci travaillent au sein d'un réseau animé par un coordinateur général et se réunissent une fois par an. Dans chaque filiale est établi un plan qualité tenant compte de ses spécificités technologiques (conserves, surgelés, frais...) et des contraintes, notamment réglementaires, propres aux différentes implantations géographiques.

Les plans qualité sont déployés dans chacun des sites de production du groupe selon trois volets principaux : contrôle à réception des matières premières « légumes » et achats d'autre nature ; contrôle de la qualité sur les lignes de production ; contrôles finaux des produits avant expédition. Un plan de surveillance continue est déployé en interne. En 2011-2012, 46 500 analyses ont été réalisées sur des produits de conserve, et 17 500 sur des surgelés.

De plus, le groupe poursuit chaque année sa politique de renouvellement et de mise à niveau de ses trieurs optiques permettant de détecter la présence d'éventuels corps étrangers lors de la préparation des légumes. Ces investissements s'inscrivent dans la logique du programme de réduction des produits phytosanitaires et de la promotion de pratiques culturales plus respectueuses, qui entraînent inévitablement des réceptions de légumes à trier.

Bonduelle dispose en outre d'un processus de certification de ses sites de production particulièrement complet. Bonduelle exige pour ses usines au moins l'un des certificats cités ci-dessous, délivrés par des organismes extérieurs accrédités. 97 % des usines possèdent en effet au moins une certification, soit 99 % du tonnage du groupe (seul le site de Cristalina, au Brésil, ayant démarré ses activités en 2011, va s'engager dans ce processus prochainement).

Parmi les unités de productions certifiées, la plupart des usines possèdent plusieurs certificats :

- 15 disposent de la norme ISO 9001

(Norme internationale permettant d'accéder à une certification du système qualité par un organisme externe accrédité. Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la qualité afin que le produit soit conforme aux exigences des clients et aux exigences réglementaires applicables. La version actuelle de cette norme est ISO 9001 V 2008) ;

- 1 site possède l'ISO 22000

(Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des aliments, visant à améliorer la satisfaction du client grâce à une maîtrise efficace des dangers) ;

- 24 unités bénéficient du référentiel IFS

(Référentiel privé, propriété de la FCD – fédération des entreprises du commerce et de la distribution – et de son équivalent allemand. Il s'agit d'un référentiel d'évaluation des fournisseurs de produits alimentaires centré sur la qualité et la sécurité des produits. La version actuelle est IFS V6) ;

- 16 possèdent le BRC (*British Retail Consortium*)

(Référentiel privé, propriété d'un groupe de distributeurs anglo-saxons, il est très proche de l'IFS. La version actuelle est BRC V6) ;

- 4 sont accrédités FSSC 22000

(Référentiel privé, propriété de la « Foundation for Food Safety Certification », fondation pour la certification en matière de sécurité alimentaire, basé sur la norme ISO 22000 et la PAS 220 pour les fabricants de produits alimentaires).

2011-2012 a par ailleurs vu l'intégration aux labels BRC et IFS du chapitre Food Defense, concernant les risques extérieurs auxquels peuvent être exposés les sites de production (malveillance, vols, actes de contamination volontaires...) et qui pourraient engendrer des dangers potentiels sur les produits. À ce titre, Bonduelle a engagé une évaluation des risques dans les unités européennes concernées par les référentiels IFS et BCR.

L'ensemble des certifications fait l'objet d'audits de renouvellement réguliers : tous les trois ans et tous les ans pour IFS, BRC et FSSC. La norme ISO nécessite également une vérification annuelle.

Enfin, d'autres certificats couvrant soit des domaines particuliers (certificats « bio »), ou des exigences propres à certains clients sont également engagés, eux aussi audités par des organismes extérieurs accrédités.

L'approvisionnement en matières premières est un autre des points essentiels de la politique « Qualité » du groupe. Ainsi, les partenaires producteurs de légumes signent une charte spécifique avec le groupe garantissant le respect du cahier des charges de culture de chaque type de légumes. Une troisième version de cette charte, lancée en 1996, a été publiée en 2007. Dans un

souci d'amélioration constante, Bonduelle a conçu en 2010 une charte d'approvisionnement dédiée aux fournisseurs des produits alimentaires entrant dans la composition de ses recettes mais qui ne sont pas cultivés directement ou indirectement par le groupe. Au-delà de la signature de cette charte, ces fournisseurs peuvent être soumis à un audit permettant de vérifier leur performance et le respect de leur engagement.

Concernant les légumes, ingrédients et produits achetés par le groupe, Bonduelle demande à ses fournisseurs des garanties de qualité (voir page 51). Ainsi ses fournisseurs situés en Afrique ont chacun des certifications concernant les process de qualité.

2.5.2 La composition des produits et leur qualité nutritionnelle

Bonduelle travaille à intégrer des principes de nutrition et de respect de critères environnementaux dans ses produits.

Dans ce sens et pour compléter ce dispositif qualité, le groupe a instauré dans chacune de ses filiales une charte de développements produits qui va au-delà des exigences réglementaires. Ces chartes ont été revues durant l'exercice 2011-2012.

Elles incluent notamment la liste des ingrédients et additifs interdits dans la composition des produits Bonduelle. Par exemple, les produits Bonduelle ne contiennent pas d'OGM. La suppression de l'huile de palme dans les produits fabriqués et commercialisés par Bonduelle est quasiment aboutie (quelques arômes essentiels à certaines recettes ont encore pour support l'huile de palme).

Un projet initié lui aussi durant l'exercice passé, vise également à diminuer ou à limiter les additifs présents dans les recettes. En fonction des catégories définies par le programme, Bonduelle interdit des additifs et travaille à la limitation de certains autres.

La qualité nutritionnelle est une des priorités du groupe qui a lancé en 2008 Visa Santé, une démarche de progrès continu basée sur l'évaluation et l'optimisation de ses produits.

Visa Santé repose sur 4 points essentiels :

- la réalisation d'un audit nutritionnel des produits à la marque Bonduelle : le département Nutrition du Groupe Bonduelle a établi un cadre de valeurs nutritionnelles liées aux recommandations relatives au taux de sel, de sucre, de matières grasses – en quantité et en qualité. 1 158 produits – issus de toutes les technologies – ont été analysés par le département Nutrition du groupe afin de déterminer s'ils correspondaient au cadre nutritionnel recommandé ;
- la catégorisation des produits en trois familles « nutrition », selon des seuils de composition en certains nutriments :
 - « produits bruts peu transformés »,
 - « légumes légèrement cuisinés »,
 - « produits cuisinés et gourmands » ;
- la reformulation des recettes : Les 200 recettes ne répondant pas aux critères nutritionnels ont été revues par les services développement de chaque filiale ;

- le développement de tout nouveau produit à base de légumes doit se faire dans le respect des seuils définis par Visa Santé.

Avec Visa Santé, Bonduelle propose aux consommateurs des produits d'une qualité nutritionnelle maîtrisée : réduction des taux de sels dans toutes les gammes, suppression de l'huile de palme, réduction des taux de matières grasses dans les sauces des salades traiteur... 100 % des produits aux marques du Groupe Bonduelle (périmètre 2009) ont été audités.

Le programme vise en outre à promouvoir une communication nutritionnelle raisonnée, simple, transparente et objective. Le groupe s'engage à ce titre à ne pas développer d'argumentaire nutritionnel sur l'emballage de ses produits « cuisinés et gourmands ».

Lancé sous l'impulsion de la Direction générale, Visa Santé mobilise, au-delà du département nutrition les ingénieurs Qualité, recherche et développement, les services marketing des différentes filiales. Au total, plus d'une centaine de collaborateurs est impliquée dans ce projet transverse et mature et qui constitue aujourd'hui un engagement pérenne et quotidien pour le groupe.

Dans la même logique le service recherche et développement du groupe et Bonduelle Food Service ont lancé en mai 2012 l'outil MARELLE (www.marelle-repasequilibres.com) permettant de créer des plans alimentaires conformes à la réglementation GEMRCN (Groupe d'étude des marchés de restauration collective et de nutrition) et les menus qui en découlent pour la restauration scolaire. Ce travail a été reconnu par le ministère français de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt. Il se traduit par l'attribution du logo du Programme National pour l'Alimentation (PNA).

2.5.3 Information et satisfaction des consommateurs

Tous les produits Bonduelle possèdent une information consommateur indiquant les mentions obligatoires demandées par la législation européenne en vigueur. Dès 2004, Bonduelle, dans un souci de transparence, s'est spontanément engagé dans l'étiquetage nutritionnel de type 2 de ses produits. En plus des éléments présentés sur l'étiquetage de type 1 (valeur énergétique, quantité de protéines, de glucides et de lipides), le type 2 comporte la teneur en acides gras saturés, en sucres, en fibres alimentaires et en sodium.

Autant d'éléments dont l'affichage a été rendu obligatoire par le règlement européen INCO (Information des consommateurs sur les denrées alimentaires n° 1169/2011) entré en vigueur le 13 décembre 2011. Ses dispositions générales seront applicables en 2014.

Grâce à la démarche entreprise de longue date, plus de 80 % des emballages des produits Bonduelle intègrent déjà les nutriments rendus obligatoires par ce nouveau texte. Le groupe va d'ailleurs plus loin en présentant sur la majorité de ses contenants (lorsque la taille le permet), les AJR, Apports Journaliers Recommandés (en minéraux et vitamines) dans le cadre d'une alimentation variée et d'un mode de vie sain.

Dans chaque pays où Bonduelle est présent, un service consommateurs s'attache à la satisfaction des consommateurs et répond aux réclamations des consommateurs et les répercute auprès

des responsables qualité. Ces réclamations peuvent porter sur la présence de corps étrangers, un mauvais partage des mélanges de légumes dans les conditionnements, des anomalies d'emballages...

Le groupe a déployé un outil de suivi à l'échelle internationale de ces réclamations lui permettant de mettre en place les mesures correctives nécessaires dans les délais les plus brefs.

Pour faire face aux problèmes engendrant des risques sanitaires potentiels, Bonduelle a mis au point une procédure d'urgence dont l'efficacité s'est vérifiée au printemps 2011 lors de la crise déclenchée par la présence de la bactérie E.coli dans certains légumes.

Dès les premiers signaux d'alerte, Bonduelle s'est assuré de la salubrité de ses produits en s'appuyant sur sa maîtrise de la traçabilité des approvisionnements et des livraisons.

Cette situation, qui ne concernait en aucun cas la production du groupe, a cependant démontré sa capacité à gérer cette crise, tant dans la recherche de ses causes qu'au travers de la communication auprès de ses clients et fournisseurs.

2.5.4 Indicateurs

Effectif dédié à la qualité	537 personnes (en équivalent temps plein) dont : 8,8 % dans les services qualité des filiales et à la Direction des achats 35,2 % dans les services qualité des usines 37,3 % au niveau des contrôles qualité sur les lignes de production 18,6 % au niveau des contrôles à réception
Sites certifiés	15 sont certifiés ISO 9001 31 sont certifiés BRC et/ou IFS et/ou FSSC22000 10 produisent des produits certifiés « biologiques »
Services consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays
Étiquetage	78 % de l'étiquetage à la marque comporte une information nutritionnelle
Achats de fruits & légumes	98 fournisseurs ont signé la charte simplifiée, soit 46 % 253 analyses phyto et ETM effectuées dont 100 % conformes 42 fournisseurs ont été audités, soit 20 % 132 fournisseurs ont été évalués, soit 62 %

2.5.5 Promotion de meilleures habitudes alimentaires : la Fondation Louis Bonduelle

La Fondation Louis Bonduelle est née en 2004 du désir du groupe de contribuer au débat sur l'alimentation et de concrétiser son engagement dans le domaine de la nutrition. La Fondation Louis Bonduelle a pour mission de faire évoluer durablement les comportements alimentaires en plaçant les légumes et leurs bienfaits au centre de son action. Elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de 7 membres bénévoles : 3 experts indépendants choisis pour leur qualification dans le domaine d'intervention (Béatrice de Reynal, nutritionniste, Marie-Laure Frelut, pédiatre et membre de l'*European Childhood Obesity Group*, Jean-Charles Fruchart, docteur en biologie humaine et Président de la société Internationale d'Athérosclérose) ; et 4 représentants

du groupe : Christophe Bonduelle, Président de la Fondation Louis Bonduelle et Président du Groupe Bonduelle, Jean-Bernard Bonduelle, Directeur des relations extérieures et du développement durable, Laurence Depezay, responsable nutrition, et Christophe Château, Directeur de la communication et du marketing *corporate*.

L'action de la Fondation Louis Bonduelle repose sur trois piliers :

- informer et sensibiliser, en livrant *via* son site Internet www.fondation-louisbonduelle.org des données et outils pratiques sur les légumes à destination des enseignants, des professionnels de la santé, des journalistes, du grand public... ;
- soutenir la recherche, avec chaque année un prix destiné à soutenir un travail de thèse et une aide annuelle accordée à un groupe de recherche contre l'obésité infantile. La Fondation est de plus co-fondatrice de la Fondation Cœur et Artères, reconnue d'utilité publique ;

- mettre en place des actions de terrain pour faire évoluer les pratiques alimentaires auprès des cibles qui en ont le plus besoin, comme les enfants ou les personnes en situation précaire, afin de remettre les légumes au cœur de leur alimentation.

Parmi les étapes majeures figurent :

2004-2005

- Lancement de la Fondation en France.
- Lancement de l'opération le Jour du légume.
- Lancement du Prix de Recherche Louis Bonduelle.
- Lancement du site Internet de la Fondation.
- La Fondation Louis Bonduelle devient Co-fondateur de la Fondation Cœur et Artères, reconnue d'utilité publique.

2005-2006

- Lancement de la Fondation en Italie.
- Premières actions de sensibilisation des salariés Bonduelle à une meilleure alimentation.
- Lancement en France de l'action « Les Robins du potager » pour les enfants (9-11 ans).
- Lancement en Italie de l'action « Amici per la Tavola » pour les enfants (6-12 ans).

2006-2007

- Lancement de la fondation en Belgique et aux Pays-Bas.
- Lancement de l'action « Het Groente & Fruit Lab », aux Pays-Bas pour les enfants de 4 à 12 ans.
- Lancement en France de l'action « Légumes 2000 » pour les jeunes adultes.

2007-2008

- Premiers appels à projets internationaux.
- Premières Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle organisées à Paris.
- Lancement en France des actions en partenariat avec le Secours populaire français, le projet Ronde des légumes.
- Lancement en Italie de l'action « Sive » pour les enfants (6-12 ans).

2009-2010

- Lancement du Prix de Recherche *European Childhood Obesity Group* et Louis Bonduelle.
- Prorogation pour 99 ans de la Fondation Louis Bonduelle en France.

- Déjeuner-débat au Parlement Européen de Bruxelles.
- Lancement des actions en partenariat avec Age Platform Europe.
- Lancement en Italie de l'action « Orto in Condotta » pour les enfants (6-14 ans).

2010-2011

- Lancement de la Fondation au Canada.
- Lancement du partenariat avec les Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées, le projet Art et saveurs nature.
- La Fondation est reconnue auprès des professionnels de santé ⁽¹⁾.

L'exercice 2011-2012 a été marqué par différents événements majeurs :

- une exposition et une conférence au Parlement Européen de Bruxelles : organisée en novembre 2011, cette exposition avait pour objectif de présenter la vocation et les actions de la Fondation. Elle s'est accompagnée d'une conférence, parrainée par Madame Sophie Auconie, députée européenne, sur le thème « Bien manger pour bien vivre ? » permettant de mieux cerner l'impact des nouveaux modes de vie et habitudes alimentaires sur la santé des citoyens ;
- la tenue des 5^{es} Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle, avec pour thème « Alimentation et bien vieillir ». Experts, directeurs de recherche et professionnels de santé ont, entre autres, débattu des habitudes alimentaires des personnes âgées selon les différenciations sociales, l'évolution de leurs perceptions sensorielles... ;
- la remise du Prix de Recherche Louis Bonduelle à Éloïse RÉMY, Centre des sciences du goût et de l'alimentation à l'Inra de Dijon, « Étude des facteurs influençant la prise alimentaire et sa régulation chez l'enfant », et à Nathalie MICHELS, département de santé publique de l'Université de Gand en Belgique, « Étude longitudinale visant à évaluer l'influence du stress sur les habitudes alimentaires et la composition corporelle des enfants en école primaire » ;
- la remise du prix ECOG (*European Childhood Obesity Group*) et Louis Bonduelle à l'équipe du service de nutrition de l'Université John Moores de Liverpool pour ses travaux de recherche et d'étude sur les habitudes alimentaires des enfants de cette ville ;
- la collaboration avec le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA) pour la construction d'une formation permettant la réalisation d'un potager transportable avec des enfants ou des adultes ;
- le succès du site Internet de la Fondation, avec une moyenne de plus de 35 000 visiteurs par mois.

(1) (Étude Opinion Way menée pour la Fondation Louis Bonduelle en France en octobre 2009 puis en mai 2011. Notoriété assistée en hausse de 16 points, soit 49 %. Opinion favorable en hausse de 19 points, soit 100 %.)

2.6 Pilotage de la démarche : note méthodologique sur le reporting développement durable

2.6.1 Contexte et objectifs du reporting

L'analyse de la performance développement durable du groupe fait l'objet d'un *reporting* annuel dans le présent document de référence, qui vient également compléter le rapport d'activité et de développement durable.

Bonduelle a défini sa démarche de progrès développement durable en 2002-2003 en s'appuyant sur une méthodologie classique de conduite de projet structurée en plusieurs phases :

- Phase 1 : fixer et valider des objectifs et les décliner dans l'ensemble de l'organisation ;
- Phase 2 : mettre en œuvre des démarches de progrès permettant d'atteindre ces objectifs ;
- Phase 3 : mesurer et contrôler les résultats : les indicateurs portant sur les axes prioritaires de la démarche développement durable de Bonduelle ont été élaborés par les responsables de domaine en lien avec leurs réseaux d'échanges et validés auprès d'opérationnels. Ces indicateurs ont été sélectionnés sur la base des engagements développement durable de Bonduelle croisés avec le référentiel GRI version 3 et ont donné lieu à la constitution d'un référentiel de *reporting* propre à Bonduelle.

Le *reporting* est effectué chaque année depuis 2002/2003, sur la période budgétaire soit cette année du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012. Les indicateurs publiés dans le rapport d'activité et de développement durable portent sur deux années (résultats de l'année N et de l'année N-1) et les indicateurs publiés dans le document de référence présentent les résultats de l'année écoulée.

Le *reporting* complet a une vocation première d'accompagnement du pilotage de la démarche. Les résultats sont ainsi analysés par le Comité de Pilotage « développement durable » et par le Comité de Direction du Groupe Bonduelle afin de déterminer les objectifs à atteindre pour l'exercice suivant.

Le document de référence de l'exercice 2011-2012 a été réalisé en conformité avec les exigences du niveau B+ du GRI. Il a été vérifié par l'association GRI (version 3.1 du GRI *Food Sector Supplement* - l'attestation figure page 217, à la fin du présent document de référence). Afin d'intégrer une vérification externe sur la fiabilité du *reporting*, pour cet exercice, le processus de *reporting* et 18 indicateurs ont également été contrôlés par le cabinet Deloitte, Co-commissaire aux Comptes (avis d'assurance page 59).

2.6.2 Procédure de reporting

Le pilotage du *reporting* est assuré par le Directeur des relations extérieures et du développement durable du groupe ainsi que les

responsables des cinq domaines concernés (transport, qualité-nutrition, agriculture, ressources naturelles et Hommes et sécurité). Ensemble, ils assurent l'animation d'un réseau international sur la base d'un référentiel multilingue (sept langues) homogène sur l'ensemble du groupe.

Les indicateurs – sélectionnés selon les exigences du GRI (*Global Reporting Initiative*), les enjeux spécifiques aux activités du Groupe Bonduelle et les demandes exprimées par les parties prenantes – sont collectés chaque année par des coordinateurs établis dans chaque filiale puis déposés, depuis 2011-2012, sur la plateforme d'échanges Intranet du groupe, « e-space ». Ces données sont validées par les responsables de domaines.

Les données du domaine ressources naturelles sont validées par les Directeurs d'usine et/ou les contrôleurs de gestion de chacun des sites. Elles sont remontées de la façon suivante : le coordinateur des Ressources Naturelles, responsable du domaine, élabore la grille de *reporting* (format Excel) standard pour toutes les entités du périmètre et la notice d'utilisation qui reprend les règles et définitions associées. Ces 2 éléments sont intégrés au référentiel multilingue du groupe et obéissent au processus annuel Groupe Bonduelle de diffusion et de gestion du *reporting*. Les données des *reporting* sont gérées et consolidées dans une base de données animée par le contrôle de gestion groupe. Les contrôles de cohérence et l'analyse des données sont assurés par le coordinateur de données et le contrôle de gestion groupe. Les données du domaine Hommes et sécurité sont remontées par les interlocuteurs ressources humaines de chacun des sites. Elles sont ensuite consolidées et validées par les responsables des 3 périmètres France, Europe hors France et Hors Europe, puis consolidées par le responsable du domaine Hommes et sécurité.

Les différents outils internes utilisés dans le cadre du *reporting* social sont :

- outil d'exploitation de base de données : COGNOS ;
- outil de gestion de la formation : FOEDERIS ;
- interfaces de paie : ARCOLE, HOROQUARTZ, CEGID, ADP GSI.

2.6.3 Périmètre du reporting

L'ensemble des sites et filiales du Groupe Bonduelle (liste page 14) sont concernés par le *reporting* développement durable. Le périmètre de *reporting* est défini selon les règles suivantes :

- les nouveaux sites et filiales intégrés au Groupe Bonduelle durant l'exercice budgétaire réalisé sont inclus dans le périmètre l'année suivante ;
- les sites et filiales sortis du groupe ou dont l'activité a cessé au cours de l'exercice écoulé sont exclus du périmètre pour la totalité de la période, afin de faciliter la comparaison des résultats ;

- les sociétés mises en équivalence (cf. note 31. Liste des sociétés du groupe) sont exclues du périmètre. Leurs activités sont considérées comme des achats externes ;
- les plateformes logistiques sont exclues du périmètre de reporting, à l'exception des domaines transport et Hommes et sécurité ;
- les sièges sociaux des sociétés en intégration globale (cf. note 31. Liste des sociétés du groupe) sont exclues du périmètre, à l'exception du domaine Hommes et sécurité.

Les évolutions de périmètre suivantes sont intervenues durant l'année 2011-2012 :

- en juillet 2011, les groupes Bonduelle et Ardo ont décidé de créer une *joint-venture* industrielle en Espagne. Le site de Benimodo a été retiré du périmètre du reporting ;
- en mars 2012, Bonduelle a pris le contrôle effectif de trois usines de transformation et d'un centre de conditionnement de légumes surgelés aux États-Unis. Les sites de Bergen, Oakfield, Brockport et Fairwater seront ajoutés au périmètre du reporting 2012-2013 ;
- en mars 2012, le Groupe Bonduelle a pris le contrôle effectif des actifs industriels et commerciaux du groupe coopératif Cecab et notamment l'usine russe de Timachevsk qui sera ajoutée au périmètre du reporting 2012-2013 ;
- en mai 2012, le groupe a renforcé son dispositif agro-industriel en Europe centrale avec l'acquisition d'une conserverie hongroise située à Nyiregyhaza, qui sera ajoutée au périmètre du reporting 2012-2013.

En 2011-2012, il n'y a pas eu d'élément spécifique aux périmètres des domaines qualité-nutrition et agriculture.

Le domaine transport a été intégré à la démarche développement durable de Bonduelle en 2007-2008. Les données intégreront progressivement l'ensemble du groupe. C'est pourquoi le périmètre opérationnel du reporting transport est défini en 2011-2012 ainsi :

- les activités de transport des filiales Bonduelle Conserve International, Bonduelle Frais international et Bonduelle Champignon, soit l'amont agricole, la distribution et les flux intersites, sont incluses dans le périmètre ;
- les activités de distribution et les flux intersites des filiales Bonduelle Traiteur International et Bonduelle Surgelé International sont incluses dans le périmètre ;
- les activités de distribution de la filiale Bonduelle Development sont incluses dans le périmètre ;
- les activités de la filiale Bonduelle Amérique du Nord ne sont pas encore intégrées au périmètre du domaine transport.

Le périmètre opérationnel du reporting Ressources naturelles est défini en 2011-2012 ainsi :

- 5 sites de Bonduelle Champignon ont été exclus du périmètre pour cause d'intégration récente de cette activité dans le groupe, ce qui représente un enjeu d'alignement et de familiarisation avec les procédures de reporting ;
- les plates-formes logistiques du groupe sont également exclues du reporting ressources naturelles. Elles ont un impact faible sur ce domaine.

2.6.4 Indicateurs

DESCRIPTION DES INDICATEURS VÉRIFIÉS PAR LE CABINET DELOITTE

INDICATEURS RESSOURCES HUMAINES

Le périmètre des indicateurs sociaux et sécurité en termes d'effectifs est le suivant :

- effectif au 30 juin : Permanents ;
- nombre de départs : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires) ;
 - dont démissions : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires),
 - dont licenciements : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires).

Les fins de contrats des CDD et saisonniers ne sont pas comptabilisées dans l'indicateur « Nombre de départs ».

Les salariés permanents dont le départ est le 30 juin sont comptabilisés dans les effectifs à date et les départs (27 employés CDD et CDI).

- nombre de mutations : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires) ;
- nombre d'heures travaillées : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires, travailleurs extérieurs) ;
- taux de fréquence des accidents : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires, travailleurs extérieurs) ;
- taux de gravité des accidents : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires, travailleurs extérieurs). Le calcul du taux de gravité des accidents du travail prend en compte les maladies professionnelles ;
- nombre d'accidents de travail : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires, travailleurs extérieurs) ;
- nombre de journées perdues : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires, travailleurs extérieurs) ;
- nombre d'heures de formation : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres.

INDICATEURS RESSOURCES NATURELLES

Les indicateurs sont issus de données quantitatives mesurées (facturation, pesée, comptage, etc.). À défaut de mesure quantitative directe, les données peuvent être estimées à partir de règles de calculs dûment décrites et validées par les usines.

Les consommations énergétiques des sous-traitants tels que les exploitants de chaufferie sont comptées en volume de gaz dans la consommation des sites concernés et non en volume de vapeur consommé par l'usine.

Les énergies renouvelables (exemple biogaz produit *in situ* ou en proximité) autoconsommées dans les chaufferies sont comptées en parallèle des énergies fossiles.

2.6.5 Calendrier du reporting

Date	Action	Département
Mars 2012	Mise à jour des référentiels incluant notamment des précisions concernant les indicateurs GRI pour se conformer à la version 3.1 de ce dernier	Responsables de domaine au contrôle de gestion groupe
Avril 2012	Traduction des référentiels et des outils de collecte puis mise à jour	Contrôle de gestion groupe
Mai 2012	Transmission des outils de collecte	Contrôle de gestion groupe aux filiales
Mai 2012	Diffusion des outils de collecte	Coordinateur filiale aux sites/zones de la filiale
Juillet 2012	Collecte des informations et remontée des informations	Sites/zones de la filiale au coordinateur filiale
Août 2012	Remontée des informations	Coordinateur filiale au contrôle de gestion groupe
Août 2012	Consolidation groupe par domaine et validation de la consolidation	Contrôle de gestion groupe aux responsables de domaine
Septembre 2012	Validation du document de référence et tableaux de bord détaillés	Responsables de domaine à la communication groupe et contrôle de gestion groupe

Le contact pour toute question sur le contenu du rapport est joignable à cette adresse : developpement_durable@Bonduelle.com. Le dernier rapport de développement publié figure dans le document de référence du Groupe Bonduelle, diffusé sur Bonduelle.com le 25 octobre 2011.

2.6.6 Rapport d'assurance modérée sur certains indicateurs sociaux et environnementaux publiés dans le document de référence au titre du 30 juin 2012

En tant que vérificateur indépendant, par ailleurs Co-commissaire aux Comptes, et en réponse à votre demande, nous avons effectué des travaux visant à nous permettre d'exprimer une assurance modérée sur certains indicateurs sociaux ⁽¹⁾ et environnementaux ⁽²⁾ (« les données ») sélectionnés par le groupe dans le document de référence de Bonduelle pour l'exercice clos le 30 juin 2012 (sections 2.3 et 2.4).

Ces données ont été préparées sous la responsabilité de la Direction des relations extérieures et développement durable et de la Direction des ressources humaines et, conformément au protocole interne de mesure et de reporting des données sociales, consultable auprès de la Direction des ressources humaines groupe et au protocole interne de mesure et de reporting des données environnementales, consultable auprès de la Direction des relations extérieures et du développement durable (« le Référentiel »). Un résumé de ces protocoles figure page 57 du document de référence et précise les limites inhérentes à la mesure de certains indicateurs. Ces protocoles sont consultables sur demande auprès de Bonduelle. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une assurance modérée sur ces données

sélectionnées, étant entendu que les conclusions formulées ci-après portent sur ces seules données et non sur l'ensemble des indicateurs sociaux et environnementaux publiés dans le document de référence.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons effectué nos travaux selon la norme ISAE 3000 en conformité avec la doctrine professionnelle applicable. Nos travaux incluent, pour la donnée sélectionnée, l'appréciation du référentiel utilisé au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible.

Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes, conduisant à une assurance modérée sur le fait que les données sélectionnées ne comportent pas d'anomalie significative. Une assurance de niveau élevé aurait nécessité des travaux plus étendus.

Nous avons, pour les données sélectionnées :

- mené des entretiens avec la Direction des relations extérieures et du développement durable, la Direction des ressources humaines et une sélection de sites ⁽³⁾ auprès des personnes concernées par l'application du Référentiel ;
- réalisé, dans les filiales sélectionnées, des tests par sondages sur l'application du Référentiel, sur la fiabilité des données collectées au regard de documents justificatifs pertinents et mené des tests de cohérence sur leur consolidation. Cette sélection de filiales représente 24 % du total des effectifs du groupe, et entre 18 et 69 % des données environnementales.

(1) La vérification a porté sur la valeur « total groupe » pour 2011/2012 des indicateurs sociaux suivants : effectif permanent au 30 juin, embauches CDI, embauches CDD, nombre de départs, nombre de licenciements, nombre de démissions, nombre de mutations, nombre d'heures de formation, taux de fréquence et taux de gravité.

(2) La vérification a porté sur la valeur « total groupe » pour 2011/2012 des indicateurs environnementaux suivants : consommation d'eau, consommation d'électricité, consommation de gaz naturel, production de déchets (banals, dangereux, composés végétaux).

(3) Filiales : Renescure (France), Estrées BCI (France), Estrées BSI (France), Genas (France), Nagykörös (Hongrie).

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de ces travaux, aux experts en Responsabilité Sociale d'Entreprise de notre cabinet.

CONCLUSION

Nous exprimons une réserve sur les données suivantes :

- l'indicateur « Nombre d'heures de formation » comporte une part d'incertitude significative en raison de l'hétérogénéité des informations reportées liée à l'absence de définition de cet indicateur dans le référentiel de *reporting*.

Sur la base de nos travaux et sous la réserve exposée ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie de nature à remettre en cause le fait que les données sélectionnées ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel mentionné.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que le périmètre des indicateurs sociaux en matière de types de contrats pris en compte est variable selon les indicateurs. Les différents périmètres sont précisés dans la note méthodologique.

Lille, le 9 octobre 2012
Co-commissaire aux Comptes,
Deloitte & Associés
Jean-Yves MORISSET

3

Gouvernement d'entreprise



3.1	Organes d'administration, de direction et de contrôle	62	3.4	Rapport du Conseil de Surveillance	71
	Schéma de l'actionnariat	62			
	Bonduelle SCA	63	3.5	Rapport du Président du Conseil de Surveillance RFA	72
	Bonduelle SAS	63			
3.2	Informations concernant les mandataires sociaux	65	3.6	Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance RFA	77
3.3	Informations complémentaires concernant les organes de Direction et de Surveillance	68			
	Mandats et fonctions dans d'autres sociétés exercés au cours des cinq dernières années par les mandataires sociaux	68			
	Informations particulières relatives aux mandataires sociaux	70			
	Conflits d'intérêts au niveau de la Gérance et du Conseil de Surveillance	70			
	Transactions avec les parties liées	71			
	Contrats de service	71			

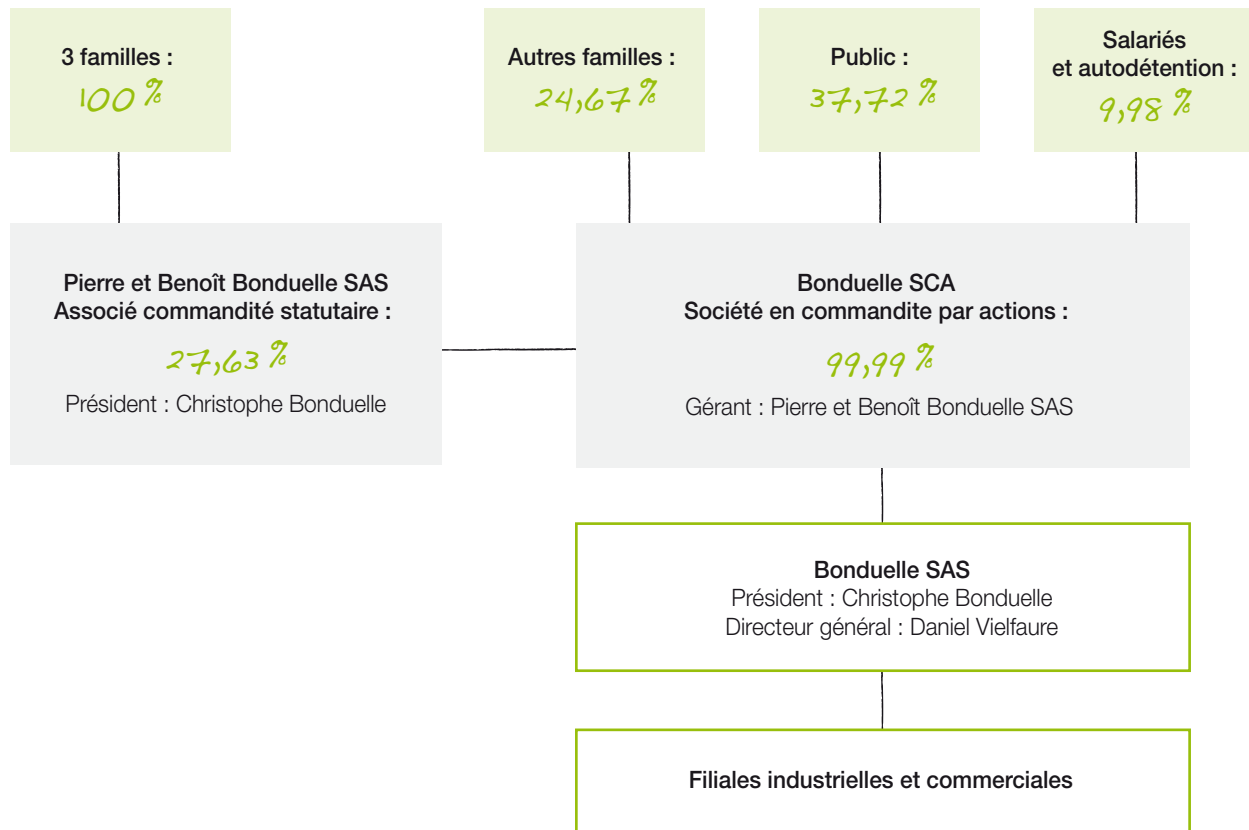
Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle

PRIORITÉ AU LONG TERME

L'actionariat de Bonduelle, caractérisé par une forte présence familiale, est gage de stabilité et de continuité dans la poursuite de son ambition : placer le légume au cœur de l'alimentation en favorisant croissance et développement durable.

Schéma de l'actionariat



Bonduelle SCA

LA COMMANDITE PAR ACTIONS COMPORTE DEUX CATÉGORIES D'ASSOCIÉS :

- la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, détenue par trois familles, est Associée commanditée, responsable indéfiniment et solidairement sur ses biens propres des dettes sociales. Élu en son sein, un Comité d'Orientation Patrimonial de huit membres est chargé d'arrêter les options patrimoniales des Associés commandités familiaux ; ses membres sont, par ailleurs, administrateurs de Bonduelle SAS ;
- les Associés commanditaires (autres familles, public, salariés + autodétention) sont dans la même situation que les actionnaires d'une société anonyme : leur responsabilité est limitée au montant de leur apport.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Il assure le contrôle permanent de la gestion de la société (examen des comptes, jugement sur la conduite des affaires sociales) pour le compte des actionnaires commanditaires.

La composition du Conseil de Surveillance (dont les huit membres sont indépendants) en garantit la compétence, l'indépendance et la disponibilité pour assurer sa mission et représenter les intérêts des actionnaires.

Membres :

- André Crespel, *Président*
- Daniel Bracquart, *Vice-président*
- Louis Bonduelle
- Élisabeth Minard
- Isabelle Danjou
- Yves Tack
- Marie-France Tisseau
- Matthieu Duriez

LE COMITÉ DES COMPTES

Émanation du Conseil de Surveillance, ce comité est chargé de l'examen des comptes, de l'évaluation du contrôle interne et des programmes annuels de révision des Commissaires aux Comptes.

Membres :

- Yves Tack, *Président*
- André Crespel
- Daniel Bracquart
- Marie-France Tisseau

Bonduelle SAS

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Il regroupe les Directeurs des filiales de Bonduelle, situées en Europe et hors Europe, la Direction générale ainsi que les responsables de la finance, des ressources humaines, des relations extérieures et du développement durable. Il s'appuie, pour la mise en place des politiques relatives aux filiales européennes, sur le Comité Opérationnel Européen (COE), composé des Directeurs des filiales de cette zone et des responsables des Services centraux membres du Comité Exécutif.

Membres :

- Christophe Bonduelle, *Président*
- Daniel Vielfaure, *Directeur général*
- Evert Jan Mink, *Directeur agro-industriel*

Filiales situées en Europe

- Philippe Carreau, *Directeur général Bonduelle Conserve International*
- Pascal Bredeloux, *Directeur général Bonduelle Food Service*
- Jérôme Bonduelle, *Directeur général Bonduelle Champignon*
- Patrick Néaume, *Directeur général Bonduelle Traiteur International et Bonduelle Frais International*

Filiales situées hors Europe

- Benoît Bonduelle, *Bonduelle Development*
- Louis Frenette, *Bonduelle Amérique du Nord*

Services centraux

- Jean-Bernard Bonduelle, *Directeur des relations extérieures et du développement durable*
- Bruno Rauwel, *Directeur ressources humaines*
- Grégory Sanson, *Directeur financier*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé majoritairement de membres de la famille Bonduelle. Ce conseil est chargé de définir la stratégie de l'entreprise et sa politique d'investissements.

Membres :

- Christophe Bonduelle, *Président*
- Jean-Bernard Bonduelle
- Benoît Bonduelle
- Philippe Vasseur
- Pierre Deloffre
- Thomas Derville
- Jérôme Bonduelle
- Guillaume Debrosse
- Hubert Mulliez
- François Bonduelle
- Marc Bonduelle

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Ce comité, entièrement indépendant, décide des systèmes et des niveaux de rémunération des dirigeants de Bonduelle SAS et des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne aussi un avis politique sur la rémunération des principaux managers.

Membres :

- Daniel Bracquart
Ancien Président du Directoire de Bonduelle,
Vice-président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA ;
- José-Maria Aulotte
Directeur des ressources humaines de Arc International ;
- Yves Delloye
Directeur associé de Transearch ;
- Antoine Fiévet
Président du Directoire de Unibel ;
- Thomas Derville
Ancien Président de la société Amora-Maille.

3.2 Informations concernant les mandataires sociaux

Christophe BONDUELLE

**Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS,
Gérant de Bonduelle SCA**

1^{re} nomination : 17/06/1995

Mandat illimité

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

9 762 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Président et Directeur général de Pierre et Benoît Bonduelle SAS
Président de Bonduelle SAS
Président de Bonduelle Canada
Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle Central Europe
Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Iberica
Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Italia
Président de Bonduelle Limited
Directeur général de Bonduelle Nederland BV
Administrateur de Bonduelle Nordic
Administrateur de Bonduelle Northern Europe
Président de Bonduelle Ontario
Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
Administrateur de Bonduelle Portugal
Président de Terricole
Administrateur Banque Crédit du Nord
Gérant de la société civile immobilière Chanvoleau
Gérant de la société civile L'Amiraute
Président de Bonduelle US Holding
Président de Bukh Limited
Président de Bonduelle USA
Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA de CV
Gérant du Groupement Forestier de Bellebrune
Gérant de la société civile d'Etienfort
Gérant du Groupement Foncier Agricole des Calinques

Louis BONDUELLE

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

Membre indépendant

1^{re} nomination : 04/12/2008

Échéance du mandat : AGO 2013

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

30 000 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

A exercé diverses fonctions dans le secteur de la distribution GMS et RHF.
Actuellement, est Directeur centrale d'achats dans une filiale d'un groupe de distribution.

Daniel BRACQUART

Vice-président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

Membre du Comité des Comptes

Membre indépendant

1^{re} nomination : 10/12/2003

Échéance du mandat : AGO 2012

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

7 296 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Administrateur de la SA ID Group
Gérant de la SCI Jutiver
A été successivement, entre 1975 et fin 2002 : Ingénieur, Directeur d'usines, Directeur industriel, Directeur général et Président du Directoire du Groupe Bonduelle. A pris sa retraite en juillet 2004.
Depuis est administrateur de sociétés et Vice-président du Conseil de Surveillance, Membre du Comité des Comptes, Président du Comité des Rémunérations du Groupe Bonduelle.

(1) Actions détenues personnellement, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

<p>André CRESPEL Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Membre du Comité des Comptes Membre indépendant 1^{re} nomination : 10/12/2003 Échéance du mandat : AGO 2012 Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure 9 691 actions détenues ⁽¹⁾ Nationalité française</p>	<p>A passé 2 années au Crédit Lyonnais puis 36 années dans le groupe L'Oréal et a exercé les responsabilités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur des achats Laboratoires Roja ; • Directeur des achats et du développement des produits Garnier ; • Directeur des achats « corporate » de la division « luxe » du groupe.
<p>Isabelle DANJOU Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Membre indépendant 1^{re} nomination : 07/12/2006 Échéance du mandat : AGO 2012 Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure 3 005 actions détenues ⁽¹⁾ Nationalité française</p>	<p>Docteur en sciences de gestion, a été Directrice de recherche à ESC Lille de 1998 à 2006 et a publié aux éditions L'Harmattan l'ouvrage : « Entreprendre, la passion d'accomplir ensemble ». Depuis, est consultante et formatrice en relations humaines.</p>
<p>Élisabeth MINARD Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Membre indépendant 1^{re} nomination : 02/12/2010 Échéance du mandat : AGO 2013 Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure 11 710 actions détenues ⁽¹⁾ Nationalité française</p>	<p>A été chef d'entreprise textile de 1975 à 2008. Se consacre depuis 2008 à la peinture. Est inscrite à la Maison des Artistes et expose son travail dans plusieurs galeries.</p>
<p>Yves TACK Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Président du Comité des Comptes Membre indépendant 1^{re} nomination : 01/12/2004 Échéance du mandat : AGO 2013 Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure 1 000 actions détenues ⁽¹⁾ Nationalité belge</p>	<p>Administrateur de la société Sedev SA Président de la société Massai SAS Gérant de la société Dumaco Gérant de la SCI Le Moulin Blanc Administrateur de la société Verywear SA Associé-Gérant de la société civile Girls Associé-Gérant de la société civile Team TT Gérant de la société Totem SARL</p> <p>A passé les dix premières années de sa carrière aux États-Unis dans les secteurs de l'analyse financière et de la gestion de portefeuilles. A créé Dessauer & Tack Asset Management à Boston puis a été ensuite fondateur de Global Equities à Paris et Directeur du département Equity chez BNP Paribas Capital Markets à Londres. Rentré dans le Nord dont il est originaire, a dirigé Participex, société cotée de capital développement et transmission, jusqu'à sa cession au Crédit Agricole. Est aujourd'hui conseil de nombreuses sociétés familiales dans leurs orientations stratégiques tant au niveau de l'exploitation que de leur organisation capitalistique. Est également Président du club Business Angels de la région Nord-Pas-de-Calais, Délégué Régional de l'Institut Français des Administrateurs.</p>

(1) Actions détenues personnellement, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

Marie-France TISSEAU

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

Membre du Comité des Comptes

Membre indépendant

1^{re} nomination : 08/12/2011

Échéance du mandat : AGO 2014

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

9 357 actions détenues⁽¹⁾

Nationalité française

Licenciée en Droit, spécialisation « Droit des Affaires ». De 1970 à 2008 : a exercé à Paris l'activité de Conseil Juridique puis d'Avocat-Conseil, spécialisé en « Droit des sociétés » et « Droit fiscal auprès de sociétés familiales et de filiales françaises de groupes étrangers ». En retraite depuis le 1^{er} avril 2008.

Matthieu DURIEZ

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

Membre indépendant

1^{re} nomination : 08/12/2011

Échéance du mandat : AGO 2014

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

5 265 actions détenues⁽¹⁾

Nationalité française

Gérant de la SARL Duriez Amo

Président de la SAS Duriez Invest

Président de la SAS Amo Développement

Architecte de formation, a exercé cette activité durant 15 ans. Depuis 2002 est Promoteur immobilier et assistant à la Maîtrise d'ouvrage.

En 2009 a créé la structure Amo Développement.

(1) Actions détenues personnellement, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

3.3 Informations complémentaires concernant les organes de Direction et de Surveillance

Mandats et fonctions dans d'autres sociétés exercés au cours des cinq dernières années par les mandataires sociaux

GÉRANT ASSOCIÉ COMMANDITÉ : CHRISTOPHE BONDUELLE

Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS,
Gérant de Bonduelle SCA

2007-2008

Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS
Administrateur de la société de la Baie d'Audierne SA (devenue La Plaine)
Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG
Président de Aliments Carrière (devenue Bonduelle Canada)
Président de Aliments Carrière Ontario (devenue Bonduelle Ontario)
Gérant de BFP GmbH
Administrateur Délégué de Bonduelle Belgium (devenue Bonduelle Northern Europe)
Gérant de Bonduelle Deutschland
Administrateur Délégué de Bonduelle Food Service Italia
Administrateur de Bonduelle Frais France
Président Administrateur Général de Bonduelle Iberica
Président de Bonduelle Italia
Directeur général de Bonduelle Limited
Directeur général de Bonduelle Nederland BV
Président de Bonduelle Nordic
Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
Administrateur de Bonduelle Portugal
Conseiller de Fresco Italia
Président de Terricole
Gérant de la société civile immobilière Chanvoleau
Gérant de la société civile L'Amirauté

2008-2009

Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS

Administrateur de la société La Plaine
Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG

Président de Bonduelle Canada

Gérant de BFP GmbH

Gérant de Bonduelle Deutschland

Administrateur Délégué de Bonduelle Food Service Italia

Administrateur de Bonduelle Frais France

Président Administrateur Général de Bonduelle Iberica

Président de Bonduelle Italia

Directeur général de Bonduelle Limited

Directeur général de Bonduelle Nederland BV

Administrateur de Bonduelle Nordic

Administrateur Délégué de Bonduelle Northern Europe

Président de Bonduelle Ontario

Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska

Administrateur de Bonduelle Portugal

Conseiller de Fresco Italia

Administrateur de Conserven PicoLo

Administrateur de La Corbeille Groep

Administrateur de La Corbeille Industrie

Administrateur de La Corbeille SA

Président de Terricole

Administrateur de la société Lesaffre & Cie

Gérant de la société civile immobilière Chanvoleau

Gérant de la société civile L'Amirauté

2009-2010

Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS

Administrateur de la société La Plaine

Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG

Président de Bonduelle Canada

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle Central Europe

Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Iberica

Président de Bonduelle Italia

Directeur général de Bonduelle Limited

Directeur général de Bonduelle Nederland BV

Administrateur de Bonduelle Nordic
 Administrateur de Bonduelle Northern Europe
 Président de Bonduelle Ontario
 Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
 Administrateur de Bonduelle Portugal
 Conseiller de Fresco Italia
 Administrateur de La Corbeille Groep
 Président de Terricole
 Membre du Conseil de Surveillance de Champiloire
 Administrateur de la société Lesaffre & Cie
 Gérant de la société civile immobilière Chanvoleau
 Gérant de la société civile L'Amiraute

2010-2011

Président du Conseil de Gérance de Pierre et Benoît Bonduelle SAS
 Administrateur de la société La Plaine
 Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SAS et DG
 Président de Bonduelle Canada
 Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle Central Europe
 Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Iberica
 Président de Bonduelle Italia
 Directeur général de Bonduelle Limited
 Directeur général de Bonduelle Nederland BV
 Administrateur de Bonduelle Nordic
 Administrateur de Bonduelle Northern Europe
 Président de Bonduelle Ontario
 Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
 Administrateur de Bonduelle Portugal
 Président de Terricole
 Président du Conseil de Surveillance de Champiloire SA
 Administrateur de la société Lesaffre & Cie
 Administrateur Banque Crédit du Nord
 Gérant de la société civile immobilière Chanvoleau
 Gérant de la société civile L'Amiraute

LOUIS BONDUELLE**2007 À 2011**

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés

DANIEL BRACQUART**2007**

Administrateur de la société Roquette Frères

Administrateur de la société Bongrain SA
 Gérant de la SARL Habedia

2008 À 2010

Administrateur de la société Continentale Nutrition
 Gérant de la SCI Jutiver
 Gérant de la SARL Habedia

2010-2011

Gérant de la SARL Habedia
 Gérant de la SCI Jutiver

ANDRÉ CRESPEL**2007 À 2011**

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés

ISABELLE DANJOU**2007 À 2011**

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés

ÉLISABETH MINARD**2007 À 2011**

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés

YVES TACK**2007**

Représentant de la société Colam
 Co-Gérant de la société Dumaco
 Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc
 Administrateur de Heatwave Technology SA
 Administrateur de Osyris SA
 Administrateur de la société Financière Devianne SAS
 Administrateur de la société Devianne SA
 Administrateur de la société Disport SA
 Administrateur de la société Mag Vet SA
 Administrateur de la société Interhabillement SA
 Administrateur de la société Mod'est SA
 Administrateur de la société Épivosges SA

2008

Représentant de la société Colam
 Co-Gérant de la société Dumaco
 Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc

Administrateur de Heatwave Technology SA
 Administrateur de Osyris SA
 Administrateur de la société Devianne SA
 Administrateur de la société Disport SA
 Administrateur de la société Mag Vet SA
 Administrateur Carrare SA
 Gérant de la société civile Girls
 Co-Gérant de la société civile Team TT
 Gérant de la société Totem SARL

2009

Représentant de la société Colam
 Co-Gérant de la société Dumaco
 Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc
 Administrateur de Ekkyo SA
 Administrateur de Osyris SA
 Administrateur de la société Devianne SA
 Administrateur de la société Disport SA
 Administrateur de la société Mag Vet SA
 Administrateur Carrare SA
 Gérant de la société civile Girls
 Co-Gérant de la société civile Team TT
 Gérant de la société Totem SARL

2010

Représentant de la société Colam
 Co-Gérant de la société Dumaco
 Gérant de la SCI Le Moulin Blanc
 Administrateur de Ekkyo SA
 Membre du Comité de suivi NFD, SAS
 Administrateur de la société Verywear SA
 Administrateur de la société Disport SA
 Administrateur de la société Mag Vet SA
 Administrateur Carrare SA
 Gérant de la société civile Girls
 Co-Gérant de la société civile Team TT
 Gérant de la société Totem SARL

2011

Administrateur de la société Sedev SA
 Président de la société Massai SAS
 Gérant de la société Dumaco
 Gérant de la SCI Le Moulin Blanc

Administrateur de Ekkyo SA
 Administrateur de la société Verywear SA
 Associé-Gérant de la société civile Girls
 Associé-Gérant de la société civile Team TT
 Gérant de la société Totem SARL

MARIE-FRANCE TISSEAU**2007 À 2011**

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés

MATTHIEU DURIEZ**2007 À 2011**

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés

Informations particulières relatives aux mandataires sociaux

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, aucun des mandataires sociaux, au cours des 5 dernières années :

- n'a été condamné pour fraude ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Conflits d'intérêts au niveau de la Gérance et du Conseil de Surveillance

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document :

- aucun conflit d'intérêts n'est identifié entre les devoirs de la Gérance et des membres du Conseil de Surveillance à l'égard de la société en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs ;
- il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients ou des fournisseurs aux termes desquels l'un des membres du Conseil de Surveillance a été sélectionné en cette qualité ;
- il n'existe aucune restriction acceptée par la Gérance ou les membres du Conseil de Surveillance concernant la cession de leur participation dans le capital de la société.

Transactions avec les parties liées

- rémunérations des mandataires sociaux. Cf. note 16 de l'annexe aux comptes sociaux annuels ;
- rémunération des dirigeants. Cf. note 29 de l'annexe aux comptes consolidés annuels.

Contrats de service

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, il n'existe pas de contrats de services significatifs liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

3.4 Rapport du Conseil de Surveillance

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission de contrôle que vous avez bien voulu nous confier.

Votre conseil a régulièrement été informé par la Gérance de l'évolution de l'activité du Groupe Bonduelle, lors de nos réunions.

La Gérance a tenu à notre disposition tous les documents nécessaires à la vérification du respect de ses obligations et aux contrôles des comptes sociaux et consolidés. Elle nous a fourni toutes informations sur les comptes, les engagements financiers et les risques afférents aux activités du groupe.

Le rapport de la Gérance montre l'évolution des activités et des résultats du groupe au cours de l'exercice 2011-2012. Les comptes consolidés font apparaître un résultat opérationnel en hausse à 98,2 millions d'euros contre 68,9 millions d'euros l'exercice précédent et un bénéfice net part du groupe de 46,7 millions d'euros contre 30,4 millions d'euros en 2010-2011.

Le conseil remarque avec satisfaction que la société, après un exercice 2010-2011 difficile, a amélioré significativement sa rentabilité malgré un environnement peu favorable et a poursuivi sa politique de développement à l'international au travers de trois acquisitions fort prometteuses dans des conditions financières attractives.

Le Conseil de Surveillance s'associe à la proposition faite par la Gérance de fixer le montant du dividende à 1,50 euro par action.

Il vous est proposé de renouveler les autorisations arrivées à échéance accordées à la Gérance lors des Assemblées Générales antérieures.

Le Conseil de Surveillance a adhéré lors de sa réunion du 4 décembre 2008 aux principes de Code de gouvernance Afep-Medef. Si le règlement intérieur du Conseil de Surveillance ne prévoit pas de limite au renouvellement des mandats, le conseil a exprimé le souhait de s'inspirer du Code Afep-Medef en la matière.

Ainsi, vous aurez à vous prononcer sur le renouvellement de deux membres du Conseil de Surveillance, Madame Isabelle Danjou et Monsieur Daniel Bracquart ainsi que sur la nomination de Monsieur Martin Ducroquet en remplacement de Monsieur André Crespel, Président du Conseil de Surveillance.

Le conseil tient à remercier ce dernier pour sa contribution assidue aux travaux du conseil et l'exercice de son mandat de Président du conseil.

Le conseil comprendra, sous réserve de l'adoption des résolutions proposées à l'Assemblée Générale, 3 femmes et 5 hommes, se conformant par anticipation à la loi sur la parité du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et de Surveillance et à l'égalité professionnelle et aux dispositions du Code Afep-Medef.

Comme l'année précédente, un rapport spécifique du Président du Conseil de Surveillance est annexé au rapport de la Gérance à l'Assemblée ; ce rapport rend compte des principes de gouvernance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des comités durant l'exercice et des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

En conclusion, les comptes présentés et les résolutions qui vous ont été proposées ont reçu notre approbation et nous vous recommandons de les adopter.

3.5 Rapport du Président du Conseil de Surveillance

Sur la gouvernance, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L. 621-18-3 du Code monétaire et financier, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, de la gouvernance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

La société Bonduelle SCA est une société en commandite par actions. Au sein de ce type de société, il existe 2 sortes d'actionnaires appelés associés :

- les Associés commanditaires qui sont apporteurs en capitaux et ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports et qui sont représentés par un Conseil de Surveillance ;
- les Associés commandités qui sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers.

La société en commandite par actions est dirigée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques ou morales choisies parmi les commandités ou les tiers non associés.

Code de gouvernance

Le Conseil de Surveillance du Groupe Bonduelle a adhéré aux principes du Code de gouvernance Afep-Medef* lors de la réunion du 4 décembre 2008.

Il a observé que certaines dispositions avaient un caractère non applicable dans le cas d'une société en commandite par actions disposant d'un actionariat familial de contrôle, relativement notamment au rôle du Conseil de Surveillance dans le processus de décision et celui du Comité de Nomination et de Rémunération du Gérant, personne morale au cas particulier de Bonduelle SCA.

Par ailleurs, le conseil comprend 8 administrateurs indépendants au sens de son règlement intérieur, ce dernier ne prévoyant notamment pas de limite aux renouvellements des mandats.

Le conseil a précisé que les recommandations Afep-Medef sont, dans leur esprit, appliquées dans la société opérationnelle Bonduelle SAS et ses filiales françaises.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

En vertu des dispositions légales et statutaires, le Conseil de Surveillance est composé de 3 à 18 membres choisis parmi les associés n'ayant ni la qualité d'Associé commandité, ni celle de représentant légal de l'Associé commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS. Ses membres sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de 3 ans.

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé de 8 membres dont le Président, Monsieur André CRESPEL, qui n'exerce par ailleurs aucun autre mandat. Les 8 membres du Conseil de Surveillance sont considérés comme indépendants au regard des critères fixés par le règlement intérieur du conseil, ces critères étant fondés sur le principe selon lequel un membre du Conseil de Surveillance est indépendant et libre d'intérêts dès lors qu'il n'entretient aucune relation avec la société ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Si ledit règlement n'apporte pas de limites au renouvellement des mandats, le conseil a néanmoins émis le souhait de s'inspirer des dispositions du Code Afep-Medef à l'occasion du renouvellement des mandats venant à échéance.

REPRÉSENTATION DES FEMMES ET DES HOMMES AU SEIN DU CONSEIL

Il est rappelé que le conseil comporte parmi ses membres 3 femmes et 5 hommes. La société respecte par anticipation les recommandations du Code Afep-Medef auxquelles elle a adhéré et les dispositions de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et de Surveillance et à l'égalité professionnelle, soulignant l'engagement de la société en la matière.

* Consultable sur le site www.medef.com, rubrique « publications/économie ».

MISSIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance assume une mission de contrôle permanent de la gestion de la société. Cette mission s'étend aux domaines suivants :

- l'examen des comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels arrêtés par la Gérance ;
- l'appréciation de la conduite des affaires sociales ;
- l'appréciation des systèmes de contrôle interne et des maîtrises des risques ;
- l'appréciation du respect des droits des actionnaires.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Afin de préciser les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, le Conseil de Surveillance a élaboré un règlement intérieur qui précise également les droits et les obligations de ses membres.

Le conseil a décidé de la création d'un Comité des Comptes composé d'au moins 3 membres choisis parmi les membres du Conseil de Surveillance, dont les critères de compétence minimale ainsi que les critères déterminant le ou les membres compétents dudit comité sont définis dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance.

Ce comité est chargé de préparer les réunions du Conseil de Surveillance notamment sur les points suivants :

- le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- l'examen des comptes annuels et semestriels sociaux et consolidés et suivi du contrôle légal par les Commissaires aux Comptes ;
- l'examen de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques tant financiers qu'opérationnels et leur couverture ;
- l'élaboration des programmes de révisions des Commissaires aux Comptes et du service d'audit interne.

De plus, il existe un Comité des Rémunérations composé d'un membre du Conseil de Surveillance et majoritairement de membres extérieurs à l'entreprise. Ce comité décide des niveaux de rémunérations de la Direction générale de Bonduelle SAS ainsi que des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne par ailleurs un avis sur la politique de rémunération des principaux managers.

Les Statuts prévoient que le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et le règlement intérieur fixe à 4 le nombre minimum de réunions.

Au cours de ces réunions, le conseil peut, s'il l'estime utile, entendre le Gérant, les Directeurs généraux du groupe et des filiales, les Commissaires aux Comptes, le Directeur financier du groupe et le Directeur de l'audit pour approfondir sa réflexion et assurer sa mission.

Il peut également faire appel à des experts ou conseils externes de son choix et ce aux frais de la société.

ACTIVITÉ DU CONSEIL AU COURS DE L'EXERCICE

TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Durant l'exercice, 4 réunions, d'une durée moyenne de 4 heures, se sont tenues ainsi qu'une visite, en juillet, de deux sites industriels de conserves situés en Russie, dont celui récemment acquis de Timachevsk incluant la présentation détaillée de l'activité commerciale en Russie et de la Communauté des États Indépendants (CEI), permettant de mieux appréhender les enjeux et les contraintes spécifiques et d'échanger avec les équipes locales.

Lors des réunions des 30 septembre 2011 et 28 février 2012, le Conseil de Surveillance a procédé à l'examen des comptes annuels et semestriels arrêtés par la Gérance et pris connaissance des éléments de la communication financière sur lesquels il a exprimé son avis.

Le conseil a également bénéficié de présentations spécifiques effectuées par la Gérance sur la marche des affaires et le suivi des activités du groupe ainsi que sur les orientations stratégiques.

Il lui a été notamment exposé les caractéristiques de certains outils innovants de financement des entreprises et la politique de gestion des ressources humaines du groupe par respectivement le Directeur financier et le Directeur des ressources humaines du groupe.

Le taux de participation à ces réunions a été de 81,3 %.

Le conseil a bénéficié d'informations et de présentations d'une grande qualité. Il a apprécié l'exhaustivité des informations et des rapports qui ont été présentés, ainsi que la qualité des échanges entre le conseil et la Gérance.

Le Conseil de Surveillance a procédé à une revue de son fonctionnement et considère qu'il a été en mesure d'exercer de manière constructive sa mission de contrôle.

TRAVAUX DU COMITÉ DES COMPTES

Le Comité des Comptes était composé au titre de l'exercice 2011-2012 de 4 membres.

Monsieur Yves TACK en a assuré la présidence, les autres membres étant Madame Marie-France TISSEAU et Messieurs André CRESPEL et Daniel BRACQUART.

Il s'est réuni à 4 reprises durant l'exercice. Le taux de participation a été de 92,9 %.

Son activité a porté notamment sur les points suivants :

- l'examen approfondi des comptes semestriels et annuels ;
- l'examen des rapports de l'audit interne ;
- le suivi de la démarche « cartographie des risques » et des plans d'actions engagés relatifs aux principaux risques identifiés ;
- l'examen de la politique de prix de transfert du groupe ;
- l'examen de la politique de communication financière du groupe ;
- l'examen de l'activité réglementaire et des recommandations AMF ainsi que des évolutions attendues des règles IFRS ;
- la répartition des travaux au sein du collège des Commissaires aux Comptes, la nature des missions annexes confiées et leur

indépendance, ainsi que le bilan de leur mandat dans le cadre du renouvellement soumis à l'Assemblée Générale.

Par ailleurs, le comité a défini, en accord avec la Direction du groupe, le programme des travaux et missions confiés à la Direction de l'audit interne.

Le Comité des Comptes a, au cours de ses réunions, entendu le Directeur financier du groupe, des responsables des services financiers du groupe et de l'audit interne ainsi que les Commissaires aux Comptes.

Le Comité des Comptes constate avec satisfaction qu'à l'occasion de leur audition les Commissaires aux Comptes ont souligné à nouveau la qualité de l'organisation des clôtures comptables, des dossiers mis à disposition et des explications fournies par les Directions financières locales et la Direction des services financiers du Groupe Bonduelle.

Le Président a présenté au Conseil de Surveillance le compte rendu des travaux du comité, lors de sa réunion du 8 décembre 2011.

Procédures de contrôle interne et de Gestion des risques

Le Groupe Bonduelle a retenu comme outil le Cadre de Référence relatif au contrôle interne de l'AMF publié en janvier 2007 et actualisé en juillet 2010.

La gestion des risques et le contrôle interne sont des dispositifs de la société, définis et mis en œuvre sous sa responsabilité comprenant un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société qui :

- permet aux dirigeants de maintenir les risques à un niveau acceptable pour la société ;
- contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ; et
- doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

Le dispositif de gestion des risques vise plus particulièrement à :

- a) créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société en identifiant et analysant les principales menaces potentielles de la société ;
- b) identifier les principaux événements et situations susceptibles d'affecter de manière significative la réalisation des objectifs de la société ;
- c) favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ;
- d) sensibiliser et mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques.

Le dispositif de contrôle interne vise plus particulièrement à assurer :

- a) la conformité aux lois et règlements ;

- b) l'application des instructions et des orientations fixées par la Gérance ;
- c) le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- d) la fiabilité des informations financières.

Cependant, les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne ne peuvent fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Il existe, en effet, des limites inhérentes à tout système ou processus comme, par exemple, les incertitudes de l'environnement extérieur, l'exercice de la faculté de jugement, le rapport coût/bénéfice de la mise en place de nouveaux contrôles, ou des dysfonctionnements pouvant survenir en raison de défaillances techniques ou humaines ou de simples erreurs.

L'ORGANISATION DU GROUPE BONDUELLE

La société Bonduelle SCA est une société holding et exerce la gestion opérationnelle de ses activités à travers sa filiale Bonduelle SAS à laquelle sont rattachées les 7 branches d'activités du groupe et 2 *joint-ventures*.

Bonduelle SAS gère les fonctions suivantes :

- la gestion des participations, fusions, acquisition ou revente d'actifs ;
- la croissance externe ;
- la gestion de la politique financière d'ensemble du groupe, y compris les moyens de financement ;
- la politique fiscale et sa mise en œuvre ;
- la définition des politiques de rémunération, de gestion de l'encadrement et de développement des compétences ;
- la validation des nouvelles campagnes publicitaires avant leur diffusion ;
- la communication *corporate* et les relations avec les investisseurs, analystes et actionnaires ;
- le partage des ressources telles que l'informatique, les achats ;
- les programmes de recherche et développement.

Les branches d'activités sont découpées par zone géographique ou métier. Chaque branche est dotée de moyens financiers propres, est responsable du développement de ses produits et en assure majoritairement la fabrication et totalement la commercialisation.

Pour chacune de ces entités, le groupe a défini les missions, leur organisation, leur contribution aux décisions critiques, la mesure de leur performance et leurs échanges avec les autres entités.

Les objectifs du groupe sont définis par la Gérance. Ils concernent, non seulement la performance économique, mais aussi les domaines dans lesquels le groupe vise à atteindre un degré d'excellence, tels que le management des ressources humaines, la qualité, l'innovation, les conditions de travail et la protection de l'environnement.

Les objectifs tiennent compte des performances passées, d'un diagnostic approfondi ainsi que de l'évolution de l'environnement.

L'analyse des risques liés aux activités fait partie intégrante du processus d'élaboration des plans qui prévoit une identification des facteurs clés de succès et une analyse des principales hypothèses pour atteindre ces objectifs.

LES ACTEURS DE LA GESTION DES RISQUES DU CONTRÔLE INTERNE

Les principaux organes de la gestion des risques et du contrôle interne se présentent de la manière suivante :

AU NIVEAU DU GROUPE

La Direction générale de Bonduelle SAS est composée de 2 membres (un Président et un Directeur général) dont les pouvoirs sont attribués par la loi et les Statuts. Elle assure collégialement la Direction opérationnelle du groupe.

Les services centraux sont chargés de veiller à l'application des décisions prises par la Direction générale et doivent s'assurer que les informations qui lui sont communiquées sont fiables et pertinentes.

Le Comité Exécutif est un organe qui regroupe la Direction générale de Bonduelle SAS, les Directeurs généraux des différentes branches d'activités, le Directeur financier, le Directeur des ressources humaines et le Directeur relations extérieures et développement durable de Bonduelle SAS. Il passe en revue les performances commerciales et financières du groupe et débat de toutes les questions générales relatives à la vie du groupe et de ses filiales. Il s'est réuni à 12 reprises durant l'exercice.

L'audit interne du groupe est rattaché fonctionnellement à la Direction financière de Bonduelle SAS et rapporte hiérarchiquement à la Direction générale et au Comité des Comptes. Les missions d'audit et les programmes de travail sont validés par la Direction générale et le Comité des Comptes. Chaque mission fait l'objet d'un rapport diffusé au Comité Exécutif, au Comité des Comptes et aux responsables opérationnels des entités auditées. Au titre de l'exercice 2011-2012, 12 missions d'audit ont été menées dans les différentes unités managériales du groupe. À la suite de chaque mission, un plan d'action est élaboré par les Directions opérationnelles concernées pour corriger les faiblesses mises en évidence par le rapport d'audit, un suivi de ces plans d'actions est assuré par la Direction de l'audit interne et les responsables opérationnels puis revue par la Direction générale du groupe. Dans une logique d'amélioration continue du contrôle interne, le groupe a mis en place des examens dédiés aux entités acquises au cours de l'exercice. Ces examens ont été mis en œuvre consécutivement aux 3 acquisitions réalisées en 2011-2012.

Le choix des Commissaires aux Comptes est du ressort du Conseil de Surveillance sur proposition du Comité des Comptes. Le groupe a choisi un collège de Commissaires aux Comptes permettant une couverture géographique et globale des risques du groupe.

AU NIVEAU DES BRANCHES D'ACTIVITÉS

Le Comité de Direction comprend le Directeur général et les Directeurs des principales fonctions. Le Directeur financier est plus particulièrement chargé de la mise en place des systèmes de contrôle interne de manière à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes.

Une fois par trimestre, la Direction générale, le Directeur financier, le Directeur des ressources humaines et le Directeur relations extérieures et développement durable de Bonduelle SAS se réunissent en Conseil d'Administration interne avec les Comités de Direction de chaque branche d'activité pour fixer les objectifs, passer en revue les performances et décider de la politique à suivre au niveau de la branche d'activité. Sont notamment abordés les sujets suivants :

- en février : Résultats semestriels
- en juin : Budget N+1
- en septembre : Résultats annuels et investissements N+1
- en novembre : Plan à 3 ans

LES BASES DES PROCÉDURES DU CONTRÔLE INTERNE

Le recueil des règles générales de fonctionnement définit les domaines d'intervention et les responsabilités respectives des services centraux et des branches d'activités.

Une procédure formelle de délégation de pouvoir précise les pouvoirs des membres de la Direction générale, des Directeurs de services centraux et des Comités de Direction des branches d'activités.

Le contrôle budgétaire s'articule autour de 3 axes :

- le budget, préparé en fonction des orientations et de directives fixées par la Direction générale ;
- le suivi des performances, dans le cadre d'un *reporting* mensuel et des réunions de Conseil d'Administration interne ;
- le plan stratégique sur 3 ans, établi annuellement selon les mêmes procédures de mise en œuvre que le budget.

Des procédures et instructions fixent les responsabilités de chacun et précisent les modes opératoires et les contrôles associés.

Le contrôle budgétaire repose sur les équipes de Contrôle de gestion de Bonduelle SAS et des différentes branches d'activités.

PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe Bonduelle est exposé, dans l'exercice de ses activités, comme toute entreprise, à un ensemble de risques. Les principales mesures de maîtrise et de contrôle de ces risques sont décrites au paragraphe 4.2 « Gestion des risques ».

Pour conforter l'appréhension de ces risques, le groupe a initié en 2008 une démarche de cartographie des risques généraux qui vise à hiérarchiser les principaux risques auxquels il pourrait se juger exposé, en termes de gravité, d'éventualité, d'occurrence et de degré de maîtrise.

Les résultats de cette démarche sont analysés au niveau du Comité Exécutif du groupe pour s'assurer que les risques majeurs ont été recensés et évalués et développer les plans d'action et les mesures de prévention appropriés.

Il est rendu compte au Conseil de Surveillance, du déroulement de cette démarche et des plans d'actions associés relatifs aux différents risques identifiés.

■ CONTRÔLE INTERNE RELATIF À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Le groupe élabore des comptes consolidés semestriels et annuels. Ces processus sont gérés par le service consolidation rattaché à la Direction financière du groupe.

L'élaboration de cette information s'articule autour d'un calendrier annuel transmis aux filiales dont les principales étapes sont les suivantes :

- le *reporting* mensuel d'activité ;
- la liasse de *reporting* trimestrielle ;
- les clôtures semestrielle et annuelle des comptes.

La réalisation des comptes consolidés est effectuée à partir des informations communiquées sous forme de liasses extraites des systèmes informatiques par chaque filiale et transmises au service consolidation sur un logiciel unique. Les transactions sont enregistrées conformément aux règles du manuel de consolidation, référentiel commun au sein du groupe.

Tous les documents échangés dans le cadre de ce processus de consolidation des comptes ont fait l'objet d'une normalisation pour l'ensemble du groupe et le formalisme afférent a été élaboré et diffusé à l'ensemble du groupe et revu par les Commissaires aux Comptes.

Les équipes comptables opèrent lors des clôtures une révision des comptes et se rapprochent du Contrôle de gestion pour analyser et expliquer les évolutions du réalisé, d'une période sur l'autre ou les écarts vis-à-vis du budget.

Ce dispositif est complété par les interventions et travaux de certification des Commissaires aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.

■ AUTRES INFORMATIONS

Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont exposés dans les paragraphes 7.1 « Renseignements concernant le capital » et 7.2.3 « Pacte d'actionnaires ».

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont détaillées à l'article 23 des Statuts de la commandite par actions Bonduelle qui sont disponibles, sur demande, au siège administratif de Villeneuve d'Ascq.

Le présent rapport a été présenté, discuté et approuvé par le Conseil de Surveillance lors de la réunion du 28 septembre 2012.

3.6 Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Bonduelle et en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de cet article au titre de l'exercice clos le 30 juin 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Gouvernement d'entreprise

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Lille, le 17 octobre 2012

Les Commissaires aux Comptes

Mazars
Cécile FONTAINE

Deloitte & Associés
Jean-Yves MORISSET

4

Commentaires sur l'exercice



4.1	Activités et résultats	RFA	80	4.2	Gestion des risques	RFA	86
4.1.1	Chiffre d'affaires		80	4.2.1	Risques financiers		86
4.1.2	Rentabilité opérationnelle		80	4.2.2	Risques sur actions		87
4.1.3	Résultat net		81	4.2.3	Risques juridiques		87
4.1.4	Investissements et recherche et développement		81	4.2.4	Risques industriels et environnementaux		88
4.1.5	Évolution des capitaux employés et du besoin en fond de roulement		81	4.2.5	Couverture des risques non financiers		89
4.1.6	Dette financière et ratio d'endettement		81				
4.1.7	Faits marquants de l'exercice		82				

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

INTRODUCTION

La crise économique et financière née en 2008 a de nouveau pesé sur les niveaux de consommation durant l'année 2011-2012. Malgré ce contexte, le Groupe Bonduelle affiche à la fois croissance de son chiffre d'affaires et fort rebond de sa rentabilité, démontrant la pertinence de sa stratégie de diversification de ses activités : multitechnologies (conserves, surgelés, frais), multimarques (Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens, Globus, mais également marques de distributeurs), multiréseaux (grande distribution et restauration hors foyer) et une présence dans plus de 80 pays.

Cet exercice s'est révélé très actif sur le front de la croissance externe et des financements. En effet, le Groupe Bonduelle a, sur 2011-2012, renforcé l'internationalisation de son implantation commerciale et agro-industrielle en procédant à trois acquisitions prometteuses : l'achat des actifs commerciaux et industriels de Cecab en Russie, d'actifs industriels d'Allens, en surgelés, aux États-Unis et de Kelet-Food en Hongrie. Ces opérations ont, elles aussi, souligné la résilience du groupe et la validité de son modèle économique dans un environnement concurrentiel fragilisé par le contexte économique.

Par ailleurs, les conditions de refinancement de sa dette obtenues dans les deux opérations menées sur l'exercice – *Revolving Credit Facility* et placement obligataire privé pour un montant total de 445 millions d'euros – sécurisent le financement du groupe.

Les conditions économiques qui prévaudront l'exercice prochain seront très incertaines et vraisemblablement peu favorables. Pour autant, les synergies attendues des différentes opérations de croissance externe récentes et l'engagement permanent des équipes commerciales, agro-industrielles et administratives au service de la performance permettent d'envisager pour l'exercice prochain à la fois croissance de l'activité, de la rentabilité et création de valeur à long terme.

4.1 Activités et résultats

4.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé sur l'exercice 2011/2012 (1^{er} juillet 2011 – 30 juin 2012) à 1 767 millions d'euros contre 1 726 millions d'euros pour l'exercice précédent, soit une croissance de + 2,4 %.

L'évolution du périmètre d'activité (cession de l'activité surgelé à la marque Frudesa et Salto en Espagne, acquisitions de l'activité conserve de Cecab en Russie, de l'activité surgelé d'Allens aux États-Unis) et des taux de change ont négativement impacté le chiffre d'affaires de respectivement - 0,5 % et - 0,4 %. À taux de change et périmètre constants la croissance du groupe s'inscrit à + 3,2 % contre + 0,6 % au 30 juin 2011, l'ensemble des zones (Europe et hors Europe) et technologies (conserves, surgelés, frais) s'inscrivant en progression sur l'exercice, performance particulièrement remarquable dans un contexte économique déprimé et volatil.

ZONE EUROPE

Le chiffre d'affaires de la zone Europe s'inscrit en retrait de 1,4 % au titre de l'exercice 2011/2012. Retraité de la variation de périmètre (cession de l'activité surgelé à marque en Espagne) et des variations de change, la zone Europe renoue avec la croissance à + 1,3 % contre - 0,1 % l'exercice précédent.

Le développement de la gamme vapeur en conserve en Europe, les excellentes performances de la marque Bonduelle dans les

technologies surgelé *retail* et restauration hors foyer, salades en sachet et salades traiteur en France, principal pays de la zone, sont à souligner et ont permis pour partie de contrebalancer des marchés négativement orientés en volume.

ZONE HORS EUROPE

La zone hors Europe, historiquement plus dynamique, affiche à nouveau une croissance robuste à + 13,9 %. Retraité des variations de périmètre et de change, la croissance s'établit à + 8,9 %. La dynamique de cette zone constatée sur l'ensemble de l'exercice s'est confirmée au 4^e trimestre avec une croissance de 29,3 % à taux de change et périmètre constants, malgré des ruptures de produits en pois en Amérique du Nord. Cette performance valide la stratégie de diversification géographique du Groupe Bonduelle et de développement en zone hors Europe.

4.1.2 Rentabilité opérationnelle

La rentabilité opérationnelle courante s'inscrit à 100,9 millions d'euros contre 80,7 millions d'euros l'exercice précédent, soit une progression de 25,- %. Cette évolution, attendue et conforme aux objectifs, résulte à la fois :

- d'une activité volume satisfaisante en Europe de l'Ouest et Europe orientale malgré des ruptures sur certains produits ;

- des ventes en valeur à taux de change et périmètre constants en progression malgré des volumes inférieurs au budget en Amérique du Nord liés aux mauvaises campagnes agricoles de l'été 2011 ;
- du relèvement des prix de vente destiné à contrebalancer les baisses concédées en 2010/2011 et les inflations de matières premières subies durant la campagne 2011 ;
- du désengagement d'activités non contributives (surgelé à la marque en Espagne) ;
- d'un renforcement des investissements marketing-media.

Par zone géographique, la rentabilité opérationnelle courante s'améliore à la fois en zone Europe (45,7 millions d'euros contre 30,9 millions d'euros) et en zone hors Europe (55,2 millions d'euros contre 49,8 millions d'euros) soulignant l'évolution favorable de ces deux zones mais également la différence de taux de rentabilité entre celles-ci (respectivement 3,6 % et 11,3 % du chiffre d'affaires) et l'intérêt de la stratégie d'internationalisation du groupe.

La charge nette des éléments non récurrents s'élève à 2,7 millions d'euros contre 11,7 millions l'exercice précédent, principalement constituée des frais relatifs aux trois opérations de croissance externe annoncées et à la sortie du périmètre de l'activité surgelé à marque Frudesa en Espagne.

Après prise en compte de ces éléments non récurrents, la rentabilité opérationnelle s'établit à 98,2 millions d'euros contre 68,9 millions d'euros l'exercice précédent, soit une progression de 42,5 %. L'impact des variations de périmètre et du taux de change est non significatif sur l'exercice. Le résultat opérationnel s'inscrit ainsi parfaitement dans la fourchette indiquée par le groupe en octobre 2011 à 95-100 millions d'euros et relevée en février 2012 à 98-100 millions d'euros.

4.1.3 Résultat net

La charge financière s'établit à 30,5 millions d'euros contre 23,7 millions d'euros l'exercice précédent. L'évolution de la charge financière sur l'exercice est principalement liée aux produits de change et de valorisation à la juste valeur d'instruments financiers enregistrés en 2010-2011 à caractère non récurrents. Le coût de l'endettement financier net s'affiche en baisse sur l'exercice, la hausse de l'encours de dette liée aux acquisitions étant compensée par la baisse des taux.

Le résultat des sociétés mises en équivalence, principalement composé de la quote-part de résultat de la *joint-venture* industrielle Gelagri (France) désormais contributive et, depuis cet exercice, de la *joint-venture* Ultra Congelados de la Ribera (UCR-Espagne) codétenue avec le leader européen du légume surgelé Ardo, s'établit à - 1,7 million d'euros contre + 0,1 million d'euros l'exercice précédent. Les synergies enregistrées dès le premier exercice d'activité d'UCR et l'amélioration de la rentabilité de Gelagri confirment la pertinence de la politique de partenariat du groupe dans certains segments d'activités ciblés.

La charge d'impôt s'élève à 18,3 millions d'euros contre 14,7 millions d'euros l'exercice précédent, soit un taux effectif d'impôt de 27,1 %.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net part du groupe s'inscrit à 46,7 millions d'euros, en progression de 53,5 %.

La Gérance proposera à l'Assemblée Générale du 6 décembre 2012 un dividende de 1,50 euro par action, stable comparé aux deux exercices précédents.

4.1.4 Investissements et recherche et développement

Les efforts de recherche et développement, s'élevant à près d'1 % du chiffre d'affaires, se sont poursuivis tant dans la recherche de nouveaux process industriels qu'en matière de packaging et d'économies d'énergie.

Les investissements industriels de l'exercice s'élèvent à 76,8 millions d'euros contre 81 millions d'euros en 2010-2011.

L'exercice a vu Bonduelle renforcer son dispositif logistique par la construction d'entrepôts de stockage surgelé au Portugal et au Canada ainsi qu'en conserve dans le sud-ouest de la France et en Hongrie et a procédé aux premiers investissements de compétitivité sur les sites américains et russes.

4.1.5 Évolution des capitaux employés et du besoin en fond de roulement

La gestion rigoureuse du besoin en fond de roulement, et en particulier du risque client, s'est traduite par une augmentation limitée à 53,8 millions d'euros expliquée principalement par les variations de périmètre et par l'augmentation des coûts de revient unitaires du stock liée aux inflations de matières premières de la campagne 2011, les volumes en stock restant inférieurs au niveau normatif.

Compte tenu de cette variation du besoin en fond de roulement, des investissements industriels, administratifs et commerciaux, des mouvements de périmètre ainsi que de la poursuite du programme de rachat d'actions, le total des capitaux employés (total capitaux propres et dette financière) s'établit à 1 112,1 millions d'euros contre 975,4 millions d'euros en 2010-2011.

4.1.6 Dette financière et ratio d'endettement

La dette financière nette du groupe, impactée par les trois acquisitions réalisées sur l'exercice, s'établit au 30 juin 2012 à 608,4 millions d'euros et le ratio d'endettement à 120,8 % contre 101,6 % l'exercice précédent. Le coût moyen de la dette s'améliore à 3,39 % contre 3,81 % l'exercice précédent, soit une baisse de 42 bps.

Le groupe dispose d'un montant de 521 810 actions propres soit une contre-valeur de 35 millions d'euros, générateur d'un endettement du même montant et soustrait, conformément aux IFRS, des capitaux propres. Retraité des acquisitions intervenues en fin d'exercice et de cet autocontrôle, le ratio d'endettement du groupe s'établit à 88, - %.

Le groupe a rendu public le 3 juillet 2012 la signature d'un *Revolving Credit Facility* de 300 millions d'euros, d'une maturité de 5 ans *in*

fine auprès de sept groupes financiers internationaux et a procédé le 10 septembre 2012 à une émission obligataire sous forme de placement privé d'un montant de 145 millions d'euros, d'une maturité de 6,5 ans (mars 2019) offrant un coupon de 3,83 %, afin de refinancer les acquisitions et anticiper les échéances de la composante obligataire des OBSAAR 2007 et 2009. La structure

financière du groupe, cohérente avec les caractéristiques de son activité (saisonnalité de la production) et de son business model (intégration agro-industrielle), se voit renforcée par les opérations de refinancement réalisées, allongeant la maturité de sa dette (5,6 ans *pro forma*) à des conditions particulièrement compétitives, plaçant le groupe dans une situation financière solide et sécurisée.

■ Endettement financier net

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2012
Endettement financier net	556,1	491,6	608,4
Capitaux propres	477,2	483,8	503,7
Dette financière nette sur fonds propres	1,16	1,02	1,21

4.1.7 Faits marquants de l'exercice

■ CESSIION DE L'ACTIVITÉ SURGELÉ À MARQUE ET CRÉATION D'UNE JOINT-VENTURE INDUSTRIELLE EN ESPAGNE

En juillet 2011, les Groupes Bonduelle et Ardo ont décidé de créer une *joint-venture* en vue d'approvisionner, en Espagne et au Portugal, la marque Findus avec laquelle ils ont signé un accord de fabrication exclusive. Bonduelle a, dans ce cadre, cédé ses marques Frudesa et Salto à Findus. Par cette alliance, et grâce aux synergies dégagées, Bonduelle et Ardo entendent créer une structure compétitive de production de légumes surgelés.

■ ACQUISITION DE COUBANSKIE CONSERVI EN RUSSIE

Le Groupe Bonduelle a fait l'acquisition, en date du 30 mars 2012, des actifs agro-industriels et commerciaux du groupe français coopératif Cecab en Russie et dans les pays de la Confédération des États Indépendants (CEI).

Présent commercialement en Russie et dans les pays d'Europe centrale et orientale depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, Bonduelle jouit dans cette zone d'une position de leader en conserves de légumes.

Cette acquisition de Bonduelle a pour finalité :

- de reprendre les actifs commerciaux du groupe Cecab en Russie soit les ventes des conserves de légumes aux marques d'Aucy et Globus ;
- de saturer rapidement en cultures de légumes le kolkhoze Cecab par augmentation de la capacité de production de l'usine de Timachevsk ;
- de mettre en place des synergies évidentes du fait de la proximité géographique des deux implantations agro-industrielles (logistique...), implantées toutes deux dans le Kraï de Krasnodar (province du Kuban au sud-ouest de la Russie).

■ ACQUISITION DES SITES DE LÉGUMES SURGELÉS D'ALLENS AUX ÉTATS-UNIS

Le Groupe Bonduelle a fait l'acquisition, en date du 30 mars 2012 par l'intermédiaire de sa filiale Bonduelle Amérique du Nord, de trois usines de transformation et d'un centre de conditionnement de légumes surgelés appartenant au groupe américain Allens.

La transaction porte, sous forme d'achat d'actifs, sur quatre sites industriels de surgelés d'Allens — Bergen, Oakfield et Brockport (État de New York) et Fairwater (Wisconsin) — assurant l'emploi de 400 salariés permanents.

En 2011, les ventes d'Allens en légumes surgelés ont représenté un volume d'environ 150 000 tonnes aux États-Unis réparties à 40 % en Grand Public, 25 % en Food Service et à 35 % en ventes à l'industrie.

Bonduelle Amérique du Nord dont le siège est à Montréal, leader en conserve de légumes et en légumes surgelés au Canada sous marques distributeurs et sous ses propres marques (Bonduelle, Arctic Gardens...) exportait jusqu'alors 30 % de sa production vers les États-Unis, principalement en surgelé dans les réseaux de la distribution Food Service. Cette acquisition qui lui permettra d'alimenter la croissance de ses ventes sera par ailleurs vertueuse sur le plan des risques de changes (meilleur équilibre des productions et des ventes en dollars américains) et de la répartition de ses risques climatiques.

■ ACQUISITION D'ACTIFS DE KELET-FOOD EN HONGRIE

Le groupe a fait l'acquisition, en date du 31 mai 2012, d'actifs de la société Kelet-Food, une conserverie hongroise d'une capacité de 25 000 à 30 000 tonnes.

Kelet-Food située à Nyiregyhaza, au nord-est de Budapest, produit des conserves de maïs doux et de pois qu'elle commercialise aux marques de distributeurs sur son marché national et ses marchés de proximité.

Présent industriellement depuis 20 ans en Hongrie, le Groupe Bonduelle y produit 130 000 tonnes de conserves, essentiellement du maïs doux et des pois, dans deux unités industrielles situées au sud du pays : Nagyköros acquise en 1992 et Békéscsaba acquise en 2002.

L'usine de Kelet-Food permettra à Bonduelle d'alimenter ses marchés d'Europe centrale en plein développement. Elle est par

ailleurs située dans une région de production différente de celle des deux autres usines hongroises du groupe, permettant ainsi une meilleure répartition des risques agricoles.

MISE EN PLACE D'UN REVOLVING CREDIT FACILITY POUR UN MONTANT DE 300 MILLIONS D'EUROS

Le Groupe Bonduelle a annoncé, le 3 juillet 2012, la signature d'une ligne RCF (*Revolving Credit Facility*) d'une maturité de 5 ans (juin 2017) avec remboursement *in fine* pour un montant de 300 millions d'euros.

Cette ligne de crédit, très largement sur-souscrite, a été mise en place avec un pool bancaire composé de sept groupes financiers internationaux.

ÉMISSION OBLIGATAIRE DE 145 MILLIONS D'EUROS

Le Groupe Bonduelle a procédé à une émission obligataire d'un montant de 145 millions d'euros sous forme de placement privé le 10 septembre 2012.

La transaction a été souscrite par plusieurs investisseurs institutionnels européens – compagnies d'assurance et groupes mutualistes – et offre un coupon de 3,83 % pour une maturité à 6,5 ans (mars 2019).

Cette opération vient compléter la signature du *Revolving Credit Facility* (RCF) de 300 millions et permet au Groupe Bonduelle, d'une part, d'adosser les trois acquisitions annoncées au premier semestre 2012 à des ressources longues et, d'autre part, de refinancer par anticipation les échéances de la partie obligataire des Obligations à Bon de Souscription et/ou d'Acquisition d'Action Remboursable (OBSAAR) 2007 et 2009.

L'opération réalisée par le Groupe Bonduelle est le premier placement privé sous forme obligataire sur le marché européen réalisé par une entreprise française de taille intermédiaire non notée.

COMMUNICATION

En 2011-2012, le Groupe Bonduelle a intensifié sa politique de promotion de ses marques : Bonduelle, Cassegrain et Arctic Gardens, dans les quatre technologies (conserves, surgelés, frais et traiteur) par une augmentation de ses investissements marketing de près de 15 %.

Ceci a permis de renforcer notablement la communication produit, en particulier sur les médias TV, avec des publicités diffusées en France, Pologne, Russie, Allemagne, République Tchèque, Roumanie, Ukraine, Kazakhstan, Ouzbékistan, Kosovo, Arménie, Azerbaïdjan.

L'année 2011-2012 a également été marquée par la première campagne de publicité TV au Brésil et le retour du Lapin Cassegrain à la télévision française.

En complément des sites Internet spécifiques par filiales ou par pays, le groupe a continué à développer sa présence sur les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter et Youtube. Cette nouvelle forme de communication permet de développer une relation différente et complémentaire avec les consommateurs, notamment plus interactive.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Par son métier, en lien direct avec le monde agricole, par ses produits, base naturelle de la nutrition, par son éthique, construite au fil des générations en se basant sur des valeurs essentielles, le Groupe Bonduelle a su donner au travers de son histoire une importance centrale à ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler développement durable.

Le groupe a arrêté cinq axes prioritaires auxquels se trouvent attachés des objectifs :

- la production agricole ;
- les collaborateurs ;
- la nutrition/qualité ;
- les ressources naturelles ;
- le transport.

Pour chacun de ses axes, des objectifs ambitieux ont été fixés. Leur réalisation fait l'objet d'un examen par le service Audit interne du groupe.

Par ailleurs, le Groupe Bonduelle initie et participe à de nombreuses initiatives visant à une prise de conscience collective de ces enjeux.

BONDUELLE ADOPTE LE RÉFÉRENTIEL GRI ET FAIT VÉRIFIER SES DONNÉES RSE

Dans le cadre de sa démarche de progrès en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale, et afin de se conformer au référentiel international, le groupe a adopté en 2012 le référentiel GRI (*Global Reporting Initiative*) pour lequel il a obtenu la classification B+.

En anticipation de la réglementation française dite Grenelle II visant à la certification des données RSE, le groupe a soumis ses données à l'examen d'un tiers indépendant, le cabinet Deloitte qui a vérifié les données.

UNE ENTREPRISE RESPONSABLE EN MATIÈRE DE RESTRUCTURATION SELON VIGEO

L'adaptation des structures et outils industriels aux conditions économiques est une nécessité et peut amener l'entreprise à procéder à des restructurations. Le Groupe Bonduelle entend anticiper les mutations économiques et en assumer avec responsabilité les impacts. En 2011, le cabinet Vigeo a classé Bonduelle 6^e parmi près de 600 entreprises européennes en matière de restructuration responsable.

100 % D'OPINIONS FAVORABLES POUR LA FONDATION LOUIS BONDUELLE

La Fondation Louis Bonduelle, financée par le Groupe Bonduelle, vise à faire évoluer favorablement les comportements alimentaires notamment auprès des populations les plus fragiles. Elle finance à ce titre plusieurs prix en matière de recherche et organise annuellement une journée d'étude en direction des professionnels de santé.

L'organisme de sondage d'opinion OpinionWay a recensé, en 2011, 100 % d'opinions favorables à la Fondation de la part de professionnels de santé interrogés.

PARTENAIRE DU WORLD FORUM DE LILLE

Depuis sa création, Bonduelle est partenaire du World Forum de Lille, une manifestation annuelle créée à l'initiative de Philippe Vasseur. Elle a pour objectif de promouvoir l'économie responsable en valorisant les bonnes pratiques d'entreprise qui exercent de manière responsable leur activité partout dans le monde. En 2012, le thème du forum porte sur l'« Entreprise rentable, entreprise responsable » durant lequel Christophe Bonduelle, Président, interviendra sur la thématique des achats responsables.

GUIDE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ DES PRODUITS

Le Groupe Bonduelle a mis en place un groupe de travail pluridisciplinaire dans l'objectif d'élaborer un guide d'éco-responsabilité de ses produits à marque. Pour chacune des étapes du cycle de vie du produit, des spécialistes ont établi les critères et outils de mesure permettant de minimiser leur impact environnemental. Ce guide est désormais en phase de test.

BONDUELLE EXPÉRIMENTE L'AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL

Donner une information objective et loyale sur les produits et services, tel est un des objectifs du « Grenelle de l'environnement », loi française visant à favoriser la protection de l'environnement.

Bonduelle s'inscrit pleinement dans cette démarche et participe depuis juillet 2011 à l'expérimentation nationale en matière d'affichage environnemental.

BONDUELLE INTÉGRÉ DANS LE GAÏA INDEX & DANS L'INDICE IAS

Bonduelle fait partie de l'index Gaïa, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable. Le palmarès, dévoilé en 2011, a permis de souligner les progrès accomplis par le groupe qui apparaît désormais à la 16^e place sur les 288 entreprises concernées par ce classement tous secteurs confondus, et à la 8^e place dans le palmarès des sociétés industrielles.

Avec plus de 3 % de son actionnariat détenu par ses salariés, le Groupe Bonduelle fait également partie de l'indice IAS (Indice de l'Actionnariat Salarié) établie par NYSE-Euronext.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

À l'exception des opérations de refinancement mentionnées dans les faits marquants, aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

PERSPECTIVES

Dans un environnement de consommation incertain et aux évolutions erratiques, marqué par une attention croissante des consommateurs au pouvoir d'achat liée au contexte économique et aux politiques de rétablissement des finances publiques dans de nombreux pays, le Groupe Bonduelle saura s'appuyer sur la résilience de son modèle économique et bénéficiera dès l'exercice prochain des premières synergies liées à ses acquisitions récentes. Le Groupe Bonduelle a pour ambition de réaliser une progression globale, y compris effet des acquisitions en année pleine, de 8 % environ de ses ventes et

d'atteindre une rentabilité opérationnelle dans la fourchette 105-110 millions d'euros, soit une progression de 5 à 10 %.

COMPTES SOCIAUX DE BONDUELLE SCA

COMPTE DE RÉSULTAT

La société holding Bonduelle SCA a réalisé un bénéfice net de 57 milliers d'euros.

Le résultat se compose principalement :

1. Du résultat financier qui représente un produit net de 5 millions d'euros et s'établit comme suit :

• Produits d'intérêts relatifs aux OBSAAR	+ 4,2
• Reprises sur provisions et transferts de charges	Néant
• Intérêts et charges assimilés	- 0,2
• Charges d'intérêts relatifs aux OBSAAR	- 4,2
• Dividendes reçus de Bonduelle SAS	+ 5,2
2. Des charges d'exploitation qui s'élèvent à 1,4 million d'euros.

BILAN

Les principaux postes du bilan sont les suivants :

1. l'actif immobilisé essentiellement financier représente 608 millions d'euros ;
2. les capitaux propres s'élèvent à 329 millions d'euros.

DIVIDENDES

Cf. paragraphe 7.3.2 du chapitre 7. Informations sur la société et son capital.

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Au 30 juin 2012, le capital de la société est composé de 8 000 000 d'actions au nominal de 7 euros et le nombre total des droits de vote ressort à 11 906 027.

À la connaissance de la société, détiennent au moins 5 % du capital :

- La Plaine SAS avec 22,36 % du capital et 30,05 % des droits de vote ;
- Pierre et Benoît Bonduelle SAS avec 5,27 % du capital et 7,04 % des droits de vote.

La part du capital détenu par les salariés du groupe principalement par l'intermédiaire du fonds commun de placement représente 3,5 %.

La Gérance, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 décembre 2009 a consenti, au cours de l'exercice, au profit de 114 salariés, 51 700 options d'achat à 62,90 euros.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Cf. notes 3 et 5 de l'annexe aux comptes sociaux.

DÉTAIL DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS PROPRES – EXERCICE 2011-2012

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, la société Bonduelle SCA a procédé entre la date d'ouverture et de clôture de l'exercice 2011-2012 aux opérations d'achat et de vente d'actions propres comme suit :

	Quantités	Prix unitaire moyen	Valorisation
Actions propres inscrites à l'ouverture de l'exercice 2011-2012 :	276 231	68,04	18 795 239
Actions propres achetées durant l'exercice 2011-2012	318 529	66,54	21 193 910
Actions propres vendues durant l'exercice 2011-2012	(72 950)	67,31	(4 910 360)
Reclassement à la valeur nette d'actions propres affectées à des plans d'actions			-
Valorisation au cours de clôture des actions détenues à la clôture			(4 512)
NOMBRE D'ACTIONS INSCRITES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2011-2012 :	521 810	67,22	35 074 277
Valeur nominale des actions propres détenues			7

Le coût du contrat d'animation du cours de Bourse par la société ODDO s'est élevé à 29 900 euros TTC pour l'exercice 2011-2012.

Motifs des acquisitions d'actions propres	% du Capital
Animation du cours de Bourse (contrat de liquidités)	0,92 %
Actionariat salarié	0,46 %
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions (stock-options)	Néant
Opérations de croissance externe	2,59 %
Annulation	Néant

	Actionariat Salarié	Couverture de valeurs mobilières	Opérations de croissance externe	Annulation
Volume des actions utilisées (en nombre d'actions)	-	-	-	-

RÉSULTAT FINANCIER DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Cf. paragraphe 6.6 des comptes sociaux.

4.2 Gestion des risques

Bonduelle, dans le cadre des objectifs définis par son actionnaire de référence : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs, a une approche prudente et responsable à l'égard de ses risques.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs, hormis ceux présentés ci-dessous.

La société a en effet procédé à la réalisation d'une cartographie des risques.

La démarche de cartographie des risques consiste en :

- l'identification et l'analyse des risques ;
- la hiérarchisation de ces risques ;
- la définition des priorités visant à limiter le risque par le biais de la mise en œuvre de plans d'action.

Les plans d'actions sont revus et validés par la Direction générale et approuvés par le Conseil de Surveillance.

4.2.1 Risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la Trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par l'Audit Interne et les Commissaires aux Comptes. La Direction générale du groupe, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur financier et le Directeur des financements et de la trésorerie, valide sur la base d'un *reporting* diffusé mensuellement, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la Trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur le compte de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

A. RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 21 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2012).

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

B. RISQUES DE MARCHÉ

1. RISQUE DE CHANGE

Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé, en 2011/2012, 72 % du chiffre d'affaires et 36 % du résultat opérationnel en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, rouble russe, dollar américain et canadien est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net consolidé.

Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur l'actif net de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de

Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financements et de la Trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des *swaps* de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2012.

2. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La politique de gestion des taux est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux. Le détail du portefeuille est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2012.

3. RISQUE DE CRÉDIT

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il n'est pas exposé à un risque de contrepartie significatif et fait appel à son assureur-crédit pour une partie de ses encours.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

4. RISQUE DE CONTREPARTIE

S'agissant des actifs financiers en général et donc des éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

5. RISQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux producteurs, les prix d'achat du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achat de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

C. GESTION DES CAPITAUX PROPRES

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2012 s'élèvent à 503,7 millions d'euros sur la base desquels le Conseil de Surveillance propose un dividende de 1,50 euro par action.

4.2.2 Risques sur actions

La société agit chaque année sur le marché de ses propres actions, conformément aux dispositions de la note d'information émise à l'occasion de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres voté par les actionnaires.

Les objectifs de la société sont par ordre de priorité :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par un Prestataire de services d'investissement (PSI) ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ;
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises.

Dans ce cadre, au 30 juin 2012, la société détenait 521 810 actions propres dont 81 746 actions affectées aux options d'achats attribuées aux salariés et pouvant être exercées en partie à partir de 2012. Ces actions sont privées de droits de vote et inscrites comptablement en réduction des capitaux propres.

La société n'est pas exposée par ailleurs au risque lié à la détention d'actions puisqu'elle n'effectue aucune opération de trésorerie tendant au placement de fonds en SICAV actions ou autres instruments financiers avec une composante action.

4.2.3 Risques juridiques

A. RÉGLEMENTATION

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires. En tant qu'acteur de l'industrie alimentaire, Bonduelle est soumis à toutes les réglementations mises en place par les États ou

organisations internationales, notamment en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

Les risques juridiques sont liés à ses activités de fabrication et de distribution de produits alimentaires. Bonduelle estime qu'il a mis en place les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de ces réglementations et pour prévenir et maîtriser ces risques.

B. MARQUES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La protection des marques fait l'objet d'une attention et d'une rigueur particulières chez Bonduelle. Les équipes juridiques internes assistées de conseils en propriété industrielle assurent la surveillance des marques du groupe, notamment les marques Bonduelle, Cassegrain, Globus et Arctic Gardens, procèdent aux dépôts et aux renouvellements des dépôts de marques, et interviennent auprès de tous tiers qui pourraient leur porter atteinte.

C. AUTRES RISQUES JURIDIQUES

Bonduelle ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe en dehors de celles mentionnées à l'annexe des comptes consolidés.

4.2.4 Risques industriels et environnementaux

Les activités de Bonduelle sont soumises à des réglementations nombreuses dont les principales concernent l'eau, l'air, les sols et les déchets.

La politique de gestion des risques du groupe vise en priorité à :

- maîtriser les processus agronomiques et industriels pour garantir la qualité et la sécurité alimentaires de ses produits ;
- réduire autant que possible les conséquences néfastes de ses activités sur l'environnement et les hommes.

A. AGRICULTURE

L'agriculture fournit l'essentiel des matières premières nécessaires à la fabrication des produits du groupe. Afin de garantir la qualité de ses produits et de préserver l'environnement, Bonduelle s'appuie sur une charte d'approvisionnement qui fixe les critères en matière de

sélection des terres agricoles et de maîtrise des cultures que doivent respecter les agriculteurs travaillant avec le groupe.

Synthèse des normes européennes et reprenant notamment l'exigence des principes de l'agriculture intégrée en France dans l'ensemble des autres pays, cette charte est signée par 87 % des producteurs et couvre 90 % des approvisionnements légumes, les 10 % restants étant couverts par des cahiers des charges spécifiques.

B. QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

La sécurité alimentaire est une priorité de la politique qualité et Bonduelle a mis en place les moyens pour maîtriser les risques identifiés (méthode HACCP*) lors des différents stades de l'élaboration des produits. Les dispositifs mis en place dans tout le groupe permettent de maîtriser la traçabilité des produits depuis la semence jusqu'aux premiers points de livraison de nos clients. Des démarches d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques ont été mises en place dans l'ensemble des actes de production.

Tous les sites de production ont une certification, sauf Cristalina, au Brésil, qui a démarré ses activités en 2011 et va s'engager dans ce processus prochainement. De nombreux audits ont été réalisés sur ces sites selon différents référentiels, à la fois par des auditeurs internes et externes.

C. RESSOURCES NATURELLES

L'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et la protection de l'environnement constituent des domaines d'amélioration continue intégrée dans les axes de progrès suivants :

- maîtrise des consommations d'eau et d'énergie ;
- amélioration des équipements de traitement de l'eau et des stations d'épuration ;
- poursuite de la politique de gestion des déchets industriels et des composés végétaux.

La nouvelle usine démarrée de Cristalina (Brésil) a été intégrée dans les objectifs et la politique énergétique de l'exercice 2011-2012.

Afin d'assurer une parfaite restitution de l'eau au milieu naturel, Bonduelle a équipé son dispositif industriel de :

- 18 stations de traitement biologique ;
- 5 systèmes d'épandage agricole après pré-traitement ;
- 10 systèmes de pré-traitement avant rejet en structure externe ;
- 1 station biogaz à Nagykörs, en Hongrie.

Pour améliorer encore ses consommations d'énergie, Bonduelle a poursuivi :

- le projet Usine Sobre mettant en œuvre l'énergie minimale requise pour la transformation des légumes ;

* Hazard analysis critical control point.

- ses études de production et valorisation d'énergies alternatives de type biogaz, soit issu de la méthanisation de ses effluents industriels, soit de projet de méthanisation incluant des sous-produits du maïs ;
- ainsi que ses projets de réduction des emballages.

4.2.5 Couverture des risques non financiers

Les politiques de l'entreprise sont au service de trois objectifs stratégiques fixés par l'actionnaire dont la stabilité dans le temps garantit la vision à long terme : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs.

La politique de couverture des risques non financiers a pour objectif principal la protection des actifs stratégiques du groupe. Les grandes orientations stratégiques en termes d'investissement, au niveau de nos actifs de production, de l'évolution de nos process, du recrutement ou de la formation de nos collaborateurs, intègrent en permanence ce souci de préservation de nos actifs industriels, financiers et humains.

Le but de cette démarche est de limiter, en permanence, l'exposition du groupe aux risques spécifiques industriels ou autres, tels qu'évoqués ci-dessus et auxquels il est naturellement confronté.

Les principaux programmes sont résumés dans le tableau suivant :

Risque	Franchise (en euros)	Assureur
Domage – Perte d'exploitation	80 000 à 200 000 € selon les sites	Allianz/RSA
Responsabilité civile	Pas de franchise	Chartis
Contamination et image de marque	76 000 €	HDI
Risque crédit	Couverture 90 %	Atradius

La politique d'assurance du groupe est fondée sur deux grands principes :

ÉVALUATION DES RISQUES

Le service assurances qui fait partie de la Direction financière du groupe est chargé d'identifier et d'évaluer l'ensemble des risques, en liaison étroite avec les entités opérationnelles.

Les niveaux et montants de couverture sont ainsi fixés au niveau du groupe, en fonction des objectifs définis par la Direction générale. Les programmes d'assurance sont négociés par le service assurances groupe et placés auprès de contreparties de premier rang.

TRANSFERT DES RISQUES

Pour les risques importants, en termes stratégiques et impact financier, il a été mis en place des programmes mondiaux intégrés visant à transférer ces risques au marché de l'assurance :

- compte tenu de la dispersion géographique et de la taille de nos sites industriels ainsi que du niveau des franchises, l'ensemble des risques dommages directs a été transféré ;
- pour les autres risques, des programmes de couverture ont été mis en place dans les limites des possibilités des marchés de l'assurance et de la réassurance.

D'autres programmes d'assurance, pour des risques de moindre importance ont également été souscrits.

4

Commentaires sur l'exercice

5

Comptes consolidés



5.1	Compte de résultat consolidé <small>RFA</small>	92	5.4	Variation des capitaux propres consolidés <small>RFA</small>	95
5.2	Bilan consolidé <small>RFA</small>	93	5.5	Annexe aux comptes consolidés annuels <small>RFA</small>	96
	Actif	93			
	Passif	93			
5.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé <small>RFA</small>	94	5.6	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés <small>RFA</small>	148

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

5.1 Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Chiffre d'affaires	5	1 725 998	1 766 951
Achats et charges externes	6	(1 232 881)	(1 274 203)
Charges de personnel	7	(336 999)	(334 148)
Amortissements et dépréciations		(70 189)	(71 937)
Autres produits opérationnels	8	41 657	60 457
Autres charges opérationnelles	8	(46 904)	(46 195)
Résultat sur cession de participations consolidées		(1)	(0)
Résultat opérationnel courant		80 681	100 926
Éléments non récurrents	9	(11 737)	(2 749)
Résultat opérationnel		68 944	98 177
Coût de l'endettement financier net		(29 465)	(27 092)
Autres produits et charges financiers		5 811	(3 383)
Résultat financier	10	(23 654)	(30 475)
Résultats des sociétés mises en équivalence		58	(1 655)
Résultat avant impôts		45 348	66 047
Impôts sur le résultat	11	(14 685)	(18 325)
RÉSULTAT NET		30 663	47 722
• Part du groupe		30 436	46 705
• Part des minoritaires		227	1 017
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	12	3,94	6,25
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	12	3,94	6,25

■ Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Résultat net de la période	30 663	47 722
Dont reclassable en résultat	(5 558)	1 348
Couverture de flux de trésorerie	5 010	(3 209)
Écarts de conversion	(8 843)	3 399
Impact fiscal	(1 725)	1 158
Dont non-reclassable en résultat	564	(2 170)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	945	(3 259)
Impact fiscal	(381)	1 089
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(4 994)	(821)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	25 669	46 901
dont quote-part du groupe	25 568	46 007
dont quote-part des minoritaires	101	894

5.2 Bilan consolidé

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Actifs non courants		730 049	810 910
Autres immobilisations incorporelles	13	33 603	34 731
Goodwill	14	189 425	211 005
Immobilisations corporelles	15	469 273	511 275
Titres mis en équivalence		8 371	10 620
Autres actifs financiers non courants	17	9 619	19 481
Impôts différés	11	12 368	14 704
Autres actifs non courants	16	7 390	9 094
Actifs courants		966 770	930 955
Stocks et encours	18	495 299	569 804
Clients et autres débiteurs	19	329 126	322 339
Créances d'impôt		18 396	3 993
Autres actifs courants	16	5 579	7 934
Autres actifs financiers courants	16	6 982	7 944
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	111 389	18 941
TOTAL ACTIF		1 696 819	1 741 865

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Capitaux propres, part du groupe		467 929	487 516
Capital social		56 000	56 000
Primes liées au capital		22 545	22 545
Réserves consolidées		389 384	408 971
Intérêts minoritaires	1.B	15 845	16 229
Capitaux propres		483 774	503 745
Passifs non courants		566 348	509 554
Dettes financières	21	482 096	437 255
Engagements envers le personnel	22	8 464	13 395
Autres provisions non courantes	24	38 005	25 102
Impôts différés	11	23 093	19 820
Autres passifs non courants	16	14 690	13 982
Passifs courants		646 697	728 566
Dettes financières courantes	21	132 832	212 576
Provisions courantes	24	1 560	1 838
Fournisseurs et autres créditeurs	25	506 415	507 434
Dettes d'impôt		2 167	1 282
Autres passifs courants	16	3 724	5 436
TOTAL PASSIF		1 696 819	1 741 865

5.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Résultat net	30 663	47 722
Résultat des sociétés mises en équivalence	(58)	1 655
Amortissements et perte de valeur	70 808	55 739
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie	6 622	8 943
Impôts payés	(20 200)	(21 133)
Charges (produits) d'impôt	14 685	18 325
Intérêts courus	651	(1 194)
Cash flow	103 172	110 057
Variation du Besoin en fonds de roulement	45 870	(12 149)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	149 041	97 908
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite	(2 904)	(72 652)
Cession de sociétés consolidées, sous déduction de la trésorerie cédée	345	0
Incidence des changements de méthodes	(11)	(3)
Investissements industriels	(96 898)	(71 356)
Investissements financiers	(250)	(21)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers	11 743	6 547
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées	(316)	(121)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(88 291)	(137 605)
Augmentation de capital	0	0
(Acquisition) Cession d'actions propres	(3 122)	(16 279)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à plus d'un an	126 417	195
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an	(87 872)	(22 105)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires	(11 915)	(11 653)
Flux de trésorerie liés aux activités de financements	23 508	(49 842)
Incidence des variations des taux de change	(571)	(2 908)
Variation de trésorerie	83 687	(92 448)
Trésorerie à l'ouverture	27 702	111 389
Trésorerie à la clôture	111 389	18 941
VARIATION DE TRÉSORERIE	83 687	(92 448)

5.4 Variation des capitaux propres consolidés

	En nombre d'actions	Capital	Primes	Écarts actuariels	Actions propres	Réserves de conver- sion	Résultats accumu- lés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minori- taires	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 1^{er} juillet 2010	8 000 000	56 000	22 545	(2 103)	(9 697)	8 438	384 900	460 085	17 102	477 187
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres		0	0	608	0	(8 760)	3 285	(4 867)	(126)	(4 994)
Résultat 30/06/2011							30 436	30 436	227	30 663
Options d'achat d'actions							418	418	0	418
Puts sur minoritaires							277	277	(294)	(17)
Variation de périmètre							(2 568)	(2 568)	(771)	(3 339)
Actions Propres					(3 007)		0	(3 007)	0	(3 007)
Autres							(1 127)	(1 127)	(96)	(1 223)
Dividendes versés	1,50						(11 717)	(11 717)	(198)	(11 915)
Capitaux propres au 30 juin 2011	8 000 000	56 000	22 545	(1 495)	(12 704)	(322)	403 904	467 929	15 845	483 774
Capitaux propres au 1^{er} juillet 2011	8 000 000	56 000	22 545	(1 495)	(12 704)	(322)	403 904	467 929	15 845	483 774
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres		0	0	(2 103)	0	3 455	(2 051)	(698)	(123)	(821)
Résultat 30/06/2011							46 705	46 705	1 017	47 722
Options d'achat d'actions							469	469	0	469
Puts sur minoritaires							342	342	(582)	(240)
Variation de périmètre							0	0	0	0
Actions Propres					(16 282)		0	(16 282)	0	(16 282)
Autres							656	656	73	729
Dividendes versés	1,50						(11 605)	(11 605)	0	(11 605)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2012	8 000 000	56 000	22 545	(3 598)	(28 985)	3 134	438 421	487 516	16 229	503 745

5.5 Annexe aux comptes consolidés annuels

SOMMAIRE

NOTE 1	Modalités d'élaboration	96	NOTE 17	Autres actifs financiers non courants	124
NOTE 2	Principes comptables	99	NOTE 18	Stocks et encours	125
NOTE 3	Gestion des risques financiers	105	NOTE 19	Clients et autres débiteurs	125
NOTE 4	Évolution du périmètre de consolidation	106	NOTE 20	Instruments financiers dérivés	126
NOTE 5	Informations sectorielles	108	NOTE 21	Endettement net	130
NOTE 6	Achats et charges externes	110	NOTE 22	Engagements envers le personnel	137
NOTE 7	Rémunérations et effectifs	110	NOTE 23	Paiements fondés sur des actions	139
NOTE 8	Autres produits et autres charges opérationnelles	111	NOTE 24	Autres provisions	141
NOTE 9	Éléments non récurrents	111	NOTE 25	Fournisseurs et autres créditeurs	141
NOTE 10	Résultat financier	112	NOTE 26	Honoraires des Commissaires aux Comptes	142
NOTE 11	Impôt sur le résultat	114	NOTE 27	Engagements conditionnels et éventualités	143
NOTE 12	Résultat par action	115	NOTE 28	Risques et litiges	143
NOTE 13	Autres immobilisations incorporelles	116	NOTE 29	Transactions avec les parties liées	144
NOTE 14	Goodwill	117	NOTE 30	Événements postérieurs à la clôture	145
NOTE 15	Immobilisations corporelles	118	NOTE 31	Liste des sociétés du groupe	146
NOTE 16	Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie	120			

NOTE 1

Modalités d'élaboration

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle et de ses filiales (« le groupe ») au titre de l'exercice 2011/2012 sont établis en conformité avec les normes « IFRS » (*International Financial Reporting Standards*) publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au journal officiel de l'Union européenne.

LES NORMES, MISES À JOUR ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLEMENT APPLICABLES AU TITRE DE L'EXERCICE 2011/2012

- L'amendement à IFRIC 14 relatif aux paiements anticipés des exigences de financement minimal, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 ;
- L'amendement d'IAS 24 relatif aux parties liées, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 ;
- L'amendement à IFRS 7 relatif aux informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011 ;
- L'amendement à IAS 1 relatif à la présentation des autres éléments de résultat global (OCI), applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012, appliqué par anticipation ;
- Les améliorations annuelles des normes IFRS, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 :
 - IFRS 1 relatives aux changements de méthodes comptables au cours de l'exercice de première application, à la réévaluation comme coût présumé et à l'utilisation du coût présumé pour des entreprises régulées,
 - IFRS 7 relatives à la clarification des informations à fournir sur les instruments financiers,
 - IAS 1 relatives à la clarification des informations à fournir sur le tableau de variation des capitaux propres,
 - IAS 34 relatives aux événements et transactions significatives.

LES NORMES, MISES À JOUR ET INTERPRÉTATIONS QUI NE SONT PAS ENCORE APPLICABLES ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ APPLIQUÉES DE MANIÈRE ANTICIPÉE PAR LE GROUPE

Pour ces normes, le chiffrage des impacts est en cours d'étude.

- L'amendement à IAS 19 « Avantages du personnel » relatif notamment aux modifications sur le traitement comptable du coût des services passés en cas de changement de régimes, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

A. Informations relatives au groupe

Cotée sur Euronext (Compartiment B), Bonduelle SCA est une société en commandite par action de droit français. Bonduelle détient des positions de leader sur le marché des légumes transformés en Europe et hors Europe. Elle intervient sur trois technologies, à savoir : la conserve, le surgelé et le frais (traiteur et 4^e gamme).

La Gérance a arrêté les comptes consolidés en normes IFRS et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 30 juin 2012 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 6 décembre 2012.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Cession de l'activité surgelé à marque et création d'une *joint-venture* industrielle en Espagne

En juillet 2011, les Groupes Bonduelle et Ardo ont décidé de créer une *joint-venture* en vue d'approvisionner, en Espagne et au Portugal, la marque Findus avec laquelle ils ont signé un accord de fabrication exclusive. Bonduelle a, dans ce cadre, cédé ses marques Frudesa et Salto à Findus. Par cette alliance, et grâce aux synergies dégagées, Bonduelle et Ardo entendent créer une structure compétitive de production de légumes surgelés.

Acquisition de Coubanskie Conservi en Russie

Le Groupe Bonduelle a fait l'acquisition, en date du 30 mars 2012, des actifs agro-industriels et commerciaux du groupe français coopératif Cecab en Russie et dans les pays de la Confédération des États Indépendants (CEI).

Présent commercialement en Russie et dans les pays d'Europe centrale et orientale depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, Bonduelle jouit dans cette zone d'une position de leader en conserves de légumes.

Cette acquisition de Bonduelle a pour finalité :

- de reprendre les actifs commerciaux du groupe Cecab en Russie soit les ventes des conserves de légumes aux marques d'Aucy et Globus ;

- de saturer rapidement en cultures de légumes le kolkhoze Cecab par augmentation de la capacité de production de l'usine de Timachevsk ;
- de mettre en place des synergies évidentes du fait de la proximité géographique des deux implantations agro-industrielles (logistique...), implantées toutes deux dans le Kraï de Krasnodar (province du Kuban au sud-ouest de la Russie).

Acquisition des sites de légumes surgelés d'Allens aux États-Unis

Le Groupe Bonduelle a fait l'acquisition, en date du 30 mars 2012 par l'intermédiaire de sa filiale Bonduelle Amérique du Nord, de trois usines de transformation et d'un centre de conditionnement de légumes surgelés appartenant au groupe américain Allens.

La transaction porte, sous forme d'achat d'actifs, sur quatre des cinq sites industriels de surgelés d'Allens, – Bergen, Oakfield et Brockport (État de New York) et Fairwater (Wisconsin) – assurant l'emploi de 400 salariés permanents.

En 2011, les ventes d'Allens en légumes surgelés ont représenté un volume d'environ 150 000 tonnes aux États-Unis réparties à 40 % en Grand Public, 25 % en Food Service et à 35 % en ventes à l'industrie.

Bonduelle Amérique du Nord dont le siège est à Montréal, leader en conserve de légumes et en légumes surgelés au Canada sous marques distributeurs et sous ses propres marques (Bonduelle, Arctic Gardens...), exportait jusqu'alors 30 % de sa production vers les États-Unis, principalement en surgelé dans les réseaux de la distribution Food Service. Cette acquisition qui lui permettra d'alimenter la croissance de ses ventes sera par ailleurs vertueuse sur le plan des risques de changes (meilleur équilibre des productions et des ventes en dollars américains) et de la répartition de ses risques climatiques.

Acquisition d'actifs de Kelet-Food en Hongrie

Le groupe a fait l'acquisition, en date du 31 mai 2012, d'actifs de la société Kelet-Food, une conserverie hongroise d'une capacité de 25 000 à 30 000 tonnes.

Kelet-Food située à Nyiregyhaza, au nord-est de Budapest, produit des conserves de maïs doux et de pois qu'elle commercialise aux marques de distributeurs sur son marché national et ses marchés de proximité.

Présent industriellement depuis 20 ans en Hongrie, le Groupe Bonduelle y produit 130 000 tonnes de conserves, essentiellement du maïs doux et des pois, dans deux unités industrielles situées au sud du pays : Nagykovácsos acquise en 1992 et Békéscsaba acquise en 2002.

L'usine de Kelet-Food permettra à Bonduelle d'alimenter ses marchés d'Europe centrale en plein développement. Elle est par ailleurs située dans une région de production différente de celle des deux autres usines hongroises du groupe, permettant ainsi une meilleure répartition des risques agricoles.

Mise en place d'un *Revolving Credit Facility* pour un montant de 300 millions d'euros

Le Groupe Bonduelle a annoncé, le 3 juillet 2012, la signature d'une ligne RCF (*Revolving Credit Facility*) d'une maturité de 5 ans (juin 2017) avec remboursement *in fine* pour un montant de 300 millions d'euros.

Cette ligne de crédit, très largement sur-souscrite, a été mise en place avec un pool bancaire international composé de sept groupes financiers internationaux.

Émission obligataire de 145 millions d'euros

Le Groupe Bonduelle a procédé à une émission obligataire d'un montant de 145 millions d'euros sous forme de placement privé le 10 septembre 2012.

La transaction a été souscrite par plusieurs investisseurs institutionnels européens – compagnies d'assurance et groupes mutualistes – et offre un coupon de 3,83 % pour une maturité à 6,5 ans (mars 2019).

Cette opération vient compléter la signature auprès du *Revolving Credit Facility* (RCF) de 300 millions et permet au Groupe Bonduelle, d'une part, d'adosser les trois acquisitions annoncées au premier semestre 2012 à des ressources longues et, d'autre part, de refinancer par anticipation les échéances de la partie obligataire des Obligations à Bon de Souscription et/ou d'Acquisition d'Action Remboursable (OBSAAR) 2007 et 2009.

L'opération réalisée par le Groupe Bonduelle est le premier placement privé sous forme obligataire sur le marché européen réalisé par une entreprise française de taille intermédiaire non notée.

B. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle. Le groupe considère qu'il détient un contrôle exclusif sur une société lorsqu'il a la capacité d'orienter les politiques opérationnelles et financières de cette société, indépendamment de son pourcentage de participation. Ainsi, certaines sociétés sont-elles consolidées par intégration globale bien que le groupe détienne un pourcentage de détention inférieur ou égal à 50 %. L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du groupe (« Part du groupe ») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires (« Intérêts minoritaires »). Les sociétés dans lesquelles Bonduelle n'a pas le contrôle exclusif et exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, sont mises en équivalence.

Concernant la société SOLEAL, elle est consolidée en intégration globale à 37 %, car le groupe possède juridiquement le contrôle de cette société et par ailleurs, sur un plan contractuel et économique, SOLEAL a pour client intra-groupe unique la société Bonduelle Conserve International (BCI).

Concernant la société France Champignon, dont le capital est composé de parts sociales, elle est consolidée en intégration globale à hauteur de 55,58 %. Les Statuts précisent les règles applicables à la gestion de ces parts sociales. Ainsi, ces parts sont souscrites en fonction du niveau de l'activité des associés coopérateurs dans le cadre d'un engagement de 10 ans renouvelable par tacite reconduction de périodes de 5 ans.

Ce capital est susceptible de varier au sein d'une procédure d'approbation soumise au Conseil d'Administration. Il ne peut-être réduit en dessous d'un montant plancher correspondant aux trois quarts du montant le plus élevé du capital constaté lors d'une Assemblée Générale.

Compte tenu des spécificités de la coopération agricole, des Statuts et du fonctionnement de la coopérative, le groupe considère que pour le classement des parts sociales certains critères ne permettent pas l'application d'IFRIC 2 sur le reclassement des parts sociales en dettes, et notamment :

- une activité fortement capitalistique nécessitant un engagement important des coopérateurs sur le long terme ;
- des Statuts conditionnant les remboursements de capital au travers d'une procédure ; et
- aucun remboursement significatif de capital constaté historiquement.

Par conséquent, les intérêts non assortis de contrôle de la coopérative sont comptabilisés en capitaux propres sur la ligne intérêts minoritaires.

Concernant les trois sociétés Gelagri, mises en équivalence, le pourcentage de contrôle et d'intérêts est déterminé par les actions de préférence émises pour les trois sociétés.

Toutes les sociétés intégrées du groupe clôturent leurs comptes au 30 juin 2012 à l'exception des sociétés suivantes : Bonduelle Kuban, Coubanskie Conservi, Bonduelle do Brasil, Majak Khudiaky Cherkassy Oblast, SCA des Hureaux, SCA Champignonnières de Dampierre, Ultra Congelados de la Ribera et les sociétés du Groupe Gelagri. L'ensemble de ces sociétés ont été consolidées sur la base d'une situation comptable établie au 30 juin 2012.

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

Les produits et charges de filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

C. Information sectorielle

L'information sectorielle est donnée sur la base des secteurs opérationnels du *reporting* interne dénommé également « management approach ».

Les deux secteurs opérationnels sont : zone Europe et hors zone Europe.

Les filiales de Bonduelle implantées dans la zone Europe se situent dans les secteurs géographiques suivants : France, Allemagne, Italie, Péninsule Ibérique, Benelux et Europe centrale.

Les filiales de Bonduelle implantées hors zone Europe se situent dans les zones d'Europe orientale, Mercosur, Amérique du Nord et Export.

Ces secteurs reposent sur l'organisation managériale du Groupe Bonduelle.

Les principaux indicateurs publiés sont ceux utilisés par la Direction générale. Aux titres des informations complémentaires, le chiffre d'affaires, amortissements et perte de valeurs des immobilisations, résultat opérationnel courant et résultat opérationnel sont déclinés par zones géographiques, le chiffre d'affaires est également détaillé par secteurs d'activités.

Les informations bilancielles (actifs non courants, actifs courants, passifs non courants, passifs courants) sont ventilées par zones géographiques. Seuls les *goodwill* et les marques sont déclinés par zones géographiques et secteurs d'activités.

D. Conversion des opérations en devises et conversion des états financiers des sociétés étrangères

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les transactions libellées en devises sont évaluées en fonction des cours de change en vigueur à la date de réalisation des transactions. Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises figurent dans les rubriques produits financiers et charges financières du compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à des emprunts en devises ou autres instruments affectés à la couverture d'investissements à long terme dans la même devise, qui sont inclus dans le poste « Différences de conversion » des capitaux propres consolidés.

CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les bilans des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros aux cours officiels de fin d'exercice et leurs comptes de résultat sont convertis en euros en utilisant pour chaque devise le cours moyen de la période hors hyperinflation. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents cours de change sont incluses dans le poste « Différences de conversion » dans les capitaux propres consolidés jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels elles se rapportent soient vendus ou liquidés.

E. Regroupements d'entreprise

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 Révisée (Regroupements d'entreprises) depuis le 1^{er} juillet 2009, et selon IFRS 3 pour les acquisitions ayant eu lieu avant cette date.

Cette méthode implique la comptabilisation des actifs acquis et des passifs assumés identifiables à leur juste valeur sauf exceptions prévues dans IFRS 3R.

Pour tous les regroupements ayant été réalisés après le 1^{er} juillet 2009, les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

De même, à compter du 1^{er} juillet 2009, toute part d'intérêt dans l'entité acquise ne conférant pas le contrôle (minoritaires) peut soit représenter une quote-part dans la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés identifiables (IFRS 3 2004), soit être évaluée à leur juste valeur (on parle dans ce cas de *goodwill* complet). Cette option s'applique transaction par transaction.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur de la quote-part acquise des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition, est comptabilisée en écart d'acquisition.

Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise alors l'écart d'acquisition négatif est comptabilisé directement en résultat.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée durant la période d'évaluation, soit 12 mois à compter de la date de prise de contrôle.

NOTE 2

Principes comptables

Les états financiers consolidés au 30 juin 2012 sont présentés (en milliers d'euros) et reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci-après « le groupe »).

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et dettes définis ci-après inscrits à la juste valeur.

A. Immobilisations incorporelles

GOODWILL

Lors de l'acquisition de titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis évalués à leur juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis et les passifs éventuels représente le *goodwill*. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « *Goodwill* » pour les sociétés intégrées globalement et dans la rubrique « Titres mis en équivalence » pour les sociétés mises en équivalence.

Les écarts d'acquisitions relatifs aux sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la société acquise.

Les excédents sont directement comptabilisés en compte de résultat en éléments non récurrents.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les marques acquises, individualisables, dont la durée d'utilité est considérée comme indéterminée, sont inscrites au bilan consolidé dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles ».

Les licences, brevets ainsi que les autres actifs incorporels acquis sont enregistrés à leur coût d'achat dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » du bilan consolidé. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées d'utilité estimées.

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut démontrer qu'ils génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels qui varie de un à cinq ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

SUIVI DE LA VALEUR DES MARQUES

Les facteurs importants ayant conduit à apprécier le caractère indéterminé de la durée d'utilité des marques ont été principalement leur positionnement sur le marché en termes de volumes d'activités, de notoriété ainsi que leur rentabilité à long terme attendue.

Elles ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel en application de l'IAS 36, qui comporte notamment le suivi des indicateurs mentionnés ci-avant.

SUIVI DE LA VALEUR DES GOODWILL

La valeur comptable des *goodwill* fait l'objet d'une revue au minimum une fois par an et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue pour les autres immobilisations incorporelles. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les pertes de valeurs éventuelles sont imputées en priorité sur les écarts d'acquisition affectés à l'UGT, puis à la réduction de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts liés à la vente et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée, sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés de l'Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle se rattachent les immobilisations testées.

Les UGT correspondent à des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie nettement indépendants de ceux générés par d'autres UGT. Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité sont issus des plans stratégiques des UGT couvrant les cinq prochains exercices.

Le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les plans stratégiques de 5 ans est de 1 %.

Les flux de trésorerie font l'objet d'une actualisation, avec un taux avant impôt, sur la base d'un coût moyen pondéré du capital (WACC de 6,53 %) déterminé en fonction des données du marché de Bonduelle et de son secteur d'activité.

Le WACC est calculé sur la base d'un endettement cible de 40 % et d'un taux sans risque de 2,98 % (Bund 10 ans).

Les UGT suivies par le groupe sont les secteurs d'activités suivants pour chaque secteur opérationnel : zone Europe et hors zone Europe.

Pour la zone Europe :

- les activités de la conserve et du surgelé ;
- les activités du frais.

Pour la zone hors Europe :

- l'activité de la conserve et du surgelé en Amérique du Nord ;
- l'activité de la conserve et du surgelé en Europe orientale.

La juste valeur diminuée des coûts liés à la vente correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

La valeur comptable du *goodwill* affecté à chaque secteur opérationnel figure dans la note 5.

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Le coût d'acquisition ou de production inclut, lorsque applicable, les coûts de démantèlement et de remise en état des sites d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations détenues au travers de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan à hauteur de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure lorsque le contrat transfère au groupe, en substance, la majeure partie des risques liés à la propriété de l'actif. L'évaluation du niveau de risque transféré s'effectue au travers de l'analyse des termes du contrat. La dette financière résultant de l'acquisition de l'actif est inscrite au passif du bilan consolidé.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur

résiduelle à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions de changements de lieux de production.

- Constructions : 10 à 40 ans ;
- Matériels, mobiliers, installations : 5 à 15 ans ;
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans.

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, le groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient).

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par le groupe. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient inférieure à sa valeur nette comptable.

C. Actifs financiers

En application d'IAS 39, les actifs financiers sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (y compris les dérivés actifs) ;
- les prêts et créances ;
- les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- les actifs disponibles à la vente.

La classification détermine le traitement comptable de ces actifs.

Elle est déterminée par le groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif.

1. LES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent le cas échéant les parts d'OPCVM de trésorerie et les dérivés actifs.

2. LES PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont évalués initialement à la

juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales sont incluses dans cette catégorie.

Ils figurent en actifs financiers et en créances commerciales.

Le groupe, dans sa politique de financement peut avoir recours à des programmes de cessions de créances commerciales. Ces cessions sont sans recours. Le risque est intégralement transféré à l'établissement ayant racheté la créance. De ce fait, ces dernières ne sont plus comptabilisées à l'actif du bilan.

3. LES ACTIFS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont présentés en actifs financiers. Bonduelle ne détient pas ce type d'actifs à la clôture.

4. LES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à la juste valeur. Les plus ou moins-values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Les dépréciations durables constatées sur les titres à revenus variables ne peuvent pas être reprises lors d'un arrêté ultérieur.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché.

Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est évalué au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable. Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont présentés en actifs financiers.

D. Passifs financiers

La dette financière comprend :

- les emprunts obligataires ;
- les intérêts courus non échus ;
- les encours de locations financements ;
- les emprunts et concours bancaires ;
- les instruments dérivés passifs.

Les dettes financières sont évaluées et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont enregistrées à leur date de règlement.

En application de la norme IAS 39 sur les principes de la comptabilité de couverture en juste valeur, la dette obligataire, *swappée* à l'émission, a été réévaluée à sa valeur de marché. Les variations de juste valeur de la dette et des dérivés associés passent en résultat de la période.

E. Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur.

- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur d'actifs ou passifs inscrits au bilan consolidé, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée immédiatement en résultat.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture d'investissement net dans des activités à l'étranger, la partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres. Les montants ainsi enregistrés ne seront repris en résultat qu'au moment où l'investissement sera cédé. La part inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.
- Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période. Ils sont repris dans la catégorie « Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS ».

Les dérivés sont enregistrés à leur date de transaction.

La norme IFRS 7.27A distingue 3 niveaux dans les méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : prix cotés sur un marché actif pour un instrument identique et sans aucun ajustement ;
- Niveau 2 : juste valeur déterminée à partir de données observables, soit directement (tel qu'un prix), soit indirectement (calculées à partir d'un autre prix), mais autres qu'un prix coté sur un marché actif relevant du niveau 1 ;
- Niveau 3 : juste valeur déterminée à partir de données non observables sur un marché.

La méthode retenue par Bonduelle est le niveau 2. Par ailleurs, les données de marchés utilisées dans les outils de valorisation sont les fixings Banques Centrales ainsi que les données contribuées de plateformes de type Reuters.

F. Stocks

Les stocks de matières sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré. Les stocks sont valorisés au coût de production qui inclut le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production (y compris les frais fixes industriels).

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations jugées nécessaires sont constatées :

- pour les matières premières lorsque le cours du jour est inférieur à la valeur d'inventaire ;
- pour les produits finis et marchandises revendues en l'état, chaque fois que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût de production ou d'acquisition.

Le montant de toute dépréciation des stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation et toutes les pertes de stocks sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle la dépréciation ou la perte se produit. Le montant de toute reprise d'une dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation est comptabilisé comme une réduction du montant des stocks comptabilisé en charges dans la période au cours de laquelle la reprise intervient.

Les marges réalisées entre sociétés du groupe sont éliminées.

G. Actions propres

Les actions Bonduelle détenues par la société sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés, dans la ligne « Actions Propres », pour une valeur correspondant à leur prix de revient. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

H. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché.

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les liquidités en compte courant bancaire et les parts d'OPCVM monétaires ou BMTN mobilisable à court terme dont le risque de changement de valeur est considéré comme négligeable.

I. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent au bilan dans la rubrique « Autres passifs non courants ». Elles sont inscrites dans la rubrique « Autres produits opérationnels » au compte de résultat et reprises au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir.

J. Impôts

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

En France, Bonduelle SCA est tête du groupe fiscal constitué par les sociétés Bonduelle SAS, Bonduelle Conserve International SAS, Bonduelle Surgelé International SAS, Bonduelle Development SAS, Champilore SAS, Bonduelle Frais Traiteur SAS, Bonduelle Frais France SA, SCI Revoisson et Bonduelle Traiteur International SAS, SAS Champignonnières des Roches, SA Champignonnières de la Vienne, SAS Champiland, et SAS Euromycol.

L'impôt exigible au titre de la période est classé au passif du bilan dans les dettes courantes dans la mesure où il n'a pas encore été décaissé. Les sommes versées en excès par rapport aux sommes dues au titre des impôts sur les sociétés sont classées à l'actif du bilan en créances courantes.

Les caractéristiques de ces différents régimes sont :

	France	Allemagne	Italie	Pays-Bas
Types de régime	Indemnités de fin de carrière et Médailles du travail	Régimes de retraite	Régimes de cessation d'activité	Fonds de pension
Taux d'actualisation	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Taux de rendement des actifs	3,50 %	NA	NA	3,50 %
Progression future des salaires	2,50 %	1,75 %	NA	2,50 %
Âge de départ à la retraite	63 ans	65 ans	62 ans	65 ans

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, à l'exception toutefois des écarts d'acquisition. Selon la méthode du report variable, ils sont calculés sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée. Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actif résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres. C'est en particulier le cas des impôts différés relatifs aux marques lorsque le taux d'impôt attendu vient à être modifié.

K. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance

Le groupe offre des avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les principaux engagements du groupe au titre des régimes à prestations définies consistent en des indemnités de fin de carrière et en des médailles du travail en France, des régimes de retraites en Allemagne, des régimes de cessation d'activité en Italie et un fonds de pension aux Pays-Bas.

Le groupe ne possède pas d'engagements au titre des coûts médicaux.

Le taux d'actualisation est uniforme pour le calcul des engagements des différents régimes (3,50 %). Il a été déterminé au regard des taux de rendement obligataires d'émetteurs privés de la zone euro de notation AA. Le taux de progression des salaires présenté est un taux moyen par plan.

Les taux de rendement attendus sur les actifs de couverture sont déterminés sur la base des performances historiques, des perspectives actuelles et à long terme et de la composition des actifs des fonds de gestion.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées, en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ, de mortalité.

Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des compagnies d'assurances, soit sous forme de provisions.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont les suivantes :

- prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité ;
- âge de départ à la retraite : 62 ans pour l'Italie, Allemagne et Pays-Bas : 65 ans, France : 63 ans.

Le Groupe Bonduelle a décidé de reconnaître les gains/pertes actuarielles selon l'option définie par IAS 19 depuis le 1^{er} janvier 2006 : cette option dite du « *SORIE* » (*Statement of Recognized Income and Expense*) consiste à reconnaître les écarts actuariels générés dans l'année en contrepartie des capitaux propres. Les écarts actuariels correspondent à des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'un exercice sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds, ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses.

De même, les lignes « Effet de l'actualisation » et « Rendement attendu des actifs du régime » sont comptabilisées en résultat financier.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes versées. Ces dernières sont constatées en résultat de l'exercice.

L. Autres provisions non courantes et provisions courantes

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un début d'exécution ou d'un plan détaillé qui a d'une manière suffisamment explicite créé

chez les personnes concernées une attente fondée que l'entreprise mettra en œuvre la restructuration.

M. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est constaté net des remises et ristournes accordées aux clients ainsi que des coûts liés aux accords de participations publicitaires, de référencement ou concernant des actions promotionnelles ponctuelles facturés par les distributeurs.

N. Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges ne concourant pas directement à l'activité.

O. Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe. Ils incluent principalement les excédents, les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris les *goodwill*) relatifs à des participations consolidées, les coûts de restructuration et de réorganisation, les frais d'acquisitions, ainsi que les effets liés aux changements d'estimations.

P. Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions, et les actions gratuites accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Elle est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés, avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant d'être exerçables sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité est constatée.

Q. Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

R. Actifs et passifs détenus en vue de leur vente et activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Les actifs et passifs destinés à être cédés, c'est-à-dire immédiatement disponibles pour être vendus et dont la vente est hautement probable, sont présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé de la période au cours de laquelle la décision de cession a été prise, les bilans consolidés des périodes antérieures n'étant pas retraités. La vente est hautement probable quand un plan de vente de l'actif ou du groupe d'actifs destinés à être cédés a été engagé par la Direction et un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé.

Les actifs destinés à la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée du coût de leur vente, l'amortissement sur de tels actifs cesse.

Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie, et ce pour toutes les périodes présentées.

S. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, des impôts différés sur les déficits reportables et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour engagements sociaux et commerciaux. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent *a posteriori* se révéler différentes de la réalité.

T. Reclassements

La présentation de certains éléments des états financiers des périodes antérieures a pu être modifiée afin de la rendre homogène avec les règles adoptées pour la dernière période présentée. Aucun reclassement significatif n'a été effectué sur l'exercice.

NOTE 3

Gestion des risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la Trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation

et les procédures appliquées sont régulièrement revues par l'Audit Interne et les Commissaires aux Comptes. La Direction générale du groupe, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur financier et le Directeur des financements et de la trésorerie, valide sur la base d'un *reporting* diffusé mensuellement, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la Trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur le compte de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

A. Risque de liquidité

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe. (voir note 21 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2012).

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

B. Risques de marché

1. RISQUE DE CHANGE

Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2011/2012 72 % du chiffre d'affaires et 36 % du résultat opérationnel en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, rouble russe, dollar américain et canadien est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est

de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net consolidé.

Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur l'actif net de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financements et de la Trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des *swaps* de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2012.

2. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La politique de gestion des taux est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux. Le détail du portefeuille est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2012.

3. RISQUE DE CRÉDIT

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il n'est pas exposé à un risque de contrepartie significatif.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

4. RISQUE DE CONTREPARTIE

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de

trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

5. RISQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux Producteurs, les prix d'achat du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le Producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achat de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

C. Gestion des capitaux propres

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2012 s'élèvent à 503,7 millions d'euros sur la base desquels le Conseil de Surveillance propose un dividende par action de 1,50 euro par action.

NOTE 4

Évolution du périmètre de consolidation

1. France

Au 31 mars 2012, a eu lieu la fusion absorption (rétroactive au 1^{er} juillet 2011) des sociétés suivantes :

- Bonduelle Sud Europe par Bonduelle Conserve International ; puis
- Bonduelle Conserve International par Champiloire SAS.

Le nouvel ensemble est renommé Bonduelle Conserve International. Ces opérations n'ont pas d'impact dans les comptes consolidés.

2. Entrée de périmètre

ACQUISITIONS EN RUSSIE

En Russie, la transaction que le Groupe Bonduelle a finalisée avec le groupe français coopératif Cecab porte sur l'usine de Timachevsk, située à proximité de l'usine Bonduelle de Novotitarovskaia (Kraï de Krasnodar au sud-ouest de la Russie).

Après agrément des autorités russes de concurrence (FAS), Bonduelle a pris le contrôle effectif à 100 % de la société Coubanskie Conservi en date du 30/03/2012.

Le prix payé se décompose de la manière suivante :

Trésorerie : 20 158 milliers d'euros.

La juste valeur et les flux de trésorerie en provenance de l'acquisition de Coubanskie Conservi sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur comptable avant acquisition 01/04/2012	Juste valeur des actifs nets acquis 01/04/2012
Actifs non courants	28 106	24 474
Actifs courants	13 104	12 332
Passifs non courants	27 260	27 864
Passifs courants	465	566
Situation nette acquise totale (B)	13 486	8 375
Goodwill (A-B)		11 783
Coût d'acquisition (A)		20 158
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 118
Trésorerie nette décaissée au titre de l'acquisition		18 040

Le calcul du *goodwill* est provisoire au 30/06/2012.

Au 30/06/2012 :

Le montant du chiffre d'affaires depuis la date d'acquisition inclus dans l'état consolidé du résultat global est non significatif, le résultat opérationnel quant à lui est proche de 0.

Parallèlement à cette opération Bonduelle a acquis auprès de Cecab la marque Globus pour une juste valeur d'un million cinq cent mille euros.

ACQUISITIONS EN HONGRIE

Le Groupe Bonduelle a acquis les actifs industriels de la société Kelet-Food et a pris le contrôle effectif de la société Corn Foods en date du 31 mai 2012, après avoir obtenu l'agrément des autorités hongroises de la concurrence.

Le prix payé se décompose de la manière suivante :

Trésorerie : 6 952 milliers d'euros.

La juste valeur et les flux de trésorerie en provenance de l'acquisition d'actifs de Kelet-Food et de la société Corn Food sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur comptable avant acquisition 01/06/2012	Juste valeur des actifs nets acquis 01/06/2012
Actifs non courants	4 057	3 791
Actifs courants	2 289	2 289
Passifs non courants	113	5 270
Passifs courants	1 623	1 623
Situation nette acquise totale (B)	4 610	(811)
Goodwill (A-B)		7 763
Coût d'acquisition (A)		6 952
Trésorerie et équivalents de trésorerie		582
Trésorerie nette décaissée au titre de l'acquisition		6 370

Le calcul du *goodwill* est provisoire au 30/06/2012.

Au 30/06/2012 :

Le montant du chiffre d'affaires depuis la date d'acquisition inclus dans l'état consolidé du résultat global est non significatif, le résultat opérationnel quant à lui est proche de 0.

ACHATS D'ACTIFS AUX ÉTATS-UNIS

La juste valeur des actifs surgelés (Outils industriels et stocks) acquis, le 30 mars 2012, auprès de la société Allens représente 49 815 milliers d'euros, et elle correspond au prix payé.

Parmi ces actifs la trésorerie acquise représente 2 824 milliers d'euros. Par conséquent la trésorerie nette décaissée s'élève à 46 991 milliers d'euros.

NOTE 5

Informations sectorielles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Zone Europe	Hors Zone Europe	Éliminations	Total au 30/06/2011
Compte de Résultat				
Chiffre d'affaires	1 302 795	428 011	(4 808)	1 725 998
Ventes inter-secteurs	(4 808)	0	4 808	0
TOTAL	1 297 987	428 011	0	1 725 998
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(54 532)	(15 656)		(70 189)
Résultat opérationnel courant	30 867	49 814		80 681
Résultat opérationnel	19 130	49 814		68 944
Bilan				
Actifs non courants	543 858	186 191		730 049
<i>dont immobilisations corporelles</i>	341 803	127 469		469 273
<i>dont investissements nets corporels et incorporels</i>	78 655	18 242		96 898
<i>dont Goodwill</i>	142 624	46 802		189 425
<i>dont Marques</i>	20 215	2 304		22 519
Actifs courants	794 659	172 112		966 770
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS	1 338 516	358 303		1 696 819
Capitaux propres				483 774
Passifs non courants	437 521	128 827		566 348
<i>dont dettes financières</i>				482 096
Passifs courants	545 290	101 407		646 697
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	1 338 516	358 303		1 696 819

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Hors Zone Europe	Éliminations	Total au 30/06/2012
Compte de Résultat				
Chiffre d'affaires	1 286 301	487 375	(6 725)	1 766 951
Ventes inter-secteurs	(6 725)		6 725	0
TOTAL	1 279 576	487 375	0	1 766 951
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(54 097)	(17 839)		(71 937)
Résultat opérationnel courant	45 714	55 212		100 926
Résultat opérationnel	44 503	53 674		98 177
Bilan				
Actifs non courants	564 258	246 652		810 910
<i>dont immobilisations corporelles</i>	340 133	171 142		511 275
<i>dont investissements nets corporels et incorporels</i>	53 564	17 792		71 356
<i>dont Goodwill</i>	149 802	61 203		211 005
<i>dont Marques</i>	20 215	4 069		24 284
Actifs courants	669 564	261 391		930 955
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS	1 233 822	508 043		1 741 865
Capitaux propres				503 745
Passifs non courants	382 106	127 448		509 554
<i>dont dettes financières</i>				437 255
Passifs courants	541 525	187 041		728 566
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	1 233 822	508 043		1 741 865

■ Informations par activités

(en milliers d'euros)	Conserve / Surgelé	Frais	Autres	Total au 30/06/2011
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires hors groupe	1 347 912	378 086		1 725 998
TOTAL	1 347 912	378 086		1 725 998
Bilan				
Goodwill	115 639	72 923	863	189 425
Marques	22 519			22 519

(en milliers d'euros)	Conserve / Surgelé	Frais	Autres	Total au 30/06/2012
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires hors groupe	1 385 927	381 024		1 766 951
TOTAL	1 385 927	381 024		1 766 951
Bilan				
Goodwill	137 219	72 923	863	211 005
Marques	24 284			24 284

■ Informations par zones géographiques

	Au 30/06/2011		Au 30/06/2012	
France	628 686	36 %	642 944	36 %
Amérique du Nord	284 633	16 %	315 289	18 %
Allemagne	213 150	12 %	212 564	12 %
Italie	185 898	11 %	185 519	10 %
Europe orientale ⁽¹⁾	115 702	7 %	130 343	7 %
Benelux	80 624	5 %	79 816	5 %
Europe centrale ⁽²⁾	73 265	5 %	82 923	5 %
Ibérique	82 377	4 %	45 130	3 %
Autres	61 664	4 %	72 423	4 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 725 998	100 %	1 766 951	100 %

(1) Russie + pays CEI.

(2) Pays de l'Est ayant intégré l'Union européenne.

NOTE 6

Achats et charges externes

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(816 047)	(893 183)
Production stockée	(15 848)	8 394
Variation de stocks de marchandises et autres approvisionnements	(700)	20 053
Autres charges externes	(400 285)	(409 467)
TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(1 232 881)	(1 274 203)

NOTE 7

Rémunérations et effectifs

(en milliers d'euros et nombre de salariés)	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Frais de personnel des sociétés intégrées	(336 999)	(334 148)
Effectif moyen annuel	9 650	8 973
Effectif permanent *	7 248	6 449

* Ne comprend pas les effectifs liés aux acquisitions, s'établissant au 30 juin 2012 à 668 collaborateurs permanents.

NOTE 8

Autres produits et autres charges opérationnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Prestations opérationnelles	3 796	6 266
Reprises de provisions et pertes de valeur	17 002	24 555
Autres produits opérationnels	20 859	29 635
TOTAL AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS	41 657	60 457

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Impôts et taxes	(20 319)	(22 490)
Dotations aux provisions et pertes de valeur	(14 481)	(12 715)
Autres charges opérationnelles	(12 103)	(10 989)
TOTAL AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(46 904)	(46 195)

NOTE 9

Éléments non récurrents

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Cession d'actifs immobiliers hors exploitation	5 692	
Frais de réorganisation et de restructuration	(17 428)	(1 456)
Frais d'acquisitions		(1 293)
TOTAL ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	(11 737)	(2 749)

NOTE 10

Résultat financier

Le résultat financier du groupe au 30/06/2012 s'élève à - 30,5 millions d'euros contre - 23,7 millions d'euros un an auparavant.

<i>(en milliers d'euros)</i>		Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Coût de l'endettement financier	A	(29 465)	(27 092)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		687	666
Intérêts au taux d'intérêt effectif		(29 250)	(27 644)
Gains et pertes sur dettes couvertes en juste valeur		24 025	(22 672)
Gains et pertes sur dérivés de couverture de juste valeur		(24 926)	22 558
Autres produits et charges financiers	B	5 811	(3 383)
Gains et pertes de change		2 654	(1 142)
Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie		(76)	(312)
Gains et pertes sur dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (change et taux)		3 881	(948)
Autres charges financières		(648)	(981)
RÉSULTAT FINANCIER	A+B	(23 654)	(30 475)

Le coût de l'endettement financier net, composante principale du résultat financier, s'affiche en retrait, passant ainsi de - 29,5 millions d'euros au 30/06/2011 à - 27,1 millions d'euros au 30/06/2012.

Il est composé à la fois des intérêts payés au taux d'intérêt effectif (- 27,6 millions d'euros), des produits de trésorerie (+ 0,7 million d'euros) et de l'inefficacité résiduelle entre les gains et pertes sur la dette couverte en juste valeur (- 22,7 millions d'euros) et les gains et pertes sur dérivés de couverture de juste valeur (+ 22,6 millions d'euros).

La perte sur dette à la juste valeur est principalement due à la hausse du dollar contre euro entre l'année précédente et cette année affectant négativement la valeur comptable de la dette en dollars US (USPP). Cette dette étant intégralement couverte des effets de change, l'effet en compte de résultat est nul, le reliquat (- 0,1 million d'euros) est lié à des effets de taux.

Le repli du coût de l'endettement financier net s'explique principalement par une forte baisse des taux sur l'exercice, en particulier sur le second semestre. Le groupe dans sa gestion des expositions de taux a conservé une partie de sa dette à taux variable (cf. annexe 21) lui permettant de bénéficier en bonne partie de cette baisse.

Au final, le taux d'intérêt, calculé sur la dette moyenne du groupe toutes devises confondues et retraité des effets IFRS, s'établit à 3,39 % contre 3,81 % l'année précédente, en repli de 42 bps.

Le résultat de change du groupe s'établit, quant à lui, à - 1,6 million d'euros correspondant en totalité au résultat des couvertures de change opérées sur les flux liées aux activités commerciales en devises (la décomposition est la suivante : - 1,1 million d'euros de perte de change, - 0,3 million d'euros de part inefficace des couvertures de trésorerie et - 0,2 million d'euros de perte sur dérivés non éligibles en comptabilité de couverture).

Des calculs de sensibilités permettant de mesurer l'exposition du groupe à des variations significative des taux d'intérêt et des taux de change ont été effectués conformément à ce que prévoit la norme IFRS 7.

S'agissant de l'exposition aux taux d'intérêt, le périmètre reprend l'ensemble des instruments financiers (dette et instruments dérivés). Les calculs sont établis à partir de la situation à la date d'arrêt qui est recalculée en opérant une translation de +/- 50 bps sur l'ensemble des maturités de la courbe de taux. Les valeurs de marché des instruments sont issues des plateformes de valorisation utilisées par la Direction financière, et les données de marchés sont alimentées par des systèmes d'informations en temps réel (Reuters...).

■ Étude de sensibilité aux taux d'intérêt

<i>(en milliers d'euros)</i>	Variation des taux d'intérêt de			
	+ 50 bps		- 50 bps	
	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
Intérêts sur les dettes	0	(3 592)	0	3 592
Valorisation Mark to market des dettes	0	5 182	0	(5 380)
Dettes	0	1 591	0	(1 788)
Produits financiers des produits dérivés de taux	0	1 058	0	(1 058)
Valorisation Mark to market des produits dérivés de taux	2 027	(3 570)	(2 049)	3 670
Produits dérivés de taux	2 027	(2 512)	(2 049)	2 612
TOTAL	2 027	(921)	(2 049)	824

S'agissant de l'exposition aux variations de change sur les devises utilisées par le groupe dans le cadre de son activité commerciale et de son endettement, (USD, HUF, CAD, RUB, PLN...) les modalités de valorisation des instruments sont identiques à celles pratiquées pour les calculs de sensibilité sur le taux (systèmes d'informations et plateforme de valorisation...). Le périmètre retenu reprend les dettes et créances inscrites au bilan, la quote-part des flux commerciaux futurs à réaliser sur la période couverte, ainsi que l'ensemble des instruments dérivés utilisés pour couvrir ces expositions de change.

Conformément à IFRS 7 §23, il est précisé que dans la mesure où il s'agit essentiellement de couverture de flux commerciaux en devises, l'échéance des flux couverts ainsi que celle des instruments

de couverture associés est généralement inférieure à un an. Dans le cas d'actifs ou passifs plus longs, les couvertures peuvent aller au-delà d'un an, sans toutefois dépasser actuellement 6 ans, à l'exception des couvertures sur l'emprunt USPP émis en 2010 dont les couvertures courent jusque l'échéance de l'obligation (2022). Dans ce cas, les flux (intermédiaires et finaux) des instruments de couvertures sont concomitants aux flux des sous-jacents couverts et leurs impacts se compensent en compte de résultat chaque trimestre ou semestre selon les calendriers d'échanges de flux déterminés.

Pour les modalités d'élaboration des calculs de sensibilité aux variations des devises, une variation de +/- 5 % de l'euro contre les principales devises a été retenue.

■ Étude de sensibilité aux cours de change hors situation patrimoniale

<i>(en milliers d'euros)</i>	Variation des cours de change de			
	+ 5 % de variation de l'euro contre devise		- 5 % de variation de l'euro contre devise	
	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
HUF/EUR	628	(725)	(608)	753
USD/EUR	0	190	0	(10)
PLN/EUR	35	(32)	(31)	35
RUB/EUR	0	(76)		84
USD/CAD	3	0	(3)	0
Autres	(6)	(108)	6	122
TOTAL	659	(750)	(636)	983

NOTE 11

Impôt sur le résultat

1. Analyse de la charge nette d'impôts

La charge totale d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Taux d'impôt moyen	32,45 %	27,07 %

2. Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	%	Au 30/06/2012	%
Résultat net part du groupe	30 436		46 705	
Intérêts minoritaires	227		1 017	
Résultat net des sociétés mises en équivalence	58		(1 655)	
Charge d'impôt	14 685		18 325	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	45 290		67 702	
Charge d'impôt théorique	15 593	34,4 %	24 441	36,1 %
Rapprochement :				
Différences permanentes	(2 726)	- 6,0%	(1 194)	- 1,8 %
Différentiel de taux (pays étrangers)	(4 452)	- 9,8 %	(9 775)	- 14,4 %
Incidence des déficits reportables et autres	6 269	13,8 %	4 853	7,2 %
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	14 685	32,4 %	18 325	27,1 %

3. Impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Provisions et immobilisations	8 724	4 351
Marges sur stocks	1 285	677
Déficits reportables *	7 148	10 803
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(27 991)	(25 154)
Autres **	109	4 207
ACTIF NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	(10 725)	(5 116)

* En raison des perspectives bénéficiaires des sociétés concernées.

** Variation d'impôts due aux retraitements d'instruments financiers.

Les reports déficitaires pour lesquels aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé s'élèvent au 30 juin 2012 à 116,2 millions d'euros, contre 128,2 millions d'euros au 30 juin 2011.

■ Variation des actifs nets d'impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
À L'OUVERTURE	(14 725)	(10 725)
Différences de conversion	542	(1 093)
Acquisition et cessions de filiales	143	2 345
Impôts imputés au compte de résultat	5 515	2 808
impôts imputés directement en capitaux propres	(2 200)	1 549
À LA CLÔTURE	(10 725)	(5 116)

NOTE 12

Résultat par action

Le dividende proposé par l'Assemblée Générale est de 1,50 euro par action.

Au 30/06/2012, le capital de BSCA se compose de 8 millions d'actions d'une valeur nominale de 7 euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Résultat net part du groupe	30 436	46 705
Nombre d'actions retenues pour le calcul :		
• Du résultat net	7 723 769	7 478 190
• Du résultat net dilué	7 723 769	7 478 190
Résultat par action (en euros)		
• De base	3,94	6,25
• Dilué	3,94	6,25

NOTE 13

Autres immobilisations incorporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2011
Valeurs brutes					
Marques, brevets et licences	33 681	5	(8 015)	(449)	25 222
Logiciels	46 657	1 823	(1 546)	1 044	47 977
Autres	4 183	3	(37)	(561)	3 588
Immobilisations en cours	674	629	0	(689)	613
	85 195	2 460	(9 599)	(656)	77 400
Amortissements et pertes de valeur					
Marques, brevets et licences	2 055	173	(15)	(46)	2 166
Logiciels	37 986	4 169	(1 546)	(42)	40 568
Autres	1 016	252	(37)	(167)	1 064
	41 057	4 595	(1 598)	(256)	43 798
Valeurs nettes					
Marques, brevets et licences	31 626				23 055
Logiciels	8 670				7 409
Autres	3 168				2 524
Immobilisations en cours	674				613
	44 138				33 603

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2012
Valeurs brutes					
Marques, brevets et licences ⁽²⁾	25 222	1 646	(30)	82	26 920
Logiciels	47 977	1 675	(27)	47	49 672
Autres	3 588	0	(0)	366	3 954
Immobilisations en cours	613	1 317	0	(606)	1 324
	77 400	4 637	(57)	(111)	81 870
Amortissements et pertes de valeur					
Marques, brevets et licences	2 166	77	(30)	(25)	2 187
Logiciels	40 568	3 316	(25)	(244)	43 615
Autres	1 064	219	0	54	1 337
	43 798	3 612	(55)	(216)	47 138
Valeurs nettes					
Marques, brevets et licences	23 055				24 733
Logiciels	7 409				6 057
Autres	2 524				2 617
Immobilisations en cours	613				1 324
	33 603				34 731

(1) Variation de périmètre, écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Les valeurs comptables des marques (en milliers d'euros) sont les suivantes : Cassegrain (20 215), Arctic Gardens (2 569), Globus (1 500).

NOTE 14

Goodwill

Le goodwill varie de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽²⁾	Au 30/06/2011
VALEUR BRUTE	192 406	0	0	(2 981)	189 425
Perte de valeur	0	0	0	0	0
VALEUR NETTE	192 406	0	0	(2 981)	189 425

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Acquisition ou dotation ⁽¹⁾	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽²⁾	Au 30/06/2012
VALEUR BRUTE	189 425	19 546	0	2 036	211 007
Perte de valeur	0	0	0	0	0
VALEUR NETTE	189 425	19 546	0	2 034	211 005

(1) L'augmentation correspond aux goodwill des acquisitions de l'exercice : Coubanskie Conservi (11 783), Corn Food (7 763).

(2) Écarts de conversion.

NOTE 15

Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2011
Valeurs brutes					
Terrains	52 974	413	(1 453)	276	52 209
Constructions	376 763	12 082	(6 976)	18 678	400 547
Installations techniques, outillages et matériels industriels	733 401	22 264	(22 559)	31 623	764 730
Autres	56 382	3 720	(7 393)	1 098	53 806
Immobilisations en cours	58 608	42 425	(206)	(67 956)	32 871
	1 278 127	80 904	(38 586)	(16 281)	1 304 164
Amortissements					
Terrains	9 308	690	(180)	(30)	9 788
Constructions	228 984	15 425	(4 007)	(492)	239 909
Installations techniques, outillages et matériels industriels	505 271	48 671	(18 393)	(2 839)	532 710
Autres	43 550	4 384	(5 576)	586	42 944
Immobilisations en cours	0				0
	787 113	69 169	(28 156)	(2 776)	825 351
Pertes de valeur					
Terrains	460	116	0	0	576
Constructions	4 631	(1 758)	(39)	(1 081)	1 754
Installations techniques, outillages et matériels industriels	11 520	(5 075)	(1)	(132)	6 312
Autres	191	(163)		0	28
Immobilisations en cours	3 660	245	(40)	(2 994)	871
	20 462	(6 635)	(80)	(4 207)	9 540
Valeurs nettes					
Terrains	43 205				41 846
Constructions	143 148				158 884
Installations techniques, outillages et matériels industriels	216 610				225 709
Autres	12 641				10 834
Immobilisations en cours	54 948				32 000
	470 552				469 273

(1) Dont sortie de périmètre de Naturalmente - 1 617 k€ en valeurs brutes et + 408 k€ en amortissements.

Le reste correspond principalement aux écarts de conversion et transferts de poste à poste.

Les immobilisations acquises ou refinancées par crédit-bail s'élevaient en valeurs brutes et nettes respectivement à 60,1 et 11 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 59,3 et 13,8 millions d'euros au 30 juin 2010.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2012
Valeurs brutes					
Terrains	52 209	459	(827)	3 509	55 350
Constructions	400 547	11 459	(5 273)	37 063	443 795
Installations techniques, outillages et matériels industriels	764 730	22 603	(32 377)	34 822	789 779
Autres	53 806	4 700	(4 792)	9 302	63 017
Immobilisations en cours	32 871	37 622	(3 189)	(31 852)	35 451
	1 304 164	76 843	(46 459)	52 844	1 387 393
Amortissements					
Terrains	9 788	585	(113)	32	10 293
Constructions	239 909	16 816	(3 126)	5 993	259 592
Installations techniques, outillages et matériels industriels	532 710	48 713	(26 961)	(3 228)	551 233
Autres	42 944	3 797	(5 570)	5 776	46 946
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
	825 351	69 911	(35 770)	8 572	868 064
Pertes de valeur					
Terrains	576	(51)	0	0	525
Constructions	1 754	(34)	0	0	1 720
Installations techniques, outillages et matériels industriels	6 312	(1 162)	0	(0)	5 149
Autres	28	(1)	(28)	0	1
Immobilisations en cours	871	(18)	(2 994)	2 800	659
	9 540	(1 264)	(3 022)	2 800	8 054
Valeurs nettes					
Terrains	41 846				44 532
Constructions	158 884				182 483
Installations techniques, outillages et matériels industriels	225 709				233 397
Autres	10 834				16 071
Immobilisations en cours	32 000				34 792
	469 273				511 275

(1) Soit 41,5 millions d'euros en valeur nette dus principalement aux variations de périmètre.
Coubanskie Conservi (+ 22,3 M€), Allens (+ 13,8 M€), Corn Food (+ 2,6 M€), UCR (- 3,7 M€).

Le solde correspond principalement aux écarts de conversion et transferts de poste à poste.

Les immobilisations acquises ou refinancées par crédit-bail s'élèvent en valeurs brutes et nettes respectivement à 50,9 et 9,0 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 60,1 et 11,0 millions d'euros au 30 juin 2011.

NOTE 16

Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie

■ Au 30/06/2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Prêts & Créances	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	9 620	9 620	4 696	314	4 610	
Titres de participation	451	451	451			
Instruments financiers dérivés actifs	4 924	4 924		314	4 610	
Autres immobilisations financières	4 245	4 245	4 245			
Autres actifs non courants	7 390	7 390	7 390			0
Autres créances non courantes	7 390	7 390	7 390			
Charges constatées d'avance	0	0				0
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	329 126	329 126	329 126			
Autres actifs courants	5 579	5 579	672			4 907
Prêts et créances rattachés non consolidés	663	663	663			
Charges constatées d'avance	4 907	4 907				4 907
Autres actifs	9	9	9			
Instruments financiers dérivés actifs	6 982	6 982		2 781	4 201	
VMP et autres placements	0					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	111 389	111 389	111 389			

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Passif non courant						
Dettes financières	482 096	474 834	465 032	3 297	12 607	
Dette financière hors dérivés	463 717	456 455	465 032		(1 314)	
Instruments financiers dérivés passifs	18 379	18 379		3 297	15 082	
Autres passifs non courants	14 690	14 690	961			13 729
Subventions d'investissements	13 729	13 729				13 729
Dettes diverses	961	961	961			
Passif courant						
Fournisseurs et autres crédateurs divers	506 415	506 415	506 415			
Dettes financières courantes	132 832	133 275	121 784	3 184	7 864	
Dette financière hors dérivés	117 095	117 538	121 784		(4 689)	
Instruments financiers dérivés passifs courants	15 737	15 737		3 184	12 553	
Autres passifs courants	3 724	3 724				3 724
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	3 724	3 724				3 724

■ Au 30/06/2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Prêts & Créances	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	19 482	19 482	4 984	177	14 321	
Titres de participation	408	408	408			
Instruments financiers dérivés actifs	14 498	14 498		177	14 321	
Autres immobilisations financières	4 576	4 576	4 576			
Autres actifs non courants	9 094	9 094	8 612			482
Autres créances non courantes	8 612	8 612	8 612			
Charges constatées d'avance	482	482				482
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	322 339	322 339	322 339			
Autres actifs courants	7 934	7 934	565			7 369
Prêts et créances rattachés non consolidés	556	556	556			
Charges constatées d'avance	7 369	7 369				7 369
Autres actifs	9	9	9			
Instruments financiers dérivés actifs	7 944	7 944		2 491	5 453	
VMP et autres placements	0					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 941	18 941	18 941			

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Passif non courant						
Dettes financières	437 255	438 967	413 028	6 687	29 530	
Dette financière hors dérivés	426 678	428 390	413 028		25 640	
Instruments financiers dérivés passifs	10 577	10 577		6 687	3 890	
Autres passifs non courants	665	665	665			
Subventions d'investissements						
Dettes diverses	665	665	665			
Passif courant						
Fournisseurs et autres créiteurs divers	507 434	507 434	507 434			
Dettes financières courantes	212 576	213 326	204 409	835	7 332	
Dette financière hors dérivés	205 085	205 835	204 409		676	
Instruments financiers dérivés passifs courants	7 491	7 491		835	6 656	
Autres passifs courants	5 436	5 436				5 436
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	5 436	5 436				5 436

NOTE 17

Autres actifs financiers non courants

Les mouvements des valeurs brutes et des pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres	Au 30/06/2011
Valeurs brutes ⁽²⁾					
Titres de participation ⁽¹⁾	1 596	3 136	(1)	(3 032)	1 699
Instruments financiers dérivés actifs	9 601	0	(4 677)	0	4 924
Autres immobilisations financières	4 238	890	(458)	(234)	4 436
	15 436	4 027	(5 136)	(3 266)	11 060
Pertes de valeur					
Titres de participation ⁽¹⁾	1 225	23	0	0	1 248
Autres immobilisations financières	192	0	0	0	192
	1 418	23	0	0	1 441
Valeurs nettes					
Titres de participation ⁽¹⁾	371	3 113	(1)	(3 032)	451
Instruments financiers dérivés actifs	9 601	0	(4 677)	0	4 924
Autres immobilisations financières	4 046	890	(458)	(234)	4 244
	14 018	4 004	(5 136)	(3 266)	9 619

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽³⁾	Au 30/06/2012
Valeurs brutes ⁽²⁾					
Titres de participation ⁽¹⁾	1 698	20	0	(213)	1 505
Instruments financiers dérivés actifs	4 924	0	0	9 574	14 498
Autres immobilisations financières	4 436	949	(413)	(154)	4 818
	11 060	969	(413)	9 207	20 822
Pertes de valeur					
Titres de participation ⁽¹⁾	1 248	0	(150)	0	1 098
Autres immobilisations financières	192	0	0	50	243
	1 441	0	(150)	50	1 341
Valeurs nettes					
Titres de participation ⁽¹⁾	451	20	150	(213)	408
Instruments financiers dérivés actifs	4 924	0	0	9 574	14 498
Autres immobilisations financières	4 244	949	(413)	(205)	4 576
	9 619	969	(263)	9 157	19 482

(1) Cette rubrique représente la valeur comptable des principaux titres des sociétés non consolidées détenus par le groupe.

(2) Les principes de valorisation sont précisés dans la note 2.

(3) Reclassements et juste valeur des instruments financiers dérivés actifs.

NOTE 18

Stocks et encours

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2011	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2012
Matières et emballages	142 718	(2 833)	139 886	157 114	(2 539)	154 575
Produits finis	370 713	(15 299)	355 414	431 280	(16 051)	415 229
	513 431	(18 131)	495 299	588 395	(18 590)	569 804

■ Détail des provisions pour dépréciation des stocks et encours

	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Matières et emballages		
À l'ouverture de l'exercice	(3 595)	(2 833)
Dotations	(249)	(500)
Reprises	958	785
Écarts de conversion et autres	53	8
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(2 833)	(2 539)
Produits finis		
À l'ouverture de l'exercice	(17 269)	(15 299)
Dotations	(1 174)	(8 843)
Reprises	2 873	8 191
Écarts de conversion et autres	272	(101)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(15 299)	(16 051)

NOTE 19

Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2011	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2012
Clients	228 465	(8 410)	220 055	233 637	(6 705)	226 931
Créances fiscales et sociales	62 887	0	62 887	55 435	0	55 435
Autres créances	46 914	(731)	46 184	40 397	(424)	39 973
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	338 267	(9 141)	329 126	329 469	(7 130)	322 339

Variation des pertes de valeurs sur clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Clients		
À l'ouverture de l'exercice	(10 653)	(8 410)
Dotations	(4 084)	(2 694)
Reprises	6 182	4 852
Écarts de conversion et autres	145	(452)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(8 410)	(6 705)
Autres créances		
À l'ouverture de l'exercice	(574)	(731)
Dotations	(313)	0
Reprises	148	299
Écarts de conversion et autres	8	7
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(731)	(424)

Échéanciers des clients et comptes rattachés (en valeur nette)

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Non échues	184 428	198 416
Échues		
• moins de 30 jours	32 347	22 555
• entre 30 et 90 jours	2 390	4 296
• plus de 90 jours	890	1 664
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	220 055	226 931

NOTE 20

Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Dérivés de Taux

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR

Le groupe a émis trois emprunts obligataires à taux fixe, *swappés* pour partie à taux variable dès l'émission. Ces *swaps* répondent aux critères de la comptabilité de couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39. La dette sous-jacente et les *swaps* sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Par ailleurs, en juillet 2007 et avril 2009, le groupe a émis des OBSAAR de respectivement 150 millions d'euros et 140 millions d'euros, toutes deux à taux variable. Ces dettes ont ensuite été partiellement couvertes par des options ou des instruments à terme fermes. Dans la mesure où les tests prospectifs ont validé l'efficacité de la relation de couverture, les variations de valeur de ces instruments sont enregistrées directement en Capitaux Propres.

Il en est de même pour l'instrument de couverture ramenant un taux fixe USD en taux fixe euros sur l'opération d'USPP réalisée en août 2010.

COUVERTURES NON ÉLIGIBLES À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE IFRS

La dette du groupe est pour partie composée d'emprunts obligataires *swappés* à taux variable. Le groupe est donc exposé aux hausses de taux d'intérêts en euros. Pour couvrir ce risque, le groupe a mis en place des instruments optionnels de type tunnels, ou *caps*, permettant

de se prémunir d'une hausse importante des taux d'intérêt. Toutefois, s'agissant de couverture de dette *swappée* à l'origine, aucun de ces dérivés n'est éligible à la comptabilité de couverture de flux futurs au sens de la norme IAS 39. Ils ont donc été classés en instruments détenus à des fins de transaction et leurs variations de juste valeur passent en résultat de l'année.

Dérivés de Change

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR

Le groupe a émis en 2010 un emprunt obligataire en USD. De ce fait, le groupe est exposé au risque de variation de valeur de cette dette en fonction de l'évolution de la parité EUR/USD. Des instruments dérivés : change à terme et *cross currency swap*, répondant aux critères de la comptabilité de couverture au sens IAS 39, ont été mis en place pour couvrir ce risque à hauteur de 100 % du nominal résiduel.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Les ventes du groupe sont essentiellement libellées en euros. Toutefois, dans certains pays, le groupe peut facturer en devises, pour l'essentiel en dollar américain et canadien, en forint hongrois, en rouble russe et en zloty polonais. Le groupe publie ses comptes en euros, et les variations de valeur de ces devises par rapport à l'euro peuvent avoir un impact sur son résultat consolidé. Pour limiter la sensibilité de son résultat, le groupe met en place des couvertures de flux de trésorerie en négociant des dérivés fermes et optionnels.

Par ailleurs, le *cross currency swap* mis en place en couverture de la dette obligataire de 150 millions de dollars américains en 2000 a été négocié par anticipation par rapport à la date d'émission de la dette. Il avait au jour de l'émission une juste valeur de - 4,4 millions d'euros. S'agissant d'une couverture de flux futurs, cette somme a

été initialement enregistrée en capitaux propres. Elle passe ensuite progressivement en résultat à chaque amortissement de l'emprunt. Ainsi, le financement étant arrivé à échéance en cours d'exercice, le dernier amortissement de 876 milliers d'euros a été passé en charge au mois de juin.

À l'instar des années précédentes, le groupe a mis en place des couvertures de change et de taux sur des financements intra-groupe couvrant les besoins de certaines de ses filiales situées en dehors de la zone euro (Canada, Russie, Brésil, Hongrie). Ces financements intra-groupe en devises font l'objet d'une couverture systématique et intégrale du risque de change, de telle sorte que les variations de valeur du sous-jacent (le prêt / emprunt intra-groupe en devises) soient parfaitement et intégralement compensées par les variations de valeur inverses de l'élément de couverture. Typiquement ces couvertures ont été réalisées par le biais de *cross currency swaps* ou ventes à terme.

Les *cross currency swaps* englobent également une composante « taux d'intérêt » dans la couverture. Lorsqu'il s'agit de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie en les figeant à l'aide d'un taux fixe, ces couvertures sont éligibles à un traitement de type *Cash Flow Hedge* ; les variations de valeur sont alors enregistrées en capitaux propres, puis recyclées en résultat au fur et à mesure de la survenance des flux couverts.

COUVERTURES NON ÉLIGIBLES À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE IFRS

Certains des dérivés mis en place par le groupe en couverture des flux de trésorerie futurs ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39. Il s'agit essentiellement de stratégies optionnelles en dehors de la monnaie.

■ Instruments dérivés au 30/06/2011

(en milliers d'euros)	Notionnel	Valeur de marché		Valeur comptable	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux (A)					
Couvertures de Flux de trésorerie	411 362	314	5 548	314	5 548
Couvertures de Juste Valeur (swaps)	230 712	4 871	2 202	4 871	2 202
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	123 610	1 415	2 205	1 415	2 205
<i>dont instruments fermes : Basis swaps</i>	75 000	1 415	657	1 415	657
<i>dont instruments conditionnels : Caps</i>	125 000	0	0	0	0
<i>dont instruments conditionnels : Floors</i>	(76 390)	0	1 548	0	1 548
Dont Courant				2 554	4 471
Dont Non courant				4 045	5 484
Dérivés de change (B)					
Couvertures de Flux de trésorerie	103 438	2 781	932	2 781	932
<i>dont instruments à terme</i>	73 733	2 537	932	2 537	932
<i>dont instruments optionnels</i>	29 706	244	0	244	0
Couvertures de Juste Valeur (instruments fermes)	136 661	1 099	22 298	1 099	22 298
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	48 842	1 427	931	1 427	931
<i>dont instruments à terme</i>	37 241	1 194	314	1 194	314
<i>dont instruments optionnels</i>	11 601	233	617	233	617
Dont Courant				4 427	11 266
Dont Non courant				879	12 895
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A+B)					
Dont Courant				6 982	15 737
Dont Non courant				4 924	18 379

■ Instruments dérivés au 30/06/2012

(en milliers d'euros)	Notionnel	Valeur de marché		Valeur comptable	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux (A)					
Couvertures de Flux de trésorerie	313 624	177	7 469	177	7 469
Couvertures de Juste Valeur (swaps)	244 782	13 468	30	13 468	30
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	(9 890)	35	3 716	35	3 716
<i>dont instruments fermes : Basis swaps</i>	7 500	0	1 139	0	1 139
<i>dont instruments conditionnels : Caps</i>	25 000	35	0	35	0
<i>dont instruments conditionnels : Floors</i>	(42 390)	0	2 577	0	2 577
Dont Courant				1 537	4 506
Dont Non courant				12 143	6 710
Dérivés de change (B)					
Couvertures de Flux de trésorerie	61 546	2 491	53	2 491	53
<i>dont instruments à terme</i>	47 723	1 660	53	1 660	53
<i>dont instruments optionnels</i>	13 823	830	0	830	0
Couvertures de Juste Valeur (instruments fermes)	246 651	4 837	5 698	4 837	5 419
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	94 197	1 434	1 380	1 434	1 380
<i>dont instruments à terme</i>	88 042	1 434	1 078	1 434	1 078
<i>dont instruments optionnels</i>	6 155	0	302	0	302
Dont Courant				6 406	2 985
Dont Non courant				2 355	3 867
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A+B)					
Dont Courant				7 944	7 491
Dont Non courant				14 498	10 577

■ Position nette de change du groupe à moins d'un an * (hors exposition patrimoniale)

(en milliers d'euros)	30/06/2011				
	USD/EUR	HUF/EUR	USD/CAD	RUB/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	125 719	37 304	(10 724)	(14 718)	(3 098)
Position nette après couverture	869	(552)	-	(120)	(134)

(en milliers d'euros)	30/06/2012					
	USD/EUR	HUF/EUR	USD/CAD	RUB/EUR	PLN/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	126 812	(42 953)	(15 886)	1 588	(1 667)	2 710
Position nette après couverture	(2 675)	11 270	0	1 588	569	814

* Les positions à plus d'un an sont actuellement couvertes à 100 %.

- = Exposition à la baisse de la devise.

+ = Exposition à la hausse de la devise.

NOTE 21

Endettement net

1. Ventilation par nature de l'endettement net

■ Au 30/06/2011

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette Obligataire	259 453		26 084	77 747	132 229	236 060
OBSAAR (voir 2.)	290 000		45 777	239 091		284 868
Locations Financements	7 332	484	484	4 613	1 751	7 332
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	31 253	25 840	752	4 661		31 253
Emprunts et dettes financières diverses	3 744	59	59	3 626		3 744
Intérêts courus	4 485	4 485				4 485
Concours bancaires courants	13 070	13 070				13 070
Total endettement brut avant dérivés	609 336	43 938	73 156	329 738	133 980	580 812
Dérivés – Passifs		2 524	13 213	3 599	14 779	34 116
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>			9 585		14 779	24 364
<i>Dont autres dérivés</i>		2 524	3 628	3 599	0	9 752
Total endettement brut après juste valeur des instruments dérivés		46 462	86 369	333 337	148 759	614 928
Dérivés – Actifs		4 333	2 649	4 178	746	11 906
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>			264	2 985	746	3 995
<i>Dont autres dérivés</i>		4 333	2 385	1 193		7 911
VMP						
Disponibilités	111 389	111 389				111 389
Total des placements	111 389	115 722	2 649	4 178	746	123 295
TOTAL ENDETTEMENT NET		(69 260)	83 720	329 160	148 013	491 633
Total endettement net avant instruments dérivés		(67 451)	73 156	329 738	133 980	469 423

■ Au 30/06/2012

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette Obligataire	228 235	4 736	15 764	84 293	135 890	240 683
OBSAAR (voir 2.)	243 334		45 796	194 504		240 300
Locations Financements	5 476	557	557	2 888	1 473	5 476
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	81 839	78 269		3 570		81 839
Emprunts et dettes financières diverses	4 137	39	39	4 059		4 137
Intérêts courus	3 678	3 678				3 678
Concours bancaires courants	55 650	55 650				55 650
Total endettement brut avant dérivés	622 348	142 929	62 156	289 315	137 363	631 763
Dérivés – Passifs		1 141	6 350	10 576	0	18 067
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>						
<i>Dont autres dérivés</i>		1 141	6 350	10 576		18 067
Total endettement brut après juste valeur des instruments dérivés		144 070	68 506	299 890	137 363	649 830
Dérivés – Actifs		2 801	5 143	5 432	9 066	22 442
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		361	936	5 188	8 888	15 373
<i>Dont autres dérivés</i>		2 440	4 207	244	178	7 069
VMP						
Disponibilités	18 941	18 941				18 941
Total des placements	18 941	21 742	5 143	5 432	9 066	41 383
TOTAL ENDETTEMENT NET		122 328	63 364	294 458	128 297	608 447
Total endettement net avant instruments dérivés		123 988	62 156	289 315	137 363	612 822

2. Ventilation des OBSAAR par composante

(en milliers d'euros)	30/06/2011	30/06/2012
Composante option en capitaux propres *	8 680	8 680
• dont OBSAAR 2007	5 475	5 475
• dont OBSAAR 2009	3 205	3 205
Emprunt et dettes financières	284 868	240 300
• dont OBSAAR 2007	147 538	148 709
• dont OBSAAR 2009	137 330	91 592

* La composante en capitaux propres des OBSAAR se décompose en :

	OBSAAR 2007	OBSAAR 2009
Brut - impact dette	5 475	3 205
Impôts différés	(1 976)	(1 157)
Quote-part de frais d'émissions	(27)	(24)
Net - impact capitaux propres	3 563	2 077

La valeur brute est constituée de :

- OBSAAR 2007 : 750 000 BSAAR à 7,3 euros = 5 475 milliers d'euros ;
- OBSAAR 2009 : 699 999 BSAAR à 4,58 euros = 3 205 milliers d'euros.

3. Ventilation par taux des dettes financières nettes hors instruments dérivés

(en milliers d'euros)	30/06/2011	30/06/2012
Dettes financières nettes hors instruments dérivés	469 423	612 822
Avant couverture de taux		
Taux fixe	282 874	335 813
Taux variable	186 549	277 009
Après couverture de taux		
Taux fixe	341 987	397 643
Taux variable*	127 436	215 179
<i>Dont Taux variable protégé</i>	150 395	45 316

* Net de disponibilité.

4. Ventilation par devise des dettes financières nettes hors instruments dérivés

<i>(-) = disponibilités</i>	30/06/2011	30/06/2012
EUR *	293 517	425 498
USD	3 231	14 335
CAD	120 659	92 875
HUF	32 992	43 000
RUB	0	12 950
BRL	3 910	7 583
PLN	14 723	16 581
AUTRES	392	
TOTAL	535 479	612 822

* Net de disponibilité.

5. Endettement brut *

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	30/06/2012
À l'ouverture de l'exercice	601 014	614 928
Augmentation	128 378	82 258
Remboursements diminutions	(88 708)	(104 972)
Variations de périmètre	0	25 364
Variations de Juste Valeur	(17 178)	25 066
Écarts de conversion	(8 578)	7 187
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	614 928	649 830

* Y compris instruments dérivés.

6. Valeur de marché des actifs et passifs financiers hors dérivés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011		
	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
Passifs			
Dettes			
Dette Obligataire	259 453	256 013	236 060
OBSAAR	290 000	284 868	284 868
Emprunts auprès des établissements de crédit	38 585	38 585	38 585
Emprunts et dettes financières diverses	3 744	3 744	3 744
Intérêts courus	4 485	4 485	4 485
Concours bancaires courants	13 070	13 070	13 070
TOTAL	609 336	600 765	580 812
<i>Dont Dette Couverte en Juste valeur</i>		202 311	186 750
<i>Dont Dette Couverte en Flux de Trésorerie</i>		306 923	306 923
Actifs			
VMP			
Disponibilités	111 389	111 389	111 389
TOTAL	111 389	111 389	111 389

Pour tous les autres actifs et passifs financiers hors dérivés, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2012		
	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
Passifs			
Dettes			
Dette Obligataire	228 235	256 207	240 683
OBSAAR	243 334	240 300	240 300
Emprunts auprès des établissements de crédit	87 314	87 314	87 314
Emprunts et dettes financières diverses	4 137	4 137	4 137
Intérêts courus	3 678	3 678	3 678
Concours bancaires courants	55 650	55 650	55 650
TOTAL	622 348	647 287	631 763
<i>Dont Dette Couverte en Juste valeur</i>		202 468	186 790
<i>Dont Dette Couverte en Flux de Trésorerie</i>		307 047	307 774
Actifs			
Disponibilités	18 941	18 941	18 941
TOTAL	18 941	18 941	18 941

Pour tous les autres actifs et passifs financiers hors dérivés, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

7. Échéancier de la dette obligataire

■ Au 30 juin 2012

Échéance	Notionnel	Devise	< 1 an		1 à 5 ans		> 5 ans		Total		
			Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*	
Émissions publiques											
Émissions privées	2016	25 000	EUR	5 000	1 132	20 000	2 012	0	0	25 000	3 144
	2017	75 000	EUR	15 000	3 113	60 000	6 225	0	0	75 000	9 338
	2022	145 000	USD	0	7 308	0	29 232	145 000	25 562	145 000	62 102
	2022	15 175	EUR	0	723	0	2 894	15 175	2 535	15 175	6 153
OBSAAR 2007	2013	150 000	EUR	0	350	150 000	64	0	0	150 000	414
										0	0
OBSAAR 2009	2014	140 000	EUR	46 667	1 243	46 667	584	0	0	93 333	1 827

* Montants exprimés avant couverture de taux ; les intérêts à taux variable sont calculés sur la base du taux Euribor forward du 30 juin 2012.

Les émissions sont soumises à des covenants financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect des ratios suivants :

- ratio de dettes long terme sur capitaux permanents inférieur ou égal à 0,60 ;
- ratio d'actifs courants consolidés sur passifs courants consolidés supérieur ou égal à 1,10.

Ces covenants sont calculés semestriellement ; au 30 juin 2012, le groupe respecte ces covenants.

8. Liquidités

Le 26 juin 2012, le groupe a souscrit une nouvelle ligne de crédit RCF ou *Revolving Credit Facility* pour un montant de 300 millions d'euros et une maturité de 5 ans avec remboursement *in fine*.

Le crédit mis en place par un pool bancaire international de 7 banques permet de faire face aux échéances de remboursement de la composante obligataire des OBSAAR 2007 et 2009 qui arrivent à échéance en 2012/2013, mais permet également de répondre aux besoins de financement liés notamment aux acquisitions réalisées en 2012 (usines de surgelés d'Allens aux États-Unis, usines de conserves de légumes de Globus en Russie et de Kelet-Food en Hongrie).

Au 30 juin 2012, le groupe bénéficie de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées à échéance inférieure à 2 ans et d'un RCF.

Cette nouvelle opération porte le montant des lignes bancaires confirmées à 541 millions d'euros (236 millions d'euros au 30 juin 2011), utilisées à hauteur de 76 millions au 30 juin 2012 (27 millions au 30 juin 2011).

■ RCF

Le Groupe Bonduelle a émis en juin 2012 un *Revolving Credit Facility* (RCF).

Cet emprunt a les caractéristiques suivantes :

- Devise : Euro ;
- Nominal : 300 000 000 ;
- Date d'émission : 26 juin 2012 ;
- Maturité : 26 juin 2017 ;
- Amortissement : *In fine* ;
- Séniorité : *Pari Passu* ;
- Covenants package :
 - Clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut de remboursement sur dette financière (*cross default*),
 - Ratio Dettes Long Terme / Capitaux Permanents < 0.60,
 - Ratio Actifs courants / Passifs courants > 1.1.

■ USPP

Le Groupe Bonduelle a émis en août 2010 un placement privé obligataire aux États-Unis (USPP).

Cet emprunt a les caractéristiques suivantes :

Première tranche :

- Devise : USD ;
- Nominal : 145 000 000 dollars ;
- Date d'émission : 3 août 2010 ;
- Maturité : 3 août 2022 ;
- Amortissement : sur les cinq dernières années par tranches égales de 29 millions de dollars ;

- Coupon \$: 5,04 % annuels, paiements semestriels ;
- Séniorité : Pari Passu.

Seconde tranche :

- Devise : Euro ;
- Nominal : 15 174 505 euros. (Equiv 20 000 000 dollars) ;
- Date d'émission : 2 septembre 2010 ;
- Maturité : 2 septembre 2022 ;
- Amortissement : sur les cinq dernières années par tranches égales de 3,04 millions d'euros ;
- Coupon € : 4,70 % annuels, paiements semestriels ;
- Séniorité : Pari Passu.

Les émissions sont soumises à des covenants financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur

remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect des ratios suivants :

- ratio de dettes long terme sur capitaux permanents inférieur ou égal à 0,60 ;
- ratio d'actifs courants consolidés sur passifs courants consolidés supérieur ou égal à 1,10.

Ces covenants sont calculés semestriellement. Au 30/06/2012, le groupe respecte ces covenants.

OBSAAR

En 2007 et en 2009, le groupe a procédé à des émissions d'OBSAAR. Les tableaux ci après reprennent en comparatif les principales caractéristiques de ces opérations.

Principales caractéristiques des OBSAAR

	OBSAAR 2007	OBSAAR 2009
Montant total de l'émission	150 000 000 euros	139 999 800 euros
Maturité de l'emprunt	7 ans 24 juillet 2013	5 ans amortissables 6 avril 2014
Coupon	Euribor 3 mois - 0,3350 %	Euribor 3 mois + 0,686 %
Covenants	Néant	Dettes long terme / (Capitaux Permanents) <= 60 % Actifs courant consolidés / Passifs courant consolidés > = 1.1
Cotation des Obligations	Les Obligations sont admises aux négociations sur le marché Euronext Paris. Cotation séparée des BSAAR. CODE ISIN FR0010490904	
		FR0010734483

Principales caractéristiques des BSAAR

	BSAAR 2007	BSAAR 2009
Nombre total de BSAAR à l'origine	750 000	699 999
Prix d'exercice	113,75 euros	80 euros
Durée	8 ans	7 ans
Période d'exercice	Du 23 juillet 2010 au 24 juillet 2015	Du 7 avril 2011 au 8 avril 2016
Cotation des BSAAR	Sur Euronext code ISIN FR 0010490912	Sur Euronext code ISIN FR 0010734509

Dans le cadre de l'Opération d'Échange Simplifiée (OPES) réalisée en 2009 concomitamment à la mise en place d'une OBSAAR, les porteurs de BSAAR 2007 ont apporté leurs BSAAR à l'OPES ramenant ainsi à 18 018 le nombre de BSAAR 2007 encore en circulation.

NOTE 22

Engagements envers le personnel

1. Régimes à cotisations définies

Le groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du groupe exercent leur activité. Les engagements correspondent aux cotisations dues. Le montant s'élève à 26 939 milliers d'euros au 30 juin 2012, contre 27 598 milliers d'euros au 30 juin 2011.

2. Régimes à prestations définies

Le groupe a, par ailleurs principalement des engagements contractuels d'indemnités de départ et de fin de carrière dont il a la responsabilité. Les engagements sont évalués selon la méthode des Unités de Crédit Projetés.

Le Groupe Bonduelle a décidé de reconnaître les gains/pertes actuarielles en contrepartie des capitaux propres selon l'option IAS 19 du SORIE (*Statement of Recognized Income and Expense*).

La description des plans se trouve note 2.K.

L'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

(en milliers d'euros)	2010/2011	2011/2012
Compte de résultat : Charge de Retraite		
Coût des services rendus dans l'année	1 091	1 202
Effet de l'actualisation	998	1 205
Rendement attendu des actifs du régime	(547)	(537)
Rendement attendu des droits à remboursement	0	0
Amortissement du coût des services passés	69	277
(Gains) / Pertes liés à la réduction du régime	(102)	0
(Gains) / Pertes liés à la liquidation du régime	0	0
CHARGE (PRODUIT) DE RETRAITE COMPTABILISÉE	1 509	2 148

(en milliers d'euros)	2010/2011	2011/2012
Variation de la valeur actualisée de l'obligation		
Valeur actualisée de l'obligation DBO au 1^{er} juillet	23 478	25 440
Coût des services rendus dans l'année	1 091	1 202
Effet de l'actualisation	998	1 205
Cotisations employés	46	80
Modifications du régime	3 995	
Réduction du régime	(102)	
Liquidation du régime	0	
Regroupement d'activités	0	
Cession d'activités	(1 138)	
Prestations versées	(2 025)	(913)
(Gains) / Pertes actuariels liés à des écarts d'expérience	98	(119)
(Gains) / Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses	(1 001)	4 473
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION DBO AU 30 JUIN	25 440	31 368

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010/2011	2011/2012
Variation de la juste valeur des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} juillet	13 066	13 083
Rendement attendu des actifs du régime	547	537
Cotisations employeur	237	208
Cotisations employés	46	80
Liquidation du régime		
Regroupement d'activités		
Cession d'activités		
Prestations versées	(833)	(677)
Gains / (Pertes) actuariels liés à des écarts d'expérience	20	1 095
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 30 JUIN	13 083	14 327

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010/2011	2011/2012
Réconciliation du montant reconnu au bilan		
Situation financière nette : surplus / (déficit)	(12 357)	(17 042)
Coût des services passés non comptabilisés ⁽¹⁾	3 926	3 648
Effet de la limitation des surplus (<i>asset ceiling</i> IAS 19 #58)	(28)	(28)
(Provision) au 30 juin	(8 459)	(13 421)
ACTIF NET AU 30 JUIN	0	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010/2011	2011/2012
Écarts actuariels		
(Gains) / Pertes actuariels générés au 1^{er} juillet	3 106	2 182
(Gains) / Pertes actuariels générés entre le 1 ^{er} juillet et le 30 juin	(923)	3 259

	2010/2011	2011/2012
Évolution des montants inscrits au bilan au cours de l'exercice		
(Passif) Actif net d'ouverture	(10 439)	(8 459)
(Charge) Produit de retraite	(1 509)	(2 148)
Prestations payées par l'employeur	1 192	236
Cotisations payées par l'employeur	237	208
Regroupement / Cession d'activités	1 138	0
Reconnaissance des écarts actuariels par capitaux propres	923	(3 259)
(PASSIF) ACTIF NET DE CLÔTURE	(8 459)	(13 421)

Pour les hypothèses actuarielles en fin d'exercice, se référer à la note 2.K.

(1) Modification du barème de la convention collective en France. L'impact (3 648 k€) est recyclé en résultat sur la durée de vie résiduelle du plan.

Les actifs de couverture sont les actifs gérés par des établissements financiers en couverture des engagements d'indemnités de départ en retraite, adossés sur l'actif général.

NOTE 23

Paiements fondés sur des actions

La Gérance de Bonduelle SCA peut octroyer à certains dirigeants et cadres du groupe des options d'achat d'actions et des actions gratuites de la société Bonduelle.

L'attribution d'actions gratuites est fonction de la performance économique du *cash flow* exprimé en % du Chiffre d'Affaires consolidé du groupe obtenu lors du deuxième exercice clos suivant la date d'attribution.

■ Caractéristiques des plans d'options

	Plan N° 12	Plan N° 13	Plan N° 14
Date d'Assemblée :	06/12/2007	06/12/2007	03/12/2009
Date du Conseil de Gérance	16/04/2008	25/05/2009	24/06/2010
Nombre initial d'actions attribuées	43 500	74 050	49 450
<ul style="list-style-type: none"> • Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe Bonduelle, Président de Bonduelle SAS, représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA 	4 600	9 400	8 500
<ul style="list-style-type: none"> • Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif 	16 700	34 500	20 750
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(2 300)	(4 200)	(400)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	41 200	69 850	49 050
Point de départ d'exercice des options	17/04/2012	26/05/2013	25/06/2014
Date d'expiration	16/04/2013	25/05/2014	24/06/2016
Prix de souscription	72,00	57,08	76,44
Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2012	0	0	0

	Plan N° 15	Plan N° 16
Date d'Assemblée :	03/12/2009	03/12/2009
Date du Conseil de Gérance	07/12/2010	15/12/2011
Nombre initial d'actions attribuées	47 200	51 900
<ul style="list-style-type: none"> • Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe Bonduelle, Président de Bonduelle SAS, représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA 	8 000	5 900
<ul style="list-style-type: none"> • Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif 	21 900	5 400
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(200)	(200)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	47 000	51 700
Point de départ d'exercice des options	08/12/2014	16/12/2015
Date d'expiration	07/12/2016	15/12/2017
Prix de souscription	63,61	62,90
Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2012	0	0

(1) Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice.

■ Caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites

	Plan N°1
Date d'Assemblée :	02/12/2010
Date du Conseil de Gérance	04/01/2012
Nombre initial d'actions attribuées	1 260
<ul style="list-style-type: none"> • Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe Bonduelle, Président de Bonduelle SAS, représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA 	660
<ul style="list-style-type: none"> • Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif 	600
Nombre total d'actions gratuites attribuées	1 260
Date d'attribution effective ⁽²⁾	04/01/2014
Date de première cession possible	04/01/2016
Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2012	0

(2) L'attribution d'actions gratuites est fonction de la performance économique du cash flow exprimé en % du Chiffre d'Affaires consolidé du groupe, obtenu lors du deuxième exercice clos suivant la date d'attribution.

■ Valorisations des plans d'option et d'attribution d'actions gratuites

Comme indiqué en partie P de la note 2, les options d'achat d'actions et actions gratuites accordées aux salariés sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les options et actions gratuites attribuées en 2011 et 2012 ont été valorisées sur la base des hypothèses suivantes :

	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012	
	Options	Options	Actions gratuites
Taux d'intérêt sans risque	1,91 %	1,94 %	2,00 %
Durée de vie estimée	4 ans	4 ans	2 ans
Volatilité estimée	22,03 %	24,01 %	
décote d'illiquidité			3,58 %
Taux de dividendes attendus	2,02 %	2,04 %	2,04 %

La volatilité anticipée est estimée selon l'approche historique. Celle-ci consiste à déterminer l'écart type des rentabilités journalières de l'action sur la période précédant la date d'attribution des stocks-options égale à la durée de vie moyenne de ces dernières, soit une période de 5 ans.

La charge IFRS 2 de la période s'élève à 469 milliers d'euros nette d'impôt.

NOTE 24

Autres provisions

(en milliers d'euros)	30/06/2011	Dotation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autre ⁽¹⁾	30/06/2012
Risques commerciaux	1 260	517	(5)	(309)	(8)	1 455
Risques fiscaux ⁽²⁾	4 150	897	(30)	(218)	115	4 914
Risques sociaux	6 510	2 206	(1 843)	(3 081)	(12)	3 779
Restructurations et réorganisations	17 302	10	(9 648)	(1 036)	0	6 628
Autres risques ⁽³⁾	10 342	2 282	(5 774)	(2 039)	5 353	10 164
	39 565	5 913	(17 301)	(6 683)	5 447	26 940

(en milliers d'euros)	Courant	Non courant	30/06/2012
Risques commerciaux	0	1 455	1 455
Risques fiscaux ⁽²⁾	688	4 226	4 914
Risques sociaux	1 080	2 699	3 779
Restructurations et réorganisations	0	6 628	6 628
Autres risques ⁽³⁾	70	10 094	10 164
	1 838	25 102	26 940

(1) Entrée de Corn Food dans le périmètre de consolidation (5 503 milliers d'euros), écarts de conversion et transferts de poste à poste.

(2) Les provisions pour risques fiscaux correspondent à des contrôles fiscaux en cours provisionnés compte tenu de l'analyse des dossiers par le groupe.

(3) Les provisions pour autres risques sont constituées pour couvrir essentiellement des risques et des charges à caractère industriel.

NOTE 25

Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Dettes fournisseurs	364 897	351 912
Dettes sur acquisitions d'actifs	18 798	26 699
Dettes fiscales et sociales	97 489	99 944
Autres dettes	25 232	28 879
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	506 415	507 434

NOTE 26

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des Commissaires aux Comptes du groupe correspondant aux prestations effectuées au titre des exercices 2010/2011 et 2011/2012.

	Mazars		Deloitte & Associés				Total					
	2010/2011	2011/2012	2010/2011	2011/2012	2010/2011	2011/2012	2010/2011	2011/2012				
(en milliers d'euros)	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
• Émetteur	165	18 %	193	22 %	131	16 %	167	18 %	296	17 %	360	20 %
• Filiales intégrées globalement	706	77 %	622	70 %	697	84 %	776	82 %	1 404	80 %	1 398	76 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes												
• Émetteur												
• Filiales intégrées globalement			22	3 %			2	0 %	0	0 %	24	1 %
Sous-total	871	95 %	837	95 %	828	100 %	945	100 %	1 700	97 %	1 782	98 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
• Juridique, fiscal, social	47	5 %	46	5 %	2	0 %	0	0 %	49	2,8 %	46	2 %
• Autres												
Sous-total	47	5 %	46	5 %	2	0 %	0	0 %	49	2,8 %	46	2 %
TOTAL DES HONORAIRES	918	100 %	883	100 %	830	100 %	945	100 %	1 749	100 %	1 828	100 %

NOTE 27

Engagements conditionnels et éventualités

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Engagements donnés		
Avals et cautions donnés (nets des utilisations)	23 770	20 896
Engagements reçus		
Avals et cautions reçus (nets des utilisations)	569	1 047

La variation de nos engagements correspond à la couverture de nos activités courantes.

Locations simples

(en milliers d'euros)	30/06/2012	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017 et après
Engagements donnés en matière de location simple	14 227	14 431	3 240	2 929	1 944	1 891

Environnement

Les activités du groupe ne génèrent pas de passifs majeurs en termes d'environnement.

Le groupe fait face ponctuellement aux charges engendrées par la remise en états des sites industriels fermés.

Gaz à effet de serre : En l'absence de traitement comptable IFRS défini, les quotas de gaz à effet de serre ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés. Bonduelle respecte le quota d'émission de 355 115 teqCo₂ qui lui a été attribué pour la période 2008-2012. Pour l'année 2011, le volume des émissions soumises à quotas s'est élevé à 47 045 teqCo₂, selon la comptabilité du système européen.

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF représente 406 249 heures pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe et le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 403 615 heures.

NOTE 28

Risques et litiges

Bonduelle peut être impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et litiges dans le cadre de l'exercice normal de son activité. Bonduelle fait également l'objet de certaines demandes et/ou actions en justice qui dépassent le cadre du cours ordinaire de son activité et dont les plus significatives sont résumées ci-après.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Bonduelle du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'appréciation du bien-fondé des demandes, de l'évolution des procédures et/ou litiges et des arguments de défense présentés et fait l'objet de vérifications par les Commissaires aux Comptes, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Concurrence

La Commission Européenne a initié une enquête en application de l'article 20-4 du règlement CE n°1/2003 visant à identifier l'existence de pratiques anticoncurrentielles entre entreprises produisant et commercialisant des champignons.

Le Groupe Bonduelle, par l'intermédiaire de la société détenue à 100 % Champiloire SAS et ses filiales dispose d'une activité de transformation et de commercialisation de champignons depuis l'acquisition en avril 2010 du périmètre d'activités France Champignon.

À ce titre, le Groupe Bonduelle et certains concurrents ont fait l'objet au cours du premier semestre 2012 d'une inspection de la Commission Européenne et de demandes d'informations.

Le Groupe Bonduelle a fourni l'ensemble des éléments à sa disposition considérant que la période concernée par l'enquête précède pour une large partie l'acquisition de France Champignon par le Groupe Bonduelle, la période couverte par l'enquête démarrant en 2006.

Le Groupe Bonduelle s'est en conséquence rapproché du précédent actionnaire dans le cadre de cette enquête et a notamment mis en jeu à titre conservatoire la garantie du passif octroyée lors de la cession.

À ce stade de l'enquête, aucun grief n'a été notifié au Groupe Bonduelle. Aucun calendrier ne peut être déterminé relativement à cette procédure d'enquête. Aucune provision pour un passif éventuel n'a été comptabilisée sur l'exercice, conformément aux principes comptables IFRS.

NOTE 29

Transactions avec les parties liées
Filiales et sociétés associées

La liste des filiales et sociétés associées du groupe figure à la note 31.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions avec les sociétés associées (MEE) Huerta Gama et Bonduelle Espagnola sont non significatives pour le groupe.

Pour les sociétés mises en équivalence Gelagri et OP OASI, Ultra Congelados de la Ribera, les principales transactions réalisées, ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2012		
	Gelagri	OP OASI	Ultra Congelados de la Ribera
Bilan			
Clients	2 635	2 118	1 470
Fournisseurs	1 574	13 147	1 800
Compte de résultat			
Ventes	15 849	7 304	3 004
Achats	(9 148)	(76 737)	(6 167)

Les transactions avec les autres parties liées sont non significatives.

Organes de direction et de contrôle

Ils sont constitués des organisations suivantes :

1. La Gérance, Pierre et Benoît Bonduelle SAS ;
2. Le Conseil de Surveillance, constitué de 8 membres ;
3. Le Comité Exécutif, constitué de 12 membres.

Le compte courant créditeur avec Pierre et Benoît Bonduelle SAS s'élève à 2 040 milliers d'euros.

Il n'y a pas d'autre engagement vis-à-vis de cette dernière.

Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

AVANTAGES À COURT TERME

- La rémunération de la Gérance est déterminée par l'article 17 des Statuts de la société, au titre de laquelle, il a été versé la somme de 570 milliers d'euros pour l'exercice 2011/2012.
- De leur côté, les membres du Conseil de Surveillance ont perçu, au titre de l'exercice 2011/2012, des jetons de présence pour la somme de 30 milliers d'euros. Cette rémunération est fixée par l'Assemblée Générale.
- Rémunérations brutes versées au Comité Exécutif.

La rémunération des dirigeants est fixée par le Comité des Rémunérations.

La partie variable des rémunérations est basée sur l'évolution des performances du groupe et des filiales en matière, notamment, de progression du chiffre d'affaires, du résultat net part du groupe et de la rentabilité des capitaux employés.

(en euros)	2010/2011	2011/2012
Rémunérations brutes versées à l'ensemble du Comité Exécutif	4 006 635	4 009 449

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le groupe a mis en place un contrat de retraite complémentaire à cotisations définies (contrat article 83) pris en charge pour une très large partie par les bénéficiaires concernés et pour solde par le groupe.

La contribution de la société au titre de ce contrat pour l'exercice 2011/2012 est non significative.

AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Néant

INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Les avantages sont constitués des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail dont bénéficient l'ensemble des salariés au titre des conventions collectives rattachées à leurs contrats de travail. Au titre de l'exercice 2011/2012, ils représentent une somme de 650 milliers d'euros pour les membres du Comité Exécutif.

PAIEMENTS EN ACTIONS

a) Plans d'options attribuées antérieurement.

Les options d'achat attribuées aux membres du Comité Exécutif au titre des plans de stock-options antérieurs sont décrits en note 23 de l'annexe aux comptes consolidés.

b) Les attributions d'options sur les actions de la société intervenues au cours de l'exercice pour l'ensemble des membres du Comité Exécutif sont décrites en note 23 de l'annexe aux comptes consolidés.

c) Levées d'options de l'ensemble des membres du Comité Exécutif.

Aucune option d'achat n'a été levée au cours de l'exercice 2011/2012.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'acquisitions ni de cessions par la société de ses propres actions en vue d'une cession à ses salariés par la société hors levée de stock-options.

Le Groupe Bonduelle adhère aux principes du code Afep-Medef en matière de rémunérations.

NOTE 30**Événements postérieurs à la clôture**

À l'exception des opérations de refinancement mentionnées dans les faits marquants, aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

NOTE 31

Liste des sociétés du groupe

Les sociétés du groupe ont été consolidées de la façon suivante :

	% d'intérêts 30/06/2011	% contrôle 30/06/2012	% d'intérêts 30/06/2012
1. PAR INTÉGRATION GLOBALE			
France			
Bonduelle SAS	100 %	100 %	100 %
Champiloire SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Sud Europe S.N.C. (Absorbée par SA Champiloire)	100 %		
Sud Ouest Alliance - SOLEAL SAS ⁽¹⁾	36,95 %	100 %	36,95 %
Bonduelle Frais Traiteur	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Frais France SA	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Traiteur International SAS	100 %	100 %	100 %
Revoisson S.C.I.	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Surgelé International SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Development SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Conserve International SAS (Absorbée par SA Champiloire)	100 %		
Bonduelle Conserve International SAS (Ex-SA Champiloire)	100 %	100 %	100 %
SCA Champignonnières de Dampierre	64,92 %	64,92 %	64,92 %
SCA Cultures France Champignon	100 %	100 %	100 %
SAS Champignonnières des Roches	100 %	100 %	100 %
SCA Champignonnières de l'Est	100 %	100 %	100 %
SAS Champignonnières de la Vienne	100 %	100 %	100 %
SCA Champignonnières de Rou Marson	100 %	100 %	100 %
SCA des Champignonnières du Moulin	100 %	100 %	100 %
SCA Culture de la Vienne	100 %	100 %	100 %
SAS Champiland	100 %	100 %	100 %
SAS Euromycel	100 %	100 %	100 %
Société France Champignon	55,58 %	55,58 %	55,58 %
GIE Champifor	89,57 %	89,57 %	89,57 %
SCA des Hureaux	65 %	65 %	65 %
Étranger			
Bonduelle Northern Europe, Belgique	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Nederland, Pays-Bas	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne	100 %	100 %	100 %
B.F.P. GmbH, Allemagne	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Österreich, Autriche	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Nordic, Danemark	100 %	100 %	100 %

(1) Voir note 1.

	% d'intérêts 30/06/2011	% contrôle 30/06/2012	% d'intérêts 30/06/2012
Bonduelle Great-Britain, Royaume-Uni	100 %	100 %	100 %
BUKH Limited, Royaume-Uni		100 %	100 %
Bonduelle Italia, Italie	100 %	100 %	100 %
Agricola Lombarda, Italie	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Iberica SAU, Espagne	100 %	100 %	100 %
BF Agricola 4G, Espagne	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Portugal, Portugal	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Polska, Pologne	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Ceska Republika, République Tchèque	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Central Europe, Hongrie	100 %	100 %	100 %
BDV Hungary Trading, Hongrie	100 %	100 %	100 %
Corn Foods, Hongrie		100 %	100 %
Bonduelle Kuban, Russie	95 %	95 %	95 %
Coubanskies Conservi Russie, Russie		100 %	100 %
Maiak Khudiaky Cherkassy Oblast, Ukraine	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Incorporated, USA	100 %	100 %	100 %
Bonduelle USA Inc., USA		100 %	100 %
Bonduelle US Holding, USA		100 %	100 %
Bonduelle Argentina, Argentine	100 %	100 %	100 %
Primeurop Argentina, Argentine	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Canada Inc, Canada	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Ontario Inc, Canada	100 %	100 %	100 %
Terricole Inc, Canada	100 %	100 %	100 %

2. PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

France			
Gelagri France ⁽¹⁾	35,50 %	35,50 %	35,50 %
Gelagri Bretagne ⁽¹⁾	35,50 %	35,50 %	35,50 %
Étranger			
OP OASI, Italie	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Huerta Gama S.C. , Espagne	20 %	14,29 %	14,29 %
Gelagri Iberica, Espagne ⁽¹⁾ (ex. Gelagri Industrial)	35,50 %	35,50 %	35,50 %
Ultra Congelados de la Ribera	50 %	50 %	50 %
Bonduelle Espagnola	50 %	50 %	50 %

(1) Voir note 1.



5.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bonduelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 2-A, 2-J, 11-3 et 14 de l'annexe aux comptes consolidés exposent l'approche retenue par le groupe en matière de valorisation des *goodwills*, des autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et des impôts différés, approches qui impliquent des estimations. Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de ces approches et avons apprécié les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par le groupe et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.
- Les notes 2-L et 24 de l'annexe aux comptes consolidés exposent l'approche retenue par le groupe en matière d'évaluation des provisions courantes et non courantes, approche qui implique des estimations. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par le groupe, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbations de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lille, le 1^{er} octobre 2012

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés
Jean-Yves MORISSET

MAZARS
Cécile FONTAINE

6

Comptes sociaux



6.1	Compte de résultat <small>RFA</small>	150	6.6	Résultats financiers des cinq derniers exercices	173
6.2	Bilan <small>RFA</small>	151	6.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels <small>RFA</small>	174
	Actif	151	6.8	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	176
	Passif	151			
6.3	Tableau de flux de trésorerie <small>RFA</small>	152			
6.4	Annexe aux comptes sociaux annuels <small>RFA</small>	153			
6.5	Renseignements concernant les filiales et participations <small>RFA</small>	172			

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA



6.1 Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011 12 mois	30/06/2012 12 mois
Chiffre d'Affaires H.T.		
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	1 261	203
Autres produits d'exploitation	1	2
Produits d'exploitation	1 263	204
Autres achats et charges externes	2 018	1 192
Impôts et taxes	2	23
Dotations aux provisions pour risques et charges	984	203
Autres charges	24	30
Charges d'exploitation	3 027	1 449
Résultat d'exploitation	(1 765)	(1 244)
Perte transférée		
Produits financiers de participations	29 980	5 169
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	19	20
Produits d'Intérêts relatifs aux OBSAAR	3 430	4 178
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers	33 429	9 366
Dotations aux provisions sur actifs financiers		120
Intérêts et charges assimilés	61	90
Charges d'Intérêts relatifs aux OBSAAR	3 430	4 176
Charges financières	3 491	4 386
Résultat financier	29 938	4 980
	Note 9	
Résultat courant	28 173	3 736
Sur opérations de gestion	169	31
Sur opérations en capital	239	26
Reprises sur provisions et transferts de charges		18
Produits exceptionnels	408	74
	Note 10	
Sur opérations de gestion	215	29
Sur opérations en capital	64	30
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	55	67
Charges exceptionnelles	333	127
	Note 11	
Résultat exceptionnel	74	(53)
Impôts sur les bénéficiaires	(3 732)	3 626
	Note 13	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	31 979	57

6.2 Bilan

Actif

		30/06/2011	30/06/2012		
		Net	Brut	Amortissements & provisions	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Immobilisations corporelles	Note 2	18	28	10	17
Terrains		12	12		12
Constructions		6	16	10	6
Immobilisations financières	Note 3	638 869	607 928	101	607 827
Participations		333 762	333 762		333 762
Créances rattachées à des participations		291 067	243 846		243 846
Autres titres immobilisés		14 40	30 319	101	30 218
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Actif immobilisé		638 887	607 955	111	607 844
Créances		17 242	5 256		5 256
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	Note 4	17 242	5 256		5 256
Valeurs mobilières	Note 5	4 755	4 755	19	4 736
Disponibilités			1		1
Charges constatées d'avance	Note 4	28	36		36
Actif circulant		22 025	10 047	19	10 028
TOTAL DE L'ACTIF		660 913	618 002	130	617 872

Passif

		30/06/2011	30/06/2012
		Avant répartition	Avant répartition
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Capitaux propres	Note 6	340 108	328 560
Capital social		56 000	56 000
Primes d'émission		22 545	22 545
Réserves			
Écarts de réévaluation		947	947
Réserve légale		5 600	5 600
Réserves réglementées			
Autres réserves		50 353	50 353
Report à nouveau		172 683	193 058
Résultat de l'exercice		31 979	57
Provisions pour risques et charges	Note 7	25 205	32 140
Dettes		295 600	257 173
Emprunts Obligataires convertibles	Note 8	290 000	243 334
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 8	1	1
Emprunts, dettes fin. Divers	Note 8	930	435
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 8	164	170
Dettes fiscales et sociales	Note 8	291	3
Autres dettes	Note 8	4 215	13 231
TOTAL DU PASSIF		660 913	617 872

6.3 Tableau de flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011 12 mois	30/06/2012 12 mois
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	31 979	57
Dotations aux amortissements		1
Dotations / Reprises provisions pour risques et charges	761	252
Dotations / Reprises provisions immobilisations financières		120
Dotations / Reprises Provisions pour Impôt	5 383	6 682
Marge brute d'autofinancement	38 122	7 112
Plus-values sur cession d'actif		
Capacité d'autofinancement	38 122	7 112
Variation sur clients et autres créances	(16 103)	11 987
Variation des provisions pour risques et charges		
Variation sur fournisseurs et autres dettes	(7 774)	8 734
Variation des intérêts courus sur emprunts	403	(495)
Variation du BFR	(23 473)	20 226
Flux de trésorerie d'exploitation	14 649	27 338
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(6)	
Acquisitions d'immobilisations financières	(10 657)	(21 194)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Cessions ou remboursements des immobilisations financières	5 232	52 136
Flux de trésorerie sur opérations d'investissements	(5 431)	30 942
Opérations de financement		
Dividendes	(11 733)	(11 613)
Dividendes à verser		
Augmentation de capitaux propres		
Encaissements de nouveaux emprunts (y compris concours bancaires)		0
Remboursements d'emprunts		(46 666)
Flux de trésorerie sur opérations de financement	(11 733)	(58 279)
VARIATION DE TRÉSORERIE	(2 515)	1
Trésorerie à la clôture	4 755	4 756
Trésorerie à l'ouverture	7 270	4 755
VARIATION DE TRÉSORERIE	(2 515)	1

6.4 Annexe aux comptes sociaux annuels

SOMMAIRE

NOTE 1	Activité de la société	153	NOTE 11	Charges exceptionnelles	161
NOTE 2	Immobilisations corporelles	156	NOTE 12	Informations concernant les entreprises liées et les participations	162
NOTE 3	Immobilisations financières	156	NOTE 13	Ventilation de l'impôt	162
NOTE 4	État des créances	157	NOTE 14	Intégration fiscale	163
NOTE 5	Valeurs mobilières de placement	158	NOTE 15	Situation fiscale latente	164
NOTE 6	Capitaux propres	159	NOTE 16	Rémunérations des dirigeants	164
NOTE 7	Provisions pour risques et charges	159	NOTE 17	Engagements hors-bilan	169
NOTE 8	Dettes	160	NOTE 18	Information sur les plans de stock-options et plans d'actions gratuites	170
NOTE 9	Résultat financier	160			
NOTE 10	Produits exceptionnels	161			

NOTE 1

Activité de la société

La société Bonduelle SCA est une société financière à caractère de holding ayant pour objet :

- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou agricoles ;
- l'accès aux marchés financiers pour la levée de fonds nécessaires aux développements des activités du groupe.

La société Bonduelle SCA est la société consolidante du Groupe Bonduelle.

Faits marquants

1. La société a perçu de sa filiale Bonduelle SAS un dividende de 5 169 025 euros en date du 6 janvier 2012.
2. En date du 10 avril 2012, Bonduelle SCA a procédé à l'amortissement de la première partie de l'OBSAAR 2009 pour 46 666 200 euros.

Principes, règles et méthodes comptables

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux dispositions de la législation française.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

Changement de méthodes

Aucun changement de méthode notable n'est intervenu sur l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont pratiqués en linéaire ; les durées d'utilisation couramment retenues sont de 10 ans pour les constructions.

Immobilisations financières

TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres de participation et autres titres immobilisés figurent pour leur valeur d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'usage des titres de participation est déterminée à partir de différents éléments, tels que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et les perspectives de résultats prévisionnels validés par la Direction.

LES ACTIONS PROPRES

Il est appliqué le règlement 2008-15 du 4 décembre 2008 relatif au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés.

De ce fait, les actions propres acquises sont comptabilisées en fonction de leur destination, soit en titres immobilisés, soit en valeurs mobilières de placement.

Sont ainsi classées en immobilisations financières les actions propres détenues dans le cadre de contrats de liquidité ou détenues en vue d'opérations de croissance externe.

Les titres affectés à la couverture des plans d'options d'achat sont reclassés en valeurs mobilières de placement à la valeur nette comptable à la date de leur affectation par la Gérance.

ACTIONS PROPRES DÉTENUES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITÉ ET DANS LE CADRE DE LA CROISSANCE EXTERNE

Les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité ou en vue d'opérations de croissance externe sont comptabilisées à leur prix d'achat.

À la clôture de l'exercice, une dépréciation est comptabilisée si le cours de Bourse moyen du dernier mois est inférieur au cours moyen d'acquisition de l'ensemble de ces actions propres ainsi que de celles affectées à des plans de stock-options dont la levée est non probable.

Créances

Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. Une provision est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les risques de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridiques ou implicites), en respect des principes comptables français et notamment des dispositions du règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs. L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues de tiers révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société.

Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes en devises sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts résultant de cette actualisation sont inscrits en « écarts de conversion » au bilan.

Valeurs mobilières de placement

ACTIONS PROPRES AFFECTÉES AUX PLANS DE STOCK-OPTIONS

Les actions propres sont comptabilisées :

- à leur prix d'achat si elles sont acquises pour être affectées directement à la couverture des plans d'options d'achat ;
- à la valeur nette comptable à la date de leur affectation par la Gérance, à la couverture des plans d'options, si ces actions avaient été acquises précédemment ou prélevées sur les actions propres inscrites dans les titres immobilisés.

Les titres sont affectés dans des sous catégories distinctes en fonction de l'appréciation du caractère probable ou non probable de la levée des options d'achat par les bénéficiaires au regard du cours moyen de Bourse du dernier mois.

Les titres affectés aux plans d'options d'achat dont l'exercice est probable, font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif si le prix d'exercice est inférieur à la valeur comptable. La probabilité de levée d'option s'apprécie plan par plan, compte tenu des dispositions de chaque plan. Le montant global de cette charge future, est étalé linéairement sur la période d'acquisition des droits des bénéficiaires. La charge correspondante est comptabilisée dans le résultat d'exploitation dans la rubrique « dotations aux provisions pour risques et charges ».

Cette provision est compensée par la constatation d'un produit à recevoir de même montant sur les sociétés du groupe à raison du personnel bénéficiaire.

Les coûts supportés sont facturés selon les mêmes règles. Ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation dans la rubrique « transfert de charges ».

Les actions propres affectées à des plans de stock-options dont l'exercice par les salariés est improbable font l'objet d'une dépréciation si le cours de Bourse moyen du dernier mois à la clôture est inférieur au cours moyen de l'ensemble des actions propres dont la levée n'est pas probable et des actions non affectées dès l'origine à la couverture d'un plan d'options spécifiques.

L'ensemble de ces méthodes est conforme au PCG 99-03 tel que modifié par le règlement N° 2008-15 du 4 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable.

AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur montant d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire.

Emprunts Obligataires

1. Début juillet 2007, la société a procédé à une émission d'OBSAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 150 millions d'euros représenté par 150 000 obligations de 1 000 euros de valeur nominale. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris. Chaque obligation était assortie de 5 BSAAR détachables, soit un total de 750 000 BSAAR. Depuis le 27 mars 2009, les BSAAR 2007 sont cotés sur Euronext Paris.

Chaque BSAAR donne le droit de souscrire ou d'acquérir une action de la société portant jouissance courante, au prix de 113,75 euros. Les BSAAR sont exerçables du 23 juillet 2010 au 24 juillet 2014 inclus. Ensuite, ils deviendront caducs de plein droit. La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes.

Début avril 2009, la société a lancé une offre publique d'échange simplifiée visant à échanger 1 BSAAR 2007 contre 1 BSAAR 2009 présentant les mêmes caractéristiques que les BSAAR 2009 visés ci-après.

Dans le cadre de l'offre publique d'échange simplifiée visant les BSAAR 2007, 731 967 BSAAR 2007 ont été échangés contre des BSAAR 2009.

Au cours de l'exercice 2011-2012, aucun BSAAR 2007 n'a été exercé.

Restent en circulation 18 018 BSAAR 2007.

En cas d'exercice de la totalité des BSAAR 2007 restant en circulation soit 18 018 BSAAR par souscription d'actions nouvelles, il serait créé 18 018 actions ordinaires Bonduelle de 7 euros de nominal, soit un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 126 126 euros représentant 0,23 % du capital actuel de la société.

2. Début avril 2009, la société a procédé à une émission d'OBSAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 140 millions d'euros représenté par 233 333 obligations de 600 euros de valeur nominale. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris. Chaque obligation était assortie de 3 BSAAR détachables, soit un total de 699 999 BSAAR.

Chaque BSAAR 2009 donne le droit de souscrire ou d'acquérir une action de la société portant jouissance courante, au prix de 80 euros.

Les BSAAR 2009 sont exerçables du 7 avril 2011 au 8 avril 2016 inclus. Ensuite, ils deviendront caducs de plein droit. La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes.

Au cours de l'exercice 2011-2012, 37 BSAAR 2009 ont été exercés au prix de 80 euros. Ils ont donné lieu à la remise de 37 actions existantes de la société.

Au total, il y a 1 431 879 BSAAR 2009.

Les BSAAR 2009 sont cotés sur Euronext Paris depuis le 8 octobre 2010.

En cas d'exercice de la totalité des BSAAR 2009 restant en circulation soit 1 431 879 BSAAR 2009 par souscription d'actions nouvelles, il serait créé 1 431 879 actions ordinaires Bonduelle de 7 euros de nominal, soit un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 10 023 153 euros représentant 17,90 % du capital actuel de la société.

Ces deux emprunts obligataires émis pour les besoins de financement de la filiale Bonduelle SAS lui ont été reversés dans son intégralité. La créance rattachée aux participations qui en découle est inscrite dans les immobilisations financières.

Les Intérêts payés et courus, au titre de l'exercice, sont refacturés à Bonduelle SAS soit 4 176 milliers d'euros.

NOTE 2

Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Acquisition ou dotation	Fusion et apport	Cession ou reprise	Au 30/06/2012
Valeurs brutes					
Terrains	12				12
Constructions	15				15
	27				27
Amortissements					
Terrains					
Constructions	9				9
	9				9
Valeurs nettes					
Terrains	12				12
Constructions	6				6
	18				18

NOTE 3

Immobilisations financières

Les mouvements des valeurs brutes et des provisions s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 30/06/2011	Acquisition	Cession	Remboursement, reclassement et autres	Valeurs brutes au 30/06/2012
Titres de participation	333 762				333 762
Bonduelle SAS	333 762				333 762
Autres créances immobilisées	291 067		(60)	(47 161)	243 846
Créances rattachées à des participations					
Bonduelle SAS ⁽¹⁾	290 930			(47 161)	243 768
Autres	138		(60)		78
Autres Immobilisations financières					
Prêts					
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité	151	4 967	(4 912)		206
• de croissance externe	13 889	16 227	(3)		30 113
	638 870	21 194	(4 974)	(47 161)	607 928

(1) Emprunt Obligataire émis le 25/07/2007, transféré à Bonduelle SAS et remboursable en une seule fois le 24/07/2013.
Emprunt Obligataire émis le 06/04/2009, transféré à Bonduelle SAS et remboursable par tiers les 06/04/2012, 06/04/2013 et 06/04/2014 (cf. note 8).

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 30/06/2012	Provisions au 30/06/2012	Dotation	Reprise	Valeurs nettes au 30/06/2012
Titres de participation	333 762				333 762
Autres Créances Immobilisées ⁽¹⁾	243 846				243 846
Autres Immobilisations financières					
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité	206		1		205
• de croissance externe	30 113		100		30 013
	607 928		101		607 827
Évaluation à la clôture :					
Actions propres					29 480

(1) *Emprunt Obligatoire émis le 25/07/2007, transféré à Bonduelle SAS et remboursable en une seule fois le 24/07/2013.
Emprunt Obligatoire émis le 06/04/2009, transféré à Bonduelle SAS et remboursable par tiers les 06/04/2012, 06/04/2013 et 06/04/2014 (cf. note 8).*

(en nombre d'actions)	Au 30/06/2011	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2012
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité	2 175	73 838	72 913		3 100
• de croissance externe	192 310	244 691	37		436 964
	194 485	318 529	72 950		440 064
Cours moyen des transactions de la période		66,54 €	67,37 €		

NOTE 4

État des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Actif circulant			
Autres créances clients			
<i>Dont produits à recevoir</i>			
Groupe et associés			
<i>Dont produits à recevoir</i>			
État - Impôts et Taxes	4 067	4 067	
Divers - Fournisseurs débiteurs	2	2	
Groupe et associés			
Divers - Débiteurs divers ⁽¹⁾	1 186	1 186	
Divers - Charges constatées d'avance	36	36	
	5 291	5 291	

(1) *Stock-options : facturation aux sociétés du Groupe Bonduelle de la charge liée aux levées d'actions (cf. note 18).*

NOTE 5

Valeurs mobilières de placement

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	4 755	4 755
Dépréciation des actions propres détenues dans le cadre de stock-options		(19)
	4 755	4 736
Évaluation à la clôture :		
Des actions propres détenues dans le cadre de stock-options	5 617	5 476

(en nombre d'actions)	Au 30/06/2011	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2012
502.1 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options destinées à être attribuées aux salariés et affectées à des plans déterminés					
502.2 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options disponibles pour être attribuées aux salariés	81 746				81 746
NOMBRE TOTAL	81 746				81 746

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Augmentation	Diminution	Reclassement ⁽¹⁾	Au 30/06/2012
502.1 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options destinées à être attribuées aux salariés et affectées à des plans déterminés					
502.2 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options disponibles pour être attribuées aux salariés	4 755				4 755
MONTANT TOTAL	4 755				4 755

(1) Les actions propres dont la levée est probable sont reclassées à la valeur nette comptable. Les dépréciations éventuellement opérées ne sont pas reprises en résultat.

■ Dépréciation des actions propres

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Augmentation	Diminution	Reclassement ⁽¹⁾	Au 30/06/2012
502.1 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options destinées à être attribuées aux salariés et affectées à des plans déterminés.					
502.2 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options disponibles pour être attribuées aux salariés		19			19
MONTANT TOTAL		19			19

(1) Les actions propres dont la levée est probable sont reclassées à la valeur nette comptable. Les dépréciations éventuellement opérées ne sont pas reprises en résultat.

NOTE 6

Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Affectation Résultat 2010-2011	Variation	Au 30/06/2012
Capital social	56 000			56 000
Prime d'émission	22 545			22 545
Écarts de réévaluation	947			947
Réserve légale	5 600			5 600
Réserves réglementées				
Autres réserves	50 353			50 353
Report à nouveau	172 683	20 374		193 058
Résultat de l'exercice				
30/06/2011	31 979	(31 979)		
30/06/2012			57	57
Dividendes		11 605		
	340 108		57	328 560

Les dividendes versés s'élèvent à 11 285 milliers d'euros pour les autres actionnaires et 320 milliers d'euros pour l'Associé commandité.

Capital social

Au 30/06/2012, le capital se composait de 8 000 000 actions de 7 euros selon la répartition suivante :

- 3 572 163 actions ordinaires ;
- 4 427 837 actions à droit de vote double.

Les 8 000 000 actions composant le capital de la société représentent 11 906 027 droits de vote.

NOTE 7

Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Dotation	Reprise		Au 30/06/2012
			Utilisée	Non Utilisée	
Provision pour risque sur actions propres détenues dans le cadre de stock-options	984	203			1 186
Provision pour impôt - Intégration fiscale ⁽¹⁾	23 699	8 383	1 966		30 116
Provision pour impôt - Contrôle fiscal	523	782	468		837
	25 205	9 368	2 434		32 140

(1) La provision pour impôt est liée à l'utilisation des déficits des sociétés membres du périmètre d'intégration fiscale.

NOTE 8

Dettes

(en milliers d'euros)	30/06/2011	30/06/2012		
		Montant brut	À 1 an au plus	+ 1 an et 5 ans au plus
Emprunts ⁽¹⁾	290 930	243 768	47 101	196 667
Concours bancaires	1	1	1	
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽²⁾	164	170	170	
Dettes fiscales et sociales	291	3	3	
Autres dettes	4 215	13 231	13 231	
	295 600	257 173	60 506	196 667

(1) Le 25/07/2007, Bonduelle SCA a émis un emprunt obligataire (OBSAAR) pour 150 000 k€ à taux variable sur une durée de 6 ans, remboursable en une seule fois le 24/07/2013. Le 06/04/2009, Bonduelle SCA a émis un emprunt obligataire (OBSAAR) pour 140 000 k€ à taux variable sur une durée de 5 ans, remboursable par tiers les 06/04/2012, 06/04/2013 et 06/04/2014. Ces deux emprunts ont été émis pour les besoins de financement de la filiale Bonduelle SAS. Les créances rattachées aux participations qui en découlent sont inscrites dans les immobilisations financières (Cf. note 3).

(2) La dette fournisseurs est exigible à moins de trente jours.

NOTE 9

Résultat financier

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
• Bonduelle SAS	29 980	5 169
• Revenus des prêts		
	29 980	5 169
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Produits d'intérêts relatifs aux OBSAAR ⁽¹⁾	3 430	4 178
Reprises sur provisions et transfert de charges ⁽²⁾		
Autres intérêts et produits assimilés	19	20
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	33 429	9 366
Charges financières		
Dotations financières amortissements et provisions ⁽²⁾		120
Intérêts et charges assimilées	61	90
Charges d'intérêts relatifs aux OBSAAR	3 430	4 176
	3 491	4 386
RÉSULTAT FINANCIER	29 938	4 980

(1) Intérêts payés et courus refacturés à Bonduelle SAS.

(2) Il s'agit essentiellement de la provision pour dépréciation des actions propres.

NOTE 10

Produits exceptionnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
• Pénalités - Contrôle fiscal récupéré	169	31
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
• Produits des cessions d'immobilisations corporelles		
• Produits des cessions d'immobilisations financières (Bonis sur actions propres)	239	26
Reprise sur provision pour risques et charges		18
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	408	74

NOTE 11

Charges exceptionnelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
• Pénalités - Contrôle fiscal	215	29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
• Sorties d'actif des immobilisations corporelles		
• Sorties d'actif des immobilisations financières (Malis sur actions propres)	64	30
• Sorties d'actif des titres de participation		
Provisions pour risques et charges		
• Provision Pénalités - Contrôle Fiscal	55	67
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	334	127
TOTAL RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	74	(53)

NOTE 12

Informations concernant les entreprises liées et les participations

Postes	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations :		
• valeur brute	333 762	
• valeur nette	333 762	
Créances rattachées à des participations	243 768	
Autres créances	1 186	
Autres dettes	13 216	
Dettes d'exploitation	2	
Produits financiers de participation		
Produits financiers	9 366	
Charges financières	90	

NOTE 13

Ventilation de l'impôt

(en milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	3 736	(53)	3 683
I.S. théorique			
Avoir Fiscal			
Total I.S. théorique			
Effet intégration fiscale			3 056
Provision pour Impôt			(6 682)
Total de l'impôt			(3 626)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT			57

NOTE 14

Intégration fiscale

La société Bonduelle SCA est intégrée fiscalement, en tant que mère, au sein d'un groupe composé ainsi :

Dénomination	Adresse
Bonduelle SAS	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Conserve International	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Surgelé International	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Development SAS	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Frais Traiteur	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Frais France	90, rue André Citroën - 69740 Genas
Bonduelle Traiteur International	67 route de Concarneau BP 27 - 29140 Rosporden
SAS Champiloire	Chantemerle - Bagneux - 49400 Saumur
SCI Revoisson	38 rue de l'Avenir - 69740 Genas
Euromycel SAS	Chantemerle - Bagneux - 49400 Saumur
Champignonnières des Roches SAS	Chantemerle - Bagneux - 49400 Saumur
Champignonnières de la Vienne SAS	Chantemerle - Bagneux - 49400 Saumur
Champiland SAS	390 rue Joseph Lacoste - 40990 Herm

Selon la convention, la répartition de l'impôt sur le résultat d'ensemble des sociétés intégrées s'effectue ainsi :

- les sociétés verseront à la société Bonduelle SCA une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration ;
- la société Bonduelle SCA n'a pas généré d'impôt sur les sociétés sur son propre résultat au titre de l'exercice clos le 30 juin 2012.

Par ailleurs, la société Bonduelle SCA n'a aucun déficit reportable au titre des années antérieures.

Le résultat fiscal d'ensemble

Le résultat fiscal d'ensemble des sociétés fiscalement intégrées est égal à - 10 693 843 euros.

NOTE 15

Situation fiscale latente

	Base	Montant en IS
Impôt dû (taux 33,33 %) :		
Total des accroissements		Néant
Impôt payé d'avance sur (taux 33,33 %) :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)		
Charges non déductibles temporairement (à déduire ultérieurement)		
Total des allègements		Néant
Déficits reportables fiscalement		
Crédits d'impôts		
SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE NETTE		NÉANT

NOTE 16

Rémunérations des dirigeants

■ **Tableau 1 : Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

<i>(en euros)</i>	Exercice 2010-2011	Exercice 2011-2012
Christophe Bonduelle *		
<i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	551 000	570 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	93 280	64 546
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
TOTAL	644 280	634 546

* *Bonduelle SCA ne comprend aucun salarié. La rémunération est due au titre du mandat social chez Bonduelle SAS. Aucune rémunération n'est versée au titre du mandat de Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA.*

■ **Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social de l'émetteur**

(en euros)	Exercice 2010-2011		Exercice 2011-2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Christophe Bonduelle <i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA</i>				
Rémunération fixe :				
• au titre du contrat de travail	0	0	0	0
• au titre du mandat social	546 198	546 198	565 859	565 859
Rémunération variable ⁽¹⁾	197 000	97 000	Non calculée	Non applicable
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature : voiture	4 802	4 692	4 141	4 141
TOTAL	748 000	647 890	570 000	570 000

(1) Les éléments variables de rémunération sont déterminés par le Comité des Rémunérations postérieurement à l'émission du présent document et fixés sur base de l'évolution du chiffre d'affaires et de la rentabilité.

■ Tableau 3 : Jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux

Mandataires sociaux (en euros)	Montants versés au cours de l'exercice 2010-2011	Montants versés au cours de l'exercice 2011-2012
Élisabeth MINARD		
Jetons de présence	200	1 900
Autres rémunérations		
Louis BONDUELLE		
Jetons de présence	1 300	1 600
Autres rémunérations		
Daniel BRACQUART		
Jetons de présence	5 700	6 600
Autres rémunérations	4 000	4 000
Olivier CAVROIS		
Jetons de présence	1 100	0
Autres rémunérations		
André CRESPEL		
Jetons de présence	5 700	6 600
Autres rémunérations		
Stanislas DALLE		
Jetons de présence	1 500	1 600
Autres rémunérations		
Isabelle DANJOU		
Jetons de présence	1 500	1 900
Autres rémunérations		
Jean GUEGUEN		
Jetons de présence	1 500	1 900
Autres rémunérations		
Yves TACK		
Jetons de présence	5 700	6 600
Autres rémunérations		
Matthieu DURIEZ		
Jetons de présence	0	300
Autres rémunérations		
Marie-France TISSEAU		
Jetons de présence	0	1 100
Autres rémunérations		
Pierre et Benoît Bonduelle SAS		
Jetons de présence		
Autres rémunérations *	1 457 500	760 900
TOTAL	1 481 700	791 000

* La rémunération de la Gérance est déterminée par l'article 17 des Statuts de la société et est composée de deux éléments :

- une rémunération égale à 1,5 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent ;
- une rémunération complémentaire égale à 1 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5 % du chiffre d'affaires net consolidé.

Elle est payable par mensualités d'égal montant.

■ **Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe**

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice
Christophe Bonduelle	N° : 16 Date : 15/12/2011	Achat	64 546	5 900	62,90	12/2015 - 12/2017
TOTAL			64 546	5 900		

■ **Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)
Christophe Bonduelle	N° 11 Date : 04/05/2007	0	83,30
Christophe Bonduelle	N° 12 Date : 16/04/2008	0	72,00
TOTAL		0	

Les options de souscription ou d'achat d'actions font l'objet d'un engagement de conservation minimale de 10 % des actions résultant de la levée.

■ **Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social durant l'exercice**

Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Christophe Bonduelle	N° 1 Date : 04/01/2012	660	7 079	04/01/2012	04/01/2016	(1)
TOTAL		660	7 079			

(1) L'attribution d'actions gratuites est fonction de la performance économique du cash flow exprimé en % du chiffre d'affaires consolidé du groupe, obtenu lors du deuxième exercice clos suivant la date d'attribution.

■ **Tableau 7 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social devenues disponibles**

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
TOTAL		NÉANT	

Les actions de performance devenues disponibles font l'objet d'un engagement de conservation minimale de 10 % des actions.

■ Tableau 8 : Historique des attributions de souscription ou d'achat d'actions**Information sur les options de souscription ou d'achat**

Date d'Assemblée Plans n° 12 à 16
et AGA n° 1

Date du Conseil d'Administration ou du Directoire selon le cas

Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées

Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :

Le mandataire social**Christophe Bonduelle**

Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA

*Cf. note 23
de l'annexe*

Point de départ d'exercice des options

aux comptes

Date d'expiration

consolidés annuels

Prix de souscription ou d'achat

Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)

Nombre d'actions souscrites ou achetées au 30 juin 2012 (date la plus récente)

Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques

Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice

■ Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consentis aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

**Nombre total
d'options attribuées /
d'actions souscrites
ou achetées**

Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options consenties est le plus élevé.

19 300

Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé.

0

■ Tableau 10

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail ⁽¹⁾		Régime de retraite supplémentaire ⁽²⁾		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions ⁽³⁾		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Christophe Bonduelle <i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA, Président de Bonduelle SAS</i>		X	X		X			X
Date de début de mandat ⁽⁴⁾								
Date de fin de mandat ⁽⁴⁾								

(1) Le contrat de travail au titre de Bonduelle SAS de M. Christophe Bonduelle a été suspendu au 31/12/2009 conformément aux recommandations Afep-Medef.

(2) Le groupe a mis en place un contrat de retraite complémentaire à cotisations définies (contrat article 83) pris en charge pour une très large partie par les bénéficiaires concernés et pour solde par le groupe. La contribution du groupe au titre de ce contrat pour l'exercice 2011-2012 est non significative.

(3) Égal à 2 années de rémunération y compris rémunération de la clause de non-concurrence. Les salariés de Bonduelle SAS bénéficient d'une indemnité de fin de carrière et d'une médaille du travail. Ces derniers représentent pour M. Christophe Bonduelle la somme de 301 531 euros.

(4) Mandat à durée indéterminée.

NOTE 17

Engagements hors-bilan

	Au 30/06/2012
	Néant

NOTE 18

Information sur les plans de stock-options et plans d'actions gratuites

A. Les plans de stock-options

	Plan n° 11	Plan n° 12	Plan n° 13
Date d'Assemblée	09/06/2005	06/12/2007	06/12/2007
Date du Conseil de Gérance	04/05/2007	16/04/2008	25/05/2009
Nombre initial d'actions attribuées	9 226	43 500	74 050
Dont nombre actions attribuées à M. Christophe Bonduelle représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA		4 600	9 400
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(9 226)	(2 300)	(4 200)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées		41 200	69 850
Point de départ d'exercice des options	05/05/2011	17/04/2012	26/05/2013
Date d'expiration	04/05/2012	16/04/2013	25/05/2014
Prix de souscription	83,30	72,00	57,08
Valeur de l'action (assiette de la contribution patronale sur les plans d'actions)		16,57	11,75
NOMBRE D' ACTIONS SOUSCRITES AU 30 JUIN 2012	0	0	0

	Plan n° 14	Plan n° 15	Plan n° 16
Date d'Assemblée	03/12/2009	03/12/2009	03/12/2009
Date du Conseil de Gérance	24/06/2010	07/12/2010	15/12/2011
Nombre initial d'actions attribuées	49 450	47 200	51 900
Dont nombre actions attribuées à M. Christophe Bonduelle représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA	8 500	8 000	5 900
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(400)	(200)	(200)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	49 050	47 000	51 700
Point de départ d'exercice des options	25/06/2014	08/12/2014	16/12/2015
Date d'expiration	24/06/2016	07/12/2016	15/12/2017
Prix de souscription	76,44	63,61	62,90
Valeur de l'action (assiette de la contribution patronale sur les plans d'actions)	12,73	11,66	10,94
NOMBRE D' ACTIONS SOUSCRITES AU 30 JUIN 2012	0	0	0

(1) Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice ou non souscrites à l'échéance du plan.

B. Les plans d'actions gratuites

	Plan n° 1
Date d'Assemblée	02/12/2010
Date du Conseil de Gérance	04/01/2012
Nombre initial d'actions attribuées	1 260
Dont nombre actions attribuées à M. Christophe Bonduelle représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA	660
Dont nombre actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif	600
Nombre total d'actions gratuites attribuées	1 260
Date d'attribution effective ⁽²⁾	04/01/2012
Date de première cession possible	04/01/2016
Valeur de l'action (assiette de la contribution patronale sur les plans d'actions)	42,90
Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2012	0

(2) L'attribution d'actions gratuites est fonction de la performance économique du cash flow exprimé en % du chiffre d'affaires consolidé du groupe, obtenu lors du deuxième exercice clos suivant la date d'attribution.

C. Autres informations sur les plans d'actions

A. MONTANT DE LA CHARGE COMPTABILISÉE AU COURS DE L'EXERCICE ET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Les bonis et malis réalisés sur stock-options sont enregistrés dans le résultat exceptionnel.

Il n'y a pas eu de levées d'options au cours de l'exercice 2011/2012.

Au titre de l'exercice précédent les levées d'options ont généré un profit de 191 milliers d'euros.

B. PASSIFS ÉVENTUELS

Une provision pour risques et charges est constituée à la clôture du 30 juin 2012 pour 1 186 milliers d'euros (plans n° 13, 15, 16 et attributions gratuites).

Cette provision est couverte par un produit à recevoir de même montant constaté en débiteurs divers (cf. note 1 et note 4).

Ce produit à recevoir correspond au montant qui sera refacturé aux filiales qui ont pour salariés les bénéficiaires de stock-options lors des levées d'options sur les plans concernés.

C. DÉTAIL DU COMPTE 502 ACTIONS PROPRES

La note 5 communique l'ensemble des informations.

6.5 Renseignements concernant les filiales et participations

Sociétés	Nombre de titres détenus	Devises	Capital ⁽¹⁾	Capitaux propres autres que le capital et le résultat de l'exercice ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenue ⁽¹⁾ (en %)	Valeurs comptables des titres		Avances consenties par la société	Cautions données	Chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
						Brute	Nette					
A. Titres dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société mère												
1. Filiales détenues à plus de 50 %												
Bonduelle SAS	2 067 610	EURO	206 761	239 193	100	333 762	333 762				30 991	41 841
2. Participation détenue entre 10 et 50 %												
B. Titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société mère												
1. Filiale Française												
2. Filiales Étrangères												
3. Participations dans des sociétés françaises												

(1) Dans la monnaie locale de la société.

6.6 Résultats financiers des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2012
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000
Nombre d'actions émises en unités	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Résultat global des opérations effectuées					
Revenus des filiales	82 316	10 000		29 980	5 169
Chiffre d'affaires hors taxes					
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	80 454	7 318	(178)	28 025	4 056
Impôts sur les bénéfices	(2 483)	(3 717)	(219)	(3 732)	3 626
Participation des salariés					
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	81 833	6 521	4 585	31 979	57
Montant des bénéfices distribués	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)					
Bénéfice après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	10,37	1,38	0,01	3,97	0,05
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	10,23	0,82	0,57	4,00	0,01
Dividende versé à chaque action	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50 ⁽¹⁾

(1) Projet soumis à l'Assemblée.

Projet Affectation du résultat

La Gérance propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice soit 56 997,38 euros de la manière suivante :

• Bénéfice de l'exercice	56 997,38 euros
• Report à nouveau	<u>193 057 728,07 euros</u>
• Bénéfice distribuable	193 114 725,45 euros
• Affectation à l'Associé commandité	569,97 euros
• Dividende aux actionnaires	12 000 000,00 euros
• Report à nouveau	181 114 155,48 euros

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2011-2012, de 1,50 euros par action, étant précisé que l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du CGI.

Le dividende sera mis en paiement le 8 janvier 2013.

6.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bonduelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

- La note 1 de l'annexe expose l'approche retenue par la société en matière de suivi de la valorisation des immobilisations financières, approche qui implique des estimations ;

Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de cette approche et nous avons, en tant que de besoin, apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par la société et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

- La note 1 de l'annexe expose par ailleurs l'approche retenue par la société en matière d'évaluation des provisions pour risques et charges, approche qui implique des estimations.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lille, le 17 octobre 2012

Les Commissaires aux Comptes

Mazars
Cécile FONTAINE

Deloitte & Associés
Jean-Yves MORISSET

6.8 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 226-10 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 226-2 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

CAUTIONNEMENT PAR BONUELLE SCA D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE ÉMIS PAR BONUELLE SAS

Sociétés concernées : Bonduelle SAS, dont Bonduelle SCA détient directement ou indirectement plus de 10 % des droits de vote et Pierre & Benoît Bonduelle SAS, gérant de Bonduelle SCA et Directeur général de Bonduelle SAS.

Nature, objet et modalités : Le 3 août et le 2 septembre 2010, Bonduelle SAS a émis un emprunt obligataire aux États-Unis d'une durée de 12 ans par placement privé en deux tranches d'un montant total de 165 millions de dollars. Bonduelle SCA s'est porté caution de cette émission. Ce cautionnement n'est pas rémunéré.

Lille, le 17 octobre 2012

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés
Jean-Yves MORISSET

Mazars
Cécile FONTAINE



7

Informations sur la société et son capital

7.1 Renseignements concernant le capital	178	7.4 Descriptif du programme de rachat d'actions	190
7.1.1 Historique du capital	178	7.4.1 Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 31 août 2012	190
7.1.2 Montant du capital souscrit	178	7.4.2 Nouveau programme de rachat d'actions	190
7.1.3 Délégations et autorisations données à la Gérance	178		
7.1.4 Capital potentiel	186		
7.2 Actionnariat	187	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société	191
7.2.1 Répartition du capital et des droits de vote	187		
7.2.2 Code de déontologie	188		
7.2.3 Pacte d'actionnaires	188		
7.3 Action Bonduelle et dividendes	189		
7.3.1 Évolution du cours de Bourse	189		
7.3.2 Dividendes	189		

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme 

7.1 Renseignements concernant le capital

7.1.1 Historique du capital

Année	Opération	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
Au 01/01/1993				307 392 400	439 132
<i>(en francs)</i>					
1995	Rachat de 68 068 actions	(47 467 600)	(95 295 200)	259 744 800	371 064
1997	Incorporation de réserves et élévation du nominal de 700 F à 760 F	22 263 840		282 008 640	371 064
	Division du nominal de 760 F à 40 F			282 008 640	7 050 216
	Absorption de Financière Bonduelle Dalle et création de 146 325 actions	5 853 000	6 303 103	287 861 640	7 196 541
	Apport d'actions Bonduelle SA par le FCP Bonduelle Valeurs	10 372 880	14 938 800	298 234 520	7 455 863
	Apport d'actions Bonduelle SA par des salariés et divers	7 142 720	10 675 640	305 647 240	7 641 181
1998	Émission de 358 819 actions	14 352 760	30 499 615	320 000 000	8 000 000
<i>(en euros)</i>					
2001	Incorporation au capital d'une somme de 47 335 920 F prélevée sur le compte prime d'émission en vue de la conversion en euros			56 000 000	8 000 000
2005	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société Montecourt	2 068 948	17 269 806,14	58 068 948	8 295 564
2005	Annulation des actions de la société reçues par elle au titre de sa fusion avec la société Montecourt	(2 068 948)	(17 269 806,14)	56 000 000	8 000 000

7.1.2 Montant du capital souscrit

Le capital social est fixé à 56 000 000 euros.

Il est divisé en 8 000 000 d'actions ordinaires de 7 euros chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

7.1.3 Délégations et autorisations données à la Gérance

CAPITAL AUTORISÉ ET NON ÉMIS

L'Assemblée Générale Mixte du 2 décembre 2010 a consenti à la Gérance les délégations et autorisations suivantes :

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER À LA GÉRANCE POUR AUGMENTER LE CAPITAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES ET/OU PRIMES

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport de la Gérance et conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2 et L. 225-130 du Code de commerce :

- 1) Délègue à la Gérance sa compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, aux époques et selon les modalités qu'elle déterminera, par incorporation au capital de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise, par l'émission et l'attribution gratuite d'actions ou par l'élévation du nominal des actions ordinaires existantes, ou de la combinaison de ces deux modalités.

- 2) Décide qu'en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation, conformément aux dispositions de l'article L. 225-130 du Code de commerce, en cas d'augmentation de capital sous forme d'attribution gratuite d'actions, les droits formant rompus ne seront pas négociables, ni cessibles et que les titres de capital correspondants seront vendus ; les sommes provenant de la vente seront allouées aux titulaires des droits dans le délai prévu par la réglementation.
- 3) Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
- 4) Décide que le montant d'augmentation de capital résultant des émissions réalisées au titre de la présente résolution ne devra pas excéder le montant nominal de 17 500 000 euros, compte non tenu du montant nécessaire pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions.

Ce plafond est indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres résolutions de la présente Assemblée.
- 5) Confère à la Gérance tous pouvoirs à l'effet de mettre en œuvre la présente résolution et, généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des Statuts.
- 6) Prend acte que la présente délégation prive d'effet, à compter de ce jour, à hauteur, le cas échéant, de la partie non utilisée, toute délégation antérieure ayant le même objet.

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER À LA GÉRANCE POUR ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL ET/OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE, AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment de son article L. 225-129-2 :

1. Délégué à la Gérance sa compétence pour procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera, soit en euros, soit en monnaies étrangères, ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies :
 - d'actions ordinaires,
 - et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société, que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière,
 - et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.

Conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

2. Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
3. Décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence :
 - le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17 500 000 euros,
 - le plafond ainsi arrêté n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital. Il est indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres résolutions de la présente Assemblée.
4. En cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence dans le cadre des émissions visées au 1/ ci-dessus :
 - a) décide que la ou les émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital seront réservées par préférence aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible ;
 - b) décide que si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité de l'émission visée au a), la Gérance pourra utiliser les facultés suivantes :
 - limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions à condition qu'il atteigne les trois quarts de l'émission décidée,
 - répartir librement tout ou partie des titres non souscrits,
 - offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.
5. Décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des Statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.
6. Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER À LA GÉRANCE POUR ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL ET/OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION PAR OFFRE AU PUBLIC

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment de son article L. 225-136 :

1. Délègue à la Gérance sa compétence à l'effet de procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera, sur le marché français et/ou international, par une offre au public, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies :

- d'actions ordinaires ;
- et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société, que ce soit, par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.

Ces titres pourront être émis à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur titres répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-148 du Code de commerce.

Conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

2. Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.

3. Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17 500 000 euros.

Ce montant s'impute sur le montant du plafond de l'augmentation de capital fixé à la treizième résolution ; (*résolution suivante*).

4. Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et aux valeurs mobilières donnant accès au capital faisant l'objet de la présente résolution, en laissant toutefois à la Gérance la faculté de conférer aux actionnaires un droit de priorité, conformément à la loi.

5. Décide que la somme revenant, ou devant revenir, à la société pour chacune des actions ordinaires émises dans le cadre de la présente délégation de compétence, après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription d'actions, du prix d'émission desdits bons, sera au moins égale au minimum requis par les dispositions légales et réglementaires applicables au moment où la Gérance mettra en œuvre la délégation.

6. Décide, en cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, que la Gérance disposera, dans les conditions fixées à l'article L. 225-148 du Code de commerce et dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soule en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission.

7. Décide que si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, la Gérance pourra utiliser les facultés suivantes :

- limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions à condition qu'il atteigne les $\frac{3}{4}$ de l'émission décidée ;
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits.

8. Décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, le cas échéant constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des Statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation et, plus généralement, faire le nécessaire en pareille matière.

9. Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER À LA GÉRANCE POUR ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL ET/OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE, AVEC SUPPRESSION DE DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION PAR PLACEMENT PRIVÉ

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment son article L. 225-136 :

1. Délègue à la Gérance sa compétence à l'effet de procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera, sur le marché français et/ou international, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies :

- d'actions ordinaires ;
- et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.

Conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des

actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

2. Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
3. Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17 500 000 euros, étant précisé qu'il sera en outre limité à 20 % du capital par an.

Ce montant s'impute sur le montant du plafond de l'augmentation de capital fixé à la douzième résolution (*résolution précédente*).

4. Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et aux valeurs mobilières donnant accès au capital faisant l'objet de la présente résolution.
5. Décide que la somme revenant, ou devant revenir, à la société pour chacune des actions ordinaires émises dans le cadre de la présente délégation de compétence, après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription d'actions, du prix d'émission desdits bons, sera au moins égale au minimum requis par les dispositions légales et réglementaires applicables au moment où la Gérance mettra en œuvre la délégation.
6. Décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, le cas échéant constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des Statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.
7. Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

DÉTERMINATION DES MODALITÉS DE FIXATION DU PRIX DE SOUSCRIPTION EN CAS DE SUPPRESSION DU DPS DANS LA LIMITE ACTUELLE DE 10 % DU CAPITAL

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions de l'article L. 225-136-1°, alinéa 2, du Code de commerce, autorise la Gérance qui décide une émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en application des douzième et treizième résolutions, à déroger, dans la limite de 10 % du capital social par an, aux conditions de fixation du prix prévues par les résolutions susvisées et à fixer le prix d'émission des titres de capital assimilables à émettre selon les modalités suivantes :

Le prix d'émission des titres de capital assimilables à émettre de manière immédiate ou différée ne pourra être inférieur, au choix de la Gérance :

- soit à la moyenne des cours de clôture de l'action de la société sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext constatée sur une période maximale de six (6) mois précédant l'émission ;

- soit au cours moyen pondéré de l'action de la société sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext constaté lors des trois (3) dernières séances de Bourse précédant l'émission avec une décote maximale de 15 %.

AUTORISATION D'AUGMENTER LE MONTANT DES ÉMISSIONS EN CAS DE DEMANDES EXCÉDENTAIRES

Pour chacune des émissions décidées en application des onzième, douzième et treizième résolutions (*délégations en vue d'augmenter le capital avec maintien et suppression du DPS par offre au public et placement privé*), le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par l'article L. 225-135-1 du Code de commerce et dans la limite des plafonds fixés par l'Assemblée, lorsque la Gérance constate une demande excédentaire.

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER À LA GÉRANCE POUR AUGMENTER LE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L. 3332-18 ET SUIVANTS DU CODE DU TRAVAIL

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, statuant en application des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail :

1. Autorise la Gérance, si elle le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés (et dirigeants) de la société (et de sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce) adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.
2. Supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente délégation.
3. Fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette délégation.
4. Limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 3 % du montant du capital social atteint lors de la décision de la Gérance de réalisation de cette augmentation, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital.
5. Décide que le prix des actions à émettre, en application du 1/ de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20 %, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L. 3332-25 et L. 3332-26 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des cours de clôture cotés de l'action lors des 20 séances de Bourse précédant la décision de la Gérance relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.
6. Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Informations sur la société et son capital

Renseignements concernant le capital

La Gérance pourra ou non mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

L'Assemblée Générale Mixte du 8 décembre 2011 a consenti à la Gérance la délégation suivante :

DÉLÉGATION À DONNER À LA GÉRANCE POUR AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL DANS LA LIMITE DE 10 % EN VUE DE RÉMUNÉRER DES APPORTS EN NATURE DE TITRES OU VALEURS MOBILIÈRES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance et des Commissaires aux Comptes et conformément à l'article L. 225-147 du Code de commerce :

1. Autorise la Gérance à procéder, sur rapport du commissaire aux apports, à l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables.
2. Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
3. Décide que le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 10 % du capital social au jour de la présente Assemblée, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital.
4. Délègue tous pouvoirs à la Gérance, aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, de décider l'augmentation de capital en résultant, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation et de procéder à la modification corrélative des Statuts, et de faire le nécessaire en pareille matière.
5. Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

OPTION DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHATS D' ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte du 3 décembre 2009 a consenti à la Gérance l'autorisation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes :

- Autorise la Gérance, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-185 du Code de commerce, à consentir en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital ou à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi ;
- Fixe à trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale la durée de validité de la présente délégation ;

- Décide que la durée des options ne pourra excéder une période de sept ans à compter de leur date d'attribution ;
- Décide que les bénéficiaires de ces options ne pourront être que :
 - d'une part, les salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories du personnel, de la société Bonduelle et, le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce,
 - d'autre part, les mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-185 du Code de commerce ;
- Le nombre total des options pouvant être octroyées par la Gérance au titre de la présente délégation ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital social existant au jour de la première attribution ;
- Décide que le prix de souscription et/ou d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par la Gérance et ne pourra être inférieur à 95 % de la moyenne des cours de clôture cotés aux 20 séances de Bourse précédant le jour où l'option est consentie ;
- Décide qu'aucune option ne pourra être consentie :
 - ni dans le délai de dix séances de Bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés sont rendus publics,
 - ni dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la société, et la date postérieure de dix séances de Bourse à celle où cette information est rendue publique,
 - moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital ;
- Prend acte de ce que la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription d'actions, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options ;
- Délègue tous pouvoirs à la Gérance pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et notamment pour :
 - fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options et arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires tels que prévus ci-dessus ; fixer, le cas échéant, les conditions d'ancienneté que devront remplir ces bénéficiaires ; décider des conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions devront être ajustés notamment dans les hypothèses prévues aux articles R. 225-137 à R. 225-142 du Code de commerce,
 - fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties,
 - prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions,
 - accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitive la ou les augmentations de capital qui

pourront, le cas échéant, être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution ; modifier les Statuts en conséquence et généralement faire tout ce qui sera nécessaire,

- sur sa seule décision et si elle le juge opportun, imputer les frais des augmentations du capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation,
- prend acte que la présente autorisation prive d'effet l'autorisation antérieure ayant le même objet consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 dans sa dixième résolution à caractère extraordinaire.

■ ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte du 2 décembre 2010 a consenti à la Gérance l'autorisation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, autorise la Gérance, à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L. 225-197-1 et L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'attribution d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit :

- des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce ;
- et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 3 % du capital social existant au jour de la première attribution décidée par la Gérance.

L'attribution des actions aux bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition dont la durée sera fixée par la Gérance, celle-ci ne pouvant être inférieure à deux ans, les bénéficiaires devant conserver ces actions pendant une durée fixée par la Gérance, étant précisé que le délai de conservation ne pourra être inférieur à deux ans à compter de l'attribution définitive desdites actions.

Toutefois, l'Assemblée Générale autorise la Gérance, dans la mesure où la période d'acquisition pour tout ou partie d'une ou plusieurs attributions serait au minimum de quatre ans, à n'imposer aucun délai de conservation pour les actions en cause.

Par exception, l'attribution définitive interviendra avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale.

Tous pouvoirs sont conférés à la Gérance à l'effet de :

- fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions ;
- déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux ;
- déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées et réalisées pendant les périodes

d'acquisition et de conservation et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires ;

- le cas échéant :
 - constater l'existence de réserves suffisantes et procéder lors de chaque attribution au virement à un compte de réserve indisponible des sommes nécessaires à la libération des actions nouvelles à attribuer,
 - décider, le moment venu, la ou les augmentations de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices corrélative(s) à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement,
 - procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans le cadre du programme de rachat d'actions et les affecter au plan d'attribution,
 - prendre toutes mesures utiles pour assurer le respect de l'obligation de conservation exigée des bénéficiaires,
 - et, généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur, tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

La présente autorisation emporte de plein droit renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles émises par incorporation de réserves, primes et bénéfices.

Elle est donnée pour une durée de trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée. Elle prive d'effet toute autorisation antérieure ayant le même objet.

■ ANNULATION D' ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte du 8 décembre 2011 a consenti à la Gérance l'autorisation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport des Commissaires aux Comptes :

- 1) donne à la Gérance l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- 2) fixe à vingt-quatre mois à compter de la présente Assemblée, soit jusqu'au 7 décembre 2013, la durée de validité de la présente autorisation ;
- 3) donne tous pouvoirs à la Gérance pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, modifier en conséquence les Statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

Informations sur la société et son capital

Renseignements concernant le capital

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte du 8 décembre 2011 a consenti à la Gérance l'autorisation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance, autorise cette dernière, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée à la Gérance par l'Assemblée Générale Mixte du 2 décembre 2010 dans sa neuvième résolution à caractère ordinaire.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;

- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa neuvième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si, d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et, d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Le prix maximum d'achat est fixé à 120 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 96 000 000 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à la Gérance à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Délégations / autorisations données à la Gérance en matière d'augmentation de capital

Nature de la résolution	Date de l'AG	Durée de la délégation / autorisation donnée à la Gérance	Date d'expiration	Observation	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 2,5 M d'actions soit 31,25 % du capital).	02/12/2010 (10 ^e résolution)	26 mois	01/02/2013		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 2,5 M d'actions soit 31,25 % du capital).	02/12/2010 (11 ^e résolution)	26 mois	01/02/2013		-	-

Informations sur la société et son capital

Renseignements concernant le capital

7

Nature de la résolution	Date de l'AG	Durée de la délégation / autorisation donnée à la Gérance	Date d'expiration	Observation	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 2,5 M d'actions soit 31,25 % du capital). Plafond commun avec délégation qui suit.	02/12/2010 (12 ^e résolution)	26 mois	01/02/2013		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 2,5 M d'actions soit 31,25 % du capital). Maximum de 20 % du capital par an. Plafond commun avec délégation qui précède.	02/12/2010 (13 ^e résolution)	26 mois	01/02/2013		-	-
Délégation donnée à la Gérance pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières.	08/12/2011 (10 ^e résolution)	26 mois	08/02/2014		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 du Code du travail. Maximum de 3 % du montant du capital social.	02/12/2010 (16 ^e résolution)	26 mois	01/02/2013		-	-
Autorisation donnée à la Gérance en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux. Maximum de 3 % du montant du capital social.	02/12/2010 (17 ^e résolution)	38 mois	01/02/2014		0,00016 ⁽¹⁾	-
Autorisation donnée à la Gérance en vue d'attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux. Maximum de 3 % du montant du capital social.	03/12/2009 (14 ^e résolution)	38 mois	02/02/2013		0,0065 ⁽²⁾	-

(1) Correspondant à 1 260 actions à titre gratuit soit 0,016 % du capital social.

(2) Correspondant à 51 900 options de souscriptions d'actions soit 0,65 % du capital social.

7

Informations sur la société et son capital

Renseignements concernant le capital

7.1.4 Capital potentiel

1. Début juillet 2007, la société a procédé à une émission d'OBSAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 150 millions d'euros représenté par 150 000 obligations de 1 000 euros de valeur nominale. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris. Chaque obligation était assortie de 5 BSAAR détachables, soit un total de 750 000 BSAAR. Depuis le 27 mars 2009, les BSAAR sont cotés sur Euronext Paris.

Chaque BSAAR donne le droit de souscrire ou d'acquérir une action de la société portant jouissance courante, au prix de 113,75 euros. Les BSAAR sont exerçables du 23 juillet 2010 au 24 juillet 2014 inclus. Ensuite, ils deviendront caducs de plein droit. La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes.

Début avril 2009, la société a lancé une offre publique d'échange simplifiée visant à échanger 1 BSAAR 2007 contre 1 BSAAR 2009 présentant les mêmes caractéristiques que les BSAAR 2009 visés ci-après.

Dans le cadre de l'offre publique d'échange simplifiée visant les BSAAR 2007, 731 967 BSAAR 2007 ont été échangés contre des BSAAR 2009.

Au cours de l'exercice 2011-2012, aucun BSAAR 2007 n'a été exercé.

Restent en circulation 18 018 BSAAR 2007.

En cas d'exercice de la totalité des BSAAR 2007 restant en circulation soit 18 018 BSAAR par souscription d'actions nouvelles,

il serait créé 18 018 actions ordinaires Bonduelle de 7 euros de nominal, soit un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 126 126 euros représentant 0,23 % du capital actuel de la société.

2. Début avril 2009, la société a procédé à une émission d'OBSAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 140 millions d'euros représenté par 233 333 obligations de 600 euros de valeur nominale. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris. Chaque obligation était assortie de 3 BSAAR détachables, soit un total de 699 999 BSAAR.

Chaque BSAAR 2009 donne le droit de souscrire ou d'acquérir une action de la société portant jouissance courante, au prix de 80 euros.

Les BSAAR 2009 sont exerçables du 7 avril 2011 au 8 avril 2016 inclus. Ensuite, ils deviendront caducs de plein droit. La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes.

Au cours de l'exercice 2011-2012, 37 BSAAR 2009 ont été exercés au prix de 80 euros. Ils ont donné lieu à remise de 37 actions existantes de la société.

Au total, il y a 1 431 879 BSAAR 2009.

Les BSAAR 2009 sont cotés sur Euronext Paris depuis le 8 octobre 2010.

En cas d'exercice de la totalité de ces BSAAR 2009 par souscription d'actions nouvelles, il serait créé 1 431 879 actions ordinaires Bonduelle de 7 euros de nominal, soit un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 10 023 153 euros représentant 17,90 % du capital actuel de la société.

■ Tableau récapitulatif des instruments dilutifs à la date d'établissement du présent document de référence

Instruments dilutifs	Nombre maximum d'actions susceptibles d'être émises	Dilution potentielle maximale (en % du capital)
18 018 BSAAR 2007	18 018	0,23 %
1 431 879 BSAAR 2009	1 431 879	17,90 %
TOTAL	1 449 897	18,12 %

7.2 Actionnariat

7.2.1 Répartition du capital et des droits de vote

■ Au 30 juin 2010

2010	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
La Plaine ⁽¹⁾	1 788 976	22,36 %	3 577 952	29,58 %
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	421 259	5,27 %	744 727	6,16 %
Associé commandité	2 210 235	27,63 %	4 322 679	35,74 %
Autres familles Bonduelle	2 006 766	25,08 %	3 950 113	32,66 %
Salariés	258 849	3,24 %	476 493	3,94 %
Autodétention	236 079	2,95 %	-	-
Public	3 288 071	41,10 %	3 346 927	27,67 %
TOTAL	8 000 000	100,00 %	12 096 212	100,00 %

(1) La Plaine est détenue à 53,3 % par l'Associé commandité, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, et son unique objet est la détention d'actions de la société Bonduelle SCA.

■ Au 30 juin 2011

2011	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
La Plaine ⁽¹⁾	1 788 976	22,36 %	3 577 952	29,45 %
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	421 259	5,27 %	829 858	6,83 %
Associé commandité	2 210 235	27,63 %	4 407 810	36,28 %
Autres familles Bonduelle	2 020 112	25,25 %	3 958 621	32,58 %
Salariés	279 603	3,50 %	510 475	4,20 %
Autodétention	276 231	3,45 %	-	-
Public	3 213 819	40,17 %	3 213 819	26,94 %
TOTAL	8 000 000	100,00 %	12 147 402	100,00 %

(1) La Plaine est détenue à 53,3 % par l'Associé commandité, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, et son unique objet est la détention d'actions de la société Bonduelle SCA.

Au 30 juin 2012

2012	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
La Plaine ⁽¹⁾	1 788 976	22,36 %	3 577 952	30,05 %
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	421 259	5,27 %	837 858	7,04 %
Associé commandité	2 210 235	27,63 %	4 415 810	37,09 %
Autres familles Bonduelle	1 973 246	24,67 %	3 866 877	32,48 %
Salariés	277 332	3,47 %	521 274	4,38 %
Autodétention	521 810	6,52 %	-	-
Public	3 017 377	37,72 %	3 102 066	26,05 %
TOTAL	8 000 000	100,00 %	11 906 027	100,00 %

(1) La Plaine est détenue à 53,3 % par l'Associé commandité, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, et son unique objet est la détention d'actions de la société Bonduelle SCA.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Il n'y a pas eu de variation significative dans cette répartition depuis la clôture jusqu'à la date d'établissement du présent document.

La société est contrôlée comme décrit ci-dessus. Toutefois, la société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

7.2.2 Code de déontologie

Fidèle à ses valeurs, le Groupe Bonduelle a adopté depuis de nombreuses années des règles de gouvernance et a adhéré en 2008 aux principes du Code de gouvernance Afep-Medef. Dans cet esprit, et en ligne avec les recommandations de l'AMF, le groupe a mis en œuvre un Code de Déontologie Boursière, en septembre 2011, disponible sur le site www.bonduelle.com.

7.2.3 Pacte d'actionnaires

SÉQUESTRE

La société Bonduelle a le statut de commandite par actions.

L'Associé commandité est la société « Pierre et Benoît Bonduelle SAS » dont les actions sont détenues directement par 3 familles.

La SAS commanditée représentée par son Président Christophe Bonduelle, est Gérant de Bonduelle SCA.

Conformément à l'article 14.3 des Statuts de Bonduelle SCA, il a été déposé en séquestre pour le compte de la société « Pierre et Benoît Bonduelle SAS » au moins, 1 520 000 droits démembrés soit 760 000 actions Bonduelle (usufruit ou nue-propriété ou les deux). Les titres ainsi séquestrés représentent 9,5 % du capital social.

ACCORDS ENTRE ACTIONNAIRES

Au-delà de ces engagements de séquestre, une première convention dite de blocage a été signée le 26 mai 1998 par 101 actionnaires familiaux « souhaitant créer un noyau stable et durable ». Les signataires s'engageaient à bloquer pour une période de 10 ans une partie de leurs actions. Celle-ci a pris fin le 25 mai 2008.

Un second accord qui a recueilli la signature de 137 actionnaires familiaux avait pour objet de réguler le volume des actions présentées sur le marché, d'assurer une continuité dans la gestion de la société et de maintenir l'*affectio societatis* au sein de l'actionnariat familial. Il a été signé le 27 mars 1998 pour une durée de 5 ans et s'est poursuivi depuis d'année en année, toute partie pouvant dénoncer son adhésion un an avant chaque renouvellement.

Dans sa séance du 1^{er} juillet 1998, le Conseil des Marchés Financiers a considéré que les clauses des accords pris ensemble ou séparément caractérisent une action de concert entre les signataires.

Un troisième accord, poursuivant les objectifs de l'accord du 27 mars 1998 et en aménageant certaines dispositions, a été mis en place en 2008 pour une durée initiale de 5 ans, renouvelable annuellement à l'expiration de cette période, avec faculté pour chaque partie de sortir de cet accord avec préavis d'un an. En l'absence d'adhésion au troisième accord ou de dénonciation d'adhésion, l'accord du 27 mars 1998 poursuit ses effets.

Compte tenu de ces accords, l'action de concert telle que constatée par le Conseil des Marchés Financiers représente 48,98 % du capital et 64 % des 11 906 027 droits de vote.

PACTE DUTREIL

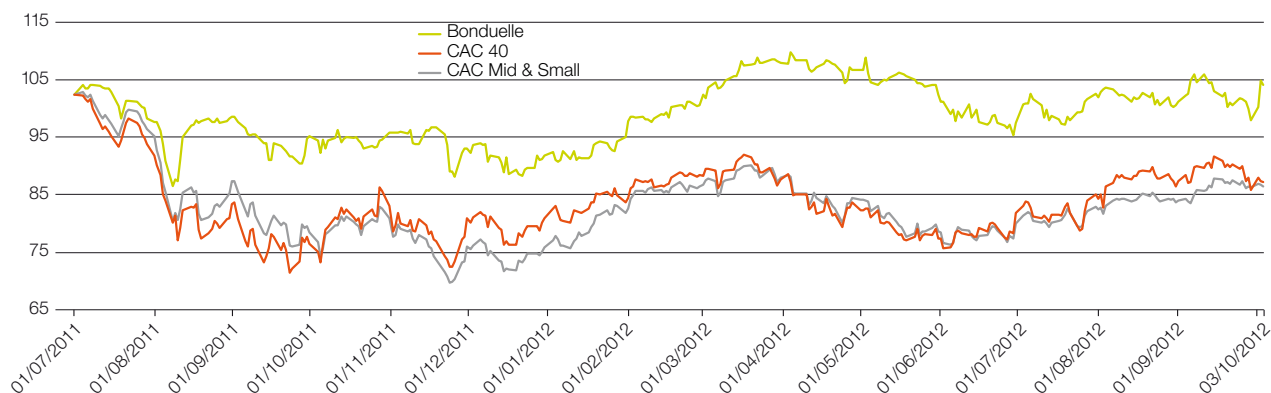
Bonduelle informe ses actionnaires que, dans le cadre de la loi Dutreil votée en 2003, Bonduelle SCA a pris un engagement de blocage sur la totalité des actions de sa filiale Bonduelle SAS pour une durée de 6 ans. Cet engagement a été renouvelé en décembre 2011. Conformément à la loi, les actionnaires de Bonduelle SCA peuvent adhérer à cette convention et bénéficier de ses dispositions.

7.3 Action Bonduelle et dividendes

7.3.1 Évolution du cours de Bourse

■ Évolution du titre Bonduelle par rapport aux indices CAC 40 et CAC Mid & Small

(base 100, juillet 2011)



■ Données boursières

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Plus haut (en euros)	72,44	88,88	74,27	74,86
Plus bas (en euros)	49,02	53,5	58,43	58,83
Derniers cours de l'exercice (en euros)	55,75	74,26	69,35	66,41
Capitalisation boursière au 30 juin (en millions d'euros)	446	594	554,8	531,28
Moyenne mensuelle des échanges	150 544	181 894	182 870	107 917

Fiche signalétique

Place de cotation : Euronext Paris
 Marché : Euronext valeurs locales
 Type : Compartiment B
 Code ISIN : FR0000063935

Code Reuters : BOND.PA
 Code Bloomberg : BON FP
 Titres en circulation : 8 000 000
 Indice : CAC Mid & Small
 Éligible : SRD

7.3.2 Dividendes

Nous vous informons que les dividendes mis en distribution au cours des 5 derniers exercices sont les suivants :

(en euros)	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Dividende par action (éligible à la réfaction)	1,35	1,50	1,50	1,50	1,50
Montant global du dividende versé (en millier d'euros)	10 800	12 000	12 000	12 000	12 000

La société distribuera de façon constante une fraction limitée de son bénéfice net favorisant ainsi le financement de ses investissements et de sa croissance externe.

7.4 Descriptif du programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF ainsi que du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2012. L'avis de réunion sera publié au BALO du 31 octobre 2012.

7.4.1 Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 31 août 2012

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 520 233 titres représentant 6,50 % du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 1 523 ;
- opérations de croissance externe : 400 000 ;
- couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 118 710 ;
- couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0 ;
- annulation : 0.

7.4.2 Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée Générale du 6 décembre 2012.
- **Titres concernés** : actions ordinaires.
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 % du capital (soit 800 000 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

La société ne pouvant détenir plus de 10 % de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 520 233 (soit 6,50 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 279 767 actions (soit 3,50 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

- **Prix maximum d'achat** : 120 euros.
- **Montant maximal du programme** : 96 000 000 euros.
- **Modalités des rachats** : les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

- **Objectifs** :
 - assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
 - conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
 - assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
 - assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
 - procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 8 décembre 2011 dans sa neuvième résolution à caractère extraordinaire ;
- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2012 soit jusqu'au 5 juin 2014.

La présente publication est disponible sur le site de la société www.bonduelle.com, ainsi qu'auprès de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE – Service aux émetteurs – BP 81236, 32 rue du Champ de Tir, 44312 Nantes Cedex 03, assurant le service titres de notre société, pour toute personne en faisant la demande.

Elle est également intégrée au document de référence.

Pour toute information :
Tél. : (33) 03 20 43 60 60
finance@bonduelle.com

7.5 Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination sociale

Bonduelle

Siège social

« La Woestyne »
59173 – Resecure
Tél. : + 33 (0)3 28 42 60 60

Siège administratif

Rue Nicolas Appert
BP 30173
59653 – Villeneuve-d'Ascq

Forme juridique

Bonduelle est une société en commandite par actions, de nationalité française, régie par le Code de commerce.

Date de constitution et durée

La société a été constituée le 19 janvier 1972 pour une durée de 99 ans qui prendra fin le 18 janvier 2071, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Numéro d'identification

La société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de DUNKERQUE sous le numéro 447 250 044.
Code APE : 6420 Z

Exercice social

Du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année.

Objet social (article 2 des Statuts)

La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- la propriété et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux émis par toutes les sociétés françaises ou étrangères ;
- tous investissements financiers et industriels ;
- l'administration d'entreprises ; et
- plus généralement, toutes opérations de toute nature susceptibles de contribuer à son développement.

La société peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et/ou contribuent à sa réalisation.

Documents sociaux relatifs aux trois derniers exercices

Les Statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social et au siège administratif.

Répartition statutaire des bénéfices (article 25 des Statuts)

L'Assemblée approuve les comptes de l'exercice écoulé, le cas échéant les comptes consolidés, et constate l'existence de bénéfices distribuables.

Dans la limite de son résultat distribuable, la société verse à l'Associé commandité une somme égale à 1 % du résultat net de l'exercice.

Si le résultat distribuable d'un exercice ne permet pas le versement de tout ou partie de la quote-part du résultat revenant à l'Associé commandité telle que définie ci-dessus, celle-ci sera cumulative et le solde impayé sera reporté sur le ou les exercices ultérieurs jusqu'à apurement complet.

Les sommes dues à l'Associé commandité seront versées aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice.

Après versement des sommes revenant à l'Associé commandité, le solde du bénéfice distribuable revient aux actionnaires. Son affectation est décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition de l'Associé commandité.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende

Informations sur la société et son capital

Renseignements de caractère général concernant la société

ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions, dans les conditions fixées par la loi.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale peut décider le prélèvement sur le solde des résultats revenant aux actionnaires des sommes qu'elle juge convenable de reporter à nouveau au profit des actionnaires ou d'affecter à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, non productifs d'intérêts, sur lesquels les Associés commandités n'ont, en cette qualité, aucun droit.

Sur proposition de l'Associé commandité, ce ou ces fonds de réserve peuvent, sur décision de l'Assemblée Ordinaire, être distribués aux actionnaires ou affectés à l'amortissement total ou partiel des actions. Les actions intégralement amorties sont remplacées par des actions de jouissance ayant les mêmes droits que les actions anciennes à l'exception du droit au remboursement du capital.

Ce ou ces fonds de réserve peuvent également être incorporés au capital.

Les dividendes sont mis en paiement aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice, sous réserve de la prolongation de ce délai par justice.

Assemblées Générales (article 23 des Statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi.

Leur réunion a lieu au siège social ou en tout autre endroit précisé dans l'avis de convocation.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Peuvent également assister aux Assemblées toutes personnes invitées par la Gérance ou par le Président du Conseil de Surveillance.

L'Associé commandité est représenté par l'un de ses représentants légaux ou par toute personne, actionnaire ou non, mandatée par l'un de ceux-ci.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et conformes à la réglementation en vigueur, lorsque la Gérance décide l'utilisation de tels moyens de participation, antérieurement à la convocation de l'Assemblée Générale.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil de Surveillance ou, à son défaut, par le Vice-président de ce conseil ou, encore à défaut, par la Gérance.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions prévues par la loi, exercent leurs fonctions conformément à celle-ci.

Sauf pour la nomination et la révocation des membres du Conseil de Surveillance, la nomination et la révocation des Commissaires aux Comptes et l'approbation des conventions soumises à autorisation, aucune décision des Assemblées n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par écrit par l'Associé commandité au plus tard à la clôture de l'Assemblée ayant voté la décision en cause.

La Gérance de la société a tous pouvoirs pour constater cette approbation ; elle annexe le document la comportant au procès-verbal de l'Assemblée concernée.

Répartition du capital - Franchissement de seuils statutaires (article 11 des Statuts)

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux.

En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 2 % ou 4 % du capital ou des droits de vote, est tenue d'informer la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation ⁽¹⁾.

Pour plus d'informations sur la répartition du capital : se reporter au tableau 1.1.9 « Répartition du capital et des droits de vote »

Droit de vote double (article 12 des Statuts)

Les titulaires d'actions nominatives entièrement libérées, inscrites à leur nom depuis plus de trois ans bénéficieront d'un droit de vote double. Ce droit de vote double s'appliquera à l'occasion de toutes les Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires.

(1) Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de préciser que la sanction de privation des droits de vote en cas de défaut de déclaration d'un franchissement de seuil statutaire ne s'appliquera qu'en cas de demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital.

Par ailleurs, les dispositions légales concernant le droit de vote double sont rappelées ci-après :

- en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double peut être conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit (Article L. 225-123 du Code de commerce) ;
- toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double attribué en application de l'article L. 225-123. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai mentionné au premier alinéa de l'article L. 225-123. Il en est de même, sauf stipulation contraire des Statuts de la société ayant attribué le droit de vote double, en cas de transfert par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire.

La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les Statuts de celles-ci l'ont institué (Article L. 225-124 du Code de commerce).

Répartition des droits de vote entre usufruitier et nu-proprétaire (article 12 des Statuts)

Les Statuts prévoient actuellement sauf convention contraire notifiée à la société, en cas de démembrement de la propriété des actions, le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-proprétaire, sauf pour les décisions collectives relatives à l'affectation des bénéfices de la société pour lesquelles il appartient à l'usufruitier.

Cependant, les titulaires d'actions dont la propriété est démembrée peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux Assemblées Générales. Dans ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la société par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au siège social à l'attention de la Gérance, la société étant tenue de respecter cette convention pour toute décision collective qui interviendrait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, la mention de la poste faisant foi de la date de première présentation.

Nonobstant les dispositions ci-dessus, le nu-proprétaire a le droit de participer à toutes les décisions collectives d'associés.

Identification des titres au porteur (article 9 des Statuts)

La société est autorisée à faire usage des dispositions prévues par les articles L. 228-2 et L. 228-3 du Code de commerce sur les sociétés commerciales en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

Gérance (article 15 des Statuts)

La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, Associés commandités ou étrangers à la société. Dans le cas de plusieurs gérants, toute disposition des présents Statuts visant le « gérant » s'applique à chacun d'eux, qui peuvent agir ensemble ou séparément.

Le gérant peut être une personne physique ou une personne morale y compris l'Associé commandité lui-même.

Les fonctions du ou des gérants personnes physiques ont une durée de trois exercices qui expirent à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes du 2^e exercice suivant celui au cours duquel est intervenue la désignation de gérant. Les fonctions du ou des gérants personnes morales ont une durée indéterminée.

Au cours de l'existence de la société, la nomination du ou des gérants est de la compétence exclusive de l'Associé commandité.

Les fonctions du gérant prennent fin par le décès, l'incapacité, l'interdiction, le redressement ou la liquidation judiciaire, la révocation, la démission ou le dépassement de l'âge de 75 ans.

La société n'est pas dissoute en cas de cessation des fonctions d'un gérant pour quelque cause que ce soit.

Le gérant qui démissionne doit prévenir l'Associé commandité et le Conseil de Surveillance six mois au moins à l'avance, par lettre recommandée, ceci sauf réduction de ce délai accordée par l'Associé commandité après avoir recueilli l'avis motivé du Conseil de Surveillance.

La révocation de tout gérant est prononcée par l'Associé commandité.

Pouvoirs de la Gérance (article 16 des Statuts)

RAPPORTS AVEC LES TIERS

La Gérance est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Elle les exerce dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées Générales d'actionnaires.

RAPPORTS ENTRE LES ASSOCIÉS

Dans les rapports entre les associés, la Gérance détient les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes de gestion dans l'intérêt de la société et dans le respect des pouvoirs attribués par les présents Statuts à l'Associé commandité à l'article « RESPONSABILITÉ ET POUVOIRS DE L'ASSOCIÉ COMMANDITÉ » et au Conseil de Surveillance à l'article « POUVOIRS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ».

DÉLÉGATIONS

La Gérance peut procéder, sous sa responsabilité, à toutes délégations de pouvoirs qu'elle juge nécessaire au bon fonctionnement de la société et de son groupe.

Informations sur la société et son capital

Renseignements de caractère général concernant la société

Elle peut procéder, avec l'accord de l'Associé commandité, à une délégation générale, comportant ou non des limitations, à un ou plusieurs cadres de la société qui prennent alors le titre de Directeur général.

Rémunération de la Gérance (article 17 des Statuts)

La rémunération statutaire annuelle brute de la Gérance est composée de deux éléments :

- une rémunération égale à 1,5 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent ;
- une rémunération complémentaire égale à 1 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5 % du chiffre d'affaires net consolidé.

Elle est payable par mensualités d'égal montant.

Cette rémunération est répartie entre les gérants par parts égales, sauf accord contraire entre eux.

Toutefois, si un ou plusieurs gérants sont des personnes morales, l'intégralité de la rémunération sera versée à ce seul ou à ces seuls gérants personnes morales par parts égales sauf accord contraire entre eux.

Toute rémunération supplémentaire de la Gérance doit être décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire avec l'accord de l'Associé commandité.

Conseil de Surveillance (article 18 des Statuts)

La société est dotée d'un Conseil de Surveillance composé de 3 à 18 membres, choisis parmi les actionnaires n'ayant ni la qualité d'Associé commandité, ni celle de représentant légal de l'Associé commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS.

Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être des personnes physiques ou morales.

Les personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était membre du Conseil de Surveillance en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la société, sans délai, par lettre recommandée, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès, démission ou empêchement prolongé du représentant permanent.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés ou leurs mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. L'Associé commandité peut, à tout moment, proposer

la nomination d'un ou plusieurs nouveaux membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est renouvelé par tiers tous les trois ans au cours d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle. Toute nomination, qu'elle intervienne au titre du remplacement d'un membre du Conseil de Surveillance ou non, est faite jusqu'au prochain renouvellement du Conseil de Surveillance relatif au mandat en question.

Nul ne peut être nommé membre du Conseil de Surveillance si, ayant dépassé l'âge de 75 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers le nombre des membres ayant dépassé cet âge.

Les membres du Conseil de Surveillance ne sont révocables par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire que sur proposition faite pour juste motif conjointement par l'Associé commandité et le Conseil de Surveillance.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance, ce dernier peut pourvoir au remplacement à titre provisoire, dans le délai de trois mois à compter du jour où se produit la vacance.

Toutefois, s'il ne reste pas plus de deux membres du Conseil de Surveillance en fonction, le ou les membres en fonction, ou, à défaut, le gérant ou le ou les Commissaires aux Comptes, doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter le conseil.

Délibération du Conseil de Surveillance (article 19 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance nomme, parmi ses membres, un Président, personne physique et un Vice-président.

Il désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors de son sein.

En cas d'absence du Président, le Vice-président remplit ses fonctions.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur convocation de son Président ou de la Gérance aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins deux fois par an, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les convocations sont faites par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, 7 jours ouvrables au moins avant la réunion. Ce délai peut être réduit avec l'accord unanime du Président du Conseil de Surveillance ou du Vice-président, de l'Associé commandité et du gérant.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut donner, par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, mandat à l'un de ses collègues pour le représenter à une séance du conseil. Chaque membre ne peut disposer au cours d'une même séance, que d'une seule procuration. Ces dispositions sont applicables au représentant permanent d'une personne morale membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Toutefois, le Conseil de Surveillance approuve ou refuse toute proposition de nouvelle rédaction de certaines clauses des Statuts de l'Associé commandité à la majorité des trois quarts de ses membres présents ou représentés et ce, conformément aux stipulations de l'article « RESPONSABILITÉ ET POUVOIRS DE L'ASSOCIÉ COMMANDITÉ ».

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les conditions fixées par la législation et la réglementation applicable aux sociétés anonymes.

Le gérant doit être convoqué et peut assister aux séances du Conseil de Surveillance, mais sans voix délibérative.

Les délibérations du Conseil de Surveillance sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial paraphé, et signés par le Président et le secrétaire.

Pouvoirs du Conseil de Surveillance (article 20 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes et est saisi, en même temps que ceux-ci, des mêmes documents. De plus la Gérance doit lui remettre, au moins une fois l'an, un rapport détaillé sur l'activité de la société.

Le Conseil de Surveillance peut émettre des avis auprès de la Gérance sur toutes questions d'intérêt général pour le Groupe Bonduelle et sur la proposition d'affectation du bénéfice à l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance approuve ou refuse toute proposition de nouvelle rédaction de certaines clauses des Statuts de l'Associé commandité et ce, conformément aux stipulations de l'article « RESPONSABILITÉ ET POUVOIRS DE L'ASSOCIÉ COMMANDITÉ ».

Le Conseil de Surveillance fait chaque année à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires un rapport dans lequel il signale, s'il y a lieu, les irrégularités et inexactitudes relevées dans les comptes de l'exercice et commente la gestion de la société.

Ce rapport est mis, ainsi que le bilan et l'inventaire ⁽¹⁾, à la disposition des actionnaires qui peuvent en prendre connaissance au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance peut convoquer l'Assemblée Générale des actionnaires toutes les fois qu'il le juge convenable.

Les fonctions du Conseil de Surveillance n'entraînent aucune immixtion dans la Gérance, ni aucune responsabilité à raison des actes de la gestion et de leurs résultats.

Rémunération du Conseil de Surveillance (article 21 des Statuts)

Il peut être alloué au Conseil de Surveillance, sur proposition de l'Associé commandité, une rémunération annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et demeure maintenu jusqu'à décision contraire de cette Assemblée.

Le Conseil répartit ces jetons de présence entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Modification des droits des actionnaires

Les droits des actionnaires peuvent être modifiés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Historique du groupe

1853-1926

LES ORIGINES : LA NAISSANCE D'UNE LÉGENDE

L'entreprise a deux fondateurs : Louis Bonduelle-Dalle (1802-1880) et Louis Lesaffre-Roussel (1802-1869). Tous deux sont issus d'une famille du Nord d'origine paysanne.

En 1853, les deux hommes décident de créer une distillerie de grains et de genièvre à Marquette-lez-Lille.

En 1862, ils achètent une ferme située à Renescure qui sera transformée en distillerie d'alcools de grains.

1926-1946

LES DÉBUTS DE LA CONSERVERIE

En 1926, une première batteuse à pois et des autoclaves sont installés dans la ferme familiale de la Woestyne.

Bonduelle met en boîte 20 hectares de petits pois, ce qui correspond à une production d'environ 120 tonnes par an.

Dès 1936, l'exploitation agricole est portée à 230 hectares et la conserverie s'agrandit sensiblement.

1947-1962

DE L'ARTISANAT À L'INDUSTRIE : UNE MARQUE À L'ÉCOUTE DES CONSOMMATEURS

Au lendemain de la guerre, les affaires reprennent vite. La société Bonduelle s'affranchit du réseau commercial d'un confrère, La Rochefortaise qui assurait jusque-là la commercialisation de ses produits, et lance sa propre marque.

En 1957, Bonduelle décide de mettre en boîte un mélange de petits pois et de carottes. Cette grande première dans l'univers de la conserve va asseoir la réussite commerciale de l'entreprise.

(1) Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de supprimer la référence à l'inventaire qui n'a plus à être mis à la disposition des actionnaires depuis la loi de simplification du droit du 17 mai 2011.



Informations sur la société et son capital

Renseignements de caractère général concernant la société

1963-1974

UNE PÉRIODE DE FORTE EXPANSION

En 1968, une nouvelle prouesse technologique est réalisée : la surgélation des légumes qui va connaître par la suite un énorme succès.

Fin des années soixante et début des années soixante-dix, des filiales européennes sont créées : 1969, l'Allemagne, 1972, l'Italie et 1973, l'Angleterre, d'autres pays suivront.

Ainsi en 1973, Bonduelle réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'export.

1975-1984

L'ÈRE DU REDÉPLOIEMENT : AU-DELÀ DE LA PICARDIE

Bonduelle entreprend des projets de développement qui l'amènent à s'implanter dans le Sud-Ouest, l'Oise, puis la Belgique.

Cette extension géographique conduit l'entreprise à investir dans deux nouveaux domaines : le maïs et les champignons.

En 1980, Bonduelle se porte acquéreur de Marie-Thumas, principal conserveur belge de légumes, et marque leader et centenaire sur ce marché.

En 1983, sa capacité de production est optimisée : 350 000 tonnes de conserves et 9 000 tonnes de surgelés. Sa position de leader européen en légumes transformés est bien solide !

1985-1993

À LA CONQUÊTE DE L'EUROPE

Création d'une filiale espagnole en 1986, en 1988, c'est le tour du Portugal.

Fin 1989, Bonduelle acquiert Cassegrain.

La conquête de l'Est est engagée : l'ex-RDA, la République Tchèque, puis bientôt la Pologne en 1992 rejoignent le large club des pays où sont vendus des produits Bonduelle.

En 1986, les usines de Renescure et de Bordères obtiennent la certification ISO 9002, les autres sites industriels du groupe suivront rapidement.

1994-1999

LA CROISSANCE

En 1995, la marque opte pour une identité visuelle symbole de renouveau : un soleil rayonnant et une frange de verdure, évoquant la nature, le plaisir et le bien-être.

Après l'ouverture d'une filiale commerciale au Brésil en 1994, c'est l'Argentine qui découvre les produits en 1996.

Bonduelle élargit son savoir-faire à une nouvelle technologie : le légume frais élaboré. Une participation majoritaire est prise dans Salade Minute.

En 1998, lancement de la marque Bonduelle en frais en France et signature d'un accord de partenariat avec Cielo e Campo, le numéro 2

de la 4^e gamme en Italie. En juin 1999, les légumes 4^e gamme à la marque Bonduelle feront leur apparition dans les linéaires italiens.

Au printemps 1998 le groupe est introduit en au second marché de la Bourse de Paris.

En novembre 1999, Bonduelle participe à la restructuration de la profession des conserveurs de légumes en France et reprend les actifs d'Avril/Cirio France (Marques De Distributeurs en France).

Pour développer son image, en octobre 1999, Bonduelle décide de construire un multicoque et choisit le skipper breton Jean Le Cam pour se lancer dans la voile, univers aux valeurs en phase avec celles de Bonduelle : naturalité, bien-être, technologie, dynamisme.

2000 À AUJOURD'HUI

UNE ÈRE NOUVELLE

2000

- Organisation du groupe en fédération de 5 filiales ;
- Prise de contrôle de Cielo e Campo (Frais, Italie), déjà partenaire depuis 1998 ;
- Création de Bonduelle Frische (Frais, Allemagne).

2001

- Rachat de Frudesa et de son usine de surgelés de Benimodo (Espagne) ;
- Fusion Cielo e Campo/Ortobell (n° 1 italien du Frais) qui apporte ses 2 usines de San Paolo d'Argon (Bergame) et Battipaglia en construction (Salerne).

2003

- Rachat de Vita, leader du marché du légume frais 4^e gamme en Allemagne et de ses usines de Reutlingen et de Wanzleben ;
- 150^e anniversaire ;
- Acquisition de l'usine de Békéscsaba en Hongrie ;
- Acquisition de Michel Caugant – Création d'une 6^e filiale ;
- Sponsoring sportif : lancement du programme de construction d'un monocoque dans l'optique de participer, en 2004, au Vendée Globe Challenge.

2004

- Démarrage de l'usine de Krasnodar en Russie.

2005/2006

Bonduelle Surgelé International (BSI), la filiale du Groupe Bonduelle spécialisée dans le légume surgelé en Europe fait l'acquisition des activités de surgelé (hors crèmes glacées) d'Unilever en Espagne.

2006/2007

À LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Le Groupe Bonduelle a acquis, en juin 2006, une participation minoritaire chez son confrère Aliments Carrière, leader canadien des légumes en conserves et des légumes surgelés avec plus de 70 % de parts de marché.

Informations sur la société et son capital

Renseignements de caractère général concernant la société

7

La société privée Aliments Carrière, forte de 985 collaborateurs, et dont le siège social est installé à Saint-Denis de Richelieu, au Québec, exploite 7 usines de transformation de légumes dont 4 sont situées au Québec et 3 en Ontario.

Ses ventes sur l'exercice 2005/2006 (clôture à fin avril) se sont élevées à près de 300 millions CAD (210 millions d'euros), réparties en 40 % de conserves (Canada) et 60 % de surgelés (Canada & USA).

La majorité des ventes (60 %) est réalisée dans les circuits *retail* (ventes au grand public).

Dès juillet 2006, profitant d'un euro fort, Bonduelle a augmenté sa participation minoritaire chez Aliments Carrière à 23 % du capital de cette société.

2007/2008

Le 12 juillet 2007, le Groupe Bonduelle a pris le contrôle à 100 % du leader canadien des légumes en conserves et surgelés. Cette acquisition permet au Groupe Bonduelle de s'implanter durablement sur le continent nord-américain.

2008/2009

Le 15 septembre 2008, rapprochement avec la société Gelagri, filiale du groupe coopératif Coopagri Bretagne, visant la mise en commun de leurs activités industrielles et commerciales dans le surgelé à la marque de distributeur en Europe.

Le nouvel ensemble constitué, avec effet au 1^{er} avril 2009, est détenu à 35,5 % par Bonduelle.

Novembre 2008, acquisition de la société belge de production et de commercialisation de conserves La Corbeille, spécialisée dans les marques de distributeurs en Europe du Nord.

2009/2010

BONDUELLE, LEADER EUROPÉEN DU CHAMPIGNON TRANSFORMÉ

Acquisition de France Champignon

Le groupe a procédé sur l'exercice à l'acquisition du groupe France Champignon.

Le groupe France Champignon est leader européen du champignon transformé (environ 200 millions d'euros de chiffre d'affaires).

France Champignon produit et commercialise des champignons sous toutes les formes (conserves, frais, pasteurisé ou déshydraté) et de toute nature (champignons de Paris et champignons sylvestres) en Europe.

Cette acquisition présente de nombreuses synergies avec le Groupe Bonduelle, tant sur le plan commercial qu'industriel ou administratif. La capacité démontrée d'intégration rapide des acquisitions par le Groupe Bonduelle et l'intensité capitalistique plus faible de cette activité auront un impact rapidement relatif sur la rentabilité et le retour sur capitaux employés du groupe.

2010/2011

DÉPLOIEMENT AU BRÉSIL, PARTENARIAT EN SURGELÉ

Implantation industrielle et développement commercial au Brésil

Le groupe est présent au Brésil depuis le milieu des années 1990 tant en conserve qu'en surgelé sur la base essentiellement de produits importés et dispose de positions commerciales fortes et d'une notoriété importante.

L'implantation industrielle, effective en septembre 2010, comprend la construction d'une unité de production de conserves, principalement en pois et maïs, dans la région de Brasilia. Cette zone bénéficie de conditions climatologiques favorables permettant d'envisager des productions sur une période étendue de l'année, réduisant ainsi les capitaux nécessaires (outil de production et portage des stocks).

Destiné dans un premier temps à alimenter un marché local très important dans des conditions économiques compétitives, ce projet vise une part de marché de 10 % dans un délai de 3 à 5 ans, ce dispositif permettant également d'approvisionner d'autres marchés sud-américains.

La commercialisation des produits locaux a démarré en novembre 2010, la production ayant elle commencé en septembre 2010.

Bonduelle et Ardo créent une joint-venture industrielle en Espagne

Le Groupe Bonduelle a annoncé le 6 avril 2011 la création d'une *joint-venture* industrielle en Espagne à parité avec le leader européen du légume surgelé Ardo. Conjointement, le groupe a annoncé céder ses marques Frudesa et Salto en Espagne à Lion Capital, propriétaire de la marque Findus (hors Italie).

Ces deux opérations sont devenues effectives au 1^{er} juillet 2011 et ont pour objectif de favoriser la consolidation du marché surgelé. Engagée par Bonduelle avec la mise en œuvre d'une première *joint-venture* avec le groupe Coopératif Triskalia dans Gelagri en 2009, cette consolidation se poursuit avec cette deuxième opération qui améliorera la compétitivité de l'usine de Benimodo, apportée à la *joint-venture*.

2011/2012

3 ACQUISITIONS QUI ACCENTUENT L'INTERNATIONALISATION DU GROUPE

Le groupe annoncé au 2^e semestre de l'exercice 2011/2012 trois acquisitions en Hongrie, Russie et États-Unis.

En Hongrie et en Russie, les acquisitions des actifs industriels de Kelet-Food et des actifs commerciaux et agro-industriels de Cecab permettent de sécuriser l'approvisionnement des marchés à forte croissance en Europe centrale et orientale, en y renforçant la présence commerciale du groupe.

Aux États-Unis, l'acquisition des actifs surgelés d'Allens permet à la Filiale Bonduelle Amérique du Nord d'accentuer sa présence aux États-Unis et de devenir un acteur de référence dans cette technologie en Amérique du Nord.

7

7

Informations sur la société et son capital

8

Informations complémentaires



8.1 Responsable du document de référence et du rapport financier annuel **RFA** 200

Personne responsable des informations	200
Attestation du responsable	200

8.2 Contrôleurs légaux 201

8.3 Documents accessibles aux actionnaires et au public 202

Contact	202
Calendrier des communications financières	202

8.4 Tables de concordance 203

Table de concordance du document de référence	203
Table de concordance du rapport financier annuel	205
Table de concordance du rapport de gestion	206
Table de concordance du rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale avec le référentiel <i>Global Reporting Initiative</i>	209
Attestation d'obtention du niveau B+	217

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**



Informations complémentaires

Responsable du document de référence et du rapport financier annuel

8.1 Responsable du document de référence et du rapport financier annuel

Personne responsable des informations

Le Gérant : la société « Pierre et Benoît Bonduelle SAS » dont le siège statutaire est fixé à Renescure (59173) – Lieu-dit « La Woestyne », représentée par son Président, Monsieur Christophe Bonduelle.

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et les informations qui relèvent du rapport de la Gérance dont les différentes rubriques sont mentionnées dans la table de concordance figurant pages 206 à 208 présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 148.

En application de l'article 28 du règlement européen 809/2004 les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent document de référence :

- le rapport des cabinets Mazars et Deloitte & Associés sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2011 ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° D. 11-0953, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 octobre 2011 ;
- le rapport des cabinets Mazars et Deloitte & Associés sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2010, contenant une observation, ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° D. 10-0805, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 octobre 2010.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le 25 octobre 2012

Le Gérant

La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS

Représentée par son Président, M. Christophe Bonduelle



8.2 Contrôleurs légaux

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux Commissaires aux Comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les Commissaires aux Comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour Commissaires aux Comptes :

Mazars

Représenté par Mme Cécile Fontaine, 61 rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie

Suppléant : M. Denis Grison, 61 rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie

Deloitte & Associés

Représenté par M. Jean-Yves Morisset, 67 rue de Luxembourg – 59777 Euralille

Suppléant : BEAS, 7/9 Villa Houssay – 92200 Neuilly-sur-Seine

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 décembre 2006, leur mandat se poursuivra jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012.



Informations complémentaires

Documents accessibles aux actionnaires et au public

8.3 Documents accessibles aux actionnaires et au public

Plusieurs sources d'information sont mises à la disposition des actionnaires et du public. Le rapport d'activité et de développement durable, édité en français et en anglais, commente les événements qui ont marqué l'exercice, explique la stratégie du groupe et permet une présentation détaillée de l'activité de chacune des filiales. Il renseigne également sur les activités menées dans le cadre de la responsabilité sociale et environnementale. Ces supports et le document de référence, qui présente l'ensemble des états financiers annuels, sont consultables et téléchargeables sur l'espace « Finance » de [bonduelle.com](http://www.bonduelle.com). Ce site Internet donne également une information en temps réel sur le cours de l'action. Il permet un accès à l'ensemble des données portant sur l'actualité du groupe.

Depuis 1998, une lettre d'information annuelle reprend les principales informations financières, fait un point sur l'actualité récente du groupe et sur la vie des filiales, en présentant notamment les derniers lancements de produits. Elle est envoyée à l'ensemble des actionnaires au porteur et inscrits au nominatif répertoriés lors du dernier recensement. Cette lettre est téléchargeable en versions française et anglaise sur l'espace « Finance » du site Internet de Bonduelle.

La Direction de l'entreprise rencontre par ailleurs des investisseurs à l'occasion de réunions d'information ou de présentations individuelles, tant en France qu'à l'étranger, dont le calendrier est consultable sur le site internet www.bonduelle.com (<http://www.bonduelle.com/fr/finance/espace-actionnaire/roadshows.html>).

Contact

Groupe Bonduelle
Direction financière
Rue Nicolas Appert – BP 30173
59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex
France
Tél. : + 33 (0)3 20 43 60 60
Fax : + 33 (0) 3 20 43 60 00
Mail : finance@bonduelle.com
En savoir plus : www.bonduelle.com

Calendrier des communications financières

● pour l'exercice 2011-2012	
06/12/2012	Assemblée Générale Annuelle
● pour l'exercice 2012-2013	
06/11/2012	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre
05/02/2013	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre
28/02/2013	Résultats du 1 ^{er} semestre
02/05/2013	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre
06/08/2013	Chiffre d'affaires annuel
03/10/2013	Résultats annuels
05/12/2013	Assemblée Générale Annuelle

8.4 Tables de concordance

Table de concordance du document de référence

Selon règlement européen n° 809/2004

	N° de pages	N° de chapitres
1. Personnes responsables		
1.1 Personne responsable des informations	200	8
1.2 Attestation du responsable	200	8
2. Contrôleurs légaux des comptes		
2.1 Noms et coordonnées	201	8
2.2 Changement éventuel	NA	
3. Informations financières sélectionnées		
3.1 Informations financières historiques	4-5	1
3.2 Informations financières intermédiaires	NA	
4. Facteurs de risques	86-89	4
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1 Histoire et évolution de la société		
5.1.1 Raison sociale	191	7
5.1.2 Enregistrement	191	7
5.1.3 Date de création et durée	191	7
5.1.4 Siège social	191	7
5.1.5 Historique du groupe	195-197	1, 2
5.2 Investissements	7, 17, 20-21, 38, 81-82	4
6. Aperçu des activités		
6.1 Principales activités		
6.1.1 Opérations et principales activités	8-9, 12-13, 15-21	1
6.1.2 Nouveaux produits	20	1
6.2 Principaux marchés	10-11	1
6.3 Événements exceptionnels	NA	
6.4 Dépendance	88	4
6.5 Position concurrentielle	17-21	1
7. Organigramme		
7.1 Description sommaire du groupe	14	1
7.2 Liste des filiales importantes	146-147	5
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	13, 116	1, 5
8.2 Questions environnementales	36-41	2
9. Examen de la situation financière et du résultat		
9.1 Situation financière	81-83	4
9.2 Résultat d'exploitation	6, 8-9, 80-84	1, 4
10. Trésorerie et capitaux		
10.1 Informations sur les capitaux	81-82	4
10.2 Flux de trésorerie	81-82	4
10.3 Conditions de financement	81-83, 130-136	4, 5
10.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux	NA	
10.5 Sources de financement	130-136	5
11. Recherche et développement, brevets et licences	9, 18, 20, 54, 81	1, 2, 4
12. Informations sur les tendances		
12.1 Principales tendances depuis la fin du dernier exercice	7, 84	1, 4
12.2 Événement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives	84	4
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	NA	



Informations complémentaires

Tables de concordance

	N° de pages	N° de chapitres
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction générale		
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de Direction de la société	63-70	3
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de Direction et de la direction générale	70	3
15. Rémunérations et avantages		
15.1 Rémunération versée et avantages en nature	164-168	6
15.2 Provisions pour retraites et autres	145	5
16. Fonctionnement des organes d'administration et de Direction		
16.1 Date d'expiration des mandats	65-67	3
16.2 Contrats de service	71	3
16.3 Informations sur les comités d'audit et de rémunération	72-74	3
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	72	3
17. Salariés		
17.1 Nombre de salariés	48-49	2
17.2 Participations et <i>stock-options</i>	168, 170-171	6
17.3 Accord de participation au capital	181-182	7
18. Principaux actionnaires		
18.1 Répartition du capital	62, 187-188	3, 7
18.2 Droits de vote multiples	192-193	7
18.3 Contrôle de l'émetteur	187-188	7
18.4 Accords d'actionnaires	188	7
19. Opérations avec des apparentés	144	5
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société		
20.1 Informations financières historiques	91-175	5, 6
20.2 Informations financières <i>pro forma</i>	NA	
20.3 États financiers	91-148	5
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles		
20.4.1 Déclarations	200	8
20.5 Dates des dernières informations financières	92	5
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	NA	
20.7 Politique de distribution de dividendes	173, 189	6, 7
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	NA	
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	145	5
21. Informations complémentaires		
21.1 Capital social		
21.1.1 Capital souscrit et autorisé	178	7
21.1.2 Autres actions	NA	
21.1.3 Actions auto-détenues	85	4
21.1.4 Valeurs mobilières	132, 135-136, 186	5
21.1.5 Conditions d'acquisition	178-186, 188	7
21.1.6 Options ou accords	178-186, 188	7
21.1.7 Historique du capital	178	7
21.2 Actes constitutifs et statuts		
21.2.1 Objet social	191	7
21.2.2 Règlement organes de gestion et de contrôle	193-194	7
21.2.3 Droits et privilèges des actions	192-193	7
21.2.4 Modifications des droits des actionnaires	195	7
21.2.5 Assemblées Générales	192	7
21.2.6 Éléments de changement de contrôle	NA	
21.2.7 Seuils de participation	192	7
21.2.8 Conditions régissant les modifications statutaires	NA	
22. Contrats importants	15	1
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts		
23.1 Déclarations d'experts		
23.2 Autres déclarations	NA	
24. Documents accessibles au public	202	8
25. Informations sur les participations	146-147	5



Table de concordance du rapport financier annuel

Selon article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier

	N° de pages	N° de chapitres
1. Rapport de gestion		
• analyse de l'évolution du chiffre d'affaires	4-5, 15-21, 80-84	1, 4
• analyse des résultats	80-84	4
• analyse de la situation financière	80-84	4
• principaux risques et incertitudes	86-89	4
• indicateurs clés relatifs aux questions d'environnement et de personnel	24-60	2
• structure du capital et éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique	178-188	7
• rachats par la société de ses propres actions	85	4
2. Comptes consolidés	92-147	5
3. Comptes sociaux	150-173	6
4. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et les comptes consolidés	148, 174-175	5, 6
5. Honoraires des contrôleurs légaux des comptes	142	5
6. Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la gouvernance, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	72-76	3
7. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil	77-78	3
8. Déclaration des personnes physiques assumant la responsabilité du rapport financier annuel	200	8



Informations complémentaires

Tables de concordance

Table de concordance du rapport de gestion

Textes de référence		Commentaires sur l'exercice	N° de pages	N° de chapitres
Code de commerce	L. 225-100, L. 225-100-2, L. 232-1, L. 233-6 et L. 233-26	Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et du groupe	4-5, 15-21, 80-84	1, 4
Code de commerce	L. 225-100 et L. 225-100-2	Indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société	24-60	2
Code de commerce	L. 233-6	Prises de participations significatives durant l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français	-	-
Code de commerce	L. 232-1 et L. 233-26	Événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle est établi le rapport	82-84	4
Code de commerce	L. 232-1 et L. 233-26	Évolution prévisible de la situation de la société et du groupe	7, 84	1, 4
Code général des impôts	243 bis	Dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à l'abattement de 40 %	189	7
Éléments de présentation du groupe				
Code de commerce	L. 225-100 et L. 225-100-2	Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée	86-89	4
Code de commerce	L. 225-100 et L. 225-100-2	Utilisation des instruments financiers par l'entreprise : objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers	86-87	4
Code de commerce	L. 225-100 et L. 225-100-2	Exposition de la société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie	87	4
Code de commerce	L. 225-102-1, L. 225-102-2 et R. 225-104	Conséquences sociales et environnementales de l'activité (y compris installations « Seveso »)	24-60	2
Code de commerce	L. 232-1	Activités en matière de recherche et développement	9, 18, 20, 54, 81	1, 2, 4
Éléments relatifs au gouvernement d'entreprise				
Code de commerce	L. 225-102-1	Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun de ces mandataires durant l'exercice	65-70	3
Code de commerce	L. 225-102-1	Rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social	164-170	6
Code de commerce	L. 225-102-1	Engagements de toutes natures, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci	169	6
Code de commerce	L. 225-184	Options consenties, souscrites ou achetées durant l'exercice par les mandataires sociaux et chacun des dix premiers salariés de la société non mandataires sociaux, et options consenties à l'ensemble des salariés bénéficiaires, par catégorie	167-168	6



Textes de référence		Commentaires sur l'exercice	N° de pages	N° de chapitres
Code de commerce	L. 225-185	Conditions de levées et de conservation des options par les dirigeants mandataires sociaux	167	6
Code de commerce	L. 225-197-1	Conditions de conservation des actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux	167	6
Code monétaire et financier	L. 621-18-2	Opérations des dirigeants et personnes liées sur les titres de la société		
Informations sur la société et le capital				
Code de commerce	L. 225-100-3	Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ou du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la société	194	7
Code de commerce	L. 225-100-3	Pouvoirs du Conseil d'Administration ou du Directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions	178-185, 195	7
Code de commerce	L. 225-211	Détail des achats et ventes d'actions propres au cours de l'exercice	85	4
Code de commerce	R. 228-90	Ajustements éventuels pour les titres donnant accès au capital en cas de rachats d'actions ou d'opérations financières	-	-
Code de commerce	L. 225-100	Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration ou au Directoire dans le domaine des augmentations de capital	184-185	7
Code de commerce	L. 225-100-3 et L. 233-13	Structure et évolution du capital de la société	178	7
Code de commerce	L. 225-100-3	Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses des conventions portées à la connaissance de la société	188	7
Code de commerce	L. 225-100-3	Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance	187-188	7
Code de commerce	L. 225-102	État de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice et proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise	84, 188	4, 7
Code de commerce	L. 225-100-3	Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci	-	-
Code de commerce	L. 225-100-3	Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier	-	-
Code de commerce	L. 225-100-3	Accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote	188	7
Code de commerce	L. 225-100-3	Accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts	-	-



Informations complémentaires

Tables de concordance

Textes de référence		Commentaires sur l'exercice	N° de pages	N° de chapitres
Code de commerce	L. 225-100-3	Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou du Directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique	169	6
Code de commerce	L. 464-2	Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles	88	4
Éléments relatifs aux états financiers				
Code de commerce	L. 232-6	Modifications éventuelles intervenues dans la présentation des comptes comme dans les méthodes d'évaluation retenues	96, 153	5, 6
Code de commerce	R. 225-102	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	173	6



Table de concordance du rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale avec le référentiel *Global Reporting Initiative*

● : indicateur complet

► : indicateur partiel

Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
Stratégie et analyse				
1.1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	●	1.2 Message de la Direction générale 2.1 Introduction	6 24
1.2	Description des principaux impacts, risques et opportunités	●	1.3 Stratégie et politiques d'entreprise 4.2.4 Risques industriels et environnementaux	8 86
Profil				
2.1	Nom de l'organisation	●	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société	191
2.2	Principales marques, produits et/ou services	●	1.7 Nos activités	15
2.3	Structure opérationnelle de l'organisation	●	5.5 Annexe aux comptes consolidés annuels - note 31 - Liste des sociétés du groupe	146
2.4	Localisation du siège social	●	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société	191
2.5	Nombre de pays où l'organisation est implantée	●	1.5 Bonduelle dans le monde	12-13
2.6	Nature du capital et forme juridique	●	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société	191
2.7	Marchés où l'organisation opère	●	1.7 Nos activités	15
2.8	Taille de l'organisation évaluée	●	1.7 Nos activités 5 Comptes consolidés 5.5 Annexe aux comptes consolidés annuels - note 7 Rémunérations et effectifs	15 91 110
2.9	Évolutions significatives	●	1.7.1 Faits marquants	15
2.10	Récompenses reçues	●	1.7.1 Faits marquants - Prix reçus par le Groupe Bonduelle	16
Paramètres du reporting				
3.1	Période de reporting	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.2	Date du dernier rapport publié, le cas échéant	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.3	Périodicité des rapports	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.4	Personne à contacter pour toute question sur le rapport	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.5	Procédé utilisé pour définir le contenu du rapport	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.6	Périmètre du rapport	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.7	Indication des éventuelles limites spécifiques du champ ou du périmètre	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57



Informations complémentaires

Tables de concordance

Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
3.8	Principes adoptés pour la communication des données concernant les coentreprises, filiales...	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.9	Techniques de mesure des données et bases de calcul	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.10	Explication des conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.11	Changements significatifs	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.12	Tableau identifiant l'emplacement des éléments d'information requis	●	Table de concordance	209
3.13	Politique et pratique courante visant la validation du rapport	●	Rapport d'assurance modérée	59
Gouvernance et engagements				
4.1	Structure de gouvernance de l'organisation	●	3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle	62
			3.2 Informations concernant les mandataires sociaux	65
4.2	Indiquer si le Président du Conseil d'administration (ou assimilé) est aussi un administrateur exécutif	●	3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle	62
			3.2 Informations concernant les mandataires sociaux	65
4.3	Administrateurs indépendants et/ou non exécutifs	●	3.2 Informations concernant les mandataires sociaux	65
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux salariés de faire des recommandations ou de transmettre des instructions au Conseil d'Administration	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
			2.2.4 Charte éthique	31
			8.3 Documents accessibles aux actionnaires et au public	202
4.5	Lien entre les rémunérations et la performance de l'organisation	●	5.5 Annexe aux comptes consolidés annuels - note 29 Transactions avec les parties liées	144
			6.4 Annexe aux comptes sociaux annuels - note 16 Rémunérations des dirigeants	164
4.6	Processus mis en place par le Conseil d'Administration pour éviter les conflits d'intérêt	●	2.2.4 Charte éthique	31
			Conflits d'intérêts au niveau de la Gérance et du Conseil de Surveillance	70
4.7	Procédure pour déterminer la composition des administrateurs et des comités	●	3.5 Rapport du Président du Conseil de Surveillance	72
4.8	Missions ou valeurs, Codes de bonne conduite et principes définis en interne	●	2.2.4 Charte éthique	31
			2.2.5 Guide d'éco-responsabilité	34
			2.2.6 Charte d'approvisionnement	34



Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
4.9	Procédures permettant aux instances dirigeantes de constater les performances économiques, environnementales et sociales	●	2.1 Introduction	24
			2.2.2 Gouvernance	25
			2.2.4 Charte éthique	31
			3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle	62
4.10	Processus d'évaluation de la performance propre du Conseil d'Administration	●	3.4 Rapport du Conseil de Surveillance	71
4.11	Explications sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière	●	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	74
4.12	Chartes, principes et autres initiatives, d'origine extérieure		Pacte mondial	31
4.13	Affiliation à des associations ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
4.14	Liste des parties prenantes en lien avec l'organisation	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
4.15	Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
4.16	Type de partenariat avec les parties prenantes	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
			<ul style="list-style-type: none"> ● Les conditions du dialogue avec les parties prenantes ● Les actions de soutien, de partenariat ou de mécénat avec les parties prenantes 	
4.17	Questions et préoccupations clés soulevées <i>via</i> le dialogue avec les parties prenantes	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
Approche managériale				
Approvisionnement		●	2.5 Responsabilité du fait du produit	51
			2.3.1 L'accompagnement de l'amont agricole	33
			2.3.2 Préservation des ressources naturelles	34
Économie		●	1.1 Chiffres clés du Groupe Bonduelle	4
			1.5 Bonduelle dans le monde	12
			2.2.2 Gouvernance objectifs 2012-2013	25
			2.4 Engagements sociaux et sociétaux	45
Environnement	Organisation de l'entreprise pour prendre en compte les questions environnementales	●	2.3 Engagements environnementaux	35
			2.2.2 Gouvernance objectifs 2012-2013	25
			2.2.4 Charte éthique	31



Informations complémentaires

Tables de concordance

Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du temps de travail • Organisation du dialogue social • Bilan des accords collectifs • Conditions de santé au travail • Sécurité au travail • Accords signés avec les organisations syndicales en matière de santé et de sécurité au travail 	●	2.2.2 Gouvernance objectifs 2012-2013	25
		●	2.4 Engagements sociaux et sociétaux	45
Droits de l'Homme		●	2.2.4 Charte éthique	31
Société		●	2.2.4 Charte éthique	31
			2.4 Engagements sociaux et sociétaux	45
Responsabilité du fait des produits		●	2.5 Responsabilité du fait du produit	53
Économie				
EC1 Valeur économique directe créée et distribuée	<ul style="list-style-type: none"> • Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales • Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines et les actions de partenariat ou de mécénat 	▸	Comptes consolidés	91
EC3 Couverture des engagements financiers vis-à-vis des employés		●	K. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance	103
EC4 Subventions significatives perçues		●	I. Subventions d'investissement	103
			Comptes consolidés	121
EC6 Politiques, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte dans la politique achats des enjeux environnementaux et sociaux • Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales • Importance de la sous-traitance et prise en compte de la RSE dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants 	▸	Politique d'achat intégrant des critères environnementaux et sociaux	51
			2.5.1 La qualité : une priorité	53
EC9 Compréhension et description des impacts économiques indirects significatifs	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional	▸	Dialogue social	46
			2.4.2 Engagement sociétal	51
Environnement				



Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
EN1 Consommation de matières en poids ou en volume	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation		Emballage	43
EN3 Consommation d'énergie directe issue d'une source primaire	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables		2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	42
EN4 Consommation d'énergie indirecte issue d'une source primaire	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables		2.3.2. Préservation des ressources naturelles	43
EN5 Économies d'énergie réalisées grâce aux améliorations d'efficacité et de stockage de l'énergie	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables		2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Efficacité énergétique des procédés	37
EN6 Initiatives pour fournir des produits et des services reposant sur des sources d'énergie renouvelables ou à rendement amélioré	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables		2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Réduction des consommations de ressources vierges et développement des énergies renouvelables	39-40
EN7 Initiatives pour réduire la consommation indirecte d'énergie et réductions obtenues			2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Efficacité énergétique des procédés	37
EN8 Consommation d'eau	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales		2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	42
EN14 Gestion des impacts sur la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité		2.3.1 L'accompagnement de l'amont agricole Partage d'expériences et échanges de bonnes pratiques pour encourager l'évolution des méthodes culturales	35 51
EN16 Émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre	Rejets de gaz à effet de serre		2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	43
EN17 Autres émissions indirectes significatives de gaz à effet de serre	Rejets de gaz à effet de serre		2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	43
EN18 Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réductions obtenues	Adaptation aux conséquences du changement climatique		2.3.2 Préservation des ressources naturelles 2.3.3 Optimisation du transport	41 44
EN19 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement		2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	43
EN21 Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement		2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	42
EN22 Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets		2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	42



Informations complémentaires

Tables de concordance

Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
EN26 Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services	Adaptation aux conséquences du changement climatique	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	39
			Commentaires sur l'exercice, guide d'éco-responsabilité des produits et affichage environnemental	84
EN30 Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des polluants Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sauf si cette information est de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	38-39-43
Ressources Humaines				
LA1 Effectif total	Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	●	2.4.1 Engagement social Indicateurs	48-49
LA2 Turnover du personnel	Embauches et licenciements	●	2.4.1 Engagement social Indicateurs	49-50
LA3 Prestations versées aux salariés à temps plein	Rémunérations et évolution	●	K. Engagements de retraite, indemnité de fin de carrière et prévoyance	103
LA7 Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme	Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail et maladies professionnelles ; Absentéisme	●	2.4.1 Engagement social Indicateurs	50
LA10 Nombre moyen d'heures de formation par an	Nombre total d'heures de formation	▫	2.4.1 Engagement social Indicateurs	50
LA12 Pourcentage des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques	Politiques mises en œuvre en matière de formation	●	2.4.1 Engagement social Indicateurs	51
LA13 Composition des organes de gouvernance et répartition des employés	<ul style="list-style-type: none"> ● Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ; ● mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ; ● politique de lutte contre les discriminations. 	●	3.5 Rapport du Président du Conseil de Surveillance	72
			Diversité	47-48
			2.4.1 Engagement social Indicateurs	49
Droits de l'Homme				
HR1 Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs et de contrats incluant des clauses de respect des droits de l'Homme	Actions engagées en faveur des droits de l'Homme	▫	2.4.2. Politique d'achats intégrant des critères environnementaux et sociaux	51



Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
HR4 Nombre total d'incidents de discrimination	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	●	Diversité	47
HR5 Opérations et fournisseurs majeurs identifiés pour lesquels le droit à l'exercice de la liberté syndicale et de la négociation collective pourraient être violés	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux ● Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective 	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
			2.2.4 Charte éthique	31
			Dialogue social	46
HR6 Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif impliquant le travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux ● Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'abolition effective du travail des enfants 	●	Charte éthique	31
			Droits de l'Homme	48
HR7 Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux ● Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'élimination du travail forcé ou obligatoire 	●	Charte éthique	31
			Droits de l'Homme	48
Société				
SO1 Programme sur les communautés	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales	●	2.5.5. Promotion de meilleures habitudes alimentaires : la Fondation Louis Bonduelle	55
			2.4.2 Engagement sociétal- Faire évoluer les comportements alimentaires	52
FP4 Programme sur la promotion d'un mode de vie favorisant une bonne santé		●	1.7.4 Bonduelle Food Service	18-19
			Faire évoluer les comportements alimentaires au niveau international et local	52
			2.5.2 La composition des produits et leur qualité nutritionnelle	54
			2.5.5 Promotion de meilleures habitudes alimentaires : la Fondation Louis Bonduelle	55
SO5 Prises de position politiques et lobbying		●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
			2.2.4 Charte éthique	31
SO6 Total des contributions versées en nature et en espèces aux partis politiques		●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28



Informations complémentaires

Tables de concordance

Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
Responsabilité du fait des produits				
PR1 Étapes du cycle de vie où sont évalués en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	●	2.5.1 La qualité : une priorité	53
			2.5.2 La composition des produits et leur qualité nutritionnelle	54
			2.5.4 Indicateurs	55
FP5 Pourcentage du volume de production produit dans des sites certifiés par une tierce partie indépendante	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	●	1.3.3 Sécurité alimentaire	8
			2.5.1 La qualité : une priorité	53
			2.5.4 Indicateurs	55
PR3 Type d'information sur les produits et les services requise par les procédures		●	2.2.5 Guide d'éco-responsabilité, pour intégrer des critères environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des produits	34
			2.5.3 Information et satisfaction des consommateurs	54
FP8 Politiques et pratiques de communication auprès des consommateurs sur les ingrédients et les informations nutritionnelles		●	2.5.3 Information et satisfaction des consommateurs	54
			Bonduelle expérimente l'affichage environnemental	84
PR5 Pratiques relatives à la satisfaction client		◐	2.5.3 Information et satisfaction des consommateurs	52

Attestation d'obtention du niveau B+



Déclaration GRI Vérification du Niveau d'Application

GRI certifie par la présente que **BONDUELLE** a présenté son rapport "DOCUMENT DE REFERENCE" (2012) au Service Rapports du GRI qui en a conclu que le rapport remplit les critères correspondants au Niveau d'Application B+.

Les Niveaux d'Application GRI indiquent dans quelle mesure le contenu des Lignes directrices G3.1 ont été appliquées dans le rapport de développement durable soumis.

La Vérification confirme que le type et le nombre d'informations qui correspondent à ce Niveau d'Application ont été traités dans ce rapport et que l'Index du contenu GRI a démontré une représentation valable des informations requises, comme décrites dans les Lignes directrices G3.1 du GRI.

Les Niveaux d'Application n'informent pas sur la performance développement durable du rédacteur, ni sur la qualité des informations contenues dans le rapport.

Amsterdam, le 19 octobre 2012

Nelmara Arbex
Directrice générale adjointe
Global Reporting Initiative



Le "+" a été ajouté à ce Niveau d'Application car BONDUELLE a soumis (une partie de) ce rapport pour vérification externe. GRI respecte le jugement du rédacteur concernant le choix des auditeurs externes et la portée de la vérification.

Le Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation basée sur un réseau, il était pionnier dans le développement du cadre de reporting développement durable le plus appliqué dans le monde, et il s'est engagé à l'améliorer en continu et à inciter son application dans le monde entier. Les Lignes directrices GRI détaillent les principes et les indicateurs que les organisations peuvent utiliser pour mesurer et rendre compte de leur performance économique, environnementale et sociale. www.globalreporting.org

Clause d'exclusion: Lorsque le rapport développement durable contient des liens externes, y compris du matériel audiovisuel, cette déclaration couvre uniquement le matériel soumis à GRI à la date de la vérification, le 12 octobre 2012. GRI exclut explicitement tout changement qui ont été apporté à ce type de matériel ultérieurement.

Crédits photos : Barbara Grossmann et Cyrille Desombre.

Conception & réalisation  Labrador +33 (0)1 53 06 30 80



Rue Nicolas Appert – BP 30173
59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex France
Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60 - Fax: +33 (0)3 20 43 60 00
www.bonduelle.com